LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 225 ★ Averses ou orages. Max.: 20. Demain: froid. **Détail page 22.** Montréal, mercredi 30 septembre 1987

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

Photo CP

M. Michel Dulude, directeur du centre de grève des postiers à Montréal, préparait, hier soir, les affiches et piquets de grève qui seront remises aux postiers ce matin.

Aux Postes

Grève imminente

(Le Devoir, CP) — Pour la seconde fois en trois mois, les Canadiens font face ce matin à une grève aux postes. Tout indiquait en effet, au moment de mettre sous presse, en milieu de soirée, hier soir, que les pourparlers ne produiraient pas de miracle de dernière minute.

Devant le caractère plus qu'imminent de la grève, le ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, a posé un premier geste en envoyant son sous-ministre Bill Kelly rencontrer d'urgence les parties afin de constater qu'elles étaient les chances d'un règlement négocié entre la Société des Postes et le

Voir page 12 : Grève

Bourassa répond à Alliance Québec

La paix sociale passera avant tout amendement à la loi 101

BERNARD DESCôTEAUX

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier qu'il ne se laisserait pas imposer de solutions linguistiques dans le dossier de l'affichage et que le maintien de la paix sociale au Québec passait avant le respect du programme libéral relatif à tout amendement à la loi 101.

Le chef du gouvernement libéral a fait cette mise au point, hier, en voulant manifestement répondre à la campagne orchestrée que mène Alliance Québec depuis quelques jours pour le forcer à respecter son engagement électoral d'autoriser l'affichage bilingue.

Plus particulièrement, le premier ministre répliquait à la longue lettre que cet organisme de pression de la communauté anglophone lui adressait. On y faisait état notamment de la possibilité que le gouvernement tente de se délier de sa promesse à l'égard de l'affichage bilingue. On y récusait l'argument de la paix sociale, disant que la vraie menace à la paix sociale survient lorsqu'un gouvernement n'accorde pas suffisamment d'attention au respect des droits et libertés.

« Il y a le programme du parti, mais tout chef politique doit tenir compte de la paix sociale », a dit hier M. Bourassa, indiquant clairement qu'un gouvernement ne pouvait être tenu de respecter un engagement partisan. Cela avait été dit dès la campagne électorale de 1985.

La décision du gouvernement repose ainsi sur un ensemble de facteurs. Il y aura certes l'élément des droits fondamentaux des citoyens anglophones, mais il y aura également les droits collectifs des citoyens francophones et la paix sociale, a-t-il ajouté. Même s'il ne veut pas donner d'ordre de priorité à l'un de ces facteurs, il indiquera au passage que la question des droits collectifs est encore plus importante ces années-ci à cause des problèmes démographiques de la société québécoise.

Le premier ministre ne veut pas non plus se laisser bousculer par Al-

Voir page 12 : La paix

L'affaire Mémotec-Téléglobe

Blaikie nie tout et fustige la CVMQ

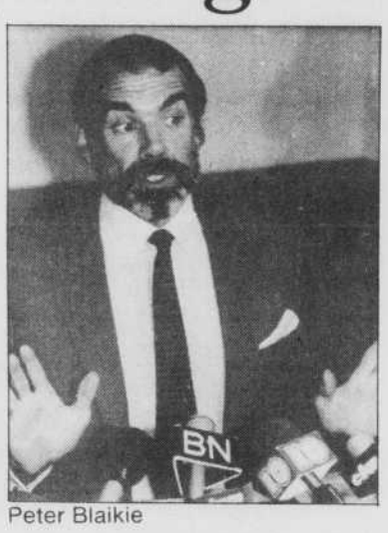

Peter Blaikie

SYLVAIN BLANCHARD

L'avocat Peter Blaikie a nié, hier, les accusations de la Commission des valeurs mobilières du Québec voulant qu'il ait fait usage d'informations privilégiées lors de l'acquisition de Téléglobe Canada par Mémotec Data, en février dernier.

M. Blaikie a refusé de dire quoi que ce soit sur les événements qui ont entouré la vente de Téléglobe à Mémotec, de même que sur les circonstances qui l'ont amené à acheter 1,000 actions de Mémotec, le 16 janvier dernier. Mais il a vigoureusement critiqué la Commission pour avoir commenté devant les médias les accusations portées contre lui, plutôt que d'attendre d'être devant

Voir page 12 : Blaikie

La bombe chez Lise Bacon

La police avait l'accusé à l'oeil

PIERRE CAYOUETTE

André Malboeuf, 36 ans, a comparu, hier, en Cour des sessions de la Paix à Montréal, en rapport avec l'explosion d'une bombe survenue lundi soir aux abords de l'édifice abritant le bureau de comté, à Laval, de la ministre des Affaires culturelles et chargée de l'application de la loi 101, Mme Lise Bacon.

À 23h 30, lundi soir, Malboeuf a été arrêté par les policiers de la Sûreté du Québec du district de Montréal, alors qu'il se trouvait à un peu plus de 300 mètres du 2525 Daniel-Johnson, à Laval, endroit où a été posé l'engin explosif. « De faible puissance, la bombe n'a fait aucun blessé et n'a causé des dommages que très limités », a dit l'agent Robert Poeti de la Sûreté du Québec.

Le délai minime entre l'explosion et l'arrestation laisse croire que les policiers avaient déjà Malboeuf à l'oeil. La SQ refuse cependant de le confirmer. Les policiers recherchent activement un complice, M. Jacques Saint-Louis.

Accusé d'avoir causé l'explosion près de l'édifice qui loge les bureaux de la députée de Chomedey, d'incendiat, de possession de substances explosives et

Voir page 12 : La police

Libre-échange

Les négociations sont dans l'impasse

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Après une journée complète de réunion du puissant comité des priorités du cabinet fédéral hier et une rencontre politique de sept heures et demi lundi à Washington, les négociations sur le libre-échange ne reprennent toujours pas et les consultations politiques se poursuivent.

La ministre du Commerce extérieur Pat Carney, le ministre des Finances Michael Wilson et le chef de cabinet du premier ministre Derek Burney ont informé pendant près de dix heures hier à Ottawa le comité des priorités et des membres du bureau de négociations commerciales.

Le centre de leurs discussions : les derniers développements survenus à Washington lundi lors de leur rencontre avec le secrétaire au Trésor James Baker et le représentant au Commerce Clayton Yeutter.

Après analyse, le comité en est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas de bases suffisantes pour reprendre les négociations mais assez de bonne volonté pour poursuivre les discussions au niveau politique.

À la sortie de la réunion d'hier, Mme Carney et le ministre de l'Énergie Marcel Masse se sont contentés de dire à la presse que ces consultations continuaient sans vouloir préciser qui y serait mêlé et quand. « Le cabinet a constaté quelques progrès, lundi à Washington, dans la position américaine, suffisamment du moins pour poursuivre les discussions au niveau politique », a simplement déclaré M. Masse.

Le premier ministre Mulroney a convenu, sans plus, que la journée de travail avait été longue et que le temps s'écoulait rapidement. Il ne reste plus que quatre jours avant la date limite imposée par le Congrès américain. Dimanche soir prochain à 23h59, le texte d'un accord doit être remis aux sénateurs et représen-

Voir page 12 : Négociations

Lac Meech

Le débat commence dans l'ennui

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le débat sur l'Accord du lac Meech s'est ouvert hier devant des banquettes vides à la Chambre des communes.

Le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn a prononcé le discours d'ouverture devant 15 députés et ministres conservateurs, six libéraux et cinq néo-démocrates. La Chambre des communes compte 282 sièges.

Le premier ministre Brian Mulroney était absent, ce que les libéraux ont déploré avec bruit, de même que le chef néo-démocrate Ed Broadbent. Seul le chef libéral John Turner était sur place pour présenter les positions libérales.

Voir page 12 : Le débat

Photo AP

VIVE LA RÉPUBLIQUE FIDJIENNE

L'homme fort des Îles Fidji, le colonel Sitiveni Rabuka, (ci-haut) a proclamé hier la République des Fidji au grand mécontentement du gouverneur général, de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces pays ont annoncé que les Fidji pourraient être expulsés du Commonwealth. Rabuka proposera une nouvelle constitution et limogera le gouverneur général si celui-ci s'entête à ne pas le reconnaître comme le chef du gouvernement. **Informations Page 5.**

AUJOURD'HUI

MARRAKECH LA ROUGE

Marrakech, qui a donné son nom au Maroc, était la ville préférée de Churchill. Aujourd'hui encore, les visiteurs se rendent à Marrakech « la rouge » et s'émerveillent devant les beautés de la cité impériale. **Page 15**

BELL ACQUIERT NAT PAGETTE

Bell Canada crée une filiale qui acquiert la totalité de National Pagette et détient entre autres Bell Cellulaire. **Page 7**

LES INUIT AUX URNES

Les Inuit vont aux urnes demain pour jeter les bases d'un véritable gouvernement régional. Jean-Jacques Simard explique les enjeux de cette consultation populaire : la démocratie ou la bureaucratie. **Page 11**

Photo Jacques Grenier

Edward Heath

Edward Heath revient de son dixième voyage en Chine

La Chine dominera l'économie au 21e siècle

CLÉMENT TRUDEL

La Chine ne tardera pas à s'affirmer comme le pouvoir économique prépondérant (*the most powerful*) au 21e siècle, avec son milliard et demi d'habitants. Edward Heath, ex-premier ministre britannique qui a fait 10 voyages en Chine depuis 1974 et qui en a inventorié tous les axes de développement (y compris la prometteuse île de Hai-Nam) n'a pas d'hésitation : « Lorsque le pouvoir économique déménage, le pouvoir politique suit » de très près, lance-t-il à propos du Japon.

Le Japon n'est pour lui qu'une parcelle de l'aire du Pacifique, sûre d'elle-même parce que « l'avenir lui appartient », face à une Europe trop souvent identifiée à un prestige passé et face à une Amérique peu habile à en saisir les particularités. Si à Singapour, ça devient presque le « commencement de l'enfer » parce que le taux de croissance y chute à 3 %, à Londres, une situation similaire (3 % de croissance) laisserait plutôt croire aux Britanniques qu'ils accèdent à l'antichambre du ciel ! La bataille décisive, en Europe et dans le monde, se jouera d'ailleurs à ce niveau, pense M. Heath : qui excellera à faire face à l'avenir, robots et ordinateurs y inclus, plutôt que de se préoccuper des années passées?

L'amphithéâtre de l'Université Concordia était plein à craquer pour acueillir l'ex-leader tory qui y était de passage lundi avant-hier pour inaugurer les conférences Jean H. Picard (du nom d'un industriel philanthrope). M. Heath a fait réfléchir, et parfois sourire, à propos de cet Empire du Milieu sur lequel il n'entendait pas deviser en « universitaire ». Sa vision de la Chine s'alimente aux contacts privilégiés avec Mao Zsedong, Chou En Lai, Deng Xiaoping et avec de nombreux responsables politiques dont certains « vivent tranquillement à la campagne », sanctionnés, tel ce Hou qui fut rétrogradé au début de 1987, parce qu'ils n'avait pas saisi que le libéralisme politique n'était pas agréé dans son pays. La Chine s'ouvre cependant à un certain libéralisme économique, surtout depuis le virage imprimé par Deng Xiaoping en 1979, avec quatre « zones économiques spéciales » et 14 villes côtières ouver-

Voir page 12 : La Chine

Pour toujours mieux vous servir

Fiduciaires, le Trust de la Banque d'Épargne, se donne un nouveau nom mettant ainsi en lumière 7 années d'affiliation avec le Groupe La Laurentienne.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nos officiers.

1253, avenue McGill College, Montréal **878-8181**
6633, rue Sherbrooke est, Montréal **253-1720**
132, boulevard Labelle, Rosemère **437-0710**

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA

Fiduciaires... devient Trust La Laurentienne du Canada

Libre-échange: Bourassa croit malgré tout à une entente possible

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC - Le premier ministre Robert Bourassa est confiant de pouvoir conclure malgré tout une entente de base de libre-échange avec les Etats-Unis, ceux-ci manifestant désormais un intérêt politique à une telle entente.

C'est ce qu'a laissé entendre hier M. Bourassa alors qu'il participait à la clôture des travaux de la Commission de l'économie et du travail qui pendant deux semaines a entendu les représentations de plus de cinquante groupes et experts québécois sur le libre-échange.

Jusqu'à ces derniers jours, les Américains n'avaient pas montré un véritable intérêt aux négociations sur le libre-échange car, a soutenu M. Bourassa, seuls les intérêts économiques étaient en jeu. Pour les Etats-Unis, les exportations au Canada ne représentent que 2 % de leur PIB, ce qui est infime, dit-il.

La suspension des négociations par le Canada a forcé les Américains à prendre en compte l'intérêt politique de la négociation. Selon M. Bourassa, on a réalisé à Washington tout l'impact que pourrait avoir un échec des négociations avec le Canada sur celles en cours au Gatt et qui représententent un grand intérêt au plan économique pour les Etats-Unis. Les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis se demanderaient comment une entente pourrait être possible au Gatt si ce pays ne réussit à s'entendre avec son meilleur allié, note-t-il.

L'intérêt politique des Américains à reprendre les négociations s'est manifesté clairement, constate le premier ministre, par le niveau de la délégation qui lundi a participé aux négciations avec les représentants canadiens. Dirigée par le secrétaire au Trésor, cette délégation aurait, selon lui, compris aussi le chef de cabinet du président Reagan. Ce sera difficile d'en arriver à une entente, mais tout est possible, d'autant plus que techniquement on pourra prolonger les négociations au-delà de la date limite du 5 octobre, assure-t-il.

M. Bourassa a jugé par ailleurs très positif l'exercice mené par la commission parlementaire, un exercice qui sera repris au cours de l'automne si une entente est signée avec les Etats-Unis. Il va de soi qu'un traité sera examiné par l'Assemblée nationale.

Le chef de l'opposition, Pierre Marc Johnson, a soumis pour sa part que cette commission aura surtout permis de constater que le gouvernement Bourassa est à la remorque du gouvernement fédéral dans cette négociation où très souvent il ne sait pas ce qui se passe. Il est pour le moins inquiétant de voir que c'est l'opposition qui a informé le ministre Pierre MacDonald de la suspension de la négociation, dit-il.

Bien plus inquiétant, note M. Johnson, est le fait que sur des points fondamentaux comme la culture, l'agriculture et les périodes de transition et d'adaptation, le gouvernement québécois manque visiblement d'information. On ne peut, dit-il, croire le porte-parole québécois qui disent que le soutien gouvernemental au secteur culturel pourra être maintenu dans le cadre du libre-échange lorsque à Ottawa on admet qu'un point d'accrochage majeur est justement la culture.

La question de l'emploi ne semble pas préoccuper suffisamment le gouvernement alors que la plupart des groupes sont justement venus dire à la commission leurs inquiétudes à cet égard, a souligné par ailleurs M. Johnson, constatant qu'aucune information ne fut donnée aux groupes quant aux intentions du gouvernement sur la mise en place de programmes de formation et de reclassement. Le libre-échange pourra créer des emplois, convient M. Johnson qui rappelle cependant à M. Bourassa que ce qui est en cause ce sont des êtres humains et non pas des chiffres.

Des propositions et des demandes de collaboration ont déjà été adressées à Ottawa, a répliqué M. Bourassa. Selon lui, il faut cependant attendre de connaître le contenu précis de l'éventuel traité avant de définir des programmes de formation de main-d'oeuvre et d'adaptation industrielle. Le député péquiste Jean-Guy Parent a fait valoir qu'il était néanmoins symptomatique de voir que le ministre de la Main-d'oeuvre, Pierre Paradis, a ignoré totalement les travaux de la commission parlementaire.

Un échec de la négociation sera aussi désastreux pour les Québécois, a soutenu d'un autre côté M. Johnson qui dit avoir l'impression que le gouvernement Bourassa a tout misé sur cet accord de libre-échange. Il ne semble pas y avoir de politique de développement économique en réserve dans les cartons du gouvernement, dit-il.

Harney quitte le NPD-Q pour aller gagner un peu d'argent

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — M. Jean-Paul Harney quitte la direction du NPD-Québec pour aller refaire sa fortune personnelle, a-t-il lui-même annoncé hier au cours d'une conférence de presse.

Il a l'intention de s'occuper maintenant à renflouer sa caisse. « Je suis cassé. Ca n'a pas payé ce job-là. J'ai 56 ans, j'ai passé à travers mes épargnes. J'ai une jeune famille. Si j'ai à engranger, il faut que j'engrange pour ma famille. »

M. Harney, qui avait été élu chef du NPD-Québec en septembre 1985, a noté que son parti, qui recueille maintenant de 18 à 22 % dans les sondages et qui a dépassé le cap des 5,000 membres, n'avait que quelques douzaines de membres à ce moment et ne recueillait que deux ou trois pour cent de la faveur populaire. Le parti ne comptait que trois au quatre associations de comtés alors qu'il compte maintenant des associations formellement établies dans 85 comtés.

Le NPD-Québec est devenu « l'alternative pour les prochaines élections nationales au Québec », a déclaré M. Harney.

« Je trouve que ça va bien. Le parti est démarré et je ne serai pas candidat au congrès d'orientation du parti le 20 novembre ».

M. Harney a refusé de dire s'il avait l'intention, lors des prochaines élections générales, de se porter candidat dans Lévis où il a obtenu quelque 12,000 votes aux élections fédérales de 1984.

M. Harney, en réponse à des questions, a révélé que durant l'élection complémentaire de Notre-Dame-de-Grâce il était allé dans le comté, à trois reprises, chaque fois à la demande de l'organisation du comté. Il est donc faux qu'on lui ait demandé de ne pas s'y montrer.

Il a révélé qu'il avait commencé à prendre sa décision au mois de février et, qu'en mars, il avait fait un tour de table sur la question au sein de l'exécutif. Tous n'étaient pas d'accord, a-t-il admis, mais il n'existe pas de chef politique qui fasse l'unanimité à 100 % dans son parti. C'est pour cela qu'il suffit qu'un chef récolte 51 % des votes pour être élu.

Les candidats à sa succession, d'après les statuts du parti, devront être membres du parti depuis au moins trois mois. Répondant aux questions des journalistes, M. Harney a révélé qu'à sa connaissance ni M. Mathias Rioux ni M. Jean-Paul L'Allier n'étaient membres du NPD-Québec. De sorte que ceux qui ne sont pas actuellement membres du parti ne pourront se présenter à l'élection du chef en novembre.

A quelqu'un qui lui demandait s'il ne craignait pas que son poste passe aux mains d'un opportuniste, M. Harney a répondu qu'il y avait des opportunistes partout et qu'un « parti politique qui n'a pas d'opportunistes c'est comme un chien qui n'a pas de puces: c'est rare ».

Photo CP

Jean-Paul Harney

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Remorquage

La preuve est presque terminée

(B.M.) — Personne n'a autorité pour indiquer à quiconque vient témoigner comment se vêtir, à moins qu'on y dénote indécence ou bizarrerie et la Couronne ne peut exiger d'aucun témoin qu'il participe à quelque mascarade ou parade de mode que ce soit.

C'est en formulant cette objection que Me Jean Tremblay, avocat de «Remorquage québécois à vos frais», a réussi à convaincre le juge Claude Joncas d'empêcher la Couronne d'appeler à la barre certains agents de sécurité en uniforme.

L'avocat de l'Office de protection du consommateur, Me Marc Bergeron, qui, depuis plus d'une semaine, étaye sa preuve pour intimidation contre l'entreprise de remorquage, avait convoqué trois gardiens d'agences de sécurité connues (Barnes, Pinkerton et Philipps), de même qu'un employé de la compagnie accusée et un agent du service de police de la CUM.

Me Bergeron voulait par là démontrer comment les uniformes de «Remorquage québécois» peuvent être confondus par les non initiés aux vêtements de vrais policiers, contrairement aux uniformes habituellement portés par des agents de sécurité.

Mes Bergeron et Tremblay ont donc finalement fait appel à un photographe et les résultats de son travail seront déposés sous peu devant le tribunal.

La poursuite devrait terminer sa preuve dès ce matin.

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

UN IMPORTANT SONDAGE PLACE LA NISSAN SENTRA SUR UN PIED D'ÉGALITÉ AVEC LA CÉLÈBRE MERCEDES BENZ.*

Il est tout à fait normal qu'une qualité hors pair et qu'une satisfaction incomparable de la clientèle soient offertes avec une voiture qui coûte plus cher que le salaire annuel du Canadien moyen. Cela va de soi pour le prix qu'on paie. Mais quand une voiture sous-compacte de prix avantageux se classe dans les trois premières places au niveau de la qualité, à égalité avec la meilleure voiture allemande, cela donne à réfléchir.

La Nissan Sentra, une voiture qui, d'après J.D. Power & Associates (une maison de recherche parmi les mieux cotées de l'Amérique du Nord) est la petite voiture qui a exigé le moins de réparations.*

C'est une voiture que Nissan a conçue pour qu'elle vous coûte moins cher, à compter de la date où vous l'achetez jusqu'à la date où vous la revendez.

C'est une voiture qui atteint cet objectif en mettant l'accent sur le confort du roulement, la réduction du bruit et la rigidité de sa carrosserie.

En somme, c'est une voiture qui répond à la norme établie par Nissan de construire des voitures et des camions qui ne présentent aucune défectuosité.

La Sentra 1988 vous est offerte en quatre modèles distincts: un coupé sport; une berline 2 portes à la fois élégante et économique; une pratique berline 4 portes pour la famille; ainsi qu'une familiale très polyvalente (à 2 ou à 4 roues motrices).

Peu importe la Sentra que vous choisirez, vous pouvez compter sur le fait que Nissan vous offre des performances fiables et un prix avantageux, ainsi que la garantie sans frais du groupe motopropulseur dont la durée est la plus longue de toute l'industrie.†

Chez Nissan, nous sommes fiers de la qualité technique de la Sentra 1988. Mais nous sommes encore plus fiers de ce qui découle de cette qualité technique... le plaisir de la conduire.

GARANTIE 6 ANS/100 000 KM†

*J.D. Power & Associates - Sondage de la qualité initiale des nouvelles voitures 1987. †Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire.

BERLINE GXE 4 PORTES — FAMILIALE XE À 4 ROUES MOTRICES — BERLINE DLX 2 PORTES

LA PETITE VOITURE LA PLUS FIABLE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.*

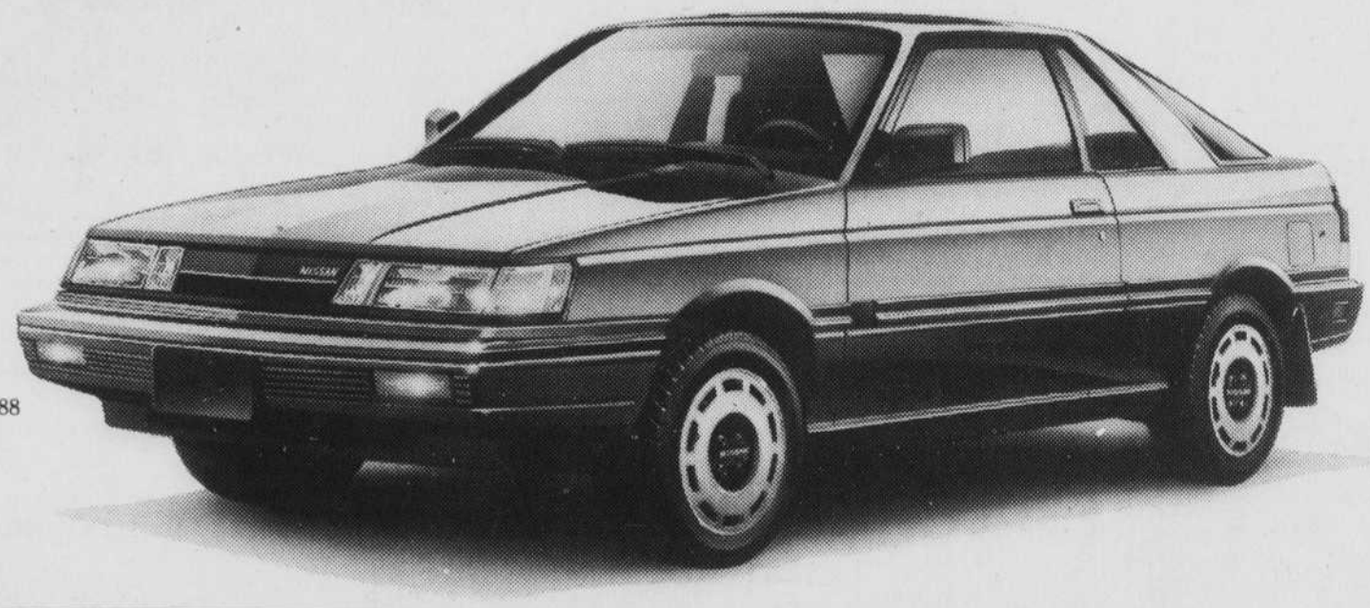

COUPÉ SENTRA SE 1988

LES NOUVEAUX MODÈLES 88 ARRIVENT TOUS LES JOURS. LA LIQUIDATION DES MODÈLES 87 EST EN COURS.

Des remises spéciales accordées par l'usine aux concessionnaires sont maintenant disponibles pour tous les modèles Nissan achetés ou loués.

Le concessionnaire Nissan est prêt à vous faire l'offre de l'année pour les modèles 1987 encore en stock.

NISSAN

A LA MESURE DE VOS EXIGENCES.

Voyage raté au Venezuela

Quatre voyageurs insatisfaits se font rembourser $9,550

BERNARD MORRIER

Quatre clients insatisfaits d'un voyage à forfait pour le Venezuela en mars 1986 ont droit à des remboursements totalisant $ 9,550.

Dans sa décision, le juge Paule Lafontaine explique que l'agence *Montréal Voyage Le Monde* a rendu à ces personnes des services médiocres, qui ne correspondaient nullement aux représentations faites avant ce périple.

La preuve démontre que les quatre voyageurs n'ont jamais séjourné dans des hôtels de catégorie supérieure à Margarita et Caracas, comme il leur avait été promis, et que les gites offerts pour les remplacer n'étaient nullement du même type que ceux pour lesquels ils avaient payé. Au surplus, les deux couples ont dû acquitter eux-mêmes une somme de $ 170 pour une nuit dans un hôtel, alors que le forfait devait inclure tous les frais d'hébergement.

Leur séjour vénézuélien, qui n'a finalement duré qu'une semaine, s'est résumé, constate le juge de la Cour provinciale, à visiter chambres et halls d'entrée des hôtels et à attendre sur place que le représentant de l'agence leur trouve des chambres équivalentes à celles achetées. Finalement, ils durent revenir une semaine plus tôt que prévu à Montréal, rien n'étant disponible pour eux au Venezuela.

Le juge conclut que les quatre voyageurs ont droit au remboursement presque total du prix de leur forfait, vu les nombreux inconvénients subis par le changement d'itinéraire, le site et la catégorie très inférieurs des hôtels, l'absence de confort dans ceux-ci, les tracasseries constantes causées par l'attente de communication avec le représentant vénézuélien de *Montréal Voyage Le Monde* et l'incertitude quotidienne pour savoir ce qui arriverait.

Le juge excepte dans le remboursement des frais du voyage une somme de $ 59.80, constituant le coût du transport à New York, escale pour laquelle les deux couples avaient été avisés au préalable et qu'ils avaient acceptée avant de quitter Montréal.

Entrave au travail d'un policier

Un photographe du *Journal de Montréal* est cité à son procès

(B.M) — Un photographe du *Journal de Montréal*, Claude Rivest, subira son procès le 15 octobre prochain, sous une accusation d'entrave au travail d'un policier.

M. Rivest, âgé de 30 ans, en était hier au stade de son enquête préliminaire, devant le juge Jean Falardeau, pour des événements survenus le 16 avril dernier, à l'issue d'une fusillade qui venait de se dérouler à l'angle du boul. Dorchester et de la rue Union.

Un individu, soupçonné d'avoir commis un vol à main armée dans une banque à proximité, venait d'y être abattu par la police et M. Rivest tentait de photographier le cadavre gisant dans la rue.

Dans une telle situation, la police se crée un périmètre de sécurité et charge certains de ses agents d'en protéger les abords. M. Rivest, semble-t-il, aurait franchi la limite imposée et ce, malgré les avis contraires de l'agent Jean-Marc Dextraze qui menaçait de le coffrer s'il n'obéissait pas. Allant même jusqu'à abaisser le bras gauche du policier pour passer, M. Rivest aurait lancé : « Vous autres au poste 25, vous êtes des spécials. Cette menace-là, on l'entend 25 fois par jour. » Rivest était appréhendé sur le coup et conduit au poste du boulevard Maisonneuve, où après trois heures d'incarcération, on lui apprenait qu'il était accusé d'assaut sur un policier et d'entrave au travail de celui-ci.

Après avoir entendu les éléments principaux de la preuve, le juge Falardeau a estimé ne voir dans le comportement de M. Rivest aucun geste d'agressivité auprès du policier mais plutôt une certaine insistance constituant peut-être une entrave au travail de l'agent. Le magistrat croit donc qu'un procès est vraiment le seul remède pour éclairer toute la situation.

Les débardeurs ne sont pas en sécurité sur les quais

L'Association des débardeurs de Montréal a dénoncé hier la sécurité « catastrophique » qui prévaut dans le port de Montréal.

Cette sortie syndicale s'inscrit dans un plan visant à faire bouger l'employeur, dans des négociations avançant à pas de tortue et marquées par d'énormes divergences de vue.

Selon le président montréalais de l'Association internationale des débardeurs, M. Théodore Beaudin, l'Association des employeurs maritimes (AEM) « camoufle des accidents de travail et terrorise les inspecteurs », en plus de paralyser le comité conjoint sur la santé et la sécurité au travail, prévu dans le contrat de travail, et de refuser la mise en place de cours de prévention.

« Depuis longtemps, le responsable montréalais de la sécurité au ministère fédéral du Travail, M. Robert Cayer, réclame des mesures spéciales dans le port. À défaut de telles mesures, il recommande, dans son rapport annuel remis au ministre il y a deux mois, la tenue d'une enquête spéciale sur la santé et la sécurité. Les unes et les autres se font attendre. Pourquoi ? », a demandé M. Beaudin hier en conférence de presse.

Qu'il s'agisse du manque de formation ou d'équipement défectueux (un inspecteur fédéral aurait relevé 80 irrégularités, sur 120 pièces d'équipement, en une seule visite, et ordonné l'immobilisation sur-le-champ de 20 machines), les accidents sont beaucoup trop répandus, rappelle le syndicat.

Les éducateurs acquittés d'accusations d'abus sexuels

Le DPJ veut une enquête publique sur les raisons de l'abandon des procédures

■ **Il demande aussi une commission d'enquête sur le centre d'accueil impliqué**

CAROLE BEAULIEU

Le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de la région de Montréal demeure persuadé que plusieurs enfants d'un centre d'accueil de la métropole ont été victimes d'abus sexuels en dépit du fait que la justice a récemment abandonné toutes les accusations contre les 14 adultes mis en cause.

La Direction de la protection de la jeunesse s'opposera par tous les moyens au retour au travail des éducateurs mis en cause, a déclaré hier le directeur, M. Gilles Beaulieu. Elle demande au ministère de la Santé d'instaurer une commission d'enquête sur ce centre d'accueil dont l'identité ne peut être révélée. Elle demande aussi au ministère de la Justice de mener une enquête publique sur les circonstances qui ont mené à l'abandon des procédures.

« Les policiers n'ont pas eu tous les moyens pour faire leur travail », affirme M. Beaulieu. Les procureurs, dit-il, ont refusé de demander une autorisation pour permettre aux policiers de faire de l'écoute électronique et n'ont vu les enfants que trois mois après leurs déclarations initiales.

La Cour supérieure doit se prononcer vendredi sur une demande d'injonction interdisant aux 14 adultes mis en cause tout contact avec les enfants qu'ils ont connus à l'établissement.

« Ce n'est pas parce que le tribunal abandonne que nous devons cesser de croire les enfants », a déclaré hier M. Gilles Beaulieu, s'élevant vivement contre une couverture médiatique qui tend désormais, dit-il, à faire des abuseurs les victimes d'une erreur judiciaire et des enfants abusés, des mythomanes ou des imposteurs.

« Tant qu'il y a une doute, dit-il, il est de notre devoir de protéger les enfants »

Les 14 personnes mises en cause ne cessent toutefois de crier leur innocence. Ex-employés, employés, conjoints ou amis d'employés de l'établissement, ils disent tous vivre un cauchemar depuis ce jour de 1986 où la police est venu les arrêter chez eux. « être réveillée à quatre du matin, passer six jours à Tanguay avec des prisonnières qui pensent que tu as abusé d'enfants, c'est inhumain », raconte l'une des quatorze personnes mises en cause lors d'un entretien au DEVOIR. « De quel droit la DPJ nous juge-t-elle coupable alors que les tribunaux nous ont libérés ? Comment pouvons-nous prouver notre innocence ? »

Cinq des quatorze adultes mis en cause ont accepté de répondre aux questions du DEVOIR. Certains ont plus de dix ou quinze ans d'expérience dans le milieu de l'éducation spécialisée auprès d'enfants vivant des problèmes socio-affectifs. Tous disent ne pas comprendre comment ils ont pu se retrouver dans cette situation. Leur seule hypothèse est que les éducateurs qui ont mené l'enquête interne sur les prétendus abus ont dirigé les interrogatoires dans un sens très précis et que pour mettre fin à l'opération, les enfants ont dit oui à tout ce qu'on leur demandait. Ils se sont pour la plupart rétractés ou contredits lors de l'enquête préliminaire, ce qui a entraîné l'abandon des procédures.

« C'est normal, s'insurge un adjoint professionnel de la DPJ. Après s'être contredit au tribunal certains sont venus nous dire, c'est vrai ce que j'avais dit au début mais chu tanné »

Les responsables de la DPJ s'insurgent contre l'hypothèse d'enfants « cuisinés » par des éducateurs pour leur arracher des témoignages. Une trentaine de professionnels de la DPJ ont fait des entrevues avec quelques 130 enfants, nouveaux et anciens pensionnaires du foyer de transition. Une trentaine de déclarations ont été transmises aux policiers et une quinzaine ont été retenues par les procureurs de la Couronne.

Mme Thérèse Johnson, de la DPJ, convient toutefois qu'il y a eu des accrocs au protocole. Les déclarations des enfants auraient dû être enregistrées et ne l'ont pas été. De même, précise-t-elle, il est vrai qu'en cours d'enquête les policiers n'ont vu les enfants qu'en présence d'un éducateur de l'établissement.

M. Beaulieu a convenu hier « qu'il est possible » que certains des adultes mis en cause soient innocents. Mais tant qu'il y aura des doutes, sa responsabilité première, affirme-t-il, sera de protéger l'intégrité des jeunes.

« L'une d'entre elles nous a dit, raconte un porte-parole du Centre de services sociaux : Quand c'est mon père qui a abusé de moi, vous l'avez arrêté. C'est un pauvre lui. Mais entre vous autres, les professionels, on le sait ben vous vous protégez. »

Les témoignages des enfants ne se contredisent pas, affirme Beaulieu. Certes, admet-il, il y a des failles et des défaillances, mais c'était à prévoir chez des enfants aussi jeunes. Certains d'entre eux avaient été retirés de leur milieu familial suite à des situations d'abus sexuel.

Les deux procureurs de la Couronne au dossier, spécialistes de cas d'abus sexuels, ont déjà déclaré qu'elles n'avaient jamais vu des enfants modifier autant leur témoignage.

Le directeur de la DPJ soutient toutefois qu'il est impossible que de enfants qui ne se connaissaient pas et étaient passés au centre à des époques différents aient pu inventer le scénario identique des éducateurs qui les faisaient descendre en bas, la nuit, les déshabillaient et les faisaient participer aussi bien à des attouchements qu'à des relations sexuelles complètes. Des drogues auraient aussi été distribuées.

Les 14 adultes mis en cause ont déjà indiqué qu'ils entendent intenter des poursuites en dommages et intérêts pour atteinte à la réputation.

Montréal gagne huit espaces verts au centre-ville

MICHEL C. AUGER

La Ville de Montréal entend créer huit nouveaux espaces verts au centre-ville, a annoncé, hier soir, le maire Jean Doré.

Dans un discours qu'il devait prononcer dans le cadre des conférences Hydro-Québec à l'Université de Montréal et dont le texte avait été remis à l'avance aux journalistes, M. Doré a fait connaître l'intention de son administration de créer les premiers espaces verts au centre-ville depuis le parc des habitations Jeanne-Mance dans les années 1950.

Les huit sites visés par l'administration sont :

■ le stationnement municipal Berri—Sainte-Catherine (destinée par l'ancienne administration à la salle de l'OSM) sera converti en square;

■ le terrain situé à l'angle nord-est des rues Sainte-Catherine et McKay sera aménagé en espace vert;

■ les espaces situés autour de l'église du Gesu deviendront un parc.

■ les terrains au sud de l'église Saint-Patrick seront convertis en parc;

■ le stationnement municipal face au Monument national, rue Saint-Laurent, deviendra la « Place du marché »;

■ les réaménagements sur l'avenue McGill College permettront la création d'espaces verts;

■ le stationnement municipal du Champ-de-Mars retrouvera sa vocations originelle de parc public où les visiteurs pourront également admirer les fouilles archéologiques des fortifications qui entouraient autrefois Montréal.

Quelques uns de ces projets, dont celui du Champ-de-Mars, avait déjà été rendus public et fait l'objet d'études par les fonctionnaires municipaux.

Selon M. Doré, ces huit parcs ainsi que l'esplanade du Vieux-Port et le parc face au nouveau Centre canadien d'architecture, permettra à la superficie totale d'espaces verts au centre-ville d'atteindre les 55,000 mètres carrés.

Par ailleurs, le maire a proposé de donner au secteur du Vieux-Port le nom de Havre Jacques-Cartier, le nom qui était donné historiquement au lieu où les navettes maritimes l'été et les ponts de glace l'hiver permettaient l'accès aux berges.

Ce secteur engloberait le Vieux-Montréal, les faubourgs Québec et des Récollets, le fleuve et les Iles, le Vieux-Port, la Cité du Havre et l'embouchure du canal Lachine.

« Ces espaces, aménagés de façon cloisonnée et parfois concurrentielle, doivent désormais constituer une entité au plan de l'aménagement », estime M. Doré pour qui le Havre Jacques-Cartier doit devenir le lieu où « Montréal veut jeter un pont entre l'histoire et l'avenir ».

Parmi les réaménagements que la Ville entend effectuer dans ce secteur, il faut noter le projet Chaussegros-de-Léry, un édifice multifonctionnel qui s'élèvera sur l'actuel terrain de stationnement situé immédiatement à l'Est de l'Hôtel-de-Ville. L'édifice — qui sera doté d'un stationnement sous-terrain — pourrait abriter la Cour municipale ou encore le siège social de la STCUM.

En 1989-90

Les universités auront une nouvelle formule de financement

JEAN-PIERRE PROULX

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, s'est engagé lundi devant les recteurs et principaux des universités québécoises à mettre en place une nouvelle formule de financement de ces institutions pour l'année 1989-90.

C'est ce qu'a expliqué hier au DEVOIR le recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles Cloutier. Le ministre s'est engagé à associer aussi les universités à ce processus. En outre, le ministre a l'intention de s'adjoindre un comité aviseur sur la question et de consulter périodiquement la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la CREPUQ.

C'est là la décision la plus importante annoncée au cours de cette rencontre, a dit M. Cloutier. Aussi, dans ce contexte, l'Université de Montréal se déclare disposée à accepter le mode de répartition des $ 40 millions supplémentaires que le gouvernement est prêt à accorder cette année et l'année prochaine aux universités du Québec.

Il n'a pas été possible de connaître exactement la manière dont M. Ryan entend répartir cette année ce $40 millions entre les universités celui-ci ayant demandé la discrétion aux recteurs jusqu'à ce que le Conseil du Trésor ait entériné son choix.

Des vérifications faites auprès de certaines universités permettent de conclure que le ministre s'en tient dans une large mesure à l'hypothèse formulée en juin dernier. D'après nos sources, l'Université McGill recevrait $ 9,2 millions, l'Université de Montréal, $ 7,3 millions et Laval, $ 5,3 millions. Il n'a pas été possible de connaître les montants destinés aux autres universités, soit l'UQ, Concordia, Sherbrooke et Bishop; l'École polytechnique et l'Ecole des hautes études commerciales, toutes deux affiliées à l'Université de Montréal.PoE

L'Université Laval est la seule qui ait réagi publiquement hier en faisant connaître sa déception de ne recevoir que $ 5,3 millions des $ 40 millions annoncés, soit 12,7 %, alors que, nous a expliqué son vice-recteur, M. Pierre Decelles, elle génère actuellement 18,9 % de l'ensemble des dépenses admissibles et reçoit 16,7 % de la clientèle universitaire du Québec.

Le ministre de l'Éducation, nous a-t-on par ailleurs précisé à la CREPUQ, a formellement déclaré à plusieurs reprises lundi que les critères utilisés pour la répartion des $ 40 millions en 87-88 et 88-89 ne seraient pas utilisés pour la nouvelle base de financement des universités.

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES PROGRAMMES DE DROIT
Un atout...
Une connaissance...

Vous êtes confrontés dans votre travail à des problèmes à incidences juridiques?

Vous songez à une formation complémentaire couvrant certains aspects généraux du droit, orientée vers le monde des affaires ou vers celui des secteurs public et parapublic?

Une réponse à vos besoins, le **CERTIFICAT EN DROIT** avec ses trois orientations
DROIT GÉNÉRAL - DROIT DES AFFAIRES - DROIT PUBLIC

Ce programme de 30 crédits a pour buts d'initier à la discipline juridique, de transmettre des connaissances en droit et de favoriser le développement intellectuel par l'acquisition d'un esprit analytique.

Aux personnes qui désirent obtenir une formation ponctuelle sur un sujet particulier du droit (droit fiscal, libertés publiques, droit du travail, droit de la santé, ...) nous proposons le
MICROPROGRAMME EN DROIT (de 9 à 15 crédits).

Date limite d'admission pour l'hiver 1988: le 1er novembre
Test d'admission: le 9 novembre

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE COLLOQUE QU'IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS RATER

Le défi Montréal

Colloque organisé par

La Chambre de commerce de Montréal

L'actualité

Sous le haut patronage de
M. Guy Coulombe
P.D.G., Hydro-Québec

Les 13 et 14 octobre 1987
Hôtel le Reine Elizabeth
350 $

renseignements :
Danielle Savard
(514) 288-9090

UN COLLOQUE QUI POSE DES QUESTIONS...

Comment réagir devant les transformations profondes du monde industriel, devant la disparition de secteurs entiers de travail et l'émergence fulgurante de domaines d'activités liés aux nouvelles technologies? Comment concilier réussite économique et justice sociale? Comment conserver le patrimoine historique et préserver la qualité de la vie tout en bâtissant une ville moderne? Comment prévenir le racisme, endiguer l'insécurité, corriger la pauvreté?

Des conférenciers d'envergure internationale tels :
- Mme Claire Isaacs, San Francisco Arts Commission
- M. Georges Frêche, député-maire, Ville de Montpellier
- M. Marcel Côté, président, SECOR
- M. Raymond Cyr, président, Entreprises Bell Canada
- M. Pierre Lortie, président, Provigo inc.
- M. Pierre Shooner, président, Les Coopérants
- M. Robert McNulty, prés., Partners for Livable Places, Washington
- M. David Morris, futurologue, Institute for Local Self Reliance, St. Paul, Minnesota

UNE PREMIÈRE :
Vidéo-conférence par satellite reliant Montréal et Lyon où se déroule simultanément un symposium sur la qualité de la ville.

SI L'AVENIR DE MONTRÉAL VOUS TIENT À COEUR!

L'usine d'épuration à Laval

«Que Québec se branche» — le président de la CUM

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, estime que Québec doit désormais « se brancher » entre le projet d'implanter une usine d'épuration à Laval ou celui de transporter les eaux usées de cette ville à l'usine d'épuration métropolitaine, qui démarrera officiellement le 2 novembre.

Dans une entrevue accordée hier au DEVOIR, le président de la CUM a précisé que cet organisme prendrait éventuellement d'autres mesures pour dépolluer davantage la Rivière-des-Prairies, où le nombre de coliformes fécaux a chuté de 90,000 à environ 7,000 après l'entrée en service d'un intercepteur sur la rive nord de l'île.

« Mais, a dit M. Hamelin, nous ne sommes pas prêts à aller jusqu'à envisager la construction d'autres équipements avant que Laval n'ait fermé ses 88 émissaires. Cela pourrait se faire rapidement si elle acceptait de faire traiter ses eaux usées à notre usine d'épuration, ce qui lui permettrait de gagner deux ans. »

Québec n'est pas indifférent à la proposition de la CUM. Pour trancher la guerre de chiffres entre Laval et la CUM, Québec a formé un comité tripartite chargé de comparer les deux solutions. Pour compléter ce rapport, la CUM devait effectuer d'autres recherches, ce qui est désormais terminé, a dit M. Hamelin.

« Je crois que les résultats de l'exercice sont clairs. Québec pourrait épargner au moins entre $ 40 et $ 60 millions s'il décidait de faire traiter les eaux usées de Laval à notre usine d'épuration. Par les temps qui courent, personne ne peut dédaigner des économies semblables. Le gouvernement, qui cherche de l'argent partout, pourrait trouver là une partie des sommes que nous avons besoin pour le financement du transport en commun sur l'Île », ajoute M. Hamelin.

Mais Laval n'est pas d'accord. Elle veut que Québec finance la construction d'une usine d'épuration sur son territoire, ce qui coûterait environ $ 100 millions. Laval a donné jusqu'ici plusieurs contrats d'études à ses principales firmes d'ingénérie qui font front commun avec elle. Les investissements consentis par cette ville ont notamment permis la mise au point d'un filtre-presse prometteur ainsi qu'une méthode d'assainissement qui tuerait les bactéries à doses combinées d'ozone et de radiations.

La CUM pense de son côté qu'il en coûterait tout au plus $15 millions pour acheminer les eaux usées lavalloises à son usine du bout de l'île. Conçue pour traiter les rejets de 2,5 millions d'habitants, l'usine de la CUM n'atteindra pas cette capacité avant environ 20 ans.

« Tout le monde ferait des économies, explique M. Hamelin. Québec pourrait sauver à tout le moins $40 millions, si ce n'est $60 millions. Quant à nous, nous pourrions rentabiliser nos équipements et faire profiter Laval de nos économies d'échelle. »

L'usine métropolitaine n'atteindrait-elle pas trop tôt sa capacité-limite avec l'apport additionnel des eaux usées lavalloises?

A cette question, la CUM répond que non. « Les eaux lavalloises ne représenteraient pas plus de 10 % du débit total de notre usine. Avec l'ajout de Laval, nous atteindrions peut-être notre capacité-limite en 18 ans au lieu de 20. Si Québec épargne un investissement de $100 millions aussi longtemps, l'usine lavalloise ne lui reviendra pas cher à ce moment-là », commente M. Hamelin.

Ce dernier ajoute que le traitement des eaux usées lavalloises épargnerait davantage la Rivière-des Prairies. Une usine lavalloise, explique M. Hamelin, continuerait de déverser ses eaux traitées dans la rivière, y maintenant une pollution dont les deux villes veulent se débarrasser. Le fleuve, où la CUM déverserait les eaux de Laval une fois traitées, « a une capacité de dilution bien supérieure », ajoute le président de la CUM.

Le CREEEM rend son rappoprt public

Ottawa et Québec devraient investir de $ 70 à $ 140 millions pour relancer l'Est de Montréal

MICHEL C. AUGER

Les gouvernements fédéral et provincial devraient investir entre $ 70 et $ 140 millions en cinq ans pour relancer l'économie de l'Est de Montréal.

C'est le coût estimé de la mise en oeuvre des recommandations du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEEM), qui rendait public son rapport, hier.

Selon le président du Comité, M. Claude Pichette — le pdg de la Société d'entraide économique du Québec — « il n'y a pas de solutions faciles qui ne coûtent rien, mais $ 140 millions en cinq ans c'est bien peu en comparaison du coût de l'assurance-chômage et de l'aide sociale qui dépasse les $ 160 millions par année ».

Le comité recommande donc:

- la création d'un bureau d'aide à la restructuration et à la modernisation des grandes entreprises (BARME) pour les secteurs en difficulté, bureau qui serait doté d'un fonds de $ 50 millions, auquel contribueraient à part égale Québec et Ottawa;
- de donner $ 20 millions aux municipalités (Montréal, Montréal-Est et Anjou) pour leur permettre l'acquisition de terrains qui seraient ensuite réservés à des fins industrielles;
- de permettre l'admissibilité de l'Est de Montréal comme zone désignée du programme d'adaptation aux travailleurs âgés (PATA);
- le maintien pour trois ans d'une politique d'achat préférentielle à l'égard des secteurs en difficulté, comme la pétrochimie, la métallurgie et le matériel de transport;
- l'instauration d'un régime de crédits d'impôt à la création d'emplois et à l'embauche de la main-d'oeuvre locale;
- l'amélioration des infrastructures de transport et en particulier les routes dans l'axe nord-sud;
- la bonification du programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM).

Le CREEEM était formé de représentants des milieux syndicaux et patronaux et des gouvernements municipaux, provincial et fédéral et ses recommandations font l'unanimité de tous les membres du comité.

Mais, au delà des politiques que recommande le comité, M. Pichette croit fermement que l'Est de Montréal doit « se prendre en main », ainsi que le dit le titre du rapport.

« Les élus fonctionnent au son: ils vont là où on fait le plus de bruit. C'est pourquoi il faut que l'Est de Montréal se fasse entendre comme région et s'assure de la volonté politique des élus », estime-t-il. Le rapport recommande d'ailleurs la mise en place d'un organisme intermunicipal de concertation, qui serait appelé à prendre la relève du CREEEM qui a maintenant complété son mandat.

L'un des élus de la région, le député libéral de Sainte-Marie aux Communes, M. Jean-Claude Malépart, a abondé dans le même sens en affirmant qu'il fallait maintenant que tous les élus de la région se retrouvent d'ici une semaine pour établir les priorités du suivi à donner au rapport.

« Il est possible pour tous les élus de se retrouver sans partisanerie, comme on l'a fait dans le Comité de survie de l'Est, pour nous donner des priorités. Mais si on ne le fait pas tout de suite, d'ici une semaine au plus, j'ai peur que ça tombe à l'eau », a soutenu M. Malépart.

Les problèmes économiques de l'Est de Montréal sont tout aussi criants que l'an dernier quand le CREEEM a été formé, a indiqué M. Pichette.

« L'existance même du Comité a peut-être eu pour effet de faire croire à certains que les problèmes étaient réglés parce qu'on en parlait moins », estime-t-il. Or, la réalité est toute autre.

Alors que l'ensemble de la région de Montréal bénéficiait de la reprise économique et voyait son taux de chômage baisser de 1.6 %, celui de l'Est, pendant la même période, ne diminuait que de 0.6 %.

Si 3,000 emplois ont été créés depuis quelques mois, ce fut surtout par des petites entreprises, rappelle M. Pichette et en plus des quelque 7,500 emplois perdus par des licenciements entre 1981 et 1986, il faut compter pas moins de 3,000 emplois dans des industries vieillissantes et qui sont toujours menacés.

Mais les problèmes économique de l'Est de Montréal ne sont pas répartis également, note le rapport et le Sud-Est de Montréal (les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont) doivent faire l'objet d'une attention toute spéciale.

C'est dans ce secteur que l'on retrouve les industries les plus fragiles, les plus vieilles infrastructures, le manque le plus criant d'espaces verts, les logements les plus vétustes et le plus grand nombres de bénéficiaires d'aide sociale et d'assurance-chômage.

Selon M. Pichette, il faut miser sur l'entrepreneurship pour susciter dans ce secteur des projets de création d'entreprises. Un organisme issu du milieu, le Programme action-revitalisation Hochelaga-Maisonneuve (PAR-HM), existe déjà et peut offrir les outils appropriés comme des incubateurs d'emplois, un fonds local d'investissement et un comité d'employabilité.

De plus, ce secteur doit faire l'objet d'interventions privilégiées de la Ville de Montréal, en particulier au niveau de la restauration des logements, puisque ces quartiers ont reçu beaucoup moins que leur part des subventions à la restauration au cours des dernières années.

De plus, la Ville devrait mettre en oeuvre au plus tôt le programme de revitalisation de la zone connue comme le PRAIMONT de Rouen, pour aider les industries déjà installées dans le secteur et qui envisagent à augmenter leurs activités sur place.

Une première sur la scène scolaire montréalaise

Le MÉMO a tous les attributs d'un vrai parti politique, même une caisse électorale

JEAN-PIERRE PROULX

Depuis 1973, depuis donc qu'il se tient des élections scolaires à Montréal, c'est la première fois que se forme un véritable parti politique. Après 14 ans d'échec, les « progressistes » ont donc décidé de s'organiser afin de remplacer les 19 commissaires de la CECM qui depuis dix ans adhèrent à l'idéologie du Mouvement scolaire confessionnel (MSC).

Car malgré son nom, le Mouvement pour une école moderne et ouverte, le MÉMO, possède tous les attributs d'une formation politique: un programme, un chef, des structures, des membres en règle, des candidats démocratiquement choisis, une caisse électorale, une stratégie.

Il y a bien eu le Mouvement de démocratisation scolaire en 1973, le Regroupement scolaire progressiste en 1977 et le Regroupement scolaire de l'île de Montréal en 1980. Mais il s'agissait avant tout d'une bannière sous laquelle s'étaient réunis librement quelques candidats. En 1983, les « progressistes » ont laissé la voie entièrement libre aux candidats du MSC, lequel n'est pas un parti mais une machine électorale légère qui donne le « nihil obstat » aux candidats prêts à défendre la conception de l'école catholique proposée par l'archevêché de Montréal.

La « résurrection » de la « gauche » en 1987 n'est pas fortuite: le militantisme progressiste était jusqu'ici largement canalisé au Parti québécois ou au Rassemblement des citoyens de Montréal. Le PQ ne mobilise plus pour les raisons que l'on sait et le RCM est au pouvoir. Le « potentiel énergétique » ainsi libéré cherchait donc une nouvelle voie pour s'exprimer. Elle l'a trouvée dans les élections scolaires.

Certains militants vedettes du MÉMO sont des membres actifs du RCM tel Mme Louise Goulet, la présidente du comité d'organisation, ou Kenneth George, candidat dans le quartier no 12, qui est un ancien président du RCM. L'organisateur en chef du MÉMO, M. Robert Loiselle, a beaucoup oeuvré au Parti Québécois.

« Il ne faut pas être naïf, explique M. Loiselle. En politique, il y a deux 'gangs'. On la retrouve à tous les niveaux. Nous, on représente la tendance progressiste ».

Le MéMO n'est pourtant pas, affirme sa présidente, Mme Marie France-Cloutier, une succursale du PQ ou du RCM. « On n'a aucun appui du RCM et il ne nous a fourni aucune liste de membres. On y a simplement des amis qu'il faut contacter un à un ». Quant aux syndicats montréalais qui, au printemps dernier, ont engendré le MéMO, — comme ils ont, à l'époque, lancé le RCM — ils se sont apparemment retirés dans l'ombre. Le MÉMO n'en attend pas moins leur appui financier.

En réalité, poursuit Mme Cloutier, les militants du MÉMO sont avant tout des parents. « C'est, dit-elle, leur seule étiquette ». Cette administratrice de carrière a elle même a trois enfants et est membre du comité d'école Saint-Arsène.

Le MÉMO est dirigé par un conseil de direction de 57 membres, issus des 19 quartiers électoraux. Il est est doté depuis juin d'un bureau de 10 membres. À la fin d'août, le MÉMo s'est donné un nom, un programme et une présidente.

Pour l'heure, la campagne électorale mobilise toutes les énergies. Le MÉMO s'est d'abord trouvé un local à un endroit stratégique, rue Saint-Denis, juste en face du Carré Saint-Louis, à 100 mètres du métro Sherbrooke. Il s'est engagé un organisateur politique professionnel, M. Robert Loiselle, une secrétaire-téléphoniste et une agente d'information en plus de se doter d'un instrument dorénavant indispensable . . . un micro-ordinateur.

Le comité d'information du MÉMO a déjà commis le sigle du parti, fait imprimer quelque 5,000 macarons, dont 1,000 ont déjà été vendus à $2 pièces, 10,000 auto-collants et 50,000 dépliants reproduisant les éléments essentiels de la plateforme du parti.

Bien que lancé officiellement depuis un mois à peine, le MÉMO compte déjà 800 membres. Les assemblées d'investiture pour le choix des candidats constituent une occasion priviligié pour le recrutement, explique M. Loiselle. Chaque candidat doit en effet soumettre un bulletin de présentation signé par 20 membres en règle et là où il y a contestation, comme c'était le cas lundi soir dans le quartier 15, le recrutement en est d'autant facilité.

Le comité d'organisation travaille activement au recrutement des candidats. Le MÉMO a promis en présenter dans les 19 quartiers. Pour l'heure, on compte 12 candidatures certaines dans autant de quartiers. Les assemblées d'investiture — on en tenu deux à ce jour et on en prévoit encore cinq — ont été planifiées, explique M. Loiselle, pour s'étaler pendant toute la campagne électorale.

Photo AP

Qui trop embrasse mal étreint
Quand l'affiche dit qu'il faut porter son chien dans l'escalier, ce Californien bien respectueux de la loi n'hésite pas à prendre dans ses bras son danois de 175 livres, même si l'animal lui résiste. Fleur-Ange, avec son poméranien Mimi, qui ne pèse que deux livres, n'aurait pas ce problème.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

CITÉ

en début de soirée...

RADIO CITÉ 107 FM

Pour l'AMOUR de la Musique

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

AGRO-ALIMENTAIRE & RESTAURATION

À l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation.

Le sujets traités:

- les vins populaires auprès des Québécois
- entrevue avec l'un des chefs invités au Salon
- les nouveaux gadgets de la table
- les nouveaux produits cultivés au Québec
- l'alimentation au détail
- les grands acheteurs des super-marchés
- la pêche des amateurs
- l'agriculture biologique
- les cuisines des restaurants
- la pâtisserie: trois recettes d'un chef québécois
- le métier de critique de restaurants: entrevue avec Josée Blanchette.

DATE DE PARUTION: 19 octobre 1987

DATE DE TOMBÉE: 7 octobre 1987

POUR RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES: 842-9645

Rabuka proclame la république aux Fidji

SUVA (AFP, Reuter) — La République sera proclamée aux Fidji et le gouverneur général Ratu Sir Penaia Ganilau n'est plus le chef du gouvernement, a annoncé hier le colonel Sitiveni Rabuka, auteur du coup d'État de vendredi dernier dans cet archipel du Pacifique Sud.

« En ma qualité de commandant des forces de sécurité j'ai assumé les pleins pouvoirs concernant les affaires nationales », a déclaré le colonel, 39 ans, à la radio, dont les militaires ont pris le contrôle. Il a ajouté qu'il publierait une « proclamation instituant la République aux Fidji » et le désignant lui-même « comme chef du gouvernement par intérim ».

« Mon intention est que la République des Fidji demeure membre du Commonwealth », a-t-il poursuivi.

Enfin le colonel Rabuka a annoncé que la constitution de 1970 n'était plus en vigueur. En attendant, le colonel a annoncé qu'il gouvernerait par décrets.

« La constitution de 1970 aux Îles Fidji n'est plus valable. Une nouvelle constitution est en préparation et sera bientôt promulguée », a-t-il précise avant d'ajouter :

« Je souhaite garantir à toutes les races, dans ce pays, qu'elles n'ont rien à craindre de la nouvelle administration » (Rabuka avait expliqué son coup d'État par sa volonté de donner aux Fidjiens de souche, minoritaires par rapport aux Fidjiens d'origine indienne, le contrôle du pouvoir).

À Londres, le gouvernement britannique et la reine Elizabeth II ont refusé hier de reconnaître l'autorité du colonel Rabuka. Buckingham Palace a indiqué que la reine considérait que « ceux qui tentent de renverser le gouverneur général renient l'allégeance à la loyauté qu'ils lui doivent ».

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, avait durant le week-end averti que la proclamation de la République entraînerait l'exclusion de Fidji du Commonwealth.

De leur côté, les États-Unis se sont déclarés favorables hier à la formation d'un gouvernement élargi aux Fidji.

Le ministre australien des Affaires étrangères a annoncé peu après la suspension de l'aide de son pays aux Fidji, et la décision du gouvernement de Canberra de ne pas reconnaître le nouveau gouvernement que le colonel Rabuka s'apprêtait à former.

De même la Nouvelle-Zélande a « déploré et condamné » l'initiative du colonel et annoncé immédiatement une réduction des échanges avec les Fidji, en particulier une interruption totale de la coopération militaire entre les deux pays.

De son côté la Libye a fait savoir, par la voix de son ambassadeur à Rome, qu'elle était prête à fournir aux îles Fidji « la même assistance annuelle que celle que la Grande-Bretagne a menacé de leur retirer », a rapporté l'agence libyenne Jana.

Dans son allocution, le colonel Rabuka a déclaré qu'il couperait les liens de son pays avec la monarchie britannique « avec beaucoup de regret », si c'était le seul moyen de parvenir à son but. « S'il suffit d'un incident mineur exécuté dans l'intérêt du peuple indigène ... pour nous faire expulser du Commonwealth, cela ne vaut alors peut-être pas le coup de faire partie du Commonwealth », a-t-il dit.

Photo AP

FUNÉRAILLES ÉMOUVANTES À MANILLE

Des milliers de personnes ont pris part hier à Manille aux obsèques d'un syndicaliste de gauche assassiné il y a dix jours, dénonçant le gouvernement pour son incapacité à en trouver les auteurs. Selon des estimations de la police et d'observateurs indépendants, de 50,000 à 60,000 personnes ont défilé derrière le cercueil de Lean Alejandro, 27 ans, qui était secrétaire général de la grande confédération syndicale Bayan. Les manifestants ont défilé devant le palais présidentiel, totalement bouclé par les forces de l'ordre.

Il nie l'existence d'une opposition à ses réformes

Gorbatchev de retour au Kremlin après une longue absence

MOSCOU (Reuter) — De retour sur la scène publique après une absence de six semaines, le secrétaire général du PCUS Mikhaïl Gorbatchev a affirmé hier que sa politique de réformes ne rencontrait aucune opposition au sein du Kremlin.

Bronzé, mince et en pleine forme, Gorbatchev a fait cette déclaration au cours d'une audience qu'il a accordée à une délégation française à son retour de vacances.

« Il n'y a pas d'opposition politique en URSS. Il n'y a aucune opposition à ma direction », a-t-il dit selon des journalistes français ayant assisté à cette réception de deux heures avec les 350 représentants de l'association France-URSS, parmi lesquels figurait notamment l'ancien premier ministre Pierre Mauroy.

L'absence prolongée de Gorbatchev, qui avait fait sa dernière apparition en public le 7 août, avait donné lieu à des spéculations selon lesquelles il aurait été victime d'un infarctus ou d'un complot des opposants à sa politique de réformes.

Mais Gorbatchev a rejeté ces rumeurs en affirmant qu'il avait pris un mois de vacances bien méritées et a assuré ses hôtes français que la restructuration (perestroïka) de la société soviétique s'élargissait, dans le but de la rendre de plus en plus « socialiste ».

Il a toutefois précisé que ce processus ne pouvait pas avoir lieu « sans le développement de la démocratie ».

Le numéro un soviétique a tenu ces propos après avoir été interrogé sur l'éventuelle résistance que pourraient rencontrer ses réformes sociales et économiques au sein du Kremlin.

Plusieurs commentateurs politiques occidentaux ont cru déceler des positions divergentes dans la hiérarchie soviétique sur l'étendue et la profondeur des réformes nécessaires.

Le numéro deux du Kremlin, Egor Ligatchev, responsable de l'idéologie du parti, est, quant à lui plus réservé sur l'ampleur des réformes, alors que l'autre conseiller proche de Gorbatchev, Alexandre Yakovlev, est un partisan convaincu de la pérestroïka.

Selon Robert Maxwell, le magnat de la presse britannique qui se trouve également à Moscou et a rencontré Yakovlev, celui-ci a déclaré que le processus de réformes ne s'est pas ralenti.

« Je peux vous assurer que les changements positifs ne s'arrêtent pas. Ils continuent à toute allure », a-t-il indiqué à Maxwell.

L'éditeur britannique a également fait savoir que des responsables soviétiques lui avaient dit que Gorbatchev quitterait à nouveau la capitale, aujourd'hui. De source soviétique on indique qu'il fera une visite en province, comme après ses vacances de l'été 1986.

Par ailleurs, les journalistes français ont souligné que, au cours de son discours d'une heure prononcé en réponse aux questions de ses hôtes français, Gorbatchev n'avait pas mentionné sa prochaine rencontre avec le président américain Ronald Reagan, qui devrait avoir lieu à Washington en novembre.

L'Iran dénonce les provocations américaines

Les États-Unis attaqueront tout navire mouillant des mines

PARIS (Reuter) — Le secrétaire américain à la Défense Caspar Weinberger a réaffirmé hier à Washington que les forces américaines dans le Golfe attaqueraient immédiatement les navires surpris en train de mouiller des mines.

Aux Nations unies, le secrétaire d'État George Shultz a demandé à l'Irak de faire preuve de retenu dans le Golfe. M. Shultz a rencontré le ministre des Affaires étrangères irakien, M. Tareq Aziz.

« Lorsque des mines seront mouillées, et que nous nous en apercevrons, nous attaquerons bien sûr le navire en cause et nous tenterons de le saisir, comme nous avons fait pour l'autre (...) », a déclaré Weinberger, faisant allusion à l'attaque par la marine américaine du navire iranien Iran Ajr, la semaine dernière.

Un porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, cité par Radio Téhéran, a immédiatement réagi en qualifiant ces propos d'« hostiles et interventionnistes ». Il a ajouté qu'ils prouvaient « les sentiments aventuristes des milieux dirigeants américains, et leur intention de faire monter la tension dans le Golfe persique, ainsi que de mettre en danger la navigation internationale ».

Auparavant dans la journée, le Gas Prince, méthanier géant koweitien battant pavillon américain, avait entamé la descente du Golfe vers le détroit d'Ormouz, après avoir chargé sa cargaison de gaz liquéfié au large du Koweit. Il est escorté par la frégate américaine Hawes.

Parallèlement, l'aviation iranienne a poursuivi ses raids, attaquant hier un pétrolier géant iranien, le Kharg — l'un des cinq du même nom dont dispose l'Iran — près de Ras Al-Mutaf.

L'agence irakienne INA a démenti que l'artillerie irakienne ait pilonné Abadan et Khorramshar, comme l'avait affirmé Téhéran, qui avait assuré que plusieurs civils avaient été tués et blessés.

Dans un bulletin ultérieur, Radio Téhéran a annoncé que l'aviation irakienne avait endommagé un objectif industriel sur la mer Caspienne, dans la province de Mazandaran.

Par ailleurs, plusieurs flottilles de dragueurs de mines convergeaient vers le sud du Golfe. Trois chasseurs de mines britanniques ont commencé leurs opérations hier dans une zone au large de Dubai où trois mines ont été découvertes lundi par la marine américaine.

On indiquait de source maritime que des chasseurs de mines français faisaient route vers cette même zone du sud du Golfe, au large des Émirats arabes unis (EAU).

D'autre part, quatre bâtiments italiens ont jeté l'ancre dans le port de Djibouti pour une escale de deux ou trois jours, et deux navires belges poursuivaient hier leur voyage vers Gibraltar, où ils doivent rejoindre des unités navales néerlandaises.

À Washington, le sénat américain a voté hier à l'unanimité un embargo total sur les importations iraniennes, notamment celles de pétrole afin de signifier à l'Iran que les États-Unis n'entendent pas entretenir des relations commerciales normales avec Téhéran tant que les hostilités se poursuivront dans le Golfe.

Pour avoir force de loi, le texte doit encore être voté par la Chambre des représentants, ce qui devrait intervenir dans les semaines qui viennent. À la Maison-Blanche, des responsables ont indiqué que l'administration n'avait toujours pas pris de décision définitive sur la question de l'embargo.

Proche-Orient

Israël lance un appel à l'URSS et à la Chine

NEW YORK (Nations unies) (AFP) — Le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, a appelé hier l'URSS et la Chine à faciliter la tenue d'une conférence de paix au Proche Orient en affirmant que les « quelques prochains mois pourraient être cruciaux » pour le processus de paix.

Dans une intervention qui s'adressait sans doute autant au premier ministre Yitzhak Shamir (qui reste opposé à l'idée d'une conférence internationale de paix) qu'à Moscou et Pékin, M. Pérès a déclaré avoir le sentiment « que le temps presse : durant cette brève période, où nous entamerons peut-être des négociations sur l'un des plus importants problèmes de notre temps, ou nous raterons l'arche d'espérance ».

M. Pérès, qui devait s'entretenir aujourd'hui avec son homologue chinois Wu Xuequian, a déclaré que les perspectives de paix dépendaient essentiellement de « la nature de la conférence ».

Afghanistan

Zaher bienvenu

ROME (AFP) — Le chargé d'affaires afghan en Italie, M. Nazir Fedaih, a déclaré hier à Rome que l'ex-roi Zaher-Shah serait « bienvenu » à Kaboul s'il rentrait dans son pays pour participer à un gouvernement de coalition.

Il a ajouté que l'ancien souverain — qui vit en exil à Rome — serait reçu avec tout le respect qui lui est dû.

LE MONDE EN BREF

■ *Insécurité à Port-au-Prince*

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Quarante-six cadavres de personnes tuées par balle ou par arme blanche, victimes de l'insécurité qui règne dans la capitale haïtienne, ont été recensés au cours des mois de juillet et août derniers à Port-au-Prince, a annoncé hier la station privée Radio Haïti Inter. À ce chiffre, fourni par le service des décès de l'hôpital général de Port-au-Prince, s'ajoute un nombre indéterminé de personnes disparues reclamées par leurs familles. L'association médicale haïtienne, principale organisation professionnelle du pays, a par ailleurs fait part de son « inquiétude » face au climat d'insécurité dans le pays dans une lettre adressée au ministre haïtien de l'Intérieur et de la Défense nationale, le général Williams Regala, et rendue publique hier. L'opposition au Conseil national de gouvernement (CNG) accuse des éléments militaires et para-militaires de vouloir ainsi affaiblir le secteur démocratique alors que les forces armées ont mis en cause des « éléments incontrôlés » et des agitateurs professionnels formés à l'extérieur et souvent revêtus d'uniformes militaires.

■ *Le pape veut se rendre en Ukraine*

CITE DU VATICAN (AFP) - Jean Paul II a reaffirmé hier son désir de se rendre en Ukraine, devant le cardinal Myroslav Lubachivski, chef de l'Église catholique ukrainienne en exil qui avait déconseillé une éventuelle visite du pape en URSS. Le pape s'adressait aux dix-sept évêques ukrainiens de la diaspora, réunis en synode au Vatican pour préparer la célébration en 1988 du millénaire du christianisme dans leur pays. Dans un discours en ukrainien, le souverain pontife a rappelé aux évêques que, dès le debut de son pontificat, il avait « souhaité pouvoir faire un pèlerinage spirituel dans les lieux qui ont été le berceau de l'Église de la Rus (Russie) de Kiev ». Au printemps dernier, le cardinal Lubachivski avait estimé qu'une visite du pape risquait d'être « exploitée par les dirigeants soviétiques à des fins de pure propagande ». « Tout catholique et tout chrétien serait heureux si le pape allait en Ukraine, a-t-il déclaré dans une interview, mais dans la situation actuelle il n'est pas réaliste de parler d'un tel voyage ». Dans son allocution, Jean Paul II n'a pas livré ses intentions au sujet d'une visite en URSS. Les célébrations du millénaire atteindront leur « point culminant » en juillet à Rome, a-t-il souligné, sans indiquer s'il présiderait personnellement les liturgies à Saint-Pierre et dans la basilique Sainte-Sophie à Rome, en présence de dix mille pèlerins attendus.

■ *Arrestation de militaires au Libéria*

MONROVIA (AFP) — Le président libérien Samuel Doe a annoncé lundi dans une allocution radiodiffusée l'arrestation mercredi dernier de plusieurs militaires aux abords du siège du gouvernement, résidence du chef de l'État, alors que circulent à Monrovia des rumeurs de tentative de coup d'État. Selon le quotidien indépendant *Suntimes*, le chef de l'unité anti-terroriste libérienne, le colonel Issac Dorbor, est au nombre des militaires appréhendés. Le président Doe a toutefois laissé entendre que l'arrestation de ces militaires était due à une méprise, les soldats arrêtés ayant selon lui pris position autour du bâtiment à la suite de rumeurs de coup d'État. Aucune information n'a été fournie de source officielle sur le sort des militaires appréhendés et cette affaire reste confuse pour les observateurs.

■ *Attentats au Pendjab*

AMRITSAR (AFP) — Neuf personnes ont été tuées hier au Pendjab (nord de l'Inde) au cours de plusieurs attentats attribués à des militants sikhs, a indiqué la police. Six militants extrémistes sikhs ont ouvert le feu dans le village de Chananke, situé à 40 km d'Amritsar, tuant 6 personnes et en blessant deux autres. Un dirigeant sikh modéré du Parti Akali Dal (UAD), M. Hari Singh Arewala, a également été blessé et son beau-frère tué par un commando de deux hommes à son domicile, a également indiqué la police. Atteint de six balles, M. Arewala, également membre du Shiromani Gurdwara Prabandhak Committee (SGPC), le parlement sikh, a déclaré qu'il avait été agressé à cause de son opposition courageuse à l'extrémisme sikh. Deux Sikhs ont également tué un fermier à Makapulpura non loin d'Amritsar, a déclaré la police.

LE DEVOIR

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE
(Au national)

Le Devoir est à la recherche d'un professionnel de la vente afin de compléter son équipe de ventes nationales. Le candidat idéal possédera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent. Il possédera aussi une expérience pertinente d'au moins 5 ans, acquise dans l'industrie des communications auprès de media d'information ou d'agences de publicité. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux, dynamique et agressif qui saura nous représenter efficacement. Notre plan de rémunération est intéressant et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux. ***Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre c.v. à:***

Dossier 1353
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place D'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3S6

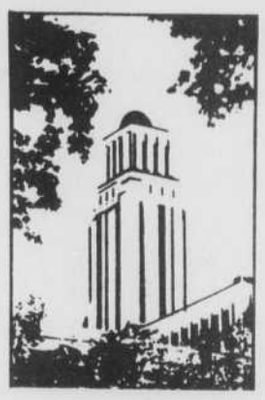

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Un choix...
Un avenir...

Aux adultes désireux de développer leurs capacités professionnelles, l'Université de Montréal offre des programmes de premier cycle:

axés sur la pratique professionnelle
centrés sur les enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail

ÉTUDES JURIDIQUES
Droit, orientations:
droit général
droit des affaires
droit public

COMMUNICATION
Information et journalisme
Publicité
Relations publiques
Sciences de la communication
Créativité: fondements et méthodes
Animation
Micro-informatique

INTERVENTION
Criminologie I et II

ADMINISTRATION DE LA SANTÉ
Gestion des services de santé I et II
Introduction à la gestion des services de santé

LANGUES ET CULTURES
Recherche documentaire et rédaction française
Traduction I et II

RESSOURCES HUMAINES
Relations industrielles I et II
Stratégie de carrière: fondements et pratique

SANTÉ
Ergonomie
Gérontologie
Santé communautaire
Santé et sécurité du travail
Toxicomanies: prévention et intervention
Études de l'environnement

SCIENCES
Sciences et société

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou ès sciences.

On peut suivre un ou plusieurs cours par trimestre, le soir ou les fins de semaine.

Date limite d'admission pour l'hiver 1988: le 1er novembre

Test d'admission pour le certificat et le microprogramme en **droit**: le 9 novembre.

Test d'admission pour le certificat de **recherche documentaire et rédaction française** et pour le certificat de **traduction I**: le 3 novembre.

Venez rencontrer nos conseillers en formation, ils se feront un plaisir de vous guider dans votre choix. Tél.: 343-6867.

Pour obtenir l'annuaire et le formulaire d'admission:
3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

RIRE...

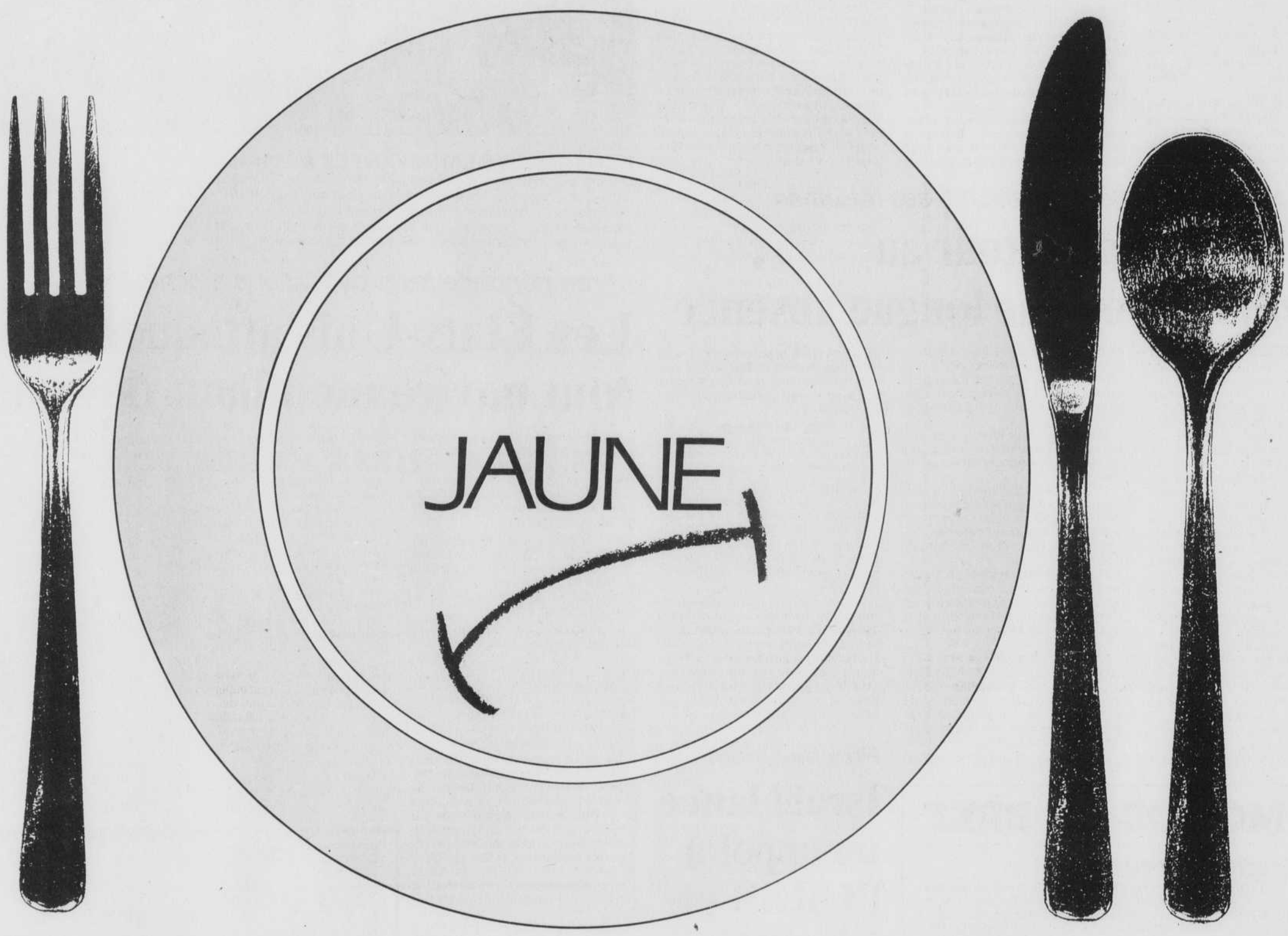

Les **consommateurs** riront jaune dans quelques semaines lorsqu'ils verront que le gouvernement du Québec a changé, **contre leur volonté,** la couleur de la margarine.

- Les consommateurs n'ont pas demandé au gouvernement de changer la couleur de leur margarine
- Les consommateurs sont satisfaits de la couleur présente de leur margarine
- Les consommateurs sont totalement en désaccord avec cette décision du gouvernement
- Les consommateurs, les éditorialistes et les margariniers, tous s'opposent à ce changement de couleur
- Ce **règlement,** qui nous est **imposé contre notre volonté,** ne cadre pas avec la philosophie du gouvernement libéral élu pour son support à la libre entreprise.

Les consommateurs sont intelligents! Ils n'ont pas besoin d'aide pour choisir un aliment sain et peu dispendieux: la **margarine.**

Monsieur Bourassa: Ne laissez pas votre ministre nous imposer ce changement contre notre volonté! C'est une question de principe... et de bon sens.

Faisons connaître notre désaccord
en téléphonant sans frais à
Communication-Québec
au
873-2111
ou en écrivant à
Agriculture-Québec,
200-A, chemin Ste-Foy, Québec G1R 4X6

Vite! Le temps presse!

L'ASSOCIATION DES MARGARINIERS DU QUÉBEC

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mercredi 30 septembre 1987

EN UN COUP D'OEIL

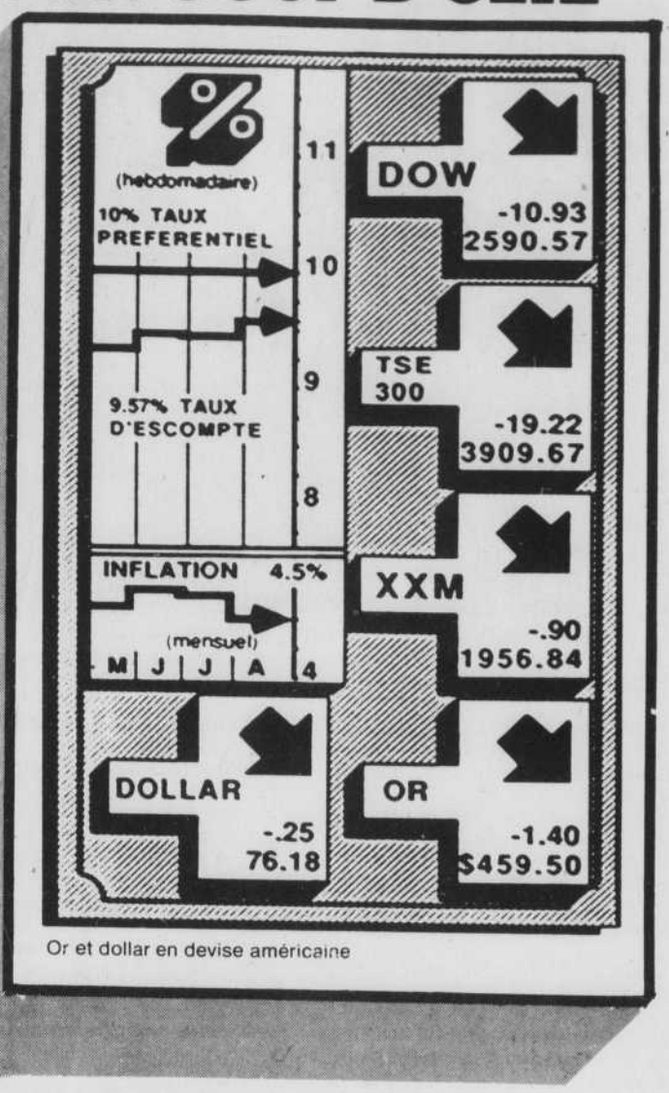

Or et dollar en devise américaine

Bell acquiert National Pagette et fait une émission de $ 100 millions

CLAUDE TURCOTTE

Entreprises Bell Canada Inc. (BCE) a annoncé hier la création d'une nouvelle filiale, qui vise à prendre le contrôle de 100 % des actions de National Pagette, compagnie montée à la suite de plusieurs acquisitions par M. Charles Sirois, un jeune homme d'affaires de Québec. Le communiqué précise que M. Sirois a convenu en principe d'échanger sa participation éventuelle de 63 % dans National Pagette et son intérêt de 45 % dans National Mobile contre des actions de la nouvelle entreprise créée par BCE, dont le nom est Radiocommunications mobiles BCE Inc.

Dans une première étape, la nouvelle entité détiendra une participation de 100 % dans Bell Cellulaire Inc., de Toronto, un intérêt éventuel de 20 % dans National Pagette Ltée, entreprise établie à Québec dont les actions sont vendues dans le public, de même qu'un intérêt de 55 % dans National Mobile Radio Communications Inc., entreprise installée à Montréal dont les titres ne sont pas négociés en Bourse.

Ces transactions sont assujetties à l'approbation des conseils d'administration de BCE et de Télésystème National et à la sanction des organismes de réglementation compétents. De plus, les propositions en question comporteraient la condition qu'au moins 90 % des actions de National Pagette qui n'appartiendront pas déjà à Radiocommunications mobiles BCE soient déposées en réponse à la proposition visant les actions de Pagette.

BCE exercera d'abord, par l'intermédiaire d'une filiale, un droit préalable lui permettant d'acquérir de Télésystème des actions de National Pagette et de porter ainsi sa participation dans cette entreprise de 10 à 20 %.

On estime actuellement que si les propositions sont acceptées dans leur intégralité, et compte tenu de l'effet d'une émission projetée d'actions ordinaires de $ 100 millions de Radiocommunications mobiles BCE, la nouvelle entreprise sera détenue à quelque 76 % par BCE, à 11 % par Télésystème National dont M. Sirois est l'actionnaire majoritaire, et à 13 % par les anciens actionnaires minoritaires publics de National Pagette et les acheteurs des titres de l'émission projetée. En fait, on offrira également aux actionnaires minoritaires la possibilité d'échanger leurs actions actuelles contre des actions de la nouvelle entreprise.

Le montant de $ 100 millions que cette émission rapportera constituera un capital de développement de la nouvelle entreprise. C'est aussi cette émission qui permettra de fixer le prix des actions, en conformité avec les lois du marché. Compte tenu de toutes les approbations à obtenir, aucune échéance n'a été encore fixée pour la présentation d'un prospectus.

M. Charles Sirois, président et actionnaire majoritaire de National Pagette, la plus importante entreprise dans son domaine au Canada, a accepté en principe d'échanger ses actions dans National Pagette et dans National Mobile contre des actions d'une filiale de Bell.

Bell Cellulaire inc. est un important fournisseur de services de téléphonie cellulaire présent au Québec et en Ontario et, par le truchement de contrats avec d'autres entreprises de téléphonie cellulaire, dans plus de 120 centres en Amérique du Nord.

National Pagette Ltée est une entreprise de dimension nationale qui offre des services de recherche de personnes et de permanence téléphonique. Elle a récemment conclu une entente de principe selon laquelle elle détiendrait une participation de 37 % dans Skytel Communications Corporation, entreprise qui offre des systmes de téléphonie publique aérienne.

Active essentiellement au Québec et en Ontario, National Mobile est l'un des principaux prestataires de services de radiocommunications terrestres du pays.

Jean C. Monty, vice-président exécutif chez BCE et président du conseil, président et chef de la direction pressenti de la nouvelle entreprise, a déclaré: « Grâce au rapprochement de National Pagette et de National Mobile et à leur regroupement avec Bell Cellulaire au sein de Radiocommunications mobiles BCE, cette dernière s'imposera comme une entreprise importante et dynamique sur le marché en expansion rapide des communications personnelles, sous leurs diverses formes ».

Entreprises Bell Canada (BCE) est une société de portefeuille et de gestion qui possde des placements dans les services de télécommunications, la fabrication d'équipements de télécommunications, l'énergie, l'imprimerie et l'immobilier. BCE est la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits, et ses actions ordinaires sont côtées en Bourse au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JEAN CHARTIER

■ *Xerox Canada dépose un prospectus*

La société Xerox Canada Finance, filiale de Xerox Canada, a déposé un prospectus définitif auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour une émission de débentures totalisant $ 110 millions. Ces débentures ne sont pas garanties hypothécairement. Elles viendront à échéance en octobre 2007, soit dans 20 ans, et rapporteront 12.15 % annuellement. Xerox Canada entend aussi déposer un prospectus auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Cette émission réduira les emprunts contractés d'un an et moins pour les opérations de crédit-bail. Les preneurs fermes de l'émission sont McLeod Young Weir, Wood Gundy et Dominion Securities. La société Xerox Canada Finance est une filiale en propriété exclusive de Xerox Canada, la plus importante société de location d'équipement au Canada. L'actif de Xerox Canada atteint $ 1.2 milliard.

■ *Foratek s'inscrit à la cote*

La firme Foratek International est inscrite à la cote de la Bourse de Montréal à compter de ce matin. La firme a complété le premier septembre son premier appel public à l'épargne en vertu du prospectus déposé le 19 août. La firme a émis 800,000 actions ordinaires au prix de $ 2.50 l'action. Les actions ordinaires émises et vendues sont admissibles au régime d'épargne-action et donnent droit à une déduction égale à 100 % du coût d'acquisition. Foratek est spécialisée en hydro-géologie, en injection de coulis et en construction de puits. Elle offre un éventail complet pour la recherche et l'exploitation de nappes d'eau souterraines. Foratek a notamment acquis Uniquartz le 15 mai à la suite d'une offre publique d'échange. Uniquartz a extrait 40,000 tonnes de silice de son gisement de Matane. Le minerai extrait est utilisable pour les industries du verre et de la fonderie.

■ *Un Fonds européen à la bourse*

Le Fonds européen de placement et de privatisation a pour sa part été admis hier à la négociation en Bourse de Montréal. Le premier appel public à l'épargne a été complété le 16 septembre. Cette société enregistrée à Toronto offre 3 millions d'unités représentées par des reçus de versement au prix de $ 10 l'unité. Chaque unité est composée d'une part et de deux bons de souscription. Deux bons de souscription donneront au porteur le droit d'acheter une part, au plus tard le 31 décembre 1990, au prix de $ 10 la part. Les bons de souscription ne peuvent toutefois être exercés avant le 16 novembre 1987. Le premier bon de souscription sera détachable immédiatement et négocié séparément. Le deuxième bon de souscription sera séparé de la part après règlement du deuxième versement. Les souscripteurs d'unités paieront en deux versements, le premier de $ 5 étant exigible à la clôture et le deuxième le 16 novembre. Le Fonds européen de placement et de privatisation est une fiducie de placement à capital fixe. Il peut investir un maximum de 20 % de son actif dans des sociétés situés au Canada, aux États-Unis et en Asie. Il a cependant pour objectif de fournir l'occasion d'investir dans un portefeuille de titres de sociétés privatisées et d'émetteurs étrangers situés dans des pays membres de la CEE. Le gestionnaire des placements du Fonds est la Banque Indosuez. Le Fonds sera volontairement dissous vers le 31 décembre 1994.

■ *Explorations Minières du Nord entreprend de nouveaux forages*

La société Explorations Minières du Nord annonce d'excellents résultats de forages sur sa propriété d'Isle-Dieu. Un communiqué de presse affirme que ces forages ont recoupé à proximité de la veine Marcelle de bonnes largeurs de veine minéralisée où on a pu observer de l'or visible à plusieurs endroits. Le forage nommé 837W-1 a recoupé 10 pieds de minéralisation titrant 0,49 once d'or à la tonne, précise la compagnie. Les derniers résultats de forage semblent confirmer la teneur plus riche et le tonnage des niveaux supérieurs du gite Marcelle, affirme la compagnie.

■ *Maax double sa capacité*

La compagnie Maax de Sainte-Marie de Beauce termine un programme d'immobilisation de $ 2 millions. Ceci permet aux compagnies Fibre de verre moderne de Tring Jonction et Acrylica de Sainte-Marie de Beauce de doubler leur capacité de production actuelle dès janvier 1988. Ces deux filiales oeuvrent dans l'usinage d'appareils sanitaires tels baignoires, douches, tourbillons, spas en acrylique et fibre de verre. La société Maax a procédé à une émission publique le 23 juin dans le cadre du RÉA. Le fabricant améliorera sensiblement sa position concurrentielle et sa productivité, selon le communiqué de presse diffusé à cette occasion.

Alimentation Couche-Tard vise l'achat d'une chaîne de fast food

ROBERT DUTRISAC

En plus d'instaurer un nouveau service de *fast food* dans plusieurs de ses 120 dépanneurs, Alimentation Couche-Tard négocie présentement l'acquisition d'une chaîne de restauration rapide.

En marge de l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard, M. Alain Bouchard, p.-d. g. et président du conseil de la chaîne de dépanneurs franchisés, a révélé qu'il espérait conclure une entente en ce sens d'ici la fin de l'année.

Selon M. Bouchard, l'expertise qu'a acquise Alimentation Couche-tard en matière de franchisage de commerces de détail lui permettra d'appliquer à d'autres domaines la formule qui a fait son succès.

M. Bouchard a profité de l'occasion pour dévoiler les résultats du dernier trimestre terminé le 2 août dernier. La chaîne a généré des ventes totales de $ 23.5 millions, comparativement à $ 9 millions pour la période correspondante l'an dernier. Le bénéfice net a pour sa part grimpé, de $ 152,000 pour le trimestre terminé le 2 août 1986, à $ 508,000 cette année, une hausse de 334 %.

A pareille date l'an dernier, Alimentation Couche-Tard se présentait, avec ses quelque vingt points de ventes, comme une chaîne de modeste envergure qui faisait face aux grands de l'industrie telles Provigo, avec Provi-soir, et Métro-Richelieu, avec Dépanneur Sept Jours.

En février dernier, Métro Richelieu lui offrait sur un plateau d'argent d'acquérir les 75 dépanneurs Sept Jours. Alimentation Couche-Tard devenait ainsi l'un des plus importants franchiseurs au Québec.

Lors du dernier exercice terminé le 2 mai dernier, Alimentation Couche-Tard affichait des ventes totales de $ 43.5 millions, comparativement à $ 26 millions en 1986. Les revenus bruts de la chaîne ont dépassé le double de ceux de l'année précédente pour se chiffrer à $ 5.3 millions. Quant au bénéfice net, il progressait de 169 % durant cette période, pour atteindre $ 1.03 millions.

M. Bouchard s'attend à ce que les 150 dépanneurs que regroupera sa chaîne à la fin de l'exercice en cours — un ajout de 30 nouveaux points de vente — atteindront les $ 100 millions de ventes pour l'année financière en cours. Il prévoit que le bénéfice net d'Alimentation Couche-Tard dépassera alors le cap des $ 2 millions.

« Nous mettrons l'accent cette année sur le *fast food* », a indiqué M. Bouchard qui dotera certains de ses dépanneurs de fours à pizza et les fournira en plats cuisinés surgelés de qualité. Dans ce dernier cas, M. Bouchard a laissé entendre qu'il cherchait à s'approvisionner chez Giorgio, une chaîne de restaurants dans laquelle Métro Richelieu a des intérêts, « des gens que nous connaissons bien », a-t-il conclu.

Les concessionnaires General Motors confient leur publicité au groupe Morrow

SERGE TRUFFAUT

La Corporation des concessionnaires General Motors a choisi l'agence de publicité Groupe Morrow afin de planifier une contre-offensive qui permettra au réseau de vente GM de redémarrer sur les chapeaux de roues. Budget de l'opération : $ 9 millions.

Les 198 concessionnaires regroupés en association ont en effet décidé de prendre le taureau par les cornes et de compléter la stratégie marketing du frabricant GM en y ajoutant un volet axé sur la force de vente. En y additionant une campagne de publicité qui fasse état de manière plus explicite du réseau comme tel et des qualités de celui-ci.

À l'image de la stratégie militaire dite du mouvement de pince, il faut bien comprendre que l'ensemble GM attaquera ses concurrents sur deux flancs. Sur le droit on retrouvera la division commandée par les agences Foster et MacLaren qui, disposant d'un budget d'environ $ 10 millions, vantera les produits GM. Simultanément, et sur le flanc gauche, on pourra observer sous peu le déploiement de la division dirigée par André Morrow, président de l'agence du même nom, pour le bénéfice des concessionnaires.

À ces deux combinaisons, l'état-major de GM en a couplé une troisième qui consistera à développer une bannière dont l'objectif sera la vente des voitures importées et donc fabriquées par... des marques concurrentes. C'est à l'agence Cossette de Toronto que GM a confié plus tôt cette année le contrat de mise en forme de ce plan. Bref, pris dans son ensemble la stratégie de marketing de General Motors est digne du Baron Carl Von Clausewitz, le grand théoricien du positionnement des effectifs sur un champ de bataille.

Car il ne faut pas s'en cacher, c'est une véritable guerre de parts de marché que se livrent sans merci les compagnies automobiles. Ce que veulent les concessionnaires, ce que désirent les 198 membres de l'association, c'est que Morrow crée et pilote une campagne de marketing suffisamment efficace que leur morceau du gateau grossira jusqu'à 40 % environ d'ici 1989. Présentement, il est de 32 % au Québec.

Identifiant les raisons ayant amplifié le degré de concurrence entre les diverses marques automobiles, le président du regroupement des concessionnaires du Québec, M. Pierre Cloutier, a rappellé que « si le nombre de consommateurs n'augmentent pas, le nombre de fabriquants écoulant des produits ne cessent pas, lui, de progresser ». D'autant plus que, le coût de l'essence au Québec étant plus élevé qu'ailleurs au Canada, les acheteurs sont plus sensibles à la gamme des compactes et sous-compactes supposées être moins avides d'or noir que d'autres véhicules.

Cette dernière catégorie représente ni plus, ni moins que 75 % des ventes annuelles au Québec. Soit des millions de dollars, qui au cours des récentes années, tombaient dans des proportions de plus en plus importantes dans les coffres de compagnies étrangères. Autrement dit, « le marché a été bouleversé par l'agressivité des entreprises allemandes et japonaises », a souligné M. Morrow.

Le responsable des concessionnaires GM, M. Pierre Cloutier, à gauche, le président du Groupe Morrow, M. André Morrow, au centre, et la vice-présidente de l'agence, Mme Ginette Cadieux.

Sur la campagne de publicité proprement dite, les états-majors de GM et de Groupe Morrow ont indiqué qu'elle serait axée avant tout sur un public composé de femmes et de jeunes, soit les principaux consommateurs de compacts ou sous-compacts. Dans un cas, et ainsi que l'a confié M. Morrow, « ce sera une campagne qui ne parlera pas aux jeunes, mais qui parlera jeune ».

Pour Groupe Morrow, le coefficient de difficulté dans la création et la pertinence de la campagne sera d'autant plus élevé que par tradition chaque concessionnaire, qu'il soit de GM ou pas, a l'habitude, surtout en région, de faire produire sa propre campagne de publicité par des agences locales, avec parfois des résultats douteux ».

Or il se trouve que le geste annoncé hier par l'association des concessionnaires n'empêchera en rien certains membres de continuer à vanter leurs mérites respectifs en mandatant des tiers à produire des messages très personnalisés. Situation qui va obliger Morrow à concocter des recettes magiques qui laisseront passablement de latitude au volet régional. Afin de « repositionner le réseau GM, a précisé M. Morrow, notre campagne devra marier une communication provinciale à un volet régional qui comprendra un éventail de produits que chaque concessionnaires pourra utiliser ».

L'obtention par Groupe Morrow de ce budget publicitaire de $ 9 millions en fait la septième agence en importance au Québec avec une facturation globale de $ 32 millions.

Enrichissez vos PLACEMENTS

Consultez votre conseiller!

TRUST GÉNÉRAL

DÉPÔTS GARANTIS

10 1/2% 5 ans intérêt annuel

10 3/8% 3 ans intérêt annuel

7 1/4% Échéance 2 novembre 87 1000$ et plus

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans *	5 ans **
Actions canadiennes	20,84%	19,95%
Obligations	14,83%	15,01%
Hypothèques	13,16%	13,96%
Actions américaines	28,06%	—

Aucun frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert

*Rendement annuel composé du 31 août 1984 au 31 août 1987

**Rendement annuel composé du 31 août 1982 au 31 août 1987

BÉNÉFICES PLUS

7,78% 10 000$ et plus

LE SUPER COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUE DONT LE TAUX D'INTÉRÊT CROÎT AVEC LE SOLDE!

1/8 % + pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats dépôts garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Mtl/Carré Gouin, 5995 boul. Gouin Ouest: 745-1515
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120, Promenade du Portage: 771-3227

Taxe de vente, deuxième étape : jusqu'où ira le raffinement du fisc ?

FISCALITÉ

Ronald Carrière et André Couture
Collaboration spéciale

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Messieurs Ronald Carrière et André Couture sont adjoints aux associés du cabinet Coopers & Lybrand/Laliberté Lanctôt.

La deuxième étape de la réforme fiscale consisterait à remplacer la taxe de vente fédérale (TVF) par une taxe de vente multi-stades (TVMS) ayant une assiette élargie. Aux termes d'une TVMS, les entreprises paieront la taxe sur leurs ventes et obtiendront un crédit de taxe sur intrants (achats).•La TVMS prendrait la forme d'une taxe à la valeur ajoutée et serait prélevée sur toutes les entreprises, par étape, à mesure que les biens et les services passent par les divers stades de la production et de la distribution, jusqu'aux consommateurs.

Il ne faut pas oublier que les objectifs du ministre des Finances consistent à en tirer des recettes suffisantes pour remplacer les recettes tirées de la TVF actuelle, supprimer les surtaxes sur le revenu des particuliers et des sociétés, financer de nouvelles réductions de l'impôt direct en faveur des familles à revenu moyen et accorder aux Canadiens à faible revenu un crédit d'impôt sensiblement augmenté afin d'assurer une plus grand équité fiscale. Toute une commande !

La TVMS présenterait un certain nombre d'avantages par rapport à la TVF :

- l'élimination de la taxe cachée;
- le traitement uniforme de toutes les entreprises;
- l'application équitable de la taxe à une assiette plus étendue de biens et de services;
- l'établissement de taux effectifs uniformes de taxation du prix de vente final des produits;
- la suppression des problèmes d'évaluation difficiles et coûteux; et
- le traitement des importations selon le même régime que les produits fabriqués au Canada.

Une certaine équité fiscale peut être réalisée dans un système de TVMS par :

a) des ventes exonérées, lorsqu'une entreprise n'est pas tenue de facturer la taxe sur ses ventes mais ne peut réclamer de crédit de taxe sur intrants au titre de ses achats; et

b) des ventes détaxées, lorsqu'une entreprise ne facture pas la taxe sur ses ventes mais peut réclamer des crédits de taxe sur intrants au titre de ses achats.

Le recours aux ventes exonérées dans les circuits commerciaux de production et de commercialisation doit être limité. Les ventes détaxées peuvent présenter certains avantages par rapport aux ventes exonérées en vue d'alléger la TVMS. Il est intéressant de remarquer que, selon les propositions actuelles de Michael Wilson, les ventes détaxées ne toucheront que les exportations, qui seront exonérées à titre de fournitures détaxées.

Les ventes détaxées d'articles essentiels, comme les aliments et les vêtements, tendent à profiter davantage aux personnes à revenu élevé, puisque ceux-ci consacrent plus d'argent à tous les biens, y compris à l'achat d'aliments et de vêtements plus coûteux.

La TVMS la plus simple serait calculée en multipliant les ventes taxables d'une entreprise au cours d'une période donnée par le taux de la taxe et en soustrayant la TVMS payée par l'entreprise sur ses achats.

Le gouvernement propose trois formules d'application de la TVMS, soit : 1) une taxe de vente nationale (TVN); 2) une taxe fédérale sur les biens et services (TBS) et 3) une taxe fédérale à la valeur ajoutée (TVA).

Taxe de vente nationale

Une TVN à titre de formule possible de TVMS permettrait de remplacer à la fois la TVF et les régimes provinciaux de taxe de vente au détail (TVD). Les gouvernements provinciaux et fédéral légiféreraient séparément sur la TVN.

La TVN est favorisée parce qu'il est estimé qu'elle permettrait de supprimer la TVF et la TVD sur tous les intrants d'entreprises, de simplifier l'observation du système, d'éliminer les doubles emplois dans l'administration de la taxe, et d'assurer un traitement fiscal plus équitable.

La TVN proposée comporterait une assiette commune, un taux fédéral uniforme et des taux provinciaux variables, une facturation afin de faciliter le calcul de la taxe due et des crédits fédéraux-provinciaux remboursables en faveur des personnes à revenus faibles et moyens.

Il est reconnu que la transition d'une TVF, s'appliquant à une assiette étroite à une TVN s'appliquant à une large assiette, aurait une incidence substantielle sur le prix des biens et des services, particulièrement ceux qui ne sont pas taxés présentement. Toutefois, il est indiqué que cette incidence serait compensée par la réduction du prix des biens et des services actuellement assujettis et que, peu après, la tendance des prix redeviendrait normale. Toutefois, une certaine inquiétude entoure la possibilité que la TVN s'avère inflationniste.

La TVN proposée comporterait une assiette commune, un taux fédéral uniforme et des taux provinciaux variables, une facturation afin de faciliter le calcul de la taxe due et des crédits sur intrants, une administration unique de la taxe et des crédits fédéraux-provinciaux remboursables en faveur des personnes à revenus faibles et moyens.

Taxe sur les biens et services

La TBS s'appliquerait à un taux uniforme à presque tous les biens et services au Canada. L'assiette de la TBS serait globale, et les entreprises ne seraient pas tenues d'indiquer la taxe séparément sur les fcctures. La TBS fonctionnerait comme le modèle simple de la TVMS en ce sens que la taxe à payer pourrait être calculée en multipliant le total des ventes taxables par le taux de la taxe et en déduisant le crédit de taxe sur intrants (le total des achats taxés multiplié par le taux de la taxe). Vu l'assiette globale de la taxe, il est considéré que les entreprises pourraient utiliser leurs registres comptables actuels pour calculer la taxe.

Afin de compenser le caractère régressif de la TBS, le ministre des Finances propose d'instaurer un crédit remboursable sensiblement amélioré au titre de la taxe de vente pour les Canadiens à revenus faibles ou moyens. Ce crédit varierait selon la taille de la famille et diminuerait progressivement pour les tranches de revenu moyen.

Cependant, l'avantage de la simplicité de la TBS, attribuable à une assiette large et à un taux uniforme, n'offre pas la souplesse nécessaire à l'instauration d'exemption. Les exemptions dans un régime de TBS seraient limitées aux ventes à la consommation. Une TVA procurerait plus de souplesse à cet égard.

Taxe à la valeur ajoutée

La TVA fédérale s'appliquerait aussi à une large assiette, mais elle offrirait assez de souplesse pour exonérer certains biens et services ou certains secteurs.

Une TVA nécessite des factures afin d'indiquer la taxe imputée de façon à pouvoir réclamer les crédits de taxe sur intrants, certains biens et services n'étant pas assujettis. En général, les entreprises factureraient la TVA séparément au moment de la vente de biens.

Par contre, le principal désavantage de la TVA est la paperasserie supplémentaire et les coûts accrus d'observation pour les entreprises. Ces coûts augmenteraient proportionnellement au nombre d'exemptions offertes. Les détaillants, calculant les taxes fédérales et provinciales, seraient obligés de consigner les différentes taxes selon une assiette et des taux différents, tandis que la plupart des caisses enregistreuses actuelles ne le permettent pas.

Le ministre des Finances a réitéré son engagement à recevoir les commentaires des parties intéressées au sujet de la réforme fiscale et se montre disposé à poursuivre les consultations auprès des représentants des milieux d'affaires, du monde du travail ainsi que du secteur sans but lucratif. En outre, le Comité permanent du commerce, des finances et des questions économiques tiendra des audiences.

De toute évidence, Michael Wilson reconnaît maintenant qu'une réforme majeure du régime de TVF prendra du temps. Bien que le détail de nombreuses caractéristiques de la TVM ne soit pas encore établi, les parties intéressées peuvent dès maintenant examiner les propositions selon leur situation et au besoin faire connaître leur point de vue.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en janvier auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387 rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec), H2Y 2A7, au coût de $ 12 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514) 845-3124.

« C'est tout simple », semble dire M. Michael Wilson, ministre fédéral des Finances., mais les options sont nombreuses quant à la deuxième étape de la réforme fiscale qui portera sur la taxe de vente.

Québec défendra ses institutions financières

LIA LÉVESQUE

(PC) — N'en déplaise à Ottawa, Québec adoptera un projet de loi pour défendre ses propres institutions financières. Puisque le fédéral ne veut pas écouter les doléances de la province, c'est Québec qui mettra Ottawa devant le fait accompli.

Le ministre délégué à la Privatisation, Pierre Fortier, en a assez de l'entêtement du fédéral dans le dossier des institutions financières. Devant le Canadian Club, hier, dans un discours prononcé uniquement en anglais, le ministre Fortier a expliqué en quoi une politique adoptée par Ottawa gênait gravement les institutions financières du Québec.

Cette politique, adoptée en décembre dernier par Ottawa, interdit aux nouvelles entreprises financières de posséder des liens commerciaux dans le monde industriel.

En soi, admet M. Fortier, l'idée du fédéral est louable. Il a agi ainsi dans le but d'éviter des conflits d'intérêts potentiels ou des « transactions intéressées » entre une institution prêteuse et une entreprise industrielle dans laquelle elle détiendrait des actions.

Or, au Québec, plusieurs groupes financiers importants sont déjà liés commercialement avec une entreprise. Par exemple, le groupe La Laurentienne possède certains actifs de Eaton du Canada. La Société d'investissement Desjardins, ausi, entretient des liens commerciaux avec Culinar. D'autres importantes institutions sont touchées par cette politique fédérale restrictive: Imasco, le groupe Power.

La politique fédérale empêcherait l'émergence de nouvelles institutions liées commercialement à une entreprise, mais elle restreindrait aussi le développement de celles qui existent déjà.

Selon le ministre Fortier, par cette mesure, Ottawa freine le développement économique au Québec. La province possède en effet cette particularité dans le domaine des institutions financières. A Toronto, où trônent la plupart des banques à charte canadienne, les liens commerciaux entre groupes financiers et entreprises sont plus rares.

Ottawa devra suivre

Comme Ottawa n'a pas voulu tenir compte du cas particulier des institutions financières québécoises, Québec les défendra à sa façon, par un projet de loi. Québec mettra Ottawa devant le fait accompli et Ottawa n'aura plus le choix de suivre.

Par son projet de loi, Québec permettra aux institutions financières à charte québécoise de posséder des liens commerciaux. Ainsi, ce seront les institutions à charte fédérale qui seront désavantagées au Québec. Le ministre Fortier supposent qu'elles se plaindront alors à Ottawa, qui n'aura plus le choix de les autoriser à entretenir les mêmes liens commerciaux. Ottawa devra reculer et imiter Québec.

« Nous allons influencer la politique canadienne. Il ne faut pas sous-estimer notre lobbying, notre rôle d'avant-garde politique. Ne désespérons pas d'influencer Ottawa, d'une façon ou d'une autre », a confié le ministre, en entretien avec quelques journalistes, après son discours.

Même s'il avoue qu'« on ne se bat pas dans les autobus pour les institutions financières », le ministre Fortier estime essentiel d'en parler publiquement. Pour le moment, le débat n'intéresse que les institutions financières, et c'est déplorable, croit-il. Il souhaite convaincre le monde des affaires de l'appuyer et compte persuader aussi d'autres provinces qui pourraient y trouver un semblable intérêt.

DONOHUE INC.

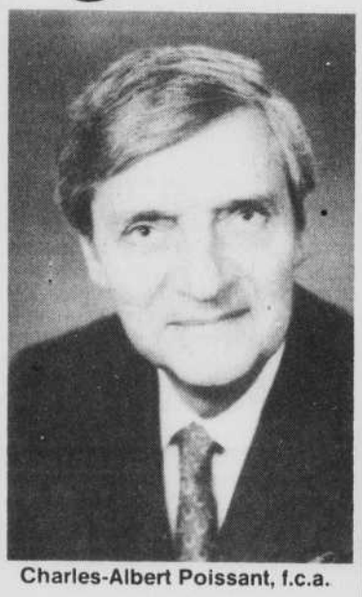

Charles-Albert Poissant, f.c.a.

Les administrateurs de Donohue Inc. ont le plaisir d'annoncer que monsieur Charles-Albert Poissant a été élu président du conseil ainsi que président exécutif de la compagnie. Monsieur Poissant exercera ses fonctions à Québec et à Montréal.

Avant de se joindre à Donohue, il était président du cabinet Poissant Richard — Thorne Ernst & Whitney, comptables agréés. Monsieur Poissant est un ancien président de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Quebecor Inc. a récemment acquis le contrôle de Donohue, une importante entreprise canadienne du secteur de la fabrication de papier journal, de pâte commerciale et de bois d'oeuvre, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 500 millions $. Au nombre des principaux projets de la compagnie, notons la mise sur pied d'un moulin à papier super-calandré à Matane en collaboration avec la société Rexfor.

DOMINION TEXTILE INC.

Réjean J. Claude — Kenneth J. Doel — Pierre L. Roy — Kay R. Craig

Pour assumer avec plus d'efficacité l'éventail maintenant fort étendu des activités financières du bureau administratif de Dominion Textile Inc. et afin d'institutionnaliser les relations de l'entreprise avec ses investisseurs, la réorganisation et les promotions suivantes ont été récemment annoncées par Milo A. Smith, vice-président aux finances chez Dominion Textile Inc.

Réjean J. Claude se joint à l'entreprise pour accepter le poste de contrôleur général

Kenneth J. Doel est nommé trésorier général et conserve son poste de vice-président et trésorier de Dominion Textile (USA) Inc.

Pierre L. Roy est promu au nouveau poste de vice-président, relations avec les investisseurs

Kay R. Craig est promue au nouveau poste de trésorier adjoint.

Dominion Textile est le manufacturier de textiles et des produits connexes le plus important au Canada, avec 34 usines et plus de 11 000 employés à travers le monde.

MESSAGE PUBLIC D'ODYNO MINIÈRE INC.

C'est avec regret que la compagnie Odyno Minière Inc. apprenait, le 8 septembre dernier, le décès de son Président-directeur général, M. Arthur Doyon. Tous ceux qui, comme les membres du Conseil d'administration de cette Compagnie, ont eu la chance de connaître et de côtoyer Arthur Doyon ne peuvent que pleurer la disparition d'un homme aux qualités si authentiques. Tous se souviendront de sa clairvoyance, de sa profonde intégrité, de son sens de l'idéal et de sa force de caractère déployée à atteindre les idéaux qu'il s'était fixés.

Le Conseil d'administration d'Odyno Minière Inc. est d'avis que le plus grand hommage qu'il puisse rendre à son président fondateur disparu consiste à poursuivre son oeuvre. À ce sujet, Odyno Minière Inc. annonce au public la nomination de M. Andréa Doyon à sa présidence.

M. Andréa Doyon est président des Industries Doyon Ltée de St-Victor de Beauce. Fondateur de cette entreprise, M. Andréa Doyon y a acquis l'expérience des affaires dans le domaine hautement concurrentiel de l'industrie du meuble. Il a, de plus, siégé sur le Conseil d'administration d'Odyno Minière Inc. en 1982 et 1983. Son expérience des affaires et sa profonde connaissance de la compagnie Odyno seront un actif pour elle.

Le Conseil d'administration

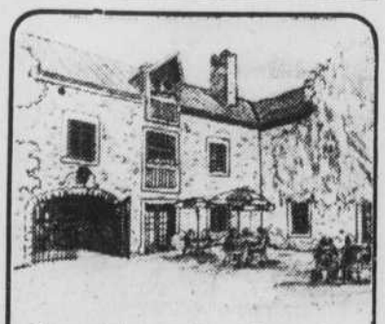

Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Comptabilité, vérification, fiscalité, gestion, informatique...

votre C.A. peut faire tout ça.

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BARBEAU, COUSINEAU
Comptables agréés,
6666, avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2G8.
Tél.: 274-7538, 274-2797

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, C.A. — Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9 — (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agréés et conseillers en gestion
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2A2 (514) 861-8531
Nos bureaux au Québec:
Alma (418) 668-8325, Chibougamau (418) 748-2684, Chicoutimi (418) 549-6650, Dolbeau (418) 276-0133, Gatineau (819) 643-2430, Hull (819) 770-3221, Jonquière (418) 542-9523, La Baie (418) 544-7313, La Malbaie (418) 665-3965, Québec (418) 687-3333, Roberval (418) 275-2111, St-Félicien (418) 679-4711
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 91 autres pays.

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables Agréés
LE WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
550, chemin de Chambly, Longueuil J4H 3L8
(514) 646-9800
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil • Pointe-aux-Trembles • Îles-de-la-Madeleine
845-9253

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 29 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 70 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

THIBAULT MARCHAND PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de 500 bureaux à travers le monde.

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

LA VIE ÉCONOMIQUE

Henry Ford II, grand capitaine d'industrie, décède

DETROIT, Michigan (AFP) — Henry Ford II, petit-fils du fondateur de la compagnie automobile Ford, est décédé hier matin à l'âge de 70 ans des suites d'une pneumonie, a annoncé la compagnie dans un communiqué.

Henry Ford II, qui avait pris la suite de son grand-père en 1945 à la tête de la compagnie à la demande expresse du président Roosevelt, avait été hospitalisé le 12 septembre à Detroit, à son retour d'un voyage en Europe, selon la même source.

A l'hôpital Henry Ford, où il était soigné, son état de santé a continué d'empirer, ses problèmes touchant le coeur et les reins.

Henry Ford II, né le 4 septembre 1917, était l'aîné de quatre enfants. Ses 37 ans de pouvoir à la tête de l'entreprise familiale ont notamment été marqués par le rétablissement financier de la firme Ford. Il a également été l'avocat de la contribution des entreprises au progrès social.

Il avait quitté la présidence de la société en 1980, alors que l'entreprise commençait à souffrir des effets de la concurrence étrangère aux Etats-Unis, mais avait gardé jusqu'en 1982 la direction de la commission financière de la firme.

Marié trois fois, Henry Ford était père de trois enfants.

Henry Ford II avait fait preuve dans la gestion d'entreprise d'un génie comparable à celui de son grand-père, Henry Ford, dans le domaine de la mécanique, en redonnant un équilibre financier à un géant qui battait sérieusement de l'aile.

Rien dans sa formation ne semblait cependant désigner le petit-fils de l'inventeur de l'automobile fabriquée en série comme un futur grand capitaine d'industrie. Né en 1917 à Détroit, la capitale américaine de l'automobile, il connaît une enfance recluse, son grand-père craignant les enlèvements. Il suit des études plutôt médiocres, n'obtenant pas de diplôme à Yale parce qu'il avait fait rédiger sa thèse par un nègre.

A sa sortie de Yale, il travaille dans une des usines de la société, à Red River (Michigan), apprenant les diverses facettes du métier de constructeur automobile et entre en même temps au conseil d'administration. Mais il ne semble guère se passionner pour la mécanique.

En 1941, il s'engage dans la Marine mais est démobilisé deux ans plus tard. Son père, Edsel, qui dirigeait Ford depuis 1919, sans grand génie, vient de mourir et le département de la Défense estime qu'Henry servira mieux le pays au sein de l'entreprise familiale.

La présidence de celle-ci est assurée à nouveau par son fondateur Henry Ford. Mais le vieillard, qui a été victime de deux attaques cérébrales en 1938 et 1943, est sous la coupe d'un ancien boxeur, Harry Bennett, qui dirige une sorte de service secret chargé de renseigner son patron sur ce qui se passe dans l'entreprise.

Henry Ford II prend rapidement du galon dans la société mais son grand-père refuse de lui laisser la première place. Il ne devient directeur général qu'en 1945, à 37 ans, après une véritable révolution de palais, appuyée par la Maison-Blanche, qui vit sa mère, Eleanor, menacer de vendre ses actions si le grand-père ne cédait pas.

A l'époque, Ford perdait quelque $10 millions par mois. Henry II parvint rapidement à redresser la barre et à rendre l'entreprise à nouveau bénéficiaire, réussissant notamment le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix. Cet homme — qui garda jusqu'à la fin de sa vie une certaine allure de dilettante, amateur de jolies femmes, de fine cuisine et de luxe — montra dans la gestion du deuxième constructeur automobile mondial une énergie peu commune et un sens remarquable du contact humain.

L'une des qualités d'Henry Ford fut de savoir s'entourer d'hommes de premier ordre: Ernest Breech, Robert McNamara (qui quitta Ford pour devenir secrétaire à la Défense du président Kennedy puis président de la Banque Mondiale), Lee Iacocca (avec qui il se brouilla et qui quitta Ford pour rétablir avec succès la situation chez Chrysler), Bunkie Knudsen ou Robert Caldwell, qui devint le premier PDG de Ford à ne pas être membre de la famille.

Autre qualité, l'intérêt qu'il portait aux aspects sociaux du travail. Ses relations personnelles avec le fondateur des Travailleurs unis de l'automobile (UAW), Walter Reuther, étaient excellentes. Pour lui, l'amélioration des rapports du travail était l'une des clés de la réduction des coûts de production.

Cet amateur éclairé, qui travaillait dix heures par jour, s'intéressait aux arts et possédait une collection, notamment d'impressionnistes. Voyageant fréquemment en Europe, il aimait la bonne cuisine et les bons vins.

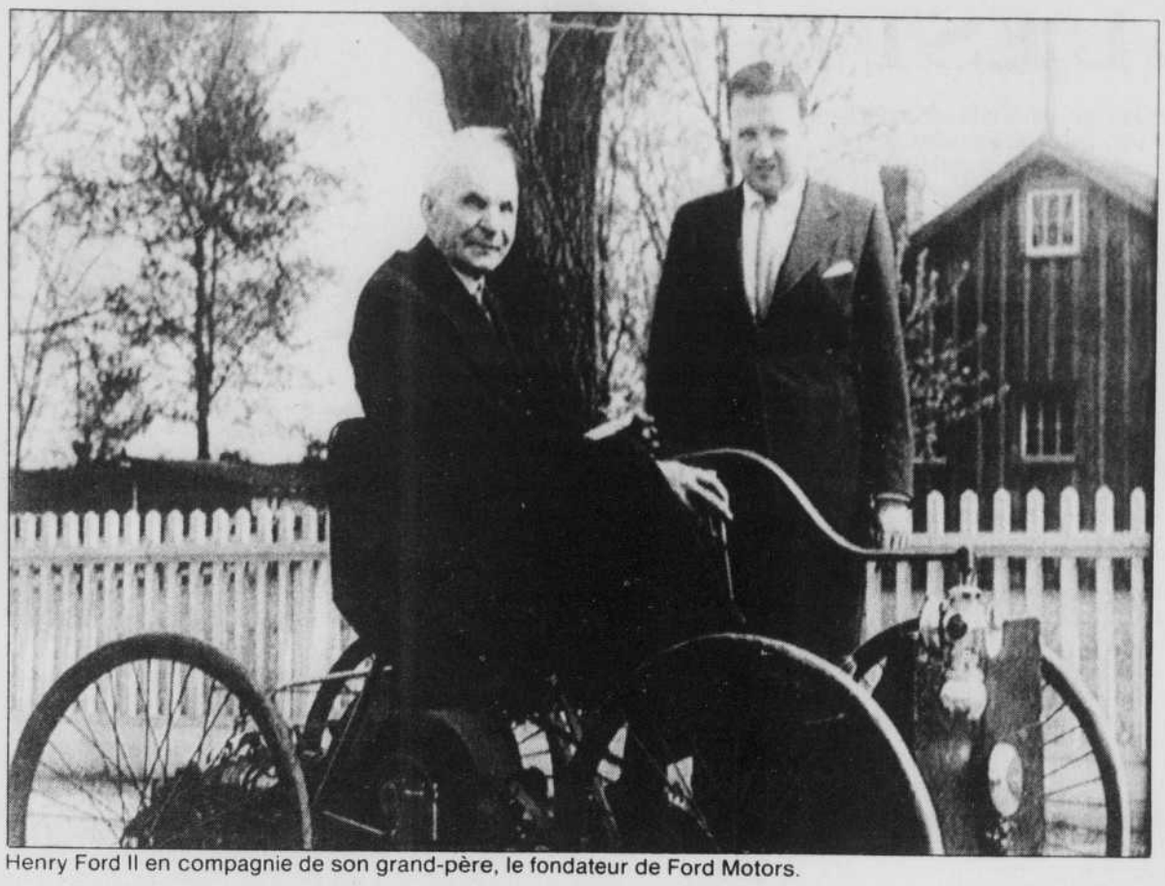

Henry Ford II en compagnie de son grand-père, le fondateur de Ford Motors.

Henry Ford II, en compagnie de son grand-père, le fondateur de Ford Motors. La photo de gauche a été prise en 1946. On voit en haut M. Ford devant le siège de la compagnie à Dearborn au Michigan, la veille de sa retraite en tant que président. Rien ne le destinait à jouer ce rôle de grand capitaine de l'industrie, à cause de son manque de passion pour la mécanique. Il obtient le poste de directeur général grâce à l'appui de la Maison blanche. . . et de sa mère et redresse rapidement la compagnie aux prises avec des difficultés financières.

Nomination

BRUCE A. COWPER

Jean Laurin, Président, la Société immobilière Devencore ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Bruce A. Cowper au poste de vice-président de la compagnie.

Monsieur Cowper possède une vaste expérience comme consultant en location d'espaces-bureaux et est avec Devencore depuis 1980. Il a acquis une capacité exceptionnelle d'analyser et de résoudre des problèmes immobiliers complexes, atout important pour les utilisateurs d'espaces.

La Société immobilière Devencore ltée, une firme de courtage nationale spécialisée en immobilier corporatif, est le chef de file dans son domaine. La compagnie est reconnue pour la variété des services qu'elle offre aux clients qui recherchent de l'espace-bureau. Devencore opère à partir de bureaux à Montréal et Toronto.

Devencore

La présente annonce ne paraît qu'à titre d'information seulement.

Premier appel public à l'épargne Juin 1987

igloo vikski

IGLOO VIKSKI INC.

2 000 000 $

1 000 000 d'actions ordinaires

Prix: 2,00 $ l'action ordinaire

Maison Placements Canada Inc.
Tassé & Associés, Limitée
Deragon Langlois Limitée

Création d'une fondation pour les commissaires industriels

Certaines entreprises ont conjugué leurs efforts pour établir une Fondation au bénéfice des commissaires industriels. On l'appellera la Fondation Horace-Boivin, en hommage à celui qui fut sans doute le plus célèbre promoteur industriel au Québec, l'ex-maire de Granby, M. Horace Boivin, qui devint d'ailleurs commissaire industriel de sa ville après son retrait de la politique active.

L'objectif est d'amasser un fonds de $ 1 million sur une période de dix ans. Cet argent servira strictement à la formation des commissaires industriels, dont la Corporation ne dispose pas actuellement des moyens suffisants pour offrir ce service.

En accord avec l'Association des commissaires industriels du Québec (ACIQ), la Banque nationale, Les Coopérants, le Groupe Mallette et Hydro-Québec ont donné leur appui à cette formule dans le but de contribuer au développement économique du Québec. Dans le cadre d'une campagne de sollicitation, on invitera bientôt tous les intervenants économiques québécois à souscrire à cette Fondation. Pour sa part, l'ACIQ s'engage à verser $ 10,000 par année.

De l'entrepreneur . . . à l'innovateur

La Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec (CMA) présente les huit et neuf octobre un colloque ayant pour thème « De l'entrepreneurship à l'innovation ».

M. Raymond Royer, président et chef de l'exploitation de Bombardier, a accepté la présidence d'honneur de cet événement, parce qu'il considère que les entreprises québécoises ont encore un long chemin à parcourir pour atteindre un haut niveau de performance sur les marchés mondiaux.

M. Roger Miller, un professeur à l'UQAM et co-auteur d'un livre fraîchement publié sur le phénomène de la haute technologie, sera l'un des nombreux conférenciers. Il entend centrer son intervention sur les défis de l'entrepreneurship dans un contexte d'instabilité constante, que ce soit l'évolution des technologies, les taux de change, l'apparition de nouveaux concurrents, etc.

M. Gilbert Buzaré, président de la Corporation des CMA, a expliqué le choix de ce thème par la volonté de manifester un appui à l'entrepreneurship. Par rapport au comptable agréé ou C.A., le comptable en management accréditié ou CMA se spécialise en gestion, mais la formation comptable de base est la même dans les deux cas. Le C.A. fait son stage dans un bureau privé, tandis que le CMA fait son stage dans une industrie ou gouvernement. Certains CMA font de la vérification comptable, mais la plupart concentre leurs activités commegestionnaire ou comme conseiller en gestion. Il y a présentement 2,500 comptables CMA au Québec et 3,000 étudiants se préparent à la devenir.

Plusieurs entrepreneurs connus, tel M. Jean Coutu, participeront au colloque comme conférencier.

LA COMPAGNIE *Wyatt*

ACTUAIRES ET CONSEILLERS

a déménagé ses bureaux à
La Maison des Coopérants.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès du locataire.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espaces.

courtier

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

LA RELANCE DE L'EST

LE COMITÉ de relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEM) n'a pas manqué d'audace. Dans son rapport rendu public hier, il recommande un train de mesures dont les effets se répercuteront non seulement sur l'Est, mais peut-être avant tout sur l'ensemble de la région métropolitaine. Faut-il le déplorer ? Non, bien sûr. Certaines propositions pourraient d'ailleurs s'appliquer aussi au Grand Montréal et, pourquoi pas, à tout le Québec.

En débordant ainsi, par la force des choses, les frontières exiguës de l'Est montréalais, le CREEM a démontré les limites de la planification à l'échelle des petites zones urbaines. L'Est fait partie intégrante de l'aire métropolitaine : voilà une donnée fondamentale qui doit orienter les politiques de mise en valeur. Aussi, de l'ensemble des recommandations du CREEM, ce sont celles visant à améliorer l'employabilité de la main-d'oeuvre et l'environnement urbain qui semblent le plus adéquatement répondre aux besoins de la population de l'Est.

*

Le CREEM suggère notamment la création d'un Bureau d'aide à la restructuration et à la modernisation des grandes entreprises (BARME), doté d'un capital d'au moins $ 50 millions financé par les gouvernements fédéral et provincial. Cet organisme serait chargé principalement de promouvoir la revitalisation et la diversification des entreprises en difficultés et de les seconder dans la préparation de leurs projets de restructuration. Le CREEM soutient que 8,000 emplois dans les firmes de plus de 200 employés sont menacés ; la plupart d'entre elles toutefois n'ont pas les ressources suffisantes pour mettre au point les mesures qui s'imposent.

Mais comment le BARME et ses millions pourra-t-il fournir du travail aux quelque 20,000 chômeurs de l'Est, sachant que 64 % des emplois sont occupés par une main-d'oeuvre qui habite à l'extérieur de cette zone ? Et que, de surcroît, ces chômeurs valorisent peu la formation professionnelle (un tiers seulement la juge insuffisante) et qu'ils sont difficiles à sortir de leur isolement ? Le CREEM n'a pas escamoté ces questions. Il les a abordées franchement mais s'est en quelque sorte piégé lui-même en s'accrochant obstinément à son option territoriale : que le développement de l'Est profite le plus possible aux gens de l'Est.

L'idée paraît généreuse, mais elle est irréaliste dans un contexte métropolitain. Paradoxalement, l'Est connaît une croissance de population et de main-d'oeuvre plus rapide que le reste de l'île de Montréal. De 1985 à 1986 par exemple, l'augmentation de l'emploi a été plus élevée dans l'Est que dans l'ensemble de la métropole. Or cette expansion n'a pas bénéficié au noyau dur de chômeurs. Tel est le problème central.

Le CREEM propose plusieurs interventions en vue de rejoindre ces sans-travail. Mais, curieusement, la plus intéressante est déjà en marche, sous l'initiative de PAR-HM (le Programme Action-Revitalisation Hochelaga-Maisonneuve), une corporation de développement économique et communautaire qui regroupe plusieurs organismes du Sud-Est. Fondé en 1985, cet organisme tente de réussir, là où tous (ou presque) les services publics ont échoué, en allant chercher les chômeurs dans leur milieu et en établissant les ponts avec les institutions de formation et, ultimement, les entreprises.

Si les gouvernements disposent de millions de dollars pour l'Est, c'est en priorité dans ce type de programme qu'ils doivent les investir — avant même la création d'un BARME, qui est par ailleurs nécessaire, mais dans un contexte plus global.

Quant au crédit d'impôt à la création nette d'emplois et à l'embauche de main-d'oeuvre locale, le CREEM ne pouvait pas ne pas ajouter cette recommandation puisqu'elle avait reçu l'appui du Parti libéral du Québec lors des dernières élections. Il y a fort à parier toutefois que le gouvernement se montrera maintenant beaucoup plus réticent. Et avec raison, car l'emploi croît à un rythme convenable dans l'Est ; en outre, les chômeurs — si on leur accorde vraiment la priorité — pourront se trouver du travail, sinon dans l'Est, éventuellement à l'extérieur de la zone, où les possibilités d'embauche sont plus nombreuses.

*

Malgré les limites de son rapport, le CREEM a réalisé un exercice impressionnant de concertation qui ne doit pas rester sans lendemain. Aussi, dans l'immédiat, Québec et Ottawa doivent-ils tout mettre en oeuvre pour assurer la continuité de la coopération intergouvernementale.

— ALBERT JUNEAU

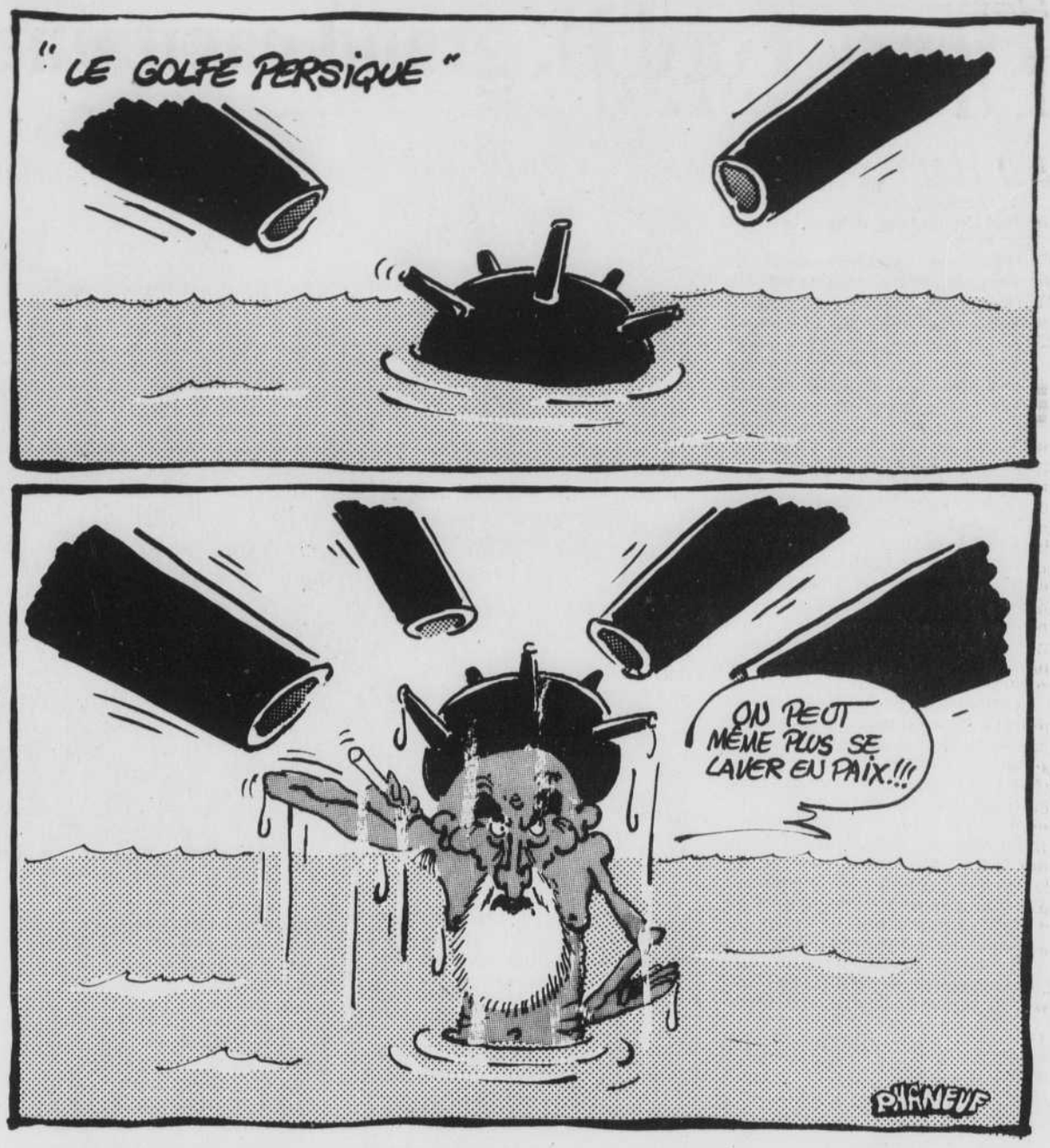

Louis Bernard, ingénieur

LE FONCTIONNAIRE est au politicien ce que l'ingénieur est à l'architecte. Cet aphorisme de M. Louis Bernard résume l'essentiel de la carrière de ce grand commis de l'État québécois, qui passe au secteur privé, à titre de premier vice-président de la nouvelle banque La Laurentienne.

Durant plus de 20 ans, aux plus hauts niveaux — sous-ministre adjoint, chef de cabinet de MM. Camille Laurin, Jacques-Yvan Morin, René Lévesque, secrétaire général du gouvernement — M. Bernard a exercé des fonctions exigeantes avec discrétion, tact et loyauté. Tributaire immédiat de la révolution tranquille, il a participé activement à la mise en place d'une fonction publique indépendante et libre d'attaches partisanes. Cela paraît paradoxal, sachant que le jeune sous-ministre qui a fait le saut dès 1970 portait l'idéal souverainiste et contribuait chaque année au financement populaire du Parti québécois.

Honnête avec lui-même et avec les autres, M. Bernard ne faisait pas semblant ; en contrepartie, il n'imposait pas ses convictions personnelles à ses collègues, ne confondant nullement loyauté à l'État et servilité envers le gouvernement du jour. Pour lui, il importait par-dessus tout que les politiciens jouent bien leur rôle, dessinant les plans et traçant les objectifs, les administrateurs se chargeant des moyens et de leur agencement. Autant il croyait que ce sont les élus qui doivent diriger, autant il estimait que les grands commis, dotés d'une bonne marge de manoeuvre, ont des comptes à rendre, en ce qui concerne notamment la productivité.

Modeste et effacé, M. Bernard n'a jamais porté ombrage à ses patrons, tout en gardant la confiance de ses pairs et réussissant un bon dosage entre les architectes et les ingénieurs. Quittant, avec la chute du PQ, le poste névralgique de fonctionnaire numéro 1 du Québec, il a livré, au terme d'un an de détachement à l'ÉNAP, des réflexions sur l'art de se gouverner. Sur le mode indirect et impersonnel, il laisse filtrer l'expérience éminemment valable d'un artisan qui voulait que ça marche. Partisan acharné d'une fonction publique sensible aux besoins du public, compétente et efficace, il connaît fort bien les nouveaux défis et périls, qui ont nom : plafonnement, décentralisation et allégement de l'État, vieillissement du personnel, imputabilité.

Il a récemment déconcerté ses amis, participant aux négociations constitutionnelles et jouant un rôle de premier plan dans le dossier de l'immigration. Il plaçait par-dessus tout la continuité et le sens de l'Etat.

Comme d'autres avant lui, à l'orée de la cinquantaine, M. Bernard quitte un club très sélect et confortable, réservoir de grandes compétences. Le rêve souverainiste évanoui avec la pause — ou la fin ? — des idéologies, il saute dans l'arène féroce du secteur privé. D'une certaine manière, l'ingénieur se fait architecte, à son tour.

— GILLES LESAGE

Rendez-vous à Rome

L'ACTUALITÉ

MARIE LAURIER

À LA VEILLE de l'ouverture à Rome du premier synode des évêques sur le laïcat et au lendemain de la visite en Amérique du nord du pape Jean-Paul II, il convient de se demander dans quelle mesure cet événement participera à la revitalisation de l'Église catholique romaine.

Pendant tout le mois d'octobre en effet, des évêques venus de tous les continents et des observateurs catholiques « engagés » mais qui n'auront pas droit aux discussions examineront les différentes facettes du thème général proposé par le Saint-Père : « La vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde 20 ans après Vatican II ».

Ce travail apparaît à première vue fascinant mais également périlleux en ce qu'il voudrait réussir à rapprocher l'Église de tous les milieux, de toutes les catégories d'âges, bref de tous les éléments qui composent la société, les femmes au premier chef, elles qui se sentent parfois et souvent de parfaites étrangères dans cette institution deux fois millénaire qu'elles sont pourtant les plus nombreuses à fréquenter.

La délégation canadienne, composée de quatre évêques, deux prêtres et deux laïcs, sera dirigée par le nouveau président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC), Mgr James Hayes. Cette équipe a vu à la préparation générale du synode en élaborant depuis un an divers projets d'interventions qui reflètent la situation du laïcat au sein de l'Église catholique du Canada.

L'Église catholique universelle romaine fera donc encore une fois beaucoup parler d'elle ces prochaines semaines, la visite papale aux États-Unis et à Fort Simpson récemment ayant polarisé l'intérêt des médias et suscité de multiples commentaires sur son avenir. La forte personnalité de Jean-Paul II qui en était à son 36e voyage à travers le monde depuis un peu moins de neuf ans — il a été élu le 16 octobre 1978 — se traduit évidemment dans ses discours que l'on écoute, interprète et scrute à la loupe pour en dégager la substance profonde ou le message en raccourci.

Des fidèles se disent exacerbés par l'attitude du successeur de Pierre qui continue de défendre une doctrine que l'on juge dure, rigide et ils abandonnent tout simplement la pratique religieuse. D'autres l'acceptent et même l'applaudissent en comptant sur cette discipline pour juguler le relâchement des moeurs.

Entre les deux se situe la catégorie des personnes qui, tout en respectant la doctrine de l'Église, la suivent avec une certaine libéralisme en misant sur l'idée d'un Dieu « infiniment bon et miséricordieux », sur la compréhension des prêtres pour dégager leur conscience de toute culpabilité.

Cette catégorie, on la retrouve en forte proportion dans un sondage conduit par la CÉCC : la majorité des catholiques interrogés se disent très satisfaits des changements apportés dans l'Église depuis Vatican II mais 40 % d'entre eux souhaitent des améliorations. Le questionnaire avait été envoyé à 4,600 laïcs catholiques appartenenant à tous les diocèses du Canada et 2,600 d'entre eux ont répondu, soit un taux de participation de 63%.

Parmi ces améliorations souhaitées, mentionnons dans l'ordre de préséance : une participation reconnue des femmes dans la vie de l'Église (24 %), une plus grande implication des laïcs (19,9 %), le célibat facultatif (14,8 %), une meilleure compréhension à l'endroit des divorcés (11,8 %), l'accessiblité des femmes au sacerdoce (10,2 %), la légitimation des moyens artificiels de contraception (6,7 %).

À ce sondage déjà révélateur est venu s'ajouter ces jours derniers un recensement de Statistique Canada révélant une baisse notoire de la pratique religieuse au Canada, cette constatation touchant toutefois aussi bien les confessions catholique, protestante et autres.

Ces statistiques ne sont guère encourageantes pour l'avenir de l'Église canadienne et elles sont le signe d'un malaise qui justifie sans doute le rendez-vous de Rome. Il faut espérer que ce forum se déroulera dans un esprit d'ouverture et de compréhension de façon que tous les baptisés, clers et laïcs, que l'on aime englober désormais sous le vocable de « peuple de Dieu », puissent cohabiter plus harmonieusement.

Une chose est certaine : la qualité des textes et des interventions de nos représentants synodaux reflète un vif désir sinon de changements draconiens, tout au moins d'une espérance d'un accueil sympathique aux attentes des catholiques d'ici.

Ce n'est donc pas un mince défi que les évêques canadiens auront à relever à Rome devant leur chef suprême, que Mgr Bernard Hubert décrivait comme étant très attentif aux problèmes humains: « Le pape a toujours dit les mêmes vérités », rappelait l'évêque de Saint-Jean-Longueuil qui croit en l'importance de poser des « questions de fond » dans le débat d'une Église en devenir, sans nécessairement s'attendre à recevoir des réponses dans l'immédiat...

LETTRES AU DEVOIR

■ *Voire grossier*

NON, c'est pas l'année des sans-abri mais, ce sera pas l'année du DEVOIR, non plus ! Voyez-vous, j'appartiens à une autre génération et je n'aime pas les juxtapositions outrageantes. Votre collage en page frontispice d'articles qui ne se conviennent pas, confère une dimension burlesque au rôle social que l'Église, quelle qu'elle soit, joue encore dans la société. Vous savez, le bon goût, sinon le respect de croyances religieuses, impose un certain décorum, marque de civisme et de tolérance.

Fallait-il donner la première page au rendez-vous de Jean-Paul II et de 5,000 Amérindiens ? Sans doute. Fallait-il aussi donner la première page au fait que 75 chiens réussissent à mobiliser un évêque dans la perpétuation d'un rite ? J'en doute. Si oui, il ne fallait pas jouer sur la qualité des participants en disant « 75 fidèles, pour la plupart des chiens », cette bavure est inadmissible. Sinon, il fallait reléguer l'événement aux oubliettes sans faire de gorges chaudes et éviter un blessant rapprochement incongru Pape/autochtones : évêque/chiens. C'est franchement gros, voire, grossier.

— HÉLÈNE PERRAS M.

Montréal, le 21 septembre.

■ *Clichés éculés !*

DANS UN article non signé (LE DEVOIR et PC) du 23 septembre, vous rendiez compte des données diffusées par Statistiques Canada, sur les pratiques religieuses canadiennes.

Or, l'intertitre choisi pour présenter cet article, « les chômeurs sont surtout catholiques, les juifs font plus d'argent », relève d'un procédé particulièrement racoleur et lamentable.

Racoleur, parce qu'il faut bien attirer l'attention du lecteur. Et quoi de mieux que les clichés les plus dépassés, qui frappent le regard, et confortent les gens dans leurs opinions, leurs préjugés ? Et quoi de mieux que l'image classique du juif riche ? Et pourquoi pas avare ou exploiteur... Le tableau serait complet.

Lamentable, le procédé l'est, parce que cet article traite d'un tout autre sujet : celui de l'évolution des pratiques religieuses canadiennes. Seules quelques lignes à la fin précisent que les juifs, avec un niveau de scolarité plus élevés que ceux d'autres formations religieuses, ont aussi un revenu moyen plus élevé. Mais que pensent de cette moyenne les services sociaux juifs de Montréal, eux qui côtoient aussi la partie de la communauté juive sous le seuil de la pauvreté ?

Le procédé est efficace : les lecteurs attentifs, attirés par l'intertitre, iront chercher dans l'article un sujet qui ne s'y trouve pas. Tandis que les lecteurs pressés, se contenteront d'un intertitre qui confirmera leurs préjugés.

Est-ce bien ce que l'on attend d'un journalisme sérieux et responsable ?

— PHILIPPE MARX

Montréal, le 23 septembre.

■ *L'Algérie n'y était pas*

L'ALGÉRIE n'était pas au sommet francophone. Comme l'expliquait le directeur du centre d'études africaines d'Alger : « La langue française est entrée en Algérie par effraction ». Intéressant et cela soulève quelques questions : qu'en est-il de la langue arabe ?

L'arabe est la langue des envahisseurs arabes qui se sont imposés par les massacres et ont soumis à l'Islam par la force une population qui à l'origine n'étaient ni arabe ni musulmane mais kabyle, de religion chrétienne ou juive ou animiste.

Cette même langue kabyle est aujourd'hui brimée, interdite d'enseignement, interdite dans les médias. Le congrès sur la culture et la poésie kabyles a fini sous les chars de l'« Armée de libération algérienne » (quelle tragique ironie de dénomination !).

Car l'Algérie participe à la tragi-comédie de l'Unité Arabe du Maroc à l'Irak et tout ce qui n'est pas arabe n'a pas droit de cité ou, au mieux y est à peine toléré, même s'il s'agit de la culture essentielle du pays ! Comme les coptes d'Égypte, les Noirs du Soudan ou les Kurdes d'Irak.

Lors donc l'Algérie n'y était pas. Qui le regrettera ?

— JEAN-CHARLES CHEBAT

Montréal, le 21 septembre.

■ *Que ces juges démissionnent*

IL SEMBLE que la plus forte augmentation de salaire octroyée cette année ait touché les juges des cours provinciales du Québec. Leur salaire a été majoré de $ 75,000 à $ 90,000, et celui des juges en chef de $ 83,000 à $ 100,000. Nos juges sont maintenant considérés comme les mieux payés au niveau des cours provinciales du Canada.

Malgré tout cela, les juges ne sont pas satisfaits ! Personne n'oblige les juges à demeurer juges. En conséquence, le juge qui considère qu'une augmentation de 20 % n'est pas suffisante n'a qu'à démissionner et à retourner à la pratique privée comme avocat.

Le gouvernement a été trop généreux avec le salaire des juges. Ces argents pourraient facilement avoir été employés ailleurs : dans les services d'urgence des hôpitaux, par exemple.

— SIMON WILLIAMS

Rougemont, le 20 septembre.

■ *À propos du pouvoir inuit*

NOUS avons été agréablement surpris de retrouver en page éditoriale un article portant sur le pouvoir inuit au Québec et nous avons pensé qu'il fallait souligner le mérite de Jean-Claude Leclerc. Sans disputer ses bonnes intentions, nous aimerions néanmoins apporter un rectificatif.

Le premier octobre, les Inuits vont tenir un référendum qui, espèrent-ils, leur permettra de jeter les bases de leur pouvoir politique au sein de notre société. Or, le référendum porte strictement sur la création d'un comité provisoire qui sera chargé de concevoir et de préparer des recommandations sur la structure d'un futur gouvernement régional. Rien de plus. Il ne porte pas, comme le laisse entendre M. Leclerc, sur la nature ou la structure de ce gouvernement. Tout cela sera déterminé dans un deuxième temps.

Il y a bien sûr deux thèses qui s'affrontent chez les Inuits : les uns souhaitent que le comité provisoire soit composé de représentants nommés par les institutions politiques, économiques ou administratives du milieu, mais à l'encontre de ce que dit M. Leclerc, celles-ci peuvent être issues ou non de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. En outre, ces institutions se chargeront des coûts du comité provisoire.

Les tenants de l'autre thèse veulent faire appel tout de suite au suffrage universel pour constituer le comité provisoire; ils suggèrent de financer ce dernier en prélevant une taxe auprès de tous les organismes et institutions oeuvrant au Nouveau-Québec.

Quant au futur « pouvoir inuit », les deux parties sont d'accord pour qu'il soit démocratique et non discriminatoire. Là-dessus, il est bon de rappeler que depuis la Convention de la Baie James, les Inuits ont délibérément choisi des structures non-ethniques pour administrer chez eux les divers services et programmes gouvernementaux.

Ainsi, l'Administration régionale Kativik, les municipalités, la Commission scolaire, les services de santé et autres sont des organismes non-ethniques, ouverts à tous, et les Inuits considèrent cela comme un acquis auquel ils ne veulent pas renoncer.

Donc, il n'y aura pas de retour en arrière, et, sans préjuger de la forme que prendra le futur « pouvoir inuit » on peut affirmer qu'il sera intégré aux plus hautes structures politiques du Québec, telle l'Assemblée nationale, et qu'il respectera toutes les règles du jeu d'une société démocratique.

Nous croyons que ces renseignements corrigeront les informations erronées dont disposait malheureusement M. Leclerc. Son effort reste néanmoins louable, puisqu'il formule par ailleurs des commentaires intéressants et justes.

— ROBERT LANARI
PAUL BUSSIÈRES

Montréal, le 28 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Référendum dans l'Arctique

La souveraineté-association au Nouveau-Québec inuit

1) Deux visions s'affrontent : la démocratie ou la bureaucratie ?

JEAN-JACQUES SIMARD

Professeur au département de sociologie de l'Université Laval, l'auteur est spécialiste du monde autochtone et du Nouveau-Québec

IL y a actuellement au Grand nord québécois des gens encore vivants qui, selon l'ultime sacrifice prévu par leur coutume en temps de famine pour assurer la continuité du monde, ont dû envisager de manger les chairs d'un animal mort qui avait été leur mère. Demain, ils se rendront aux urnes avec leurs concitoyens du pays des Inuit pour jeter les bases de ce que les Québécois du Sud ne sont pas encore parvenus à inventer : un véritable gouvernement régional, efficace, démocratique, décentralisé, ajusté aux impératifs de la modernité.

Cette extraordinaire expérience ne fait pas la manchette : pour l'annoncer, les principaux quotidiens ont refoulé aux pages intérieures une dépêche de la Presse canadienne — d'ailleurs truffée d'erreurs factuelles. Pourtant, le référendum qui se tiendra chez les Inuit le premier octobre pourrait bien infléchir le cours de l'histoire du Canada et du Québec. Mais parce qu'il s'agit d'Autochtones et d'une région arctique, l'opinion et la presse ne s'y intéressent guère.

Les enjeux : démocratie ou bureaucratie

D'abord, précisons les enjeux du référendum. Il s'agit de savoir comment sera formé l'Assemblée constituante régionale : ses membres devraient-ils (ou elles), être élus au suffrage universel, et leurs travaux financés à même une taxe volontaire perçue auprès des citoyens, compagnies et organismes du territoire ? Ou devraient-ils au contraire être nommés et financés par les bureaucraties publiques régionales ? Des détails, pense-t-on spontanément. Mais ces détails symbolisent les deux grandes voies de développement qui s'offrent aux Autochtones canadiens.

Le comité-parapluie « Citoyens pour un gouvernement responsable » défend la première option, afin de bien établir que la maîtrise politique du destin collectif implique *personnellement* chacun des citoyens, et que l'exercice du pouvoir commence par un *devoir :* celui de payer des impôts. En face, le groupe TIMIUJUIT — « les gens des Organisations » défend au contraire une conception *administrative* de l'autonomie gouvernementale : c'est aux organismes para-étatiques de « donner » aux Inuit une administration efficace, et de « répondre à leurs besoins » ; selon cette logique, il est normal de puiser dans les budgets subventionnés pour défrayer les travaux du « groupe de travail » (*task force*) chargé de créer la nouvelle « structure ».

Au vu des *Citoyens pour un gouvernement responsable*, cela revient à suivre la longue tradition de dépendance et de paternalisme établie par les appareils gouvernementaux chargés, depuis la Confédération, de « prendre soin » des Amérindiens et Inuit du Canada. Le comité *des Organisations* réplique qu'il s'agit de faire appel aux « ressources » humaines les plus expérimentées en matière de gestion des services publics, et que ce sont les bureaucraties mises en place il y a dix ans par la Convention de la Baie James qui disposent de ces compétences.

Dans des feuillets préparés à la demande du Directeur général des élections du Québec, chaque comité parapluie expose sa position, non seulement sur les modalités d'élection et de financement du groupe de travail mais aussi (bien que le référendum ne porte pas là-dessus), sur le *mandat* qu'il devra assumer pour former un gouvernement autonome. La différence entre les deux options y est encore plus manifeste.

Les Inuit considérés comme une clientèle

Selon *Les gens des Organisations*, « le but d'un gouvernement autonome (...) est d'élaborer une structure administrative qui puisse coordonner et unifier les efforts des organismes existants de manière plus efficace, plus économique ». Le groupe de travail aurait à « élaborer une structure » pour « servir la cause des Inuit et des autres résidents (...) encourager et protéger (leurs) intérêts » et « acquérir l'autonomie dans tous les domaines (...) financière entre autres ». Puis il devrait rédiger et négocier « des ententes pour enchasser » tout ce qui précède. Plus loin, on parle « d'améliorer l'efficacité des systèmes de distribution » et de « diminuer les frais administratifs ».

On dirait qu'ici, en somme, un gouvernement est une espèce de levier combinant les fonctions d'un Ministère régional (donner des services) et d'un Syndicat régional (revendiquer des avantages — financiers, entre autres — pour ses membres; négocier, signer des conventions avec les « Patrons » de Québec et d'Ottawa — le tout « enchassé » dans le béton juridique). Sur une face comme sur l'autre, les Inuit sont considérés comme une *clientèle* à satisfaire; et « leur » gouvernement est en quelque sorte l'instrument de leurs intérêts corporatistes.

Le référendum du 1er octobre pourrait bien infléchir le cours de l'histoire du Canada et du Québec.

D'ailleurs, même si le comité des Organisations reconnaît la nature publique — non-ethnique — du futur gouvernement régional, il affirme que le holding financier à caractère exclusivement inuit qui administre les indemnités versées en vertu de la Convention de la Baie James, la Société MAKIVIK, « devra recevoir un droit de véto pour tous les sujets traitant de culture et d'intérêts inuit » (p. 9). Comme les Inuit forment 90 % de la population résidente du Québec arctique, *tout* ce qui est de nature publique y tombe sous leurs « intérêts ». C'est comme si on disait que les décisions de l'Assemblée nationale du Québec étaient soumises au véto de la Société St-Jean Baptiste.

En somme, l'option des Organisations s'inscrit dans le courant dominant des revendications autochtones à l'échelle canadienne : le *corporatisme de clientèle ethnique*, la protection juridique et constitutionnelle de droits, terres, privilèges, programmes et budgets étatiques protégés pour une catégorie à part de citoyens définie par l'appartenance génétique, et la primo-résidence (une forme bienveillante d'apartheid).

Un pouvoir qui s'appuie sur le vouloir commun

Les *Citoyens pour un gouvernement responsable* tiennent un tout autre discours. La Grande Assemblée, écrivent-ils, s'occupera de « réfléchir sur les six éléments d'une constitution régionale » : 1) les principes de base du gouvernement; 2) le rôle des citoyens et la représentation; 3) les devoirs et responsabilités du gouvernement régional; 4) les ressources et le financement; 5) les rapports avec les autres paliers de gouvernement dans le système canadien; 6) le mode d'amendement de la constitution régionale.

Le gouvernement régional devra exercer des responsabilités à définir sur les quatre fronts de la gouverne politique : législatif, exécutif, administratif et judiciaire. Enfin, il devra posséder les trois grandes caractéristiques suivantes : il sera *représentatif* de la diversité des opinions et des intérêts au sein des citoyens, susceptibles d'informer les meilleurs choix collectifs à faire; *intégré*, il devra embrasser globalement les divers domaines d'action (éducation, santé, développement économique, etc.) qui se combinent dans la vie collective, et ainsi permettre les choix alternatifs (un aréna ou une école ?) qui sont au coeur de la responsabilité publique; enfin, pour que le gouvernement soit *responsable*, il devra être annuellement financé en bloc, pour éviter les interminables stratégies de quémandage auprès des Ministères du Sud, et selon des dispositifs qui lient le montant des ressources disponibles aux aléas du développement nordique (pour que les citoyens profitent de leurs efforts et paient les coûts de leur incurie).

Ici, on a affaire à une communauté politique qui décide de s'organiser pour se gouverner elle-même. Aucun esprit de revendication; pas question de droits, mais de devoirs et de responsabilités; pas la moindre « défense des intérêts inuit », mais l'assurance que le pouvoir s'appuie d'abord sur le vouloir commun. Ombres de Montesquieu, de l'esprit des Lumières, de la démocratie libérale classique; on entend presque l'écho du préambule de la Constitution américaine : « We, the People ... ».

Les résidents et les internes

Leur vie est dure mais très acceptable

LIBRE OPINION

MICHÈLE GAGNAN-BRUNETTE

L'auteure est chef de pédiatrie à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont

DEPUIS une quinzaine d'années, les internes et résidents entrent en grève aux trois quatre ans. Ils demandent des gardes moins fréquentes, plus courtes. Ces revendications sont-elles justifiées ? C'est certainement l'occasion de remettre en question l'organisation de notre médecine universitaire.

Organisation des hôpitaux universitaires

Nos hôpitaux universitaires assument de multiples charges, dont certaines les distinguent des autres hôpitaux. Comme ces derniers, ils distribuent des soins. Mais, en plus, ils ont la responsabilité d'une grande partie de l'enseignement médical universitaire, pré et post-gradué, doivent diriger des programmes de recherche clinique et fondamentale, développer des secteurs médicaux de pointe, collaborer à l'administration de leur Faculté et au rayonnement scientifique à l'intérieur et l'extérieur des frontières. Ces diverses tâches incombent à des médecins qui, en plus d'être passés par tous les échelons de la formation des spécialistes, ont pour mission de drainer les connaissances, en produire par leur recherche, les appliquer, les enseigner et les divulguer.

Dans cet univers, les internes et les résidents jouent un rôle très important. La première tâche qui leur incombe est d'acquérir une compétence, faite de connaissances théoriques et pratiques, les unes et les autres s'enrichissant mutuellement. Leur participation étroite aux soins donnés aux malades est indispensable à leur formation. Leur encadrement, les visites conjointes avec leur patron, bref l'enseignement formel et pratique doivent leur permettre d'acquérir les réflexes nécessaires pour assumer les tâches qui leur sont confiées le jour comme la nuit.

L'éventail des problèmes urgents, durant les gardes de nuit, graves ou non, n'est pas illimité. Ils sont assez répétitifs, statistiquement prévisibles. S'ils dépassent leur compétence de par leur gravité ou leur rareté, le « patron » qui les « couvre », et qui en dernière analyse a la responsabilité du malade, est disponible pour apporter son opinion, voire se déplacer. Dans certaines spécialités, il est déjà sur place. Tous les patrons sont de garde, sur place ou non, selon une fréquence variable, souvent aux trois à cinq jours et nuits, et ce jusqu'à la retraite.

Bien entendu, comme l'interne et/ou le résident sont à même de régler la majeure partie des problèmes, et que par définition ils sont sur place, les patrons sont, selon leur spécialités, moins dérangés la nuit qu'eux, ce qui leur permet d'assumer ces gardes en deuxième appel tout au cours de leur vie professionnelle, tout en menant des activités suivies, tant dans les soins donnés à leurs malades, que dans leurs tâches proprement universitaires.

La structure d'un hôpital universitaire est ainsi faite, que si une pierre est retirée de l'édifice, le caractère universitaire s'écroule. Si les internes et résidents ne peuvent ou ne veulent plus assumer la réponse aux premiers appels, le soir et la nuit, la continuité des soins et surtout les activités universitaires disparaissent et, en dernière analyse, la qualité de la médecine se détériore. Reste à savoir si cette organisation des hôpitaux universitaires est viable pour les uns et pour les autres.

La vie des internes et des résidents

La vie des internes et résidents est-elle inhumaine ? Elle est dure, mais elle est très acceptable. En effet, les nuits de garde laissent souvent quelques heures de sommeil, et les trois jours de récupération suffisent. Cette vie est tellement faisable, à condition qu'elle ne se prolonge pas plus que quelques années, que jusqu'à récemment, beaucoup de résidents prenaient des gardes supplémentaires, rémunérées, dans les hôpitaux non universitaires, démontrant ainsi que la tâche des résidents n'est pas inhumaine.

Plusieurs affirmations peu pertinentes se sont glissées dans les interviews récents concernant la vie des internes et résidents. Je ne pense pas qu'il arrive souvent, comme il a été dit, que l'on fasse opérer un résident qui n'a pas dormi depuis 36 heures. Ce genre d'information est aussi fausse que ridicule, tout comme celles qui assurent que la pratique des résidents est dangereuse.

Y a-t-il des alternatives ?

Avec le contingentement progressif des spécialistes en formation, donc avec la restriction des résidents, et aussi avec la dilution des internes dans des trop nombreux centres hospitaliers, beaucoup de services à vocation franchement universitaire sont déjà en souffrance. La pyramide des soins et de l'enseignement est disloquée, mettant en danger les charges spécifiquement universitaires des médecins professeurs, trop souvent interpellés par leurs services sans résident ou interne.

Or, il n'y a pas vraiment d'alternative valable au système actuel, concernant la couverture des soins médicaux de nuit, dans les hôpitaux universitaires. Espacer davantage les gardes des résidents et internes équivaudrait à accepter que davantage d'unités soient découvertes, particulièrement celles dont les soins sont très actifs. Cela signifierait une baisse encore plus accentuée de la présence médicale avec les conséquences que l'on devine.

Espacer les gardes peut aussi vouloir dire élargir l'étendue des services dont l'interne et le résident doivent faire la surveillance; quitte à ce que les gardes se fassent à l'échelle de tout l'hôpital comme dans certains hôpitaux européens. Avec, comme conséquence, une augmentation du travail par garde, et une baisse de la qualité des soins car l'interne ou le résident ne peut être familier avec tous les services des diverses spécialités.

Espacer les gardes des internes en remplaçant simplement les « trous » par les patrons, ce qui se fait déjà dans plusieurs services, revient tout bonnement à démolir le système universitaire en demandant à ces mêmes patrons d'abandonner leurs activités continues d'enseignement, de recherche, d'administration et de rayonnement extérieur, pour ne se consacrer qu'à leur pratique de premier appel, nuits et jours.

Cette solution revient aussi à faire disparaître les services de pointe, tels que les greffes d'organes et certains types de soins intensifs, bref, tout ce qui caractérise un hôpital universitaire. En effet, ces services de pointe constituent des unités tellement lourdes que les surspécialistes qui en ont la direction ne peuvent en assumer la charge leur vie durant, sans la collaboration des plus jeunes en formation.

Enfin, organiser les gardes en quart de huit heures est acceptable sur une petite échelle pour les unités d'urgence proprement dites, mais reste inapplicable pour les autres services qui requièrent une continuité de soins et d'enseignement.

Des améliorations ?

Si le nombre d'internes et résidents baisse, les unités d'enseignement doivent aussi baisser au moins pour respecter l'entente des gardes un jour sur quatre. Une trop grande dispersion de nos effectifs universitaires est certainement une des causes du malaise éprouvé par nos internes et résidents. Un équilibre entre les nombres d'internes, de résidents, de professeurs et d'hôpitaux universitaires doit être respecté.

Or, le nombre d'internes et résidents doit dépendre des besoins de notre société. Je ne suis pas sûre que ces critères soient respectés par notre gouvernement qui restreint si allègrement le nombre des résidents. Assurer une bonne relève dans chaque spécialité, calculer en conséquence le nombre annuel de résidents à entraîner, et décider du nombre d'hôpitaux universitaires nécessaires pour les recevoir, constituent la seule politique permettant un bon équilibre du nombre d'enseignants et d'enseignés et, en conséquence, la sauvegarde de la qualité d'enseignement et de soins. Le nombre et la nature de nos unités d'enseignement doivent donc être réévalués et de façon urgente.

Le ghetto homosexuel

LIBRE OPINION

CLAUDE JASMIN

L'auteur est écrivain

ROMANS nouveaux, pièces de théâtre, films, une mode s'incrustre : l'illustration de la condition homosexuelle. Si longtemps ce fut le silence, la honte, la discrimination. Maintenant, c'est l'inverse et « trop c'est trop » ? Arcand en installe un qui pisse du « jus de tomate » épais dans son *« Déclin ... »*, Lauzon illustre des homos sado-masochistes dans son *« Zoo ... »*, voici *« Les feluettes »* du jeune Bouchard chez Fred Barry (après *« La contrenature* de C.T. ») avec le bon vieux *triangle* boulevardier formé par Vallier qui aime Simon qui aime Paul et orchestré par l'imagier surdoué Brassard.

Michel Tremblay, surdoué lui aussi, avait bien démontré qu'il pouvait faire parler le peuple des femmes bafouées (Les belles-soeurs) et puis décidait qu'il fallait donner la parole aux invertis sexuellement et bien trop souvent. Récemment, il signait un bref roman et une dramatique-télé encore sur « la question homosexuelle ». De quoi je me mêle si je lui recommande de reprendre sa superbe « parole » en faveur de tous les floués de l'existence et de se sortir du ghetto ? Un conseil est gratuit et on suppose donc que ça vaut rien ! J'ai le droit de penser qu'il gaspille des dons rares. Qu'il stagne en s'enfermant dans un seul thème sexuel.

Entendu que la création est un domaine libre et que les « holà » sont inutiles; tout de même, le public est las, j'en suis certain de ce sujet en train de se stéréotyper stupidement. Que l'on soit hétéro ou homo tous les humains devraient captiver les forts talents. Se cabrer ainsi que je le fais c'est courir le risque niais : intolérance ? Foutaise quand le jeune monde du « rock », celui de la danse dite moderne, se cantonne, ad nauséam, dans le travesti, l'androgyne et autres ambiguïtés visuelles propres au narcissisme adolescent. On va bâiller bientôt, soyez prévenus zélateurs compulsifs des sexualités marginales. Ce prosélytisme infantile court à sa perte.

Je suis plutôt certain qu'un bon nombre d'homosexuels partage ma lassitude et je n'hésiterai pas à en discuter avec des amis et des camarades appartenant à cette ... orientation. Bien sûr que les homos doivent asolument jouir de tous les droits de la personne et je m'incrirerai toujours avec les militants d'un tel mouvement, j'en ai contre la surexploitation, bientôt dérisoire, au domaine des arts et spectacles. J'aurais évidemment souhaité que la protestation vienne d'hommes ayant assumé publiquement et courageusement leur différence sexuelle.

J'ai déjà signé un roman, en 1961, sur ce thème de l'homosexualité (« Délivrez-nous du mal »), ce n'était pas du tout à la mode, je n'aurais pas cru à cette époque devoir fustiger un jour, ici, cette vogue qui tourne déjà au soliloque rebattu. Est mort, il y a longtemps, une dramaturgie sempiternellement « catholicarde » (Géon, Chancerel et cie), sont morts aussi des cinémas axés sans cesse sur un même sujet, cela se nomme de la redondance et c'est, chaque fois, la crevaison à brève échéance. Trop de solides textes naîtront, de temps en temps, sur l'homosexualité pour qu'on laisse ainsi radoter de jeunes créateurs apparemment englués et omnibulés par ce même sujet.

Une certaine nausée est imminente et c'est simple ouvrage de publiciste que de rabâcher et ressasser dans le ghetto dit « gay ». Les créateurs brillants de la colonie homosexuelle se doivent à eux-mêmes d'abandonner un nombrilisme que leurs prodigieux talents, souvent, condamnent déjà.

C O L L O Q U E

SUR LES
SERVICES À LA CLIENTÈLE

Organismes participants
Air Canada, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Gaz Métropolitain, Hydro-Québec et la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Collaboration spéciale
Journal Le Devoir

Conférencier invité
M. Michel Hamelin
Président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal

Montréal, le 1er octobre 1987
Restaurant Hélène de Champlain
Réservation (514) 280-3504
Un maximum de 100 participants

Coût
100,00$ non-membre
80,00$ membre - I.A.P.C.
60,00$ membre-étudiant

L'Institut d'administration publique du Canada
Groupe regional de Montréal

The Institute of Public Administration of Canada
Montreal Regional Group

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Négociations

tants à Washington si on veut qu'il soit adopté selon le processus rapide américain.

Quelques heures avant, lors de la période des questions, le premier ministre avait indiqué que de très sérieuses différences subsistaient entre les deux pays sur des questions fondamentales pour le Canada.

Hier, tout au long de la journée, les ministres ont débattu du mérite d'un document de travail, résultat de la rencontre de lundi.

Le document comporterait, selon des rumeurs, 13 points et poserait des problèmes à plusieurs ministres. Les Américains lâcheraient du lest face à la demande canadienne d'établir un tribunal d'arbitrage des différends commerciaux mais demanderaient en échange des concessions dans le domaine du développement régional et du soutien à la culture, des vaches sacrées pour le Canada.

En plus du blocage face à la demande de tribunal, ce sont ces mêmes demandes américaines qui ont fait déborder le vase il y a une semaine à Washington et ont poussé le négociateur canadien Simon Reisman à quitter la table de négociations, 16 mois après le début des pourparlers.

Au cours de leurs allées et venues hier, les ministres sont demeurés impassibles devant toutes les questions. Quant au négociateur Simon Reisman qui assistait à la rencontre avec son adjoint Gordon Ritchie, il est resté discret.

Aux Communes, le chef libéral John Turner et le néo-démocrate Stephen Langdon se sont insurgés contre cette loi du silence et ont demandé des informations sur ce qui se tramait. M. Mulroney est demeuré motus et bouche cousue.

◆ La police

de complot, Malboeuf a plaidé non-coupable et demandé un procès avec juge et jury, hier, devant le juge Benjamin J. Schecter.

Mais la Couronne a refusé de procéder immédiatement, parce qu'elle « ne détient pas assez de détails ». La Couronne préfère entendre un témoin important, soit l'enquêteur dans cette affaire, avant de remettre ou non Malboeuf en liberté. L'enquête sur cautionnement de Malboeuf aura lieu cet après-midi. Et pour l'instant, l'avocat de Malboeuf, Me Gaétan Bourassa, se refuse à tout commentaire.

Même mutisme de la part de la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon. « Je n'ai aucun commentaire à faire sur cette affaire », a-t-elle dit, refusant de faire le lien entre l'« attentat » et la politique linguistique du gouvernement Bourassa. Chargée du dossier de la loi 101, Mme Bacon a promis il y a quelques jours de « faire un grand ménage de la loi 101 ». Le comité ministériel sur le dossier linguistique, qu'elle préside, proposera d'ici peu des recommandations en matière d'affichage, d'immigration et de francisation des entreprises.

L'homme qui a comparu hier, André Malboeuf, assistait régulièrement aux réunions du *Carrefour de la résistance indépendantiste* (CRI), un groupe « d'étude et de réflexion » créé il y a neuf mois par l'indépendantiste Raoul Roy et dont le cri de ralliement est « SOS-Génocide ».

Raoul Roy nie que Malboeuf soit membre de son regroupement. Il avoue cependant le connaître. « La dernière fois que j'ai vu Malboeuf, c'était il y a trois semaines, environ, lors d'une conférence du démographe de l'Université de Montréal Jacques Henripin », a dit M. Roy.

Le *Carrefour de la résistance indépendantiste* est en fait la nouvelle dénomination du *Comité pour le réveil indépendantiste* (CRI). Formé en 1981 par Raoul Roy, peu après le référendum, ce groupe réunit tout au plus une cinquantaine de membres.

Le CRI s'est fait connaître l'hiver dernier pas ses prises de positions hostiles à l'arrivée « massive » des revendicateurs de statut de réfugiés au Québec. Hypernationaliste, le CRI a aussi récemment critiqué le DEVOIR pour son manque d'ardeur nationaliste.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec Robert Bourassa a refusé, hier, de commenter l'explosion pour la seule raison « que l'affaire est devant les tribunaux ».

Il a cependant tenté de minimiser l'incident, rapporte la Presse canadienne, en disant : « c'est pas la première fois que cela arrive. C'est la responsabilité du gouvernement de surveiller cela et d'ailleurs, je crois que l'individu en question était suivi par la police. Le gouvernement prend les moyens d'assurer la paix sociale », a-t-il ajouté.

Le chef de l'Opposition officielle Pierre Marc Jonhson voit de son côté dans l'incident de lundi « la preuve que la valse-hésitation du gouvernement en matière linguistique joue sur les nerfs des tenants et des détracteurs de la loi 101 . . . ». M. Johnson craint que l'incertitude du gouvernement dans ce dossier ne soit dangereuse pour le climat social. « Il faut que M. Bourassa se branche, pour que les gens sachent à quoi s'en tenir », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef du Parti indépendantiste Gilles Rhéaume a nié que l'individu arrêté en rapport avec l'explosion aux abords des bureaux de Lise Bacon, André Malboeuf, soit un membre de son parti, comme certaines stations de radio le laissaient entendre hier.

« D'abord, s'il est membre du PI, je ne le connais pas. Ensuite, on a pas à dire qui est membre ou n'est pas membre chez-nous », a dit M. Rhéaume.

◆ Le débat

Il a cependant quitté la Chambre des communes immédiatement après avoir prononcé son discours, sans attendre le discours néo-démocrate présenté par la députée Pauline Jewett.

Durant l'allocution de M. Turner, le nombre de députés libéraux a grimpé à 12, bien massés derrière lui, mais est retombé à trois députés après son départ.

Le même phénomène s'est produit chez les néo-démocrates pendant le discours de Mme Jewett.

M. Turner a déploré l'absence de l'immense majorité des députés, et notamment des membres du Parti conservateur, qui compte 208 sièges au Communes.

« Je suis d'accord avec le ministre de la Justice pour dire que ceci devrait être un débat historique, a-t-il déclaré. Mais le nombre de personnes présentes ce matin pour cette importante discussion sur le tissu constitutionnel du pays, la loi fondamentale du Canada, ne semble pas justifier cette affirmation ».

Jusqu'ici, seules les législatures du Québec et de la Saskatchewan ont débattu et adopté l'Entente constitutionnelle de 1987.

Dans son allocution, M. Hnatyshyn a fait appel à la non-partisanerie et a recommandé l'adoption tel quel de l'Accord constitutionnel du lac Meech.

Il a reconnu le travail du Comité mixte du Sénat et des Communes, qui a passé une grande partie de l'été à tenir des audiences sur l'entente. Le comité n'a recommandé aucun amendement, mais a soulevé quelques points qui mériteraient selon lui un examen poussé lors des prochaines négociations constitutionnelles. Il s'agissait notamment des droits des autochtones, du multiculturalisme, de la promotion des droits linguistiques et de la protection des droits et libertés.

M. Turner a protesté contre cette affirmation. Il a rappelé que des amendements avaient pu être adoptés en 1982, lors du rapatriement de la Constitution.

Il a profité de l'occasion pour présenter officiellement le premier amendement à l'Entente constitutionnelle de 1987, une modification visant à reconnaître le multiculturalisme et la présence d'autochtones comme des caractéristiques fondamentales du Canada.

Le Parti libéral entend également présenter des amendements pour protéger les droits des femmes et des habitants des territoires canadiens, et pour modifier le mode de nomitation des sénateurs et des juges de la Cour suprême et le mode de création de nouvelles provinces.

M. Turner a expliqué que si ces amendements n'étaient pas adoptés, les libéraux voteraient quand même pour l'accord. Ils introduiraient toutefois ces amendements à la plateforme libérale en vue des prochaines élections.

Le Nouveau parti démocratique a également proposé des amendements pour protéger les droits des femmes, des autochtones et des territoires du Nord du Canada. Il se sont également dit prêts à appuyer l'accord même si leurs modifications devaient être refusées.

◆ La paix

liance Québec au plan des échéanciers. Alors que dans la communauté anglophone trouve qu'on a suffisamment mis de temps pour étudier le problème, M. Bourassa fait valoir que déjà deux éléments de réponse ont été apportés aux engagements pris en 1985 envers cette communauté. La question de l'accès aux services sociaux a été résolue par la loi 140 l'automne dernier, tout comme la question des « illégaux » dans les écoles anglaises.

La troisième réponse tarde car la question de l'affichage est un problème plus difficile, a souligné M. Bourassa refusant de prendre l'engagement, comme la fait la ministre responsable de l'application de la loi 101, Lise Bacon, de régler le problème avant la fin de l'année.

La question sera abordée lors du caucus des députés libéraux qui se tiendra demain et vendredi à Sainte-Adèle. L'intervention des députés sera majeure. Si les députés refusaient la solution que proposera Mme Bacon, on se mettra tout simplement à la recherche d'une autre formule, soutient M. Bourassa qui semble disposé à prendre tout le temps nécessaire pour trouver une solution équilibrée.

Une telle solution ne passera pas nécessairement par des amendements à la loi 101. Ce pourrait être aussi une modification aux règlements. La solution la plus probable consisterait à maintenir l'affichage unilingue, exception faite de l'intérieur des commerces ayant neuf employés et moins. Cette solution est rejetée d'avance par Alliance Québec.

Le premier ministre n'a pas voulu commenter l'arrestation hier d'un individu qui a placé une bombe près du bureau de comté de la ministre Lise Bacon. Le chef de l'opposition, Pierre-Marc Johnson a fait de même, notant qu'on ne semblait pas en être encore à ce qui pourrait être qualifié de perturbation du climat social.

Le chef péquiste croit cependant que l'attitude adoptée par le gouvernement Bourassa sur le plan linguistique menace la paix sociale. L'incapacité du premier ministre à arrêter sa valse-hésitation plonge les communautés anglophone et francophone dans l'incertitude, ce qui est nocif, croit-il. Le problème est que le gouvernement n'a pas de politique linguistique et est incapable de dire, au-delà de l'affichage, ce que doit être la place du français au Québec.

Le chef du Parti québécois se refuse à dire ce que serait sa position. Il note simplement que la loi 101 est souple à plusieurs égards mais qu'il faut préserver une chose fondamentale à ses yeux, le visage français de Montréal.

◆ Grève

Syndicat national des 23,000 postiers. M. Kelly est le médiateur le plus réputé du gouvernement mais c'est en tant que simple « pompier » qu'il a interrogé les parties hier.

À Ottawa, les observateurs estiment que le gouvernement est en train de se donner les moyens d'une intervention qui mettrait fin d'autorité à la grève.

Les pourparlers se sont poursuivis jusqu'au dernier moment hier soir mais sans illusion. En fait c'est plutôt aux préparatifs de grève que la Société des Postes et le Syndicat national des postiers se sont affairés hier.

Les grèves sont tournantes et les endroits frappés varieront d'une journée à l'autre, sauf peut-être dans la région de Montréal où les 3,400 postiers ont envisagé jusqu'au dernier moment d'opter pour un débrayage général.

La Société des Postes a répété à plusieurs reprises qu'elle entendait maintenir le service postal. Elle a pour ce faire embauché une véritable armée de travailleurs remplaçants qu'elle est déterminée à faire entrer coûte que coûte à l'intérieur des bureaux de poste. Elle envisage le recours aux hélicoptères pour transporter du courrier et son personnel cadre, là où les piqueteurs en grève feraient trop de misère à ceux désirant franchir les lignes.

Le Syndicat qualifie ces mesures de provocation et d'incitation à la violence. Et il est resté cachottier sur la stratégie prévue pour perturber le service postal, pour mieux surprendre l'employeur.

Le président du Syndicat national des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a accusé la Société des Postes d'avoir travaillé depuis six mois à la mise en place d'un programme qui provoquerait l'affrontement de manière à justifier une loi ordonnant le retour au travail.

« Ils se disent que si les négociations tournent mal, le gouvernement arrivera par derrière avec une loi, alors pourquoi s'en feraient-ils, a dit M. Parrot hier. À son avis, les briseurs de grève n'ont pas été appelés pour assurer le maintien du service, qui sera nécessairement perturbé, mais « pour briser la grève ».

Un fossé séparait toujours les parties hier. Garantie d'emploi d'un côté, privatisation de l'autre, les exigences semblaient irréconciliables. La Société accuse le syndicat de demander « une convention collective à $1 milliard », estimant qu'il faudrait ajouter $374 millions aux $774 déjà prévus en salaires et avantages sociaux pour les postiers, pour une année. « C'est payé trop cher pour la paix », estimait un porte-parole patronal hier.

Dans un communiqué remis à la presse hier soir, la Société des Postes a prié le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, « de cesser de négocier le passé ». De son côté, le Syndicat accuse la Société des Postes de vouloir revenir 20 ans en arrière, avec des conditions de travail rétrogrades.

Le programme de privatisation des succursales postales est au coeur du présent conflit, parce qu'il entraînera la disparition à plus ou moins long terme de milliers d'emplois aux postes, et le développement d'une main-d'oeuvre à meilleur marché. Le Syndicat juge très insatisfaisantes les garanties d'emploi offertes aux postiers actuels.

Les négociations ont repris la semaine dernière après que le conciliateur fédéral Claude Foisy eut remis son rapport. Ce rapport a plu à la Société des Postes, principalement parce qu'il juge qu'il est légitime pour la Société des Postes de recourir à l'entreprise privée. Ce faisant, M. Foisy a dissipé une ambiguité, survenue à la suite d'un jugement du tribunal du Travail obligeant le propriétaire d'une succursale postale située dans une pharmacie ontarienne à payer à ses commis un salaire équivalent à celui des postiers fédéraux, soit $13.43 l'heure (au lieu de salaire variant entre $5 et $9). Le Syndicat a donc perdu une arme lorsque M. Foisy a épousé la thèse de la Société et estimé que le jugement ne pouvait s'étendre à tous les cas de franchises. (Les clarifications juridiques sont cependant loin d'être épuisées).

Le rapport recommande en contrepartie à la Société des Postes de garantir une sécurité d'emploi absolue aux employés des comptoirs postaux, qui sont les plus menacés. Mais — et c'est là que le bât blesse — il y aura nécessairement réduction importante de personnel au fil des ans car les départs ne seront pas remplacés. Les employés à temps partiel ont par ailleurs été les parents pauvres du rapport Foisy.

Hier, le négociateur patronal, M. Harold Duncan, a accusé le syndicat de négocier comme si le rapport du conciliateur n'avait jamais été écrit.

La Société des Postes a soumis une offre samedi, qui a été rejetée lundi, accompagnée d'une contre-proposition que l'employeur a jugée inchangée pae rapport à la demande initiale d'il y a 14 mois.

Quant à l'envoyé spécial du ministère du Travail, M. Kelly, il a rencontré chacune des parties hier et il devrait faire rapidement rapport au ministre sur la distance franchie entre les parties depuis le dépôt du rapport de M. Foisy, sur celle qui les sépare, sur l'aptitude des parties à faire des compromis. M. Kelley doit aussi dire au gouvernement s'il croit que le conflit peut être résolu à la table de négociation.

◆ Blaikie

un juge. A ses yeux, il s'agit-là d'une véritable déclaration de guerre. Il songe d'ailleurs à poursuivre l'organisme pour outrage au tribunal.

« C'est carrément intolérable d'agir de la sorte dans une société démocratique, lance-t-il. Rendre publiques des accusations, c'est une chose, les commenter c'en est une autre. J'ignore pourquoi ils ont choisi de faire un spectacle avec mon cas et de me faire un procès devant les caméras de télévision. Chose certaine, je vais me défendre. Mais pas devant les journalistes. »

Il demande donc aux autorités concernées de faire l'impossible pour que son procès ait lieu dans les meilleurs délais. « On vient de porter atteinte à ma réputation. Pour un avocat, cela est extrêmement sérieux. Je suis nullement intéressé à ce que cette affaire se règle dans un an ».

M. Blaikie a donné l'impression d'être beaucoup plus furieux contre la manière avec laquelle la Commission s'y est prise pour faire connaître ses accusations, que contre les accusations elles-mêmes. En d'autres mots, il n'accepte pas que le président de la CVMQ, M. Paul Guy, ait discuté en profondeur de ces accusations avec les journalistes.

L'avocat montréalais savait depuis trois mois que la Commission des valeurs mobilières enquêtait sur lui. Un certain nombre d'entrevues ont été faites avec ses collègues et ses courtiers, mais jamais avec lui, dit-il.

« Ils ont toujours refusé de me parler. Il a fallu que je sollicite moi-même un entretien avec eux. Lors de cette rencontre (le 16 septembre), deux enquêteurs m'ont donné l'assurance qu'aucune poursuite ne serait logée contre moi avant que j'ai eu la possibilité de m'expliquer avec le président de la CVMQ. Rien de tout cela n'a été respecté. Ils ont préféré « dumper » leur liasse d'accusations à la réception de mon bureau pendant mon absence, et fuir. C'est scandaleux ».

M. Blaikie a précisé que sa démission du conseil d'administration de la Corporation de développement industriel du Canada (CDIC) n'avait rien d'un aveu de culpabilité de sa part. « J'ai offert ma démission à Mme McDougall pour éviter de mettre le gouvernement dans l'embarras, un point c'est tout ».

Haussant le ton en pointant du doigt des articles de certains quotidiens alléguant la possibilité d'une collusion entre lui et le gouvernement, M. Blaikie a indiqué « qu'il trouverait extrêmement regrettable de voir M. Mulroney, ou quiconque de son cabinet, mêlé à cette histoire, parce qu'ils n'ont strictement rien à voir là-dedans ».

Le 5 février dernier, date à laquelle le Conseil d'administration de la CDIC se réunissait pour arrêter son choix sur l'acheteur de Téléglobe Canada, l'action de Mémotec, un des soumissionnaires, grimpait, en l'espace de quelques heures, de $ 10.75 à $ 13.

M. Blaikie a acheté 1,000 actions de Mémotec le 16 janvier dernier, au prix de $10.5.

Son associé, M. Roy Heenan, souligne qu'au début janvier, le public savait que Mémotec allait soumissionner pour l'achat de Téléglobe et qu'entre le 19 janvier et le 4 février dernier, n'importe quel Canadien aurait pu acheter l'action de Mémotec à un prix inférieur à celui payé par M. Blaikie.

Pour sa part, M. Jacques Labelle, directeur des Affaires juridiques de la CVMQ, précisait vendredi dernier au DEVOIR que le simple fait que M. Blaikie (et les autres accusés) savait que Mémotec soumissionnerait, constitue en soi une information privilégiée, et qu'en vertu de l'article 187 de la Loi sur les valeurs mobilières du Québec, il ne pouvait acheter de titres de Mémotec le 16 janvier dernier.

◆ La Chine

tes, a souligné l'homme politique qui fut à l'origine du rétablissement des relations entre la Grande-Bretagne et la République populaire de Chine. Du 13e congrès du Parti communiste chinois (le 25 octobre), « comme partout où l'on tient des congrès », il sortira des changements mais il serait stupide de croire que Deng Xiaoping se retirerait puisqu'il se sent en pleine forme à 83 ans.

Une mise en garde toutefois : M. Heath prévoit l'insuccès des rapports avec la Chine si la question des droits humains était abordée avec fanfare. Un tel sujet doit être traité « diplomatiquement, derrière la scène », estime M. Heath qui cite l'URSS comme exemple d'un pays qui défend sa « souveraineté » et se rebiffe chaque fois qu'on l'attaque sur le non-respect des droits de la personne. Qu'a répondu récemment Mme Thatcher au Parlement européen qui se préoccupait de la situation des droits humains en Ulster? Que de telles questions ne souffraient pas d'empiètement sur la « souveraineté nationale » de la Grande-Bretagne.

Il faut tenir compte, dit M. Heath, du fait que les Chinois aiment traiter à fond les dossiers et qu'ils préfèrent les interlocuteurs du plus haut grade aux sous-fifres. Un accord Londres-Beijing a d'ailleurs failli échouer parce que Rolls Royce, dans un contrat d'avionnerie, n'avait pu dépêcher là-bas le plus crédible de ses émissaires, du point de vue des Chinois. Il est utile aussi de se rappeler que les Chinois choisiront toujours, selon M. Heath, les solutions qui avantagent la Chine à long terme et que « chaque fois qu'on leur en donne la chance », les Chinois réussissent, que ce soit en banlieue de Londres, à San Francisco ou dans cette enclave de Hong Kong que Londres doit remettre à la Chine en 1997. Qui peut prédire ce que sera la Grande-Bretagne en l'an 2047, se demande Edward Heath qui signale que Londres a tout de même exigé et obtenu de Beijing des engagements valant pour 50 ans dans l'ex-colonie britannique.

Résolument européen — il a dirigé de 1960 à 1963 à Bruxelles la délégation de son pays pour préparer l'entrée dans la Communauté — M. Heath croit que la Communauté européenne devra en arriver à une politique étrangère propre et, en bout de piste, à une politique de défense « européenne ». Il pense d'ailleurs que l'entente du double zéro atteinte par Moscou et Washington sans consultation de leurs alliés précipitera ce phénomène qui offrira vraisemblablement à Beijing une alternative souhaitable. L'ancien premier ministre conservateur a établi un parallèle entre le réflexe des Chinois qui continuent à penser que Washington et Moscou ne peuvent concevoir que des projets consolidant leurs propres positions, et une bonne portion d'Européens qui réfléchissent à leur avenir et sentent le besoin d'agir comme communauté, en se départissant d'une certaine insularité face à ce Pacifique considéré jadis comme si lointain.

Pierre
O'NEILL
▲ En coulisses

Affichage libéral à à Sainte-Adèle P.Q.

POUR une rare fois depuis le début de son mandat, le chef de l'opposition vit dans l'allégresse. Enfin un débat qui génère des tensions internes chez les libéraux de Robert Bourassa, que la gangrène linguistique continue de hanter. Les 99 députés et ministres libéraux ont rendez-vous, demain matin à l'hôtel Chanteclerc de Sainte-Adèle, principalement pour préparer la rentrée parlementaire, mais surtout pour tenter de s'entendre sur la politique de leur gouvernement en matière d'affichage commercial.

Comment faire? Au dernier caucus où il en fut question, celui de Saint-Hyacinthe, les libéraux n'avaient pu s'entendre: autant d'interventions, autant d'opinion différentes, que le comité Bacon a depuis regroupées en quatre hypothèses: permettre l'affichage bilingue dans 94 municipalités dont la population est à plus de 50% anglophone; permettre l'affichage bilingue partout, à la seule condition de la prédominance du français; maintenir l'affichage unilingue français à l'extérieur des établissements et permettre l'affichage bilingue à l'intérieur; permettre l'affichage bilingue seulement à l'intérieur des commerces de moins de neuf employés.

Les confidences recueillies cette semaine au sein du caucus indiquent que les députés francophones du centre et de l'est de Montréal sont disposés à jeter du lest. Ainsi, pour la plupart d'entr'eux, les hypothèses retenues par le comité Bacon représentent toutes une base raisonnable de discussions. Mais aucune de ces hypothèses ne déclenche chez eux une approbation inconditionnelle. Quant aux députés des régions plus éloignées, ils ne saisissent pas encore très bien la gravité du problème et n'ont pas de ce dossier la connaissance nécessaire à une prise de position éclairée.

A la lumière de ces consultations, il est permis de croire qu'une proposition maintenant l'affichage unilingue français à l'extérieur, tout en permettant l'affichage bilingue à l'intérieur des petits commerces, rallierait une majorité de députés francophones. Mais plusieurs députés anglophones y sont farouchement opposés et exigent rien de moins que le bilinguisme « in and out ». Ils se targuent d'avoir l'appui de l'Alliance Québec et font échos à l'exacerbation du sentiment anti-francophone que le quotidien anglophone « The Gazette » s'efforce de soulever au sein de leur communauté.

D'après les informations obtenues par Le DEVOIR, le rapport du comité Bacon ne vise pas à privilégier une hypothèse plus qu'une autre. Le premier ministre Bourassa préfère simplement exposer les différentes options avec leurs inconvénients et avantages. Puis, de laisser libre cours à la discussion, en souhaitant que quelques tours de table suffiront à dégager un consensus. Il craint qu'une orientation trop directionnelle polarise le débat et engendre un affrontement des tendances.

Le problème qui commence à se poser pour Robert Bourassa, c'est le désiquilibre qui marque le rapport de force entre les représentants des deux communautés au sein du caucus. Les députés anglophones n'ont plus l'influence d'antan et ils vivent chaque jour avec plus d'amertume leur statut de minorité. Ils n'ont aucune chance de remporter le débat de Sainte-Adèle et ils en sortiront plus frustrés que jamais. Depuis quelques temps déjà, ils ont l'impression que Robert Bourassa les laisse tomber et qu'il n'est plus aussi empressé de défendre leurs intérêts.

En ce sens, les députés anglophones ne font que réfléter le ressentiment de leur communauté. Les manifestations d'hostilité qui ont accueilli la sollicitation de fonds du ministre Pierre MacDonald dans le West-Island sont une éclatante illustration de ce nouveau phénomème socio-politique. Les dirigeants du NPD observent la scène de près et scrutent les sondages à la loupe, avec l'espoir d'en recueillir un jour les retombées politiques. Et Robert Bourassa sait bien que s'il ne comble pas les attentes de la communauté anglophone, il ne pourra pas la prendre pour acquise aux prochaines élections générales.

C'est pourquoi le premier ministre n'est pas plus pressé qu'il faut d'en finir avec l'épineux contentieux de la langue. Il ne rejette pas la prétention de sa ministre Lise Bacon, qui croit qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Mais quand Claude Ryan réplique qu'on ne lui a pas fait la démonstration de cette urgence et qu'il serait plus sage d'attendre le jugement de la cour Suprême, c'est un point de vue que son chef n'est pas loin de partager. Surtout que la cour Suprême pourrait, à l'intar des cours d'Appel et Supérieure, conclure en faveur du programme du parti: oui à la primauté au français partout, mais sans interdire l'usage d'une autre langue.

Assurée de rallier la majorité des députés, c'est la thèse de Claude Ryan qui l'emportera, si le caucus de Sainte-Adèle tourne au vinaigre ou à la tour de Babel. Robert Bourassa coincé? Peut-être. Mais piégé, jamais. Il n'y a pas plus habile et astucieux chef politique que lui pour se sortir d'une impasse.

Parizeau de retour au PQ

Pendant que les députés libéraux s'écorcheront sur la sempiternelle question linguistique, les militants péquistes se dirigeront vers Drummondville, la capitale de l'humour, où se tiendra en fin de semaine la réunion du conseil national du parti.

Une belle surprise y attendra les militants qui n'ont pas eu tellement d'occasions de se réjouir depuis le départ de René Lévesque. L'ancien ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, celui que tout péquiste rêve d'avoir comme chef, sera la vedette de ce conseil national. A titre de panéliste invité, il participera à un colloque sur la politique familiale et de l'enfance, qu'il avait lui-même contribué à mettre sur pied sous le régime Lévesque.

En ces temps de vaches maigres, où les péquistes lorgnent de plus en plus vers le NPD-Québec, c'est un coup de maître de Pierre Marc Johnson d'avoir rallié à sa cause le plus populaire des politiciens retraités du Québec. Surtout que M. Parizeau ne s'est pas gêné pour le critiquer et a même un temps courtisé les têtes d'affiches du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI).

À SURVEILLER

Conférence avec M. Paul Lepage, conseiller financier, sur les fonds d'investissement ce soir à 19 h 30 à la Bibliothèque municipale de St-Léonard (8420 boul. Lacordaire). 328-8585.

■

Le Parrainage Civique de l'Est de l'Île de Mtl est à la recherche de citoyens qui seraient prêts à s'engager bénévolement auprès des personnes vivant un handicap intellectuel ou physique (5852 De Marseille). 255-1054.

■

Troisième d'une série de six rencontres animées par le P. Jean l'Archevêque, s.j. sur l'Actualité des Actes des Apôtres ce soir à 19 h 30 au Gésù (1200 de Bleury - Métro Place-des-Arts). 866-2305.

■

La Maison de la Vie vous invite à une conférence dont le sujet porte sur la cause des brûlements d'estomac ce soir (169 boul. des Prairies, Laval des Rapides). 387-8802.

■

Dernière de deux conférences sur la sociologie : « Qui a préparé la révolution tranquille ?, P.-Émile borduas ou le P. Georges-Henri Lévesque ? » aujourd'hui à 13 h 30 au pav. Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf (5625 Decelles). 342-1624.

■

Conférence de la Société de philosophie de Montréal avec Marc Le Bot sur la « pensée artistique et savoir » ce soir à 20 h à la salle B-2305 du Pav. 3200 de l'Un. de Montréal.

■

Lucie Lépine anime une rencontre mariale ayant pour thème : « À la redécouverte de Marie » ce soir de 19 h à 21 h 30 au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561, poste 303.

■

Conférence en anglais de Guido Mohnari qui parlera de ses oeuvres aujourd'hui à 13 h 30 au Complexe Guy Favreau, Office Nationale du Film (200 Dorchester O.). 937-7937.

■

L'orchestre de CAMMAC de Montréal est à la recherche de musiciens et de musiciennes (surtout cordes et cuivres) pour répertoire classique, les répétitions ont lieu à compter du mercredi 30 septembre de 20 h à 22 h à l'auditorium du Cégep Ahuntsic (9155 St-Hubert - Métro Crémazie). 681-6950.

■

Les Ateliers Dire Inc., offrent une nouvelle session d'ateliers de croissance, en *gestalt* d'approche légère; ce soir l'« Inventaire des besoins affectifs » (46 Lemoyne O. - Longueuil). 646-1044.

■

L'ABC-Ass. des bègues du Canada inc., présente la journée rencontre de l'ABC sur le thème « Le bégaiement, il faut en parler » le samedi le 3 octobre prochain de 8 h 15 à 16 h 30 dans les classes 1 et 2 du pav. Mailloux (Hôpital Notre-Dame - entrée sur la rue Plessis).

■

Atelier Parent/Enfant, activités spécialement prévues pour vous au Centre Communautaire de Loisir Côte-des-Neiges les mercredis de 11 h à 12 h (enfants de 12 à 30 mois). (5347 Côte-des-Neiges). 733-1478.

■

Ateliers d'écriture au Centre culturel de Longueuil débutant ce soir de 19 h à 21 h 30, et demain de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 21 h 30 (100 St-Laurent O.). 646-8674.

■

Conférence illustrée (en anglais) avec Mme Claire Gagnier de « Coup d'oeil sur l'art.» qui présente une rétrospective de la peinture canadienne ce soir à L'Octogone (1080 Dollard - Lasalle). 367-1000, poste 387.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Jacques Parizeau déplore le désengagement de l'État dans le développement des arts et de la culture

ANGÈLE DAGENAIS

Comme il fallait s'y attendre, l'ex-ministre des Finances du Québec et président de la Commission d'étude sur les municipalités, l'économiste Jacques Parizeau, ne s'est pas commis d'une recette fiscale miracle pour assurer aux arts leur juste part des budgets muinicipaux.

« La fiscalité s'adapte aux projets que l'on a, a expliqué M. Parizeau, l'important c'est d'avoir un cadre d'idées simple et des projets concrets ». Quand on a des idées on trouve le fric, a semblé proposer l'ex-ministre. Or, pour M. Parizeau, le gouvernement provincial actuel jette le bébé avec l'eau du bain quand il proclame son désengagement de certains champs d'intervention politique pour les refiler aux paliers inférieurs.

M. Parizeau a relancé la balle dans le camp du gouvernement à Québec en spécifiant que c'est encore à lui d'élaborer avec ses partenaires (fédéraux et municipaux) des plans cohérents de développement des arts et de la culture au Québec avec lesquels les municipalités pourront s'ajuster et donner libre cours à leur initiative par la suite.

Plus professeur que politicien depuis qu'il a quitté ses hautes fonctions à Québec, M. Parizeau, a préféré faire profiter les délégués municipaux rassemblés autour du projet *Les arts et la ville* de son expérience de ministre et d'observateur privilégié de la scène municipale.

En décrivant précisément cette « scène » constituée à plus de 65 % de municipalités de moins de 1500 habitants, l'ex-ministre a expliqué que seules les « villes-centre » (les capitales régionales), la capitale, Québec, et la métropole, Montréal, pouvaient raisonnablement prétendre jouer un rôle quelconque dans l'arène culturelle.

Traditionnellement le gouvernement du Québec a été le moteur du développement culturel — à titre de « gardien » de la culture française, financier des acquisitions des bibliothèques, constructeur de salles de spectacles sur le teritoire, protecteur du patrimoine historique, instigateur d'un programme (1 %) pour doter les édifices publics d'oeuvres artistiques, etc — et les municipalités ont eu tendance à répondre aux programmes gouvernementaux qui leur étaient adressés, à l'exception de Montréal, de faire remarquer M. Parizeau, qui a toujours suscité ses propres initiatives dans le domaine culturel.

Or, depuis quelques années, les gouvernements sont engagés dans des programmes de compression des dépenses pour réduire leurs déficits et qu'y a-t-il de plus facile que de couper dans les investissements à la culture, d'interroger M. Parizeau. Malheureusement, la « facilité politique » commande toujours de rayer d'un budget une salle de spectacle à construire plutôt que de couper un budget d'hôpital ou un salaire d'enseignant...

Or avec le désengagement progressif du gouvernement provincial de certaines sphères culturelles, les municipalités et les milieux d'affaires ont la patate chaude entre les mains, mais il n'y a plus de plan directeur de développement ni à Québec ou sur la table de quiconque aujourd'hui. « Il est essentiel qu'un plan soit rétabli, qu'il favorise la décentralisation et que le gouvernement provincial assure encore lui-même une base de développement des arts et de la culture, affirme Jacques Parizeau.

Photo PC

Jacques Parizeau

Il est plus facile pour le palier gouvernemental qui joue avec un budget de $30 milliards de réaménager des argents que pour celui qui n'a qu'une fraction d'un budget de $ 6 milliards (l'ensemble des municipalités du Québec).

« Je ne vous dirai pas qu'une construction de $ 70 millions est financée avec l'argent de poche du gouvernement provincial, mais presque », a ajouté l'ex-ministre des Finances. On financerait l'ensemble des équipements culturels du Québec pour moins qu'il n'en coûtera pour construire un autre pont entre Montréal et la Rive-Sud (projet qui semble dans l'air), précise encore M. Parizeau.

Les milieux artistiques québécois — très portés sur les querelles de chapelles, de dogmes, d'idéaux — ne devraient jamais perdre de vue qu'ils donnent des armes en or avec leurs batailles de mots à ceux qui cherchent des replis stratégiques ou définitifs. Là aussi, a poursuivi M. Parizeau, il est plus facile de dire à un groupe contesté par un autre ou à ceux qui présentent des projets mal définis, aux objectifs obscurs, « retournez consulter votre base, retournez faire vos devoirs !».

À titre d'exemple, M. Parizeau a fait référence aux plans de réaménagement de la Vieille Prison de Québec (adjacente au Musée du Québec sur les Plaines d'Abraham) qui existent depuis 15 ans et pour lesquels il avait réussi à débloquer, dans le temps, une somme de $ 21 millions qui n'ont jamais servi, à cause justement de querelles sémantiques. Et que dire du « boléro sans fin » de la salle de concert de l'OSM, de la relocalisation du Musée d'art contemporain ou du rôle des conservatoires et de l'enseignement des arts dans le réseau d'éducation...

Les querelles mènent tout droit à l'élimination des projets, a souligné M. Parizeau, et favorisent le désengagement de l'État. Avis aux intéressés.

Au Conservatoire

Journée de la musique

Chaque année, la *Journée internationale de la musique* est célébrée à travers le monde. Le Conservatoire de musique de Montréal invite le grand public à une joyeuse manifestation musicale, demain, pour la journée entière.

Pour toutes les activités de la *Journée internationale de la musique*, l'entrée est libre et le public est cordialement invité au Conservatoire de musique de Montréal, 100, rue Notre-Dame Est.

Le programme :

de 9 h à 10 h 30, Bibliothèque du Conservatoire, quiz organisé pour les élèves.
9 h 50, Sur le parvis;
11 h 50, sonneries de trompettes.

Hall d'honneur

10 h, Classe de musique baroque de Mireille Lagacé.
de 12 h à 13 h, Sonneries de trompettes, Quatuor de la flûte enchantée.
13 h 30, Marisol et Rocio Rodriguez, harpistes et Jorge Grisales, chanteur.

Salle Gabriel-Cusson

13 h, Classe de composition de Gilles Tremblay.
14 h 10, Estelle Lemire et Geneviève Grenier, ondes Martenot.
14 h 30, Classe Anisia Campos; Hommage à Ravel.
15 h 40, Rémi Boucher, guitariste.
16 h, Ensemble vocal jazz. Directeur : Julie Laguë.
16 h 20, Trio flûte-alto-harpe : Manon Doré, Vincent Lapointe et Geneviève Ouellet.
17 h à 19 h, *5 à 7 professoral* Czeslaw Kaczynski, pianiste; Robert Verebes, altiste et la classe de percussion de Guy Lachapelle. Lise Boucher, pianiste. Lorraine Prieur, pianiste. Rafael Masella, clarinettiste. Robert Verebes, altiste. André-Sébastien Savoie, pianiste. Gisèle Pépin, pianiste et Michael Kilburn, violoncelliste. Quatuor de jazz du Conservatoire, Nicola Ayoub, saxophoniste et Guy Lachapelle, percussionniste.

Salle Germaine-Malépart

de 9 h 50 à 11 h, Joël Poulin, chant, Sophie de Corwin, flûtiste, Karina Gauvin, soprano, Jacynthe Gauthier, soprano, Jeunes de l'École des Cèdres, Ideaki Okada, hautboïste, Vincent Ranallo, chant, Classe électro-acoustique de Yves Daoust.
13 h, Simon Bertrand et Guy Gingras, saxophonistes.
13 h 20, Classe de Alain Cazes, Trio de tubas.
de 14 h 10 à 15 h 20, Trio alto, basse et piano, Stéphane Lauzon, Martin Roy et pianiste à déterminer. Marco et Sylvie Mandolini, violonistes. Lyne Faucher, soprano. Jan Antonopoulos, guitariste. Simon Fournier, chant. Sébastien Marquis, hautboïste. Gleema Nambiar, chant.
15 h 40, Marie-France Sylvestre, clarinettiste.
16 h, conférence : *La musicologie au service des interprètes*, par Mme Andrée Desautels avec la participation de Marcel Benoit, luthiste.
17 h, Manéli Pirzadeh, pianiste.

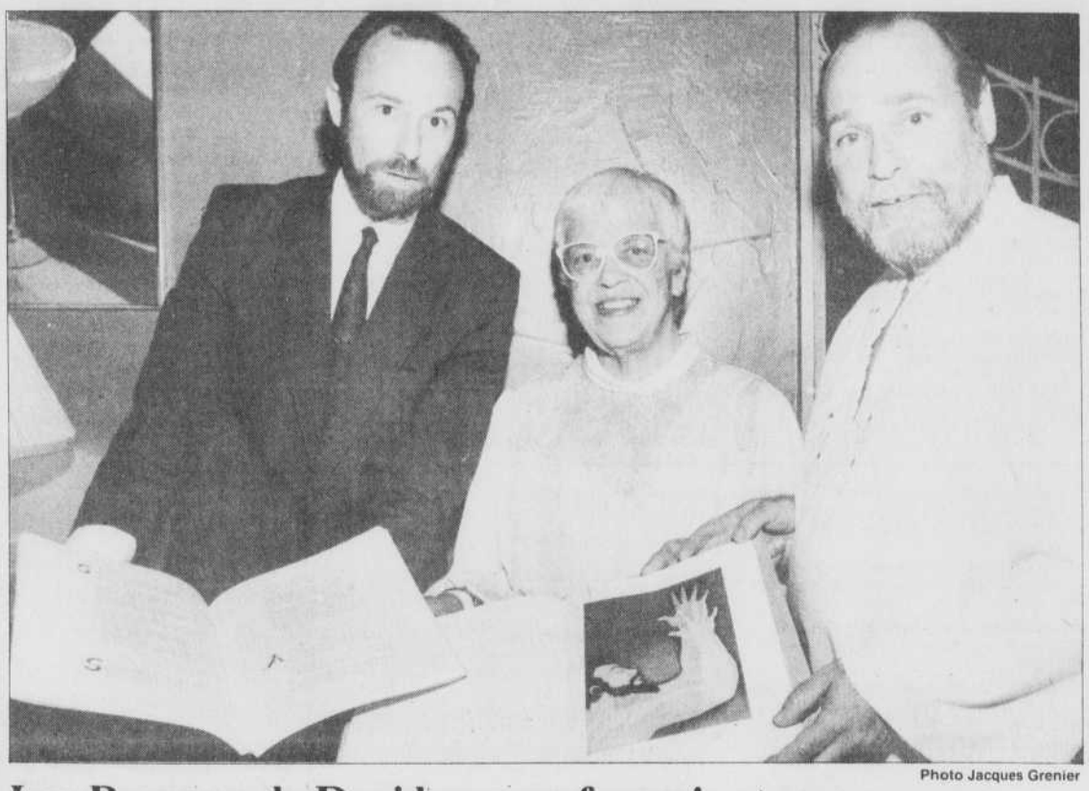

Photo Jacques Grenier

Les Psaumes de David en vers français et en gravures

Deux artistes en pleine maturité lançaient cette semaine un livre d'art intitulé *Les Psaumes* de la Bible accompagnés d'illustrations d'une *Vie du roi David*. Il s'agit d'un ouvrage titanesque, signé conjointement par la poétesse Jeannine Bélanger, que l'on reconnaît sur la photo, et qui a mis 25 ans à traduire en vers français les 150 Psaumes; et de l'artiste-graveur David Silverberg (à droite). Ce dernier a déjà exposé ces oeuvres au Pavillon du Judaïsme à l'Expo 1967. Le livre publié par les Éditions du Silence sous la responsabilité de Pierre Filion (à gauche) fera sans doute la joie des bibliophiles, des liturgistes, des collectionneurs, en ce qu'il constitue une première pour les lettres françaises, les milieux d'art et les études bibliques. (Une entrevue avec les auteurs paraîtra prochainement dans LE DEVOIR).

Bombe et sexe

Le Laferrière nouveau

ROBERT LÉVESQUE

Une straciatella dans un bol japonais, des brochettes nouvelle cuisine, une planche de *sushi*, et puis des Martini tout sec et du saké tout chaud, le lancement du Laferrière nouveau, hier midi dans un établissement de la rue Saint-Laurent, avait tout du cosmopolitisme de Montréal, depuis le turban rouge de la Grimaldi jusqu'aux amis de la diaspora haïtienne venus saluer Dany, roi de la comédie noire, à qui la météo et les livres de sexe vont comme une tuque en janvier.

Dany Laferrière, qui a perçé le mur du son des bouquins québécois il y a deux ans avec une saga qui s'étendait du carré Saint-Louis à la rue Crescent, faite de journées flemmardes au lit et de nuits agitées de baise, et qui s'appelait tout simplement *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, récidive avec *Éroshima*, où l'amour et la bombe ne font qu'un, dans 170 pages dédiées à la mémoire de Rita Hayworth.

« J'ai découvert le Sexe (ou le Désir) à sept ans sous les traits de Rita Hayworth. Ah ! qu'elle était jolie, la Mort ! », écrit Laferrière dans le prière d'insérer pour expliquer que la mort de Rita, la star des *pin-up*, lui a appris que le tutti frutti de la vie n'était que bombe à retardement, et que pour attendre cette saloperie de bombe (qui viendra bien un jour) rien ne vaut le Sexe pour les cinq milliards que nous sommes. « Alors, siffle-t-il, c'est quand tu veux, ma vieille ».

Dany Laferrière circulait, hier, entre les crevettes au riz et la salade de gingembre, comme un poisson cru dans la sauce soya, reprochant à notre collègue Nathalie Petrowski de n'avoir rien fait dans la vie parce que sans enfants et sans romans (ça s'en vient, le roman, dit Nathalie). Lui, avec ses deux filles et ses deux bouquins, planait dans les hauteurs du bonheur, là où il fait toujours beau partout.

Photo Jacques Grenier

Dany Laferrière

Il a ses raisons : son premier roman est en voie d'être adapté à l'écran (par un dénommé Jacques Benoit, dont l'assistant sera Denys Arcand), la vedette en sera tenue par Isaac de Bankole (*Black Mic Mac*) qui délaisse un contrat de théâtre chez Patrice Chéreau à Nanterre pour incarner ce fainéant des meublés de la rue Saint-Denis, et au moment de la sortie du film, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* sortira à Paris chez Belfond, tout comme *Éroshima* sur lequel Belfond a aussi mis la patte. Et Belfond, c'est les grands tirages.

Jacques Lanctôt, le pdg de VLB, l'éditeur montréalais de Laferrière, était aux petits oignons japonais, hier. Tout va bien. Il reste aux gens à lire le livre, étape obligatoire aux vrais succès, et on verra bien après ces limbes de la lecture si, cette fois-ci, Dany Laferrière fait encore la bombe, et garde encore la cote d'amour, dans l'édition québécoise.

Chop Suey (CFTM) domine les premiers sondages

RADIO-TELE

PAUL CAUCHON

Les réseaux de télévision recevaient hier un premier sondage Nielsen concernant la première semaine de septembre, et les chroniqueurs s'arrachent les cheveux : les chiffres ne nous donnent aucune indication réelle de la performance de Quatre Saisons, et la nouvelle programmation de Radio-Québec n'était pas encore en ondes.

On apprend tout de même qu'en première place le nouveau téléroman de Christian Fournier *Chop Suey* à CFTM a attiré 1,000,836 auditeurs lors de sa première diffusion. Est-ce la curiosité ? Il faudra voir si cette performance se maintient, considérant que *Chop Suey* ne m'a pas semblé battre encore des records d'intelligence...

Détail intéressant : la première émission de René Lévesque sur la francophonie aurait attiré le lundi soir 616,000 auditeurs... contre 911,000 à la même heure à Radio-Canada pour la série américaine *La loi de Los Angeles*.

Autre détail appris hier : Radio-Canada a commandé de nouveaux épisodes de *La cour en direct* (qui aurait rejoint plus de 800,000 auditeurs), qui seront filmés cet automne et présentés à compter du 11 janvier. *La cour en direct* est actuellement diffusée le vendredi à 19 h 30 et se voit offrir après les Fêtes une case-horaire plus populaire, le lundi 19 h (avant *Les insolences d'une caméra* et *Des dames de coeur*).

Quant à *Rachel et Réjean Inc*, qui occupe cette case-horaire du lundi soir, l'émission reviendrait probablement avec de nouveaux épisodes dans un an.

★ ★ ★

CIBL s'associe à l'UQAM. CIBL, la radio communautaire de l'Est de Montréal, qui a tellement fait parler d'elle ce printemps, vient de s'entendre avec l'Université du Québec à Montréal pour utiliser les étudiants du module de Communications à des fins journalistiques.

Plus précisément, CIBL planifiera quotidiennement les affectations de certains étudiants-journalistes, qui partiront couvrir des événements « comme dans la vraie vie » et réaliseront des topos et des reportages dans les studios de l'UQAM, reliés à CIBL par lignes téléphoniques. CIBL se réserve le droit de diffuser ou non les reportages. « Les étudiants de l'UQAM devront respecter intégralement la politique d'information de CIBL », de préciser le directeur de la station Guy Arsenault.

Cette entente ne fait qu'officialiser une filière qui existait déjà, les étudiants en Communications de l'UQAM ayant souvent travaillé bénévolement à CIBL. Du côté de l'UQAM on se réjouit de l'entente, qui devrait se réaliser dans les prochaines semaines. Selon le directeur du secteur Normand Weiner « nos étudiants pourront diffuser leurs travaux, dans un cadre où l'on reproduit les situations les plus réelles et les plus proches du marché du travail ».

Pour réaliser leurs reportages les étudiants bénéficieront de l'expérience de quatre professeurs chevronnés : Armande Saint-Jean, Jacques Larue-Langlois, Pierre Bourgault et André Breton.

Cette entente n'est pas le premier exemple de collaboration entre une radio et une université. À Québec CKRL-FM partageait il y a quinze ans des liens étroits avec l'université Laval (qui siégait sur le C.A. de la radio jusqu'en 1981, à cause de certaines ententes de location).

Avec cette entente CIBL s'arme en prévision d'une nouvelle demande d'élargissement de son permis devant le CRTC, demande qui pourrait être présentée en novembre.

L'autre radio communautaire de Montréal, Radio-Centreville, présentera également au CRTC une nouvelle demande cet automne. Selon le directeur de CINQ-FM, Ricardo Deschamps « on ne cherche pas à couvrir toute l'île de Montréal ». Par contre, Radio-Centreville pourrait demander au CRTC la permission d'augmenter sa puissance en certains secteurs, histoire de mieux couvrir les territoires actuels.

★ ★ ★

***L'Héritage*, une heure par semaine pour V.-L. Beaulieu.** « Dans ce temps-là, le fleuve appartenait à tout le monde ». Ainsi commence le premier « chapitre » du nouveau téléroman de Victor-Lévy Beaulieu présenté à compter de 20 h ce soir à Radio-Canada.

À la Société d'État on présente d'ailleurs le résumé des différents épisodes de *L'héritage* comme autant de « chapitres » — avec Lévy-Beaulieu jamais la littérature n'aura été aussi présente dans nos fictions télévisées !

Ainsi *L'héritage* commence avec Philippe Couture, le propriétaire de l'agence Médiatexte à Montréal (qui, si j'ai bien compris, effectue des travaux d'édition commerciale). Couture (étonnant Jean-Louis Millette) se prend pour un écrivain, et caché derrière son bureau il écrit des fictions sur son Bas-du-Fleuve natal. Un curieux patron, d'une distinction vieillotte, qui donne du « très cher » à tout le monde. Et un autre personnage de cette nouvelle série, Albertine Galarneau, passe ses grandes journées le nez plongé dans les livres, en rêvant des petites madeleines de Proust.

Mais le vrai sujet de *L'Héritage* porte sur la famille Galarneau de Trois-Pistoles. Le père, Xavier, campé fortement par Gilles Pelletier, est un homme dur et autoritaire, qui mène sa famille au doigt et à l'oeil. Son fils Miville (Robert Gravel) subit son autorité en attendant la mort du père pour hériter de la terre. L'autre fils, Junior (Yves Desgagnés) s'ennuie et se saoule dans les hôtels du coin. Sa fille Miriam (Nathalie Gascon) a fui la maison 14 ans auparavant pour se réfugier à Montréal, et travaille à Médiatexte — on apprendra en cours de saison que plane une histoire d'inceste entre elle et son père.

Dès le premier épisode on sait qu'on s'installe dans un grand drame psychologique. Mais si le rythme demeure lent, pour nous laisser le temps de bien comprendre le caractère de chacun, l'atmosphère générale semble moins étouffante et glauque que dans *Race de monde*.

Avec *L'héritage* Victor-Lévy Beaulieu semble vouloir sortir du personnage d'Abel l'écrivain pour produire un grand drame moderne, entre Montréal et Trois-Pistoles, entre l'urbanité et les racines campagnardes. Il faudra vérifier le tout au fil des épisodes.

FLORIDE À PARTIR DE 228$

Certaines restrictions, dates et exigences de réservations à l'avance sont en vigueur. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333.

DRF 13009

AIR CANADA

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Carrousel international du film

Un festival du cinéma voit le jour à Rimouski

MARCEL JEAN

Personne, à Montréal, ne connaît le Carrousel international du film de Rimouski. Personne. Ni les journalistes, ni les cinéphiles. Personne, sauf Roch Demers, André Melançon, Danyèle Patenaude et deux ou trois autres originaux qui croient au cinéma pour enfants depuis un bon moment déjà.

Lorsque j'accepte l'invitation des organisateurs, moi non plus je ne sais rien de ce festival. J'accepte par curiosité, parce que j'ai soudainement envie de voir le fleuve dans toute sa largeur et, aussi, après l'explosion de la rentrée, il n'y a pas un seul bon film qui ait pris l'affiche à Montréal la semaine dernière.

Aussitôt descendu de l'avion, je me retrouve assis dans l'auto de Jean-Guy Côté, le trésorier du Carrousel. Il m'explique le fonctionnement de l'événement. D'abord, le volet animation dans les écoles. Durant quatre jours, quatre professionnels, chacun de son côté, vont de classe en classe rencontrer les jeunes. Pour eux, ils ont organisé des ateliers d'initiation au cinéma. Discussions, visionnements d'extraits de films, expérimentation de procédés techniques simples, autant d'éléments qui peuvent composer ces ateliers. Cette année, le cinéaste hollandais Bob Entrop, le producteur français Freddy Denaes et les scénaristes québécoises Bernadette Renaud (*Bach et Bottine*) et Danyèle Patenaude (*La Guerre des tuques*) parcouraient les écoles de la région.

Ensuite, le volet projection. Durant quatre autres jours, une trentaine de films, courts et de longs-métrages, sont projetés au Centre civique et au Cégep de Rimouski. Des films hongrois (*Le Mioche et les gamins*, de Miklos Markos), tchèque (*Madame Hiver*, de Juraj Jakubisco), autrichien (*Jonathana et la sorcière*, de Bernd Newburger) et, bien sûr, québécois (*Bach et bottine*, d'André Melançon, *Marie s'en va-t-en ville*, de Marquise Lepage, trois films de Frédéric Back et plusieurs autres). En tout, plus de 15 pays représentés.

En arrivant au quartier général du Carrousel, installé dans les bureaux de l'ONF, je suis aussitôt emporté dans le tourbillon d'une quinzaine de bénévoles qui courent en tous sens pour mettre au point la soirée d'ouverture. Certains ont pris une journée de congé pour terminer les préparatifs, d'autres ne se sont carrément pas présentés au travail, tandis que d'autres encore sont plus ou moins en chômage. Qu'importe, tous ensemble ils travaillent pour le Carrousel, au sein d'une organisation qui, aux dires de Jean-Guy Côté, est sans véritable hiérarchie.

Et c'est avec les moyens du bord que cette organisation arrive à mettre l'événement sur pieds. Aux prises avec deux salles dont l'équipement technique est inadéquat, et une administration municipale qui, visiblement, commence à peine à prendre conscience de son importance, le Carrousel ne tient qu'à force d'énergie, parce que ses organisateurs n'ont peur de rien.

Lorsqu'on entre dans les locaux de l'ONF à Rimouski, on sent immédiatement la force de ces gens qui, comme ceux de Rouyn, ont su aller contre vents et marées pour doter leur coin de pays d'un festival de cinéma. Et on ne dira jamais assez l'importance de ces manifestations qui vont à l'encontre de l'idée détestable voulant que la culture se limite à Montréal et, à la rigueur, Québec. Ce que coûte un festival comme celui de Rimouski n'est rien en comparaison avec les grands festivals de Montréal (FFM et Festival du nouveau cinéma), mais son importance culturelle m'apparait tout aussi capitale. Quand on connait l'état pitoyable dans lequel se trouve le cinéma en région (les gens du Festival de Ste-Thérèse soulignaient encore récemment qu'il n'existait plus une seule salle dans la région du nord de Montréal), on ne peut qu'appuyer sans réserves de telles manifestations, lorsqu'elles sont le fruit de la volonté des gens de la place.

À Rimouski, les organisateurs ont vu se terminer la cinquième édition de leur Carrousel avec succès. Mais, déjà ils doivent retrousser leur manches et commencer à penser à l'an prochain. Souhaitons que, d'ici là, le Centre civique sera doté d'un matériel de projection convenable. Lorsque, cette année, pendant la soirée d'ouverture, le vieux projecteur a fait des siennes, j'ai pensé aux politiciens présents. J'espère franchement qu'ils ont eu honte devant les spectateurs, les invités et les organisateurs du Carrousel. Honte d'avoir laissé l'équipement de cette salle atteindre un tel niveau de désuétude. Honte parce que ce sont eux, les politiciens, qui sont les premiers à monter sur la scène pour récolter les honneurs qui devraient aller d'abord aux organisateurs.

Lors de la soirée de clôture, qui par ailleurs s'est bien déroulée, Michel Cailloux était présent alors que les prix remis par le Carrousel prenaient officiellement le nom de Camério, en l'honneur du personnage qui a côtoyé longtemps Bobino et Bobinette. Le jury, composé de sept adolescentes et dont la présidente d'honneur était Geneviève Lenoir-Boulanger, a désigné meilleur long-métrage le film *Madame Hiver*, de Juraj Jakubisko. Quant au Camério du meilleur court-métrage, il est allé l'Américain Michael Sporn pour *Le Têtard mystérieux*. Quatre prix spéciaux ont été remis. D'abord à *La Pomme*, du Tchèque Lubomir Benes, pour l'authenticité des décors. Puis à *Primiti Too Taa*, du Canadien Ed Ackerman, pour l'originalité du traitement. Ensuite à *Miriana*, du Yougoslave Jovan Acin, pour les qualités de l'image et de la musique. Enfin, à Frédérique Collin, pour la qualité de son interprétation dans *Marie s'en va-t-en ville*. Le palmarès est complété par un Camério spécial à Guy Sanche et Michel Cailloux, ainsi que par le prix du public, attribué à *Bach et Bottine*.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Big town*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — ***Inter espace*** sem. 7 h 10, 9 h 20
ASTRE III: — ***The principal*** sem. 7 h, 9 h 05.
ASTRE IV: — ***La bamba*** sem. 7 h 15, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — ***L'ami de mon amie*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
BERRI II: — ***Good morning Babilonia*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
BERRI III: ***Ma vie de chien*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI IV: — ***Le grand chemin*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — ***Tandem*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BOGART 1: (844-9470)— ***The law of desire*** sem. 7 h 15, 9 h 30
BOGART 2: ***The beekeeper*** sem. 6 h 30, 9 h.
BOGART 3: ***Noce en Galilée*** sem. 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Fourth protocol*** sem. 7 h 15, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — ***Robocop*** sem. 7 h, 9 h

BROSSARD I: (465-5906) — ***Big town*** sem. 7 h 10, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — ***Pick up artist*** sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Un zoo la nuit*** sem. 7 h 20, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: ***La bamba*** sem. 7 h 15, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: ***Pick up artist*** sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: ***The principal*** sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: ***Prise au piège*** sem. 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: ***Inter espace*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: ***Un zoo la nuit*** sem. 7 h, 9 h 20

CHÂTEAUGUAY 1: ***L'enfant sacré du Tibet*** tous les soirs 8 h 55 — ***Le contrat*** tous les soirs 7 h.

CHÂTEAUGUAY 2: ***Robocop*** tous les soirs 9 h 15 — ***Platoon*** tous les soirs 7 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — ***La folle histoire de l'espace*** lun. au jeu. 7 h 30— ***Tuer n'est pas jouer*** lun. au jeu. 9 h 15

CINÉMA OMEGA 2: — ***Jos Friday*** lun. au jeu. 7 h 30— ***Les dents de la mer, la revange*** lun. au jeu. 9 h 20

CINÉMA V: (489-5559)—

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— ***Rear delivery*** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***L'homme à la caméra*** 18 h 35— ***Cinéma d'animation*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Un zoo la nuit*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Secret of my success*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX III: — ***Whistle blower*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX IV: — ***Robocop*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — ***Good morning Babylone*** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — ***Roxanne*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — ***Fourth protocol*** 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — ***Big easy*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — ***Malcolm*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***La folle histoire de l'espace*** 12 h 55, 5 h 05, 9 h 20— ***Tuer n'est pas jouer*** 2 h 45, 7 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Robocop*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Une flamme dans mon coeur*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un zoo la nuit*** 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Inter espace*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Les sorcières d'Eastwick*** 1 h 45, 4 h 35, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les yeux noirs*** sem. 5 h, 7 h 15, 9 h 30 mar. 12 h 15, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Intervista*** sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: ***Le frère André*** sem. 7 h 30, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Can't buy me love*** tous les jours 7 h 20, 9 h 30
DORVAL II: ***Crocodile dundee*** sem. 7 h, 9 h.
DORVAL III: ***Disordelies*** sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL IV: ***The living daylights*** sem. 6 h 30, 9 h 10

DÉCARIE I: (341-3190) — ***The principal*** sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — ***Dirty dancing*** sem. 7 h 15, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Stakeout*** sem. 6 h 45, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***Fatal attraction*** sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Dirty dancing*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***The principal*** tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Big town*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***La Bamba*** tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45

GREENFIELD I: (671-6129) —***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Crocodile dundee*** sem. 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — ***L'opéra de la terreur*** sem. 7 h 20, 9 h 20

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Fatal attraction*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Prise au piège*** sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***Crocodile dundee*** sem. 7 h, 9 h.
KENT II: ***Beverly hills cop 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30

LAVAL I:(688-7776) — ***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL II:— ***Classes vacances*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL III: — ***Crocodile dundee*** sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL IV:— ***Can't buy me love*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL V:— ***L'opéra de la terreur 2*** sem. 7 h 45, 9 h 45

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***La folle histoire de l'espace*** sem. 9 h 10— ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h
LAVAL 2000 2: ***Jos Friday*** sem. 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Stakeout*** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55
LOEW'S II:— ***The untouchables*** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
LOEW'S III:— ***Can't buy me love*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S IV:— ***Crocodile dundee*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LOEW'S V:— ***Innerspace*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

LE MILIEU: Montréal— ***Arizona junior*** 19 h —***Ouverture de: Métropolis Berlin*** 21 h 15

MON CINÉMA: ***Manon des sources*** 12 h 15— ***Les enfants du silence*** 2 h 15— ***Le mensonge*** 4 h 45— ***Les enfants du silence*** 6 h 45— ***Chronique des événements amoureux*** 9 h 15

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ***Viy*** 7 h— ***Le secret de mon succès*** 7 h 15— ***Manhattan*** 7 h 30— ***Repentir*** 8 h 30— ***The 4th man*** 9 h 20— ***Le dernier tango à Paris*** 9 h 30

PALACE I:(866-6991) — ***The kid brother*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PALACE II:— ***The living daylights*** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10
PALACE III:— ***The witches of Eastwick*** 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE IV:— ***Spaceballs*** tous les jours 12 h 10, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PALACE V:— ***Summer school*** tous les jours 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE VI:— ***Disordelies*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

LE PAPINEAU: Montréal— ***Les dieux sont tombés sur la tête*** 19 h.— ***La rose pourpre du Caire*** 19 h 30— ***Orange mécanique*** 21 h.— ***Mélo*** 21 h 30

PARADIS I: — ***Jos Friday*** sem. 8 h 45 ***Les dents de la mer, la revanche*** sem. 7 h
PARADIS II:— ***Tuer n'est pas jouer*** sem. 7 h— ***La folle histoire de l'espace*** sem. 9 h 15
PARADIS III:— ***Robocop*** sem. 9 h.— ***American warrior 2*** sem. 7 h 15

PARISIEN I: — ***Escapades d'un soir*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II:— ***Les incorruptibles*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN III:— ***La captive*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN IV:— ***Classes vacances*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN V:— ***Le flic de Beverly hills 2*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***Prise au piège*** sem. 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— ***Inter espace*** sem. 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Pick up artist*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***My life as a dog*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Nowhere to hide*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE DU CANADA:(861-4595) — ***No way out*** sem. 7 h 10, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(845-3222) —***La folle histoire de l'espace*** 12 h 10, 4 h 45, 9 h 30— ***Tuer n'est pas jouer*** 2 h 15, 7 h.
SAINT-DENIS III:— ***Jos Friday*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Classes vacances*** sem. 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES II:— ***Escapades d'un soir*** sem. 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— ***Stakeout*** sem. 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***Les incorruptibles*** sem. 7 h 05, 9 h 30
VERSAILLES V:— ***Le flic de Beverly Hills 2*** sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***L'opéra de la terreur*** sem. 7 h 20, 9 h 20

LE/THE CINEMA:(931-2477) — ***Stakeout*** sem. 7 h 10, 9 h 30

YORK:(937-8978)—***Full metal jacket*** 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Jean-Pierre Zanella, saxophoniste, du 30 sept. au 4 nov.

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Ile Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h. du 1er au 31 oct.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Bill Coon, guitariste, mar. à 21h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h.— Jazz Network, jeu. à sam. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs à 22h.— Brian Coughan, le 6 oct.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h. 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily. A compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin— De Montmartre, Jean-Jacques Kira, auteur et interprète, chansons originales, jeu. au sam. à 20h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— 20e anniversaire: du 28 sept. au 4 oct.— Mercredi 30 sept., Festival de dégustation, de 17h. à 20h.— New music foundation, de 20h. à 3h.— Installations, de 22h. à 01h.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (1-373-3262)— La Belle Époque présente « Mademoiselle Marguerite » de Roberto Athayde, adaptation Michel Tremblay et Jean-Loup Dabadie, avec Hélène Mondoux, à compter du 17 sept. du jeu. au sam. à 21h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-a-tête » version anglaise, de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 9 sept. au 17 oct., mar. au sam. 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— The Night Swingers Jazz Quartet, les 2-3 oct. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Les mercredis à compter du 18h. parties d'huitres

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal— « Coeur à coeur » présentation du Théâtre de l'Oeil, les 3-4-10-11 oct. à 14h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Pianiste tous les soirs

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381)— Le Théâtre Zoopsie présente « L'objet rêvé » événement théâtral de Jacques Bélanger et Marie-Hélène Letendre, du 9 sept. au 4 oct. du mer. au dim. 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Marilyn » de Jean-Pierre Ronfard, du 9 oct. au 8 nov. du mar. au dim. à 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Bingo 5 à 9 avec Bingour, le 30 sept.

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Le groupe Louisiana Purchase, en spectacle du 29 sept. au 3 oct. spectacles du mar. au jeu. 21h.30, 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Caf-'Conc', 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206)— « Fête des fêtes » spectacle avec Patsy Gallant, du 14 sept. au 10 oct., lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HôTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Les Productions Ma Chère Pauline présente « Le troisième fils du Professeur Yourolov » de René-Daniel Dubois, du 15 sept. au 3 oct.— La Manufacture présente « V.S.O.P. » de Luc Gervais, m. en s. Michel Forgues, du 8 oct. au 14 nov., du mar. au dim. 20h.30

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal— « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— L'orchestre Mexican Connection du mer. au sam. de 21h.30 à 02h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044)— Nuit de Poésie avec Nicole Brossard, Paul Chamberland, François Charron, Denise Desautels, Philippe Haeck, Pauline Harvey, Rachel Leclerc, André Roy, Marie Savard et France Théorêt, le 30 sept. à 20h.

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501, Montréal (287-1574)— Vidéo-Danse, dans le cadre du Festival international de nouvelle danse, première de In Extremis (Myriam Mouthillet) Cercle Vicieux (Dulcinée Langfelder) et Full House (O Vertigo), le 30 sept. à 20h.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h.— Tournoi de backgammon, les mer. à 19h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles anglais: mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LA BODÉGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski » de Edvard Radzinski, du 16 sept. au 11 oct. du mer. au dim. à 20h.30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Wednesday Night Reggae avec DJ Byron, le 30 sept.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Grands Concerts: Charles Dutoit, chef d'orchestre, Ida Haendel, violoniste, le 30 sept. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— McGill Alumni Series: Eric Lussier, clavecin, oeuvres de Scarlatti, Soler, Forqueray, Duphly et Balbastre, le 30 sept. à 20h.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4262)— « L'univers est dans la pomme » spectacle de Sol, du 15 sept. au 3 oct. du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « La société Métis » de Normand Chaurette, m. en s. Joseph Saint-Gelais, à compter du 23 sept. du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ballet de Montréal, Eddy Toussaint, symphonie du Nouveau Monde, concerto pour Sophie, le 30 sept. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Dom Juan » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, du 6 au 31 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PLAYERS: Univ. McGill, 3480 McTavish, 3e étage, Montréal (398-6813)— « Un one night stand » de Carol Bolt, pièce en français, du 29 sept. au 10 oct. du mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Douze hommes en colère » de Reginald Rose, traduction et m. en s. Claude Maher, du 9 sept. au 17 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « In Extremis » de William Mastrosimone, traduction et adaptation Louison Danis, m. en s. Serge Denoncourt, du 15 sept. au 10 oct. du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Margot la folle » d'Antonine Maillet, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 sept. au 31 oct. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE MORRICE HALL: Univ. McGill, 3485 McTavish, Montréal (398-6600)— Le Tuesday Night Cafe en collaboration avec le Da Da Kamera et The Outlet présente « See Bob Run » de Daniel MacIvor, du 29 sept. au 3 oct. à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Jolliet, Montréal (849-1612)— « Images du futur 87 » exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité: Le Japon— holographie, images au laser, son synthétique, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h. à 23h. en prolongation jusqu'au 4 oct.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ St-Jean, Québec (694-9631)— « Histoire étrange » collectif d'auteurs, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 15 sept. au 10 oct. du mar. au sam. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Pourquoi moi » de Stanley Price, traduction et adaptation de René Dionne, m. en s. Jacques Lessard, du 22 sept. au 17 oct., du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull— « Coeur de papa » de Jean Barbeau, du 9 sept. au 17 oct. du mer. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Andrea, du 24 sept. au 3 oct. à 20h., matinée le 3 oct. à 14h.— Salle Studio: « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, m. en s. Robert Rooney, du 29 sept. au 10 oct.— L'Atelier: « Songs from both sides of the river » de Joan Finnigan, m. en s. Gil Osborne, du 18 sept. au 3 oct.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Le temps de vivre
15.45 Aujourd'hui en France
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Au jeu
17.00 D'une série à l'autre « Clémence Aletti »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT

12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All My Children
14.00 Heritage Theatre
14.30 Airwaves
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video Hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch and Sports News

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Aimer
12.45 À coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « L'hopital en folie » gr. bret. 68 avec Frankie Howerd, Kenneth Williams et Jim Dale
15.15 Babillard
15.30 Justice pour tous
16.00 La bande a nimée
16.30 Galaxie
17.00 De bonne humeur

12 CFCF

12.00 The Mary Tyler Moore show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 Baseball playoffs
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Formation continue en sciences de la santé
13.00 Robert Garry raconte
13.30 L'Outaouais, un grand courant d'histoire
14.00 De famille en familles
15.00 Santé et sécurite au travail
16.00 La planète vivante
17.00 National geographic explore
17.30 Maya l'abeille
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)

12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Une brigade très spéciale » amér. 82 avec Philip Casnoff, Patrick Swayne et Randy Brooks Possibilité de diffusion d'un match de baseball à 15h.
16.00 La récréation
16.15 Le petit journal
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ

12.00 Ligne directe: les pièges de l'été
13.00 Travail à domicile
13.30 Téléfilm « Maigret et les braves gens » avec Jean Richard, Anouk Ferjac et Armand Mestral
15.08 Le champ de frigg
15.30 Le nouveau théâtre de bouvard
15.45 Radio-France-Internationale
17.00 L'académie des neuf
18.00 Le Journal

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Star d'un soir		L'héritage		Actuel		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports		23h 20 : Cinéma : *Zouzou* —Fr. 1934 Avec Joséphine Baker et Jean Gabin		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	The Oldest Rookie		Magnum P. I.		The Equalizer		News	WKRP In Cincinnati	Adderly
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Family Ties	Cheers	Highway to Heavean		A Year in the Life		St. Elsewhere		News	The Tonight Show Anim.: Garry Shandling	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Oldest Rookie		Vivaldi (1ere)		Street Legal		The National 22h 20 : The Journal		Newswatch & Sports	Maude	CBC Late Night
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Un homme au foyer	Clair de lune		Cinéma : *Le retour impossible* —É.-U. 1984 Avec Joan Collins, David Hasselhoff et Telly Savalas				Tribune	Les Nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné : *L'homme de la terre*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	McGowan's World	Highway to Heaven		Magnum, P.I.		Dynasty		CTV News 23h 20 : Pulse		Movie : *A valanche*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Le Magazine		Cinéma : *Inspecteur Lavardin* —Fr. 1986 Avec Jean Poiret et Jean-Claude Brialy			À communique	L'indice	Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Star Treck		Perfect Strangers	Head of the Class	Hooperman	The Slap Maxwell Show	Dynasty		News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Ontario's Best	Magic Shadows	People Patterns	Realities	Jessye Norman : Singer			Neon: an electronic memoir	Realities (Reprise)		
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Degrassi Junior High	Survival Special		Lily Tomlin			America Screams	Movie : *Nicholas and Alexandra* —G.-B. 1971 Avec Michael Jayston et Janet Suzman		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Comptant Content	Téléserie : *Das Boot* (dern.) Avec Herbert Arthur Gruenemeyer et Klaus Wenneman				Jasmin Centre Ville Animateur : M. Jasmin		Le Grand Journal Sport Plus		Mission Impossible	
99 TVFQ (télévision française)	Le Journal	Des chiffres et des lettres	Ligne directe		Travail à domicile	Téléfilm : *Maigret et les braves gens* —Fr.82 Avec Jean Richard et Anouk Ferjac			Le champ de Frigg	Nv. théâtre de Bouvard	22h 45 : Le Journal	23h 15 : Radio-France Internationale	

LE MAROC

■ *Marrakech la rouge montre ses couleurs*

DIANE PRÉCOURT
Collaboration spéciale

MAJESTUEUSEMENT dominée par le minaret de la Koutoubia d'où surgit, cinq fois par jour, l'invitation lancinante du muezzin qui appelle les fidèles musulmans à la prière, la ville offre un tableau saisissant. Comme dans un décor de cinéma où se jouerait un film d'époque, Marrakech vit un contraste perpétuel entre son rythme traditionnel et un modernisme dont on voit des traces partout.

Porte du sud du pays adossée au pied du Haut Atlas, la ville qui a donné son nom au Maroc dessine harmonieusement le contour d'un paysage architectural féérique. Les maisons, habillées d'un tendre ocre rosé, se protègent ainsi du soleil pouvant atteindre 50° C en juillet, et qui brille pas moins de 300 jours par année. Marrakech « la rouge » aime se laisser apprivoiser, et exige qu'on s'y installe quelques jours. On ne passe pas à Marrakech.

Le dépaysement se savoure à belles dents, et en français. Au milieu d'une incroyable confusion de bicyclettes, motos, voitures, calèches et piétons en djellabas, où chacun se faufilera habilement, le coeur de la vieille ville, la médina, se donne volontiers en spectacle. Le visiteur n'a plus qu'à se faire prendre au jeu de cette frénésie digne des plus grandes foires.

Installée sur un site magnifique, verdi de luxuriantes palmeraies entremêlées d'arbres feuillus et de bougainvillées, Marrakech est sans doute l'une des plus belles villes du Maghreb. Ses palais, monuments, tombeaux et remparts, fidèles vestiges des grandes dynasties qui se sont succédé, méritent bien sûr qu'on s'y attarde. Mais le contact avec la population locale devient rapidement un véritable livre ouvert sur cette culture issue des peuplements berbères.

L'âme marakchie, c'est vers 16 heures qu'elle explose dans un délire étourdissant sur la place Djemaa el-Fna, point névralgique de la médina. Des milliers de personnes y convergent chaque jour autour des danseurs, conteurs, écrivains publics, dompteurs, jongleurs et autres bateleurs, au milieu des pyramides d'oranges et dans la fumée des grillades.

Puis il faut déambuler dans ces rues étroites flanquées d'épiceries et boutiques où les Marakchis s'assemblent pour discuter. Elles vous mèneront, tôt ou tard, à une entrée des souks, marché couvert et véritable labyrinthe d'ateliers et magasins où l'on trouve objets d'artisanat, épices, vêtements, babouches, bijoux et quoi encore ! Dans une symphonie de couleurs « pour le plaisir des yeux ». Si vous n'êtes pas particulièrement doué pour le marchandage, que voilà une bonne école ! Dans les souks, il est monnaie courante. On peut même commencer à discuter à 30 % du prix initial et la tradition veut que ce jeu devienne prétexte aux échanges amicaux. Puis on vous offrira le thé sucré à la menthe si la négociation tourne au sérieux.

Mais, autant le dire tout de suite, la prudence est de rigueur pour les objets de grande valeur, les bijoux d'argent par exemple sur lesquels on doit rechercher le poinçon d'authenticité. Laissez-vous quand même raconter l'histoire des vieux bijoux berbères dont les nombreuses versions m'ont séduite plus d'une fois ! Et dites-vous que l'argent ne fait pas le bonheur et que, de toute façon, le plaisir du marchandage vaut bien son pesant d'or...

Après quelques jours « d'initiation » où il faudra apprendre à discuter jusqu'au prix de la course en taxi (il y a les grands et les petits), et se laisser talonner par l'un de ces « guides » intrépides en quête de quelques dirhams, on pourra apprécier pleinement cette ville dont le nom à lui seul évoque énigmes et mystères. Mais tout compte fait, un guide peut s'avérer fort utile, surtout au début du séjour. Il vous suivra partout et vous évitera les petits ennuis du nouveau-venu-qui-ne-connaît-rien. Il est cependant préférable de s'adresser au bureau de tourisme local d'où ils sont accrédités.

★ ★ ★

La beauté légendaire de Marrakech, la préférée de Churchill, ses richesses ancestrales et la présence de grands noms internationaux, masquent difficilement une pauvreté évidente. Aux années de sécheresse dont le Maroc fut récemment victime, les paysans ont répondu par un exode vers le sud, espérant ainsi pouvoir vivre du tourisme. Cette industrie occupe en effet le deuxième rang pour l'entrée des devises étrangères au pays, après le rapatriement de celles des Marocains à l'étranger. Pas étonnant que les touristes soient tant sollicités. Mais on trouve rapidement les formules magiques pour la réplique.

Dans un pays où les visites royales deviennent en quelque sorte un prétexte au développement, le rythme de vie à Marrakech, ville impériale avec Rabat, Fès et Meknès, semble inversement proportionnel à son évolution cette dernière décennie. Le Geliz, ou « ville européenne », et l'infrastructure hôtelière en témoignent largement. Régis par l'Office national marocain du tourisme, les tarifs des chambres, correspondant au nombre d'étoiles accordé (sauf pour les cinq étoiles étiquetés luxueux), sont fort raisonnables. Pour environ $ 40 canadiens, on peut loger dans un quatre étoiles avec jardins et piscine. Mais si le portefeuille vous en dit, à l'instar des grands de ce monde, La Mamounia vous étalera son grand luxe de marbre et ses 49 suites, à partir de $ 400 la nuit, dans un véritable palais qui date de 1921.

★ ★ ★

Si vous projetez un séjour à Marrakech début juin, faites-le coïncider avec le Festival national des arts populaires, dont l'édition de 1987 marquait la 8e année. Quelque 500 paysans de toutes les régions, vêtus de leurs plus beaux atours, viennent présenter leur culture en danse, chant et musique. Dans l'enceinte des ruines du palais Badii, sous un ciel étoilé en guide de toit, vous pourrez voir ces chevaux dansant au son de la flûte « enchantée » et vous laisser emporter par une ambiance nourrie aux traditions séculaires.

Pour mettre la cerise sur votre séjour à Marrakech, dont la haute saison s'étend d'octobre à juin, allez manger dans l'un de ces restaurants où l'on sert, souvent sur une table haute comme trois pommes, les délicieux méchouis, couscous, tajines et pastillas. En plein coeur de la médina, Le Marakchi avec sa vue panoramique et Le Ryad avec ses spectacles folkloriques (à éviter pour les dîners en tête-à-tête), ne sont que quelques exemples. En sortant un peu des sentiers battus, vous découvrirez aussi de petits restaurants fort sympathiques et très économiques. Et si, un de ces soirs, un goût de pâtes italiennes vous démange, allez à La Trattoria qui offre une bonne table sur une terrasse joliment aménagée. Et pourquoi ne pas arroser le tout d'un verre de gris de Boulaouane, ce vin léger d'un rosé pâle qui vous évitera bien des maux de tête ?

À quelques kilomètres de Marrakech, le Restaurant du folklore réserve un accueil particulier. Une quinzaine de tentes pouvant contenir quelques milliers de convives entourent la place centrale où se déroulera la fantasia : étrange spectacle de fiers cavaliers s'élançant au galop et rappelant les préparations guerrières d'antan. Portez attention à ce cri aigu, omniprésent dans les manifestations traditionnelles, que l'on obtient par un savant mouvement rapide de la langue. Et peut-être que le patron, Ali, ce guide touristique devenu président d'une entreprise fort prisée des visiteurs, acceptera-t-il de vous montrer ses fours à méchouis ? C'est là que j'ai dégusté, ma foi, l'un des meilleurs couscous en ville.

Marrakech, c'est bien d'autres choses encore et peut-être, par-dessus tout, cette étonnante rencontre des cultures européenne, arabe et africaine qu'il faut faire l'effort de saisir. Une ville où l'on doit voir la magie des sons et entendre celle des images. Le coucher du soleil sur la place Djemaa el-Fna fait partie de ces moments privilégiés d'un autre monde. Marrakech est une ville attachante.

Cinq heures du matin. Dans l'aube encore hésitante et légèrement voilée, des hommes au visage plissé portant fès et djellabas, longent déjà la route qui me mène à l'aéroport et eux, probablement sur la grande place avec leurs charrettes débordantes de marchandises. Beau portrait de cette fascinante coexistence du passé, du présent et, peut-être de plus en plus, du futur.

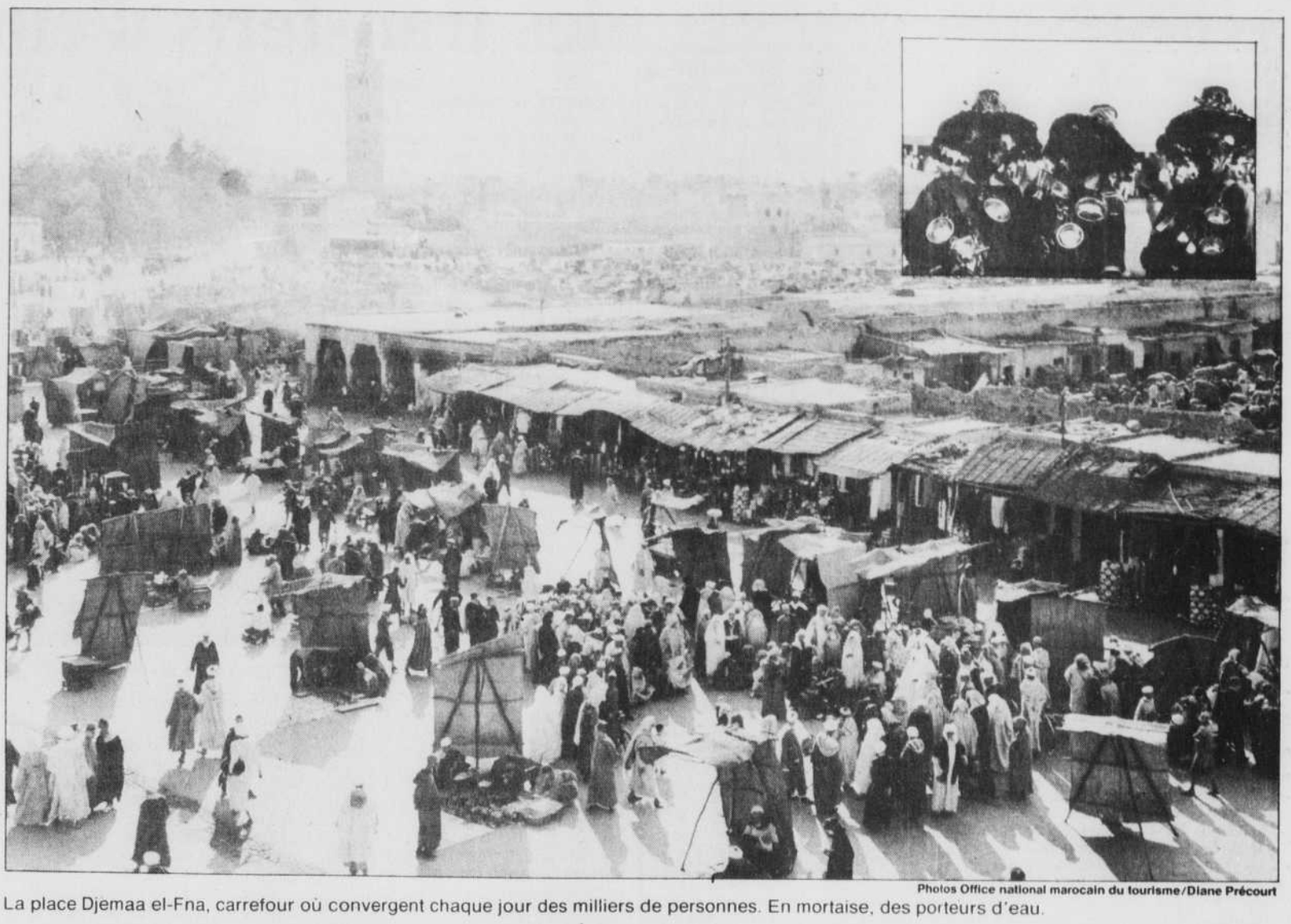

Photos Office national marocain du tourisme/Diane Précourt

La place Djemaa el-Fna, carrefour où convergent chaque jour des milliers de personnes. En mortaise, des porteurs d'eau.

La nouvelle destination du sud marocain

Laayoune ou le désert retrouvé

DIANE PRÉCOURT
Collaboration spéciale

JE ME SENTAIS bien petite devant cette immensité dénudée. Dans la cabine de pilotage de l'avion Hercules d'où on m'avait permis d'assister à l'atterrissage, le paysage se précise lentement : une ville, Laayoune, plantée là comme par magie, arrosée par l'oued Foum et trônant au beau milieu de cet espace désertique qui se meurt dans l'Atlantique tout à l'ouest. C'est le Sahara.

Le désert du Sahara, sorte de symbole du bout du monde, devient tout à coup accessible, invitant, généreux. Ici, il confère à sa capitale marocaine un cachet bien à elle, marqué au sceau d'une jeunesse à peine dissimulée derrière une architecture pourtant à l'image des plus anciennes constructions du pays.

À une heure et demie d'Agadir à vol d'oiseau, Laayoune reste encore une découverte pour les Marocains eux-mêmes. Nous sommes en 1975. Le roi Hassan II organise la fameuse « Marche Verte » dans le but de récupérer les provinces sahariennes encore sous le joug de l'Espagne. Trois cent cinquante mille Marocains de toutes les régions « descendent » à Laayoune pour reprendre ce que l'on appelait alors le Sahara espagnol. « Puisque le désert ne pouvait venir à nous, disait le roi, nous devions aller à lui. »

Avant cette historique « Marche Verte » par laquelle les Marocains retrouvèrent leurs compatriotes sahraouis, autant dire que Laayoune, c'était le désert. Les choses ont cependant bien changé depuis. Transformant le site en un immense chantier, on a construit dans un temps record une infrastructure d'accueil importante et... planté quelque 5,000 palmiers. On y trouve un palais des congrès des plus modernes, et un centre d'artisanat local où le calme contraste volontiers avec l'activité débordante des souks de Marrakech.

À quelques kilomètres de la ville, sur la route étroite qui mène à la mer, défile un paysage qui vaut à lui seul le voyage. Toutes les images qui alimentent nos perceptions du désert se trouvent bien là, sous nos yeux. L'horizon s'étale confortablement sur ces mamelons pointus ou rondelets, plus ou moins ombragés, qui émergent à perte de vue. S'enfoncer les pieds dans le sable chaud, se laisser glisser doucement sur la dune et briser ces formes parfaites que le vent saura remodeler, rester là à contempler cet univers de grandeur, magique, presque irréel... tout cela est enivrant.

Et à certains moments, cette suite interminable d'amoncellements de « bancs » de sable balayés par les vents rappellera aux Québécois que nous sommes le calme après la tempête... de neige. Les pics sableux qui s'alignent le long de la route, tout comme au lendemain de précipitations de poudre blanche, seront nivelés par un bélier mécanique !

Mais la couleur de ces mini-falaises scrupuleusement dessinées n'a rien à voir avec la neige. Les tons allant du brun au doré s'harmonisent plutôt avec un soleil insistant, atténué par une légère brise venant de la côte. Et la chaleur du jour tombera brusquement la nuit.

La région de Laayoune, qui signifie « les sources », devient une étape marocaine intéressante, encore épargnée d'un envahissement touristique démesuré. Le développement y semble une marque de commerce et la construction, une véritable course contre la montre. Certains hôtels, pourtant imposants, ont vu le jour en quelques semaines.

Lors de mon passage, il était question d'organiser, tous les dimanches, des croisières dont le circuit inclurait Las Palmas, Laayoune, Agadir et Lisbonne. À surveiller de près.

Diane Précourt était l'invitée de l'Office national marocain du tourisme.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avions au prix économique
PARIS à partir de $399
PARIS aller simple $265
AIR FRANCE-KLM-SABENA-LUXAIR
PAN-AM «AIR AUTO» WARDAIR
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
ACHAT «RACHAT»
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines (base 2 pers.) «PLAN ACHAT-RACHAT» Citroën 2 CV 230$ — Peugeot 104 290$ — Citroën Visa 280$ — Citroën BX 360$ — Citroën 14 RE 435$ — BX 16 TRS 590$ — BX 16 TRS automatique 590$ — BX 19TRD automatique 495$ — BX 19 RD station wagon 541$ — Renault 5 290$ — Renault 11 355$ — Renault 21 480$ — VW, Mercedes, Camping Car, etc... Choix de 19 modèles automatiques. Tél.: 281-1040
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION — BÂTEAU — CROISIÈRE TRAINS EURAILPASS pour l'Europe — TOURS HAWAII — CUBA — MEXIQUE — les ANTILLES FRANÇAISES
OBTENTION DU VISA FRANÇAIS
TOURING CLUB DE FRANCE
1470, rue Peel (métro Peel) suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Institut Grace
Groupe conseil de Recherche en Architecture, Construction et Énergie
Construisez vos connaissances
L'Institut GRACE renouvelle encore cette année le mandat qu'il s'est fixé, à savoir, faciliter la tâche aux futurs constructeurs qu'ils soient amateurs, professionnels ou simplement intéressés à l'architecture, la construction, la rénovation et entretien.
M. Christian Ouellet, architecte et Directeur de l'Institut GRACE insiste pour que l'accès à l'information ainsi que les nouvelles techniques soient misent à la disposition du plus grand nombre. C'est dans cet esprit que les COURS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION et ENTRETIEN, et d'ACHAT DE MAISON, sont offert à nouveau cette année.
Les détails à l'Institut GRACE au 843-6417.

CASTELHAITI
HAÏTI
Cuisine française et créole
Renommée internationale
PORT-AU-PRINCE HAÏTI
EXCELLENT SERVICE
Voir votre Agent de voyages

CITÉ

actif... ...
RADIO CITÉ 107
Pour l'AMOUR de la Musique

Un film écrit et réalisé par JEAN-LOUP HUBERT
Le Grand Chemin
ANÉMONE
RICHARD BOHRINGER
BERRI ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
Un film de Lasse Hallström
MA VIE DE CHIEN
BERRI ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
CANNES 1987
MARCELLO M. STROIANNI
PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE
LES YEUX NOIRS
Un film de NIKITA MIKHALKOV
CRÉMAZIE ST-DENIS CRÉMAZIE 388-4210
DIDIER FARRÉ ET ACTION FILM PRÉSENTENT
Federico Fellini intervista.
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
DAUPHIN BEAUBIEN IBERVILLE 721-6060
QUAND LA PASSION VOUS CONSUME UNE FLAMME DANS MON CŒUR
UN FILM D'ALAIN TANNER
SCENARIO ET INTERPRETATION MYRIAM MEZIERES
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141
GOOD MORNING BABILONIA
UN FILM DE PAOLO & VITTORIO TAVIANI
BERRI ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115

NOCE EN GALILÉE
En Hébreu et Arabe avec S.-T. Français
BOGART 3575 Ave du PARC 844-9470 7:00-9:15
Law of DESIRE
18 ans
BOGART 3575 Ave du PARC 844-9470 V.O. Espagnole avec S.-T. Anglais 7:15-9:30
The Bee Keeper
MARCELLO MASTROIANNI • NADIA MOUROUZI SERGE REGGIANI
V.O. Grecque avec S.-T. Anglais
BOGART 3575 Ave du PARC 844-9470 6:30-9:00
10,000 Montréalais ont déjà applaudi ce film.
THE KID BROTHER
PALACE 698 STE CATHERINE O 866-6091 ENTRÉE RUE CATHCART 12:20-2:40-5:00-7:20-9:40
Les meilleurs films de répertoire
12 h 15 MANON DES SOURCES (G)
2 h 15 LES ENFANTS DU SILENCE (G)
4 h 45 LE MENSONGE (18)
6h45 LES ENFANTS DU SILENCE (G)
9h15 CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (G)
MON CINÉMA
858 STE-CATHERINE E. 849-0041

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mercredi 30 septembre 1987

MONTRÉAL

Le marché se replie au complet

MONTREAL (PC) — Tout le marché s'est replié mardi à la Bourse de Montréal. L'indice général a cédé 7.87 points et se trouvait à 1941.41 au terme de la séance. Le volume des échanges a été ramené à 6,733,892 actions au lieu de 8,767,993 le jour précédent. Le groupe des forestières a dégringolé de 54.32 à 3646.06. Les minières ont reculé de 8.18 à 1959.87 et les pétrolières de 5.80 à 1793.44.

On a dénombré 178 titres en hausse, 319 en baisse et 204 inchangés.

Le titre Central Capital B, inchangé à $24 1-2 s'est traité à 200,000 exemplaires. Hemlo Golda a cédé 1-8 à $26 1-4 et 163,142 actions ont été brassées. Parmi d'autres valeurs ayant retenu l'attention, CP Ltd a perdu 1-2 à $27 5-8, Banque nationale 1-4 à $13 1-2, Bombardier B 1-8 à $11 3-8 et BNE 1-8 à $15 5-8. A l'inverse, Noranda a gagné 3-8 à $35 1-8, Gulf Canada 1-4 à $23 1-4 et Abitibi-Price 1-8 à $32 3-8.

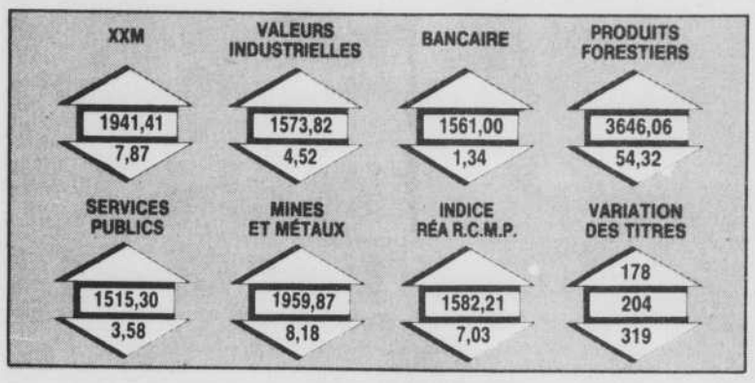

TORONTO

Le marché des valeurs se tasse

TORONTO (PC) — Le marché des valeurs s'est tassé mardi à Toronto, alors que l'indice composé subissait un recul de 19.22 à 3909.67 en clôture.

Quelque 29.14 millions d'actions ont été échangées.

Dans les industrielles, Bank of Nova Scotia a perdu 1-8 à $15 5-8; Pagurian A 1-4 à $10 3-4; Coscan Development 1-2 à $10 3-4; Alcan 1-2 à $46 7-8, et Moore Corp. 3-4 à $32 1-4. Royal Bank a gagné 1-8 à $32 1-4; Inco 1-8 à $30 1-8; United Corp. 1 1-2 à $48; Murphy Oil 1 1-8 à $33, et Orcatech trois cents à 28 cents.

Dans les mines, United Keno Hill a cédé 1 1-2 à $12; Consolidated TVX 5-8 à $12, et Placer Dome 5-8 à $26 1-2. Golden Rule a gagné 1 à $8 1-2 et McIntyre Mines 3-4 à $61.

Dans les pétroles, Mark Resources abandonne 1 à $13; Canada Northwest 1 à $26 1-2 et Total Petroleum North America 3-8 à $25 3-8. Consolidated Norex gagne 1-2 à $7 et Tiverton Petroleum trois cents à 62 cents.

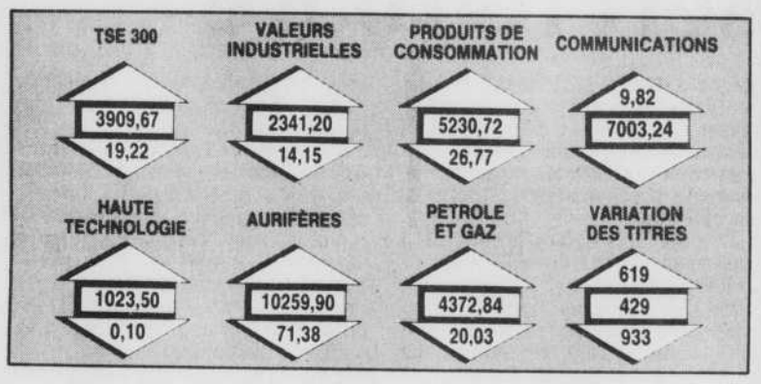

NEW YORK

La tendance se détend

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est nettement détendue vers la fin de la séance mardi à Wall Street, après avoir évolué irrégulièrement dans un marché modérément actif.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué étroitement de part et d'autre de la barre de 2,600 pendant la majeure partie de la journée et a clôturé à 2,590.57, en baisse de 10.93 points. Quelque 174 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 933 contre 621 et 429 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, une remontée des taux d'intérêt obligataires malgré un nouveau raffermissement du dollar a freiné la demande. Le marché du crédit va subir cette semaine la pression d'offres exceptionnellement élevées par le Trésor américain. Les investisseurs craignent qu'elles ne stimulent de nouvelles hausses des taux d'intérêt susceptibles d'amputer les bénéfices des entreprises américaines et de décourager les investissements en bourse, au profit des bons et obligations à rendement plus lucratif. Ford a perdu 2 7-8 à 95 1-2; IBM 2 3-8 à 150 1-4 et du Pont 1 7-8 à 118 1-8. Salomon a gagné 2 1-8 à 37; Penney 2 1-2 à 59 1-8 et Sony 2 à 37 7-8.

Du côté des titres canadiens, Alcan a perdu 1-2 à $35 3-4; BCE 1-4 à $30; Canadian Pacific 1-2 à $21; Inco 1-8 à $22 7-8; Ranger Oil 1-4 à $5 1-2; Seagram 5-8 à $75 7-8 et TransCanada Pipelines 1-8 à $13 3-8.

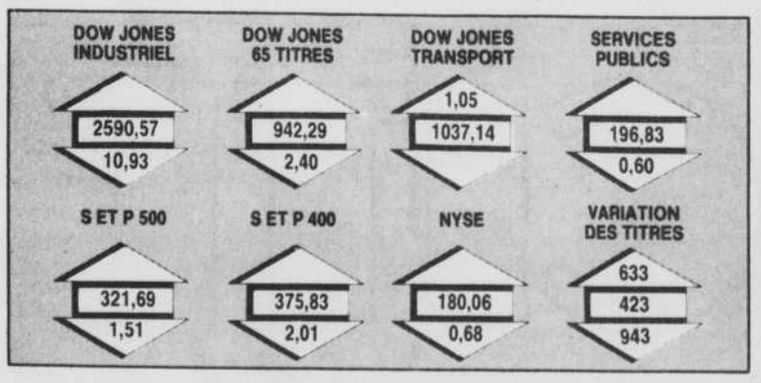

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6324	Hong Kong	Dollar	0.1679
Afrique franco	Franc CFA	0.004273	Inde	Roupie	0.1003
Allemagne-Ouest	Mark	0.7111	Israël	Sheqels	0.8217
Antilles Angl.	Dollar	0.4860	Italie	Lire	0.000987
Australie	Dollar	0.9420	Jamaïque	Dollar	0.2426
Autriche	Schilling	0.10104	Japon	Yen	0.008963
Bahamas	Dollar	1.3093	Liban	Livre	0.00459
Belgique	Franc	0.03427	Mexique	Peso	0.000848
Danemark	Couronne	0.1850	Norvège	Couronne	0.1950
Espagne	Peseta	0.010693	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8517
États-Unis	Dollar	1.3093	Portugal	Escudo	0.009062
Finlande	Mark	0.2963	Royaume-Uni	Sterling	2.1287
France	Franc	0.2136	Suède	Couronne	0.2032
Grèce	Drachme	0.009307	Suisse	Franc	0.8559
Hollande	Florin	0.6321	Vénézuela	Bolivar	0.03881

Investage s'élance vers la rentabilité des transferts d'embryons de chevaux

ROBERT DUTRISAC

La société en commandite Investage entend recueillir de $ 1.5 à $ 3 millions afin d'améliorer les techniques de transfert d'embryons pour la reproduction de chevaux de race *Standardbred*.

Tandis que le transfert d'embryons est devenu routine chez les bovins et... les humains, de nombreuses difficultés subsistent encore quant à son utilisation pour la fécondation de « la plus noble conquête de l'homme ».

Avec la collaboration de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Investage, la deuxième société en commandite dont l'objet est l'élevage de chevaux de race au Québec, entreprend à l'automne un programme de recherche-développement, étalé sur deux ans, qui vise à remédier à ces problèmes. Selon M. Norbert Major, président et chef de la direction du commandité — en d'autres termes, le promoteur du projet —, la maîtrise de telles techniques de fécondation présente un potentiel commercial considérable, compte tenu du prix élevé que commande les jeunes chevaux de race, appelés *yearlings*. Ces bêtes, qui font et défont les fortunes des parieurs, se vendent à un prix moyen d'environ $ 10,000 au Québec et les beaux spécimens vont chercher $ 40,000; ces sommes peuvent être facilement multipliées par cinq aux États-Unis.

C'est la première fois que l'Université de Montréal participe à des recherches en agriculture dont les fonds proviennent exclusivement de l'entreprise privée. La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université a conclu une entente en vertu de laquelle elle recevra $ 300,000 suite au financement public d'Investage et elle affectera cinq chercheurs au projet.

Norbert Major, président et chef de la direction de Investage, au milieu d'un troupeau de juments et poulains.

Selon le doyen de la Faculté, le Dr Raymond Roy, ce type d'entente pallie au plafonnement des subventions étatiques en matière de recherche dans un contexte où le développement des biotechnologies accapare une part grandissante de la matière grise au pays.

L'équipe de l'Université de Montréal, selon le Dr Roy, se donne deux ans pour arriver à des résultats probants. Le transfert d'embryons équins deviendra alors une technique économiquement viable.

Pour le placeur pour compte, la maison de courtage en valeurs mobilières R. Drapeau Capital, il s'agit du premier financement public qu'elle orchestre. Son président et fondateur, M. Richard Drapeau, a oeuvré de 1982 à 1983 à titre de chef négociateur chez McNeil Mantha, puis comme membre individuel sur le parquet de la Bourse de Montréal jusqu'en 1986.

L'émission d'Investage est composée d'un maximum de 1.2 million de parts, et au minimum, de 600,000 parts, à $ 2.50 chacune. Le produit net de l'émission, soit $ 2.6 millions, dans le meilleur des cas, servira principalement pour l'achat de poulinières, d'étalons et de *weanlings* ainsi qu'à des immobilisations.

Grâce au produit de l'émission et d'emprunts bancaires, M. Norbert Major entend acheter des chevaux de race pour quelque $ 2.5 millions et dépenser près de $ 400,000 en immobilisations.

M. Major s'attend à réaliser un bénéfice de $ 247,000 à la fin de 1988. « Notre projet est rentable mais si les recherches de transfert d'embryons n'aboutissent pas », a-t-il soutenu. D'ici la fin de 1988, la société en commandite Investage entend investir près de $ 740,000 en recherche-développement.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10½	11	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Épargne	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11½	12	10½	11	11½	12	11½
Montréal	10½	11	11¼	11¾	—	—	11¼	11¾	—	—	—	—	11½
Nationale	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	11	11½	11¾	12¼	11½
Nouvelle-Écosse	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	11¼
Royale	10½	11	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	11½	12	12¼	12¾	n/d
Commer. italienne	10½	11	11¼	11¾	11½	12	12¼	12¾	11½	12	12¼	12¾	12
Caisses Étab.	10½	11	11½	12	11	11½	12	12½	11½	12	12½	13	12
Caisses pop.Mtl.*	10¾	11¼	11½	12	11	11½	11¾	12¼	11½	n/d	n/d	n/d	11
Caisses pop. Qbc.*	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	10¾	11¼	11½	12	10½
Soc. Entraide éco.	10¾	11¼	11½	n/d	11	11½	11¾	n/d	—	—	—	—	11¾
Fiducies													
Canada Trust	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	12¾
Fiduciaires	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	—
Fiducie Guardian	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10¾	11¼	11½	12	10¾	11¼	11½	12	—
Guaranty Trust	10½	11	11½	12	10¾	11¼	11¾	12¼	10¾	11¼	11¾	12¼	10½
Montréal Trust	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10½	—	11¼	11¾	10½	—	11¼	11¾	—
Prêt et Revenu	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	10¾	11¼	11¾	12	—
Trust National	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	10¾	11¼	11¾	12	10
Trust Royal	10½	11	11½	11¾	10½	11	11½	11¾	10¾	11¼	11¾	12	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 23 septembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	5,000	8	—	—	—	—
Commerce	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9¼	9¾	10	10½
Commer. italienne	5,000	6	6¼	6¼	6½	7	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Lloyd's	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Épargne	3,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10¼
Montréal	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9¼	9¾	10	10¼
Nationale	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Royale	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Toronto-Dom.	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7½	7½	7¾	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6½	6¾	6¾	7	7½	1,000	9¼	9½	10	—	10¼
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6½	7	7½	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6¾	7	—	7½	500	9	9½	10	10¼	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Fiduciaires	5,000	7⅛	7¼	7½	7¾	8⅛	500	9¼	9⅝	10¼	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	8⅛	8⅛	8¼	8½	8½	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	9¼	9¾	10	10¼	10½
Guaranty Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Montréal Trust	5,000	6½	6¾	7	7¼	7½	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Morguard Trust	10,000	7¾	7¾	8	8	8½	1,000	9¼	9⅞	10¼	10⅜	10⅝
Prêt et Revenu	5,000	7	8	7½	7¾	7¾	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7½	7¾	7¾	8	500	9¼	9¾	10⅛	10¼	10⅜
Trust Financial	5,000	8	8½	8⅜	8⅜	8¾	500	9¾	9¾	10¼	10¼	10½
Trust Général	5,000	6½	6¾	7¼	7½	7½	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Trust Morgan	5,000	7¾	8	8⅛	8⅛	8¼	500	9¼	9⅝	9⅝	9½	10⅛
Trust National	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	500	9	9½	10	10¼	10½
Trust Royal	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½

Compilation **Fiducie du Québec** —23 septembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

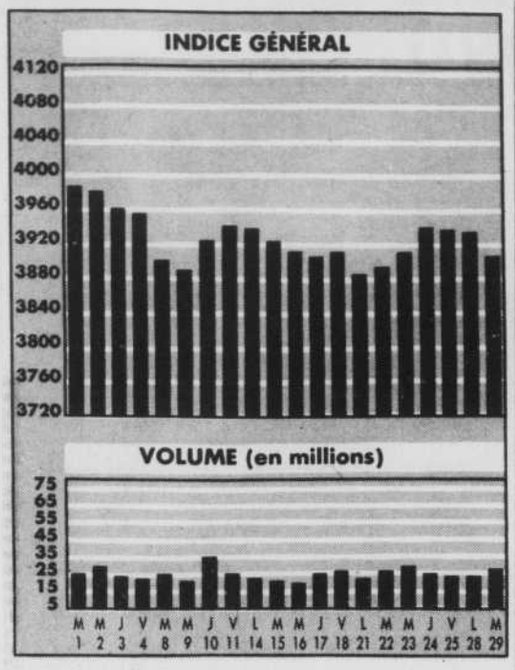

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	4100	$17⅞	17¾	17⅝	— ⅛
AMCA Int	3446	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
AMCA p	250	$23¼	23¼	23¼	
AMCA 2 p	800	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
AMCA 3 p	1000	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
ARC Int	400	$6½	6½	6½	
Abbey E o	500	50	50	50	— ½
Abermin o	1430	200	195	200	
Abermin w	2200	70	65	65	— 5
Abti Prce	87922	$32⅜	32¼	32¼	+ ¼
Abitibi w	8400	59¾	59¾	49	−1¼
Acadia M o	21425	475	455	465	−10
Aces ATM o	2225	78	78	78	
Acuprah A o	2000	308	300	305	+ 5
Acklands	6304	$17	16¼	17	+ ¼
Agassiz	23300	415	395	415	+ 5
Agnico E	6710	$35½	35⅛	35½	
Agra Ind A	700	$17½	17⅛	17⅛	— ⅛
Agra B f	7719	$17	17	17	
Akaitco o	1010	85	85	85	— 5
Albany o	5900	80	77	80	
Alt Energy	21071	$21⅜	21⅛	21⅜	— ⅛
Al Enr 775	3000	$29½	29	29⅛	+ ⅛
Alta Nat	440	$14⅝	14⅝	14⅝	
Alcan	233035	$47½	46⅝	46⅞	— ½
Alcan A	6400	$25¾	25¾	25¾	
Alcan 1st p	1900	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Alcan C p	11100	$23½	23½	23½	+ ¼
Alcan E p	700	$24	23¾	24	
Alcan F p	200	$25	25	25	
Alexis N 1	100	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Algo Gr A f	z1	$10½	10½	10½	
Algo Cent	101	21	21	21	— ¾
Algoma St	3816	$19¾	19⅝	19⅝	
Algoma St p	3100	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Algma St B	1900	$21	20¾	20⅞	+ ⅛
Altex	33500	174	164	174	+ 10
Amax Gld	300	$38¼	38¼	38¼	+ ¼
a Barick	62534	$38¼	37⅝	38	
a Barik w	12450	$13¼	13	13	— ⅜
aBarik A w	1000	300	300	300	
Am Eagle	1200	135	132	132	— 8
Am Leduc	z100	36	36	36	
Amir-ng	96600	$5½	4⅝	5	+ ⅛
Andrs WA	133000	$17½	17½	17½	— ⅜
Ang CT 4½	120	27	27	27	
Ang CT 290	300	$32⅞	32¾	32⅞	— ⅛
Ang dGld o	1200	170	170	170	
Anthes	11000	78	77	77	— 3
Arbor A	200	14	13½	13½	— 1
Arbor B f	14400	$13	12¾	12¾	— ¼
Args 250 p	320	$43½	43½	43½	
Args 260 p	120	37	37	37	+ 1½
Asamera f	13850	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Asmira I B	810	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Asmira Inv	4110	310	305	310	+ 5
Asmra Mnl	1500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Asmra M w	8450	270	250	270	+ 20
Asbestos	279	490	490	490	
Ascot Inv o	5000	60	60	60	+ 2
Asoc Porc o	8319	420	420	420	— 5
Atco I f	30694	$13⅝	13	13½	+ ⅜
Atco II	1200	$13½	13	13⅜	+ ½
Atl Shop A	178200	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜
Atlantis o	11750	170	166	166	— 4
Atlas Yk o	254500	29½	28½	29	+ 1
Atlas Yk w	49055	5	4	5	+ 1
Audrey R o	3250	490	485	490	
Augmitto o	7000	210	200	210	
Aur Res o	16450	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Autrex A	100	210	210	210	−15
BCED	13879	350	340	340	−10
BCED I p	400	$24¾	24¼	24⅞	— ⅛
BCED w	8350	145	145	145	− 2
BCEP 2 p	400	24	24	24	
BCED C I	2800	23	23	23	
B C Bancor	57495	73	72	72	— 1
BC Banc A	1200	$23½	23½	23½	+ ⅜
BC Banc B	1800	$23½	23½	23½	+ ¼
BC Rail p	3100	26	26	26	
BC Sugar A	700	$27¾	27½	27¾	— ⅛
BC Sugar P	500	$13½	13½	13½	+ ½
B Corp p	7250	$30	29⅝	29⅝	— ⅜
B Corp r	see below				
BGR A	4800	$14¾	14⅝	14¾	
BGR 2 w	2900	400	395	395	— 5
Bll Ent	13500	$7	6½	6½	— ¾
Bll Ent w	12000	140	135	135	
BMB Comp	800	170	165	165	−10
BMO nt fin	30000	$11	11	11	
BMO II p	500	$21½	21½	21½	
BP Canada	3200	$24¾	24¾	24¾	
BYG o	1000	210	209	210	+ 9
Bachelor	4000	340	340	340	
Banco Cntr	1600	$30¼	30	30	— ⅛
Bancshr p	700	$20⅜	20⅜	20⅜	
Banister C	500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Bk Alberta	1210	$6½	6⅜	6⅜	+ ⅛
Bank Mtl	528992	$31½	31¼	31⅜	
Bk Mtl 250	1600	$26¼	26	26¼	
Bk Mtl 3p	900	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Bk Mtl w	18040	395	385	385	−10
Bank N S	1026525	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Bk N S Ip	13200	$22½	22¼	22½	
Bankeno o	358	315	315	315	
Barons Oil	4100	350	340	340	
Barrincar f	3200	$7	7	7	
Barrincar w	350	106	106	106	
Barringtn o	500	115	115	115	— 5
Baton	150	$13¾	13¾	13¾	
Battle MA f	1700	$49½	49	49½	— ¼
Beau CA o	21500	70	65	65	— 4
Beacoup o	28000	160	155	155	— 5
Beaufield o	169988	275	252	275	+ 10
Beaver R o	9000	320	315	315	— 5
Bell 1.94 p	5700	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Bell 9 p	1500	$23½	23¼	23¼	
BCE	126301	$39¾	39⅛	39½	— ⅛
BCE 2.70 p	17700	$40⅛	40	40⅛	
Belmoral o	41350	$5½	5¾	5¾	— ⅛
Belmorl w	2000	165	165	165	−10
Bentall 1 p	1600	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Bet Public	1400	$24⅞	24⅝	24⅝	— ½
Biomira o	4700	465	460	465	−10
Bl Hawk o	2400	68	68	68	
Blackdorn o	5590	$13¾	13½	13½	— ¼
Bombdr B	117400	$11⅝	11½	11½	— ⅛
Bonanza O	1307	335	330	335	−15
Bonar	4300	$20½	20	20½	
Bonar w	2700	$8½	8	8	— ⅜
Bow Vlv R	1914	114	111	114	+ 3
Bowtex o	748	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Bracknel f o	3150	67	67	67	− 2
Bralorne	5350	195	185	185	−10
Bralor 8.75	2000	$8½	8½	8½	
Bramalea	2500	$23½	23	23	— ½
Brmlea B p	400	$25½	25½	25½	
Brml Pty p	400	$26½	26½	26½	
Brmptn A f	7051	$12	11¾	11¾	— ¾
Brascad A	1160	$39¼	39	39	
Brascad B	1000	42	42	42	+ ⅜
Brascan A	37628	$39⅞	39¼	39¼	— ⅜
Brkwater o	62300	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Brik Brw o	1700	225	225	225	+ 4
Bright A	100	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
BCFP	113624	$23	22¾	22⅞	— ⅛
BC Res	19600	108	104	104	+ 1
BC Res p	1100	$24¾	24½	24½	+ ⅛
BC Phone	4060	$26¼	26	26	— ⅛
BCPh 4¾ p	100	$52	52	52	− 2
BCPh 1956	100	54	54	54	− 1
BCPh 4.84	100	14	14	14	
BCP 6.80	500	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
BCP 11.24 p	910	$28¼	28⅛	28⅛	— ⅛
BrAir ads	300	$45½	45⅛	45⅜	— ⅞
BrTel ads	700	56	56	56	−1¾
Brohm R o	9200	$10⅝	10	10⅝	+ ⅜
Broulan	6600	240	235	235	— 5
Bruncor	5454	$17⅞	17⅝	17⅝	— ¼
Brunswk	26900	$14¾	14½	14¾	+ ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	45560	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
CB Pak	9350	$19	18½	18½	— ⅜
CB Pak w	1250	$5¼	5	5	— ⅛
CCL A	750	$14¼	14	14	— ¼
CCL B f	4450	$13½	13	13	— ¼
CDC Life	13250	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅜
CFCF f	700	$19¼	19	19¼	+ ¼
CHC Hlcpt	25300	$9¼	9	9	
CIL	620	32	32	32	— ⅛
CM NT Equ	2900	$9½	9½	9½	+ ⅛
CM Pref p	8000	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
CME A o	11133	104	100	102	− 2
CSA A f	4100	$11¾	11¼	11½	
Cableshr A	2100	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Cabre	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Cad Frv	12903	$33⅛	32¾	33	+ ⅜
Cad Frv A	4345	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cad Frv 2	5618	$10	9¾	9¾	— ¼
Cad Frv w	1250	$25½	25	25½	+ ⅛
California o	800	300	300	300	− 5
Cambior	30000	$26½	26	26½	
Cambior w	59671	$15¾	15¼	15¾	+ ⅛
Cambridg	11300	$28	27⅜	28	+ ½
Camb 1	1750	$31¼	30¾	31¼	+ ⅜
Camca Inc	1000	$9½	9½	9½	— ⅛
Camndx o	6000	73	70	70	
Camp Res	6054	300	295	300	
Camp R w	10600	41	40½	40½	−1½
Camp Soup	200	$20	20	20	
Campeau f	22995	$25⅜	25⅜	25⅜	− ⅜
Campeau B	2700	$23	22⅞	23	
Campeau C	300	$22⅜	22½	22½	− ¼
Campeau D	4600	$23	22¾	23	+ ¼
Cm D w	2900	6	6	6	− 1
Canacord o	25600	132	130	130	
Cancrd w	1600	45	45	45	— 4
CCem ex p	11945	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
CDC	532418	$14⅜	14	14¼	+ ¼
CDC 1980	102650	$19⅛	19⅛	19¼	+ ¼
CDC 1983	5300	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Can Malt	500	$24½	24½	24½	+ ¼
C Nor West	7154	$27	26½	26½	— 1
CNor Wst	B71401	$25⅛	25⅛	25⅛	
CNor Wst	C 2000	$35¼	35	35	— 1
CNor Wst	w 2016	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
C Packrs	5400	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Can Trust	500	$77	77	77	
C Trsco C	200	$20¼	20¼	20¼	
C Trsco G	1300	$22⅜	22½	22½	— ⅜
C Tung	1378	$8½	8	8½	+ ½
Canadex o	1000	155	155	155	— 1
C Arrow o	1000	55	55	55	— 1
CDolar A f	500	$13½	13½	13½	
C Energy	5300	380	380	380	— 5
C Energy w	4200	60	50	60	+ 10
CForms A f	z20	335	335	335	
C Found pr	z23	$12¼	12¼	12¼	
Cdn Gypsm	7030	$30⅞	30½	30¾	+ ⅛
C Home o	1500	$10⅝	10½	10½	— ¼
CI Bk Com	168085	$21	20¾	21	+ ¼
Cibc w B	13400	365	360	365	+ 5
Cdn Jorex	4300	288	280	280	
C Manair	200	370	370	370	
C Manair f	200	360	360	360	+ 10
C Manair wt	70000	4	3	4	+ 2
C Marconi	11100	$21¼	21	21	
Cdn Nat Res	243200	22	22	22	
C Nth Star	1200	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
C Ocdental	1038	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅜
CP Ltd	293907	$28⅜	27½	27½	— ⅝
Cdn Roxy	2580	$9½	9½	9½	
Cancom o	1000	16	16	16	
Cdn Tire	400	$47¾	47½	47¾	— ¼
CTire A f	30169	$15	14¾	14⅞	— ⅛
CUtil A f	4440	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
C Util B	1040	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
C Util 7.30	100	$23¾	23¾	23¾	
CUtil 2nd H	7100	$22½	22½	22½	
CUtil 2nd K	300	$25	25	25	— ⅛
CUtil 2nd L	1500	$25	24¾	24¾	— ¼
CUtil A w	228	410	410	410	−30
CUtil B w	520	440	420	420	−20
Cdn Wstgr	14756	450	430	430	−20
Cnamax o	10381	$11⅞	11½	11⅞	+ ¼
Canam A f	1200	$10⅞	10¾	10¾	−1¼
CanCapTl	1749	$7	7	7	
Candol D o	5100	115	115	115	
Canfor	9430	$34¾	33⅞	33⅞	— 1
Canharn o	3100	$5¾	5½	5¾	— ⅛
Canron A	503	$16	15½	15½	— ¾
Canron B f	593	$14¾	14¼	14¼	
Canterra	9019	$9¼	9¼	9¼	
Candol D o	5100	115	115	115	
Canfor	9430	$34¾	33⅞	33⅞	— 1
Canharn o	3100	$5¾	5½	5¾	— ⅛
Canron A	503	$16	15½	15½	— ¾
Canron B f	593	$14¾	14¼	14¼	
Canterra	9019	$9¼	9¼	9¼	
Canuc o	62000	35	33	33	− 2
Capsule T	6801	$5½	490	495	−17
Cara	500	$12½	12½	12½	
Carena	1250	$31½	31	31½	
Carl B p	z10	$34⅞	34⅞	34⅞	
Carlyle o	4500	25	25	25	— 4
Carma A	213857	30	28	30	
Carolian o	1500	122	122	122	
Carpita C	500	$7½	7½	7½	
Cartier o	45000	11	10	10	— 1
Cascades	100	10	10	10	+ ⅛
Cassiar	9300	215	210	210	−10
Cassidy L	z4	$9¾	9¾	9¾	
Cassidy A p	z50	$7¾	7¾	7¾	
Cathedri o	10000	350	340	340	−10
Celanese	1400	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Cntrl Cap	6775	$15¼	15	15¼	
Cnt Cap Af	7700	$13½	13¼	13¼	— ¼
Cnt Cap Ap	8300	$24⅜	24¼	24⅜	
CFund A f	12150	$8⅝	8½	8½	— ⅜
Cntri Tr p	200	26	26	26	+ ⅛
Chalengr f	1100	450	400	400	−150
Chancelor o	9000	30	30	30	
Charan	456	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Chateau A f	1200	$8⅝	8⅜	8⅜	— ¼
Chauvco A o	4300	$7⅜	7¼	7¼	
Cheni Gld o	8800	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Cheni Gld w	2550	275	265	265	− 5
Chesbar o	2040	280	280	280	− 5
Chieftan B	1100	$47½	47	47	
Chrysler	434	$53¼	53¼	53¼	
CHUM	100	$23	23	23	+ ½
CHUM B f	25000	$16¼	16¼	16¼	
Cimaron o	600	$7¾	7⅝	7¾	+ ¼
Cineplex	14750	$19⅞	19½	19½	− ⅜
Cinram	4450	$7	6¾	7	+ ¼
Cinram w	500	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅝
Circo Crft	500	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Citadel o	10100	$5½	5¼	5⅜	
Citicorp	200	$74	74	74	
Claude R o	18500	$6⅞	6¾	6⅞	
Clv Mil Af	19200	195	180	195	− 5
Clv Mil w	8600	75	70	75	
Cliff o	18500	105	95	105	+11
Cliff w	12000	22	21	22	
Co Steel f	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Cobi Food	12800	165	161	165	
Cogeco f	500	$7¾	7¾	7¾	
Cognos	4000	$16	15⅞	16	+ 1
Coho A	1600	223	218	218	− 5
Coin Lake o	98900	265	230	265	+29
Colray R o	11000	125	122	122	+ 6
Colmbi C o	200	300	300	300	
Comaplex	26600	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅛
Cominco L	103655	$21½	21¼	21¼	— ⅜
Cit L A	235	$23¾	23¾	23¾	
Comnco H	72000	$11⅝	10¾	11⅛	− ½
Comnco I w	6900	56	53¾	6	+ ¼
Comnco R	221015	375	340	355	+10
Comnco R w	516200	97	86	88	
Cmrcl Fin	600	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Cml Fin w	400	85	85	85	
Cmrcl OG	500	117	117	117	
Computlog	16100	$7⅞	7¾	7¾	
Cmp Inov	5000	280	273	279	+ 6
Comstate o	14900	150	124	150	+ 20
Con Bath A	3600	$20½	20⅜	20⅜	
C Bath 575	4100	$52¼	52¼	52¼	+ ⅛
Cons Bath C	1200	$22⅝	22½	22½	− ⅛
C Brinco Ap	z50	$5¾	5¾	5¾	
C HCI Af	3497	$9¾	9⅜	9⅝	— ⅛
C HCI B	3514	$9¾	9⅜	9⅝	— ⅛
C Norex	6075	$7	6½	7	+ ½
Cons Pipe	3000	$8⅜	8¼	8¼	
Con Prof o	31700	240	220	220	−20
C TVX o	128016	$12½	11½	12	− ⅝
C Talcorp	1700	380	380	380	
C Thomsn o	1000	120	120	120	−10
C Distb A	2000	460	460	460	
CDistb B f	6800	460	450	460	+10
Cons Gas	6500	$24⅜	24⅜	24⅜	
C Gas	100	$26	26	26	
Con Pkg	7750	$25	25	25	
CTL Bank	400	330	330	330	+ 10
CTL Bk II	3300	1282	1282	1282	− 3
Contour B o	119750	340	325	325	−15
CPhrma A f	150	450	450	450	−20
Contrns A f	2600	$9⅞	9⅞	9⅞	
Contrns A p	400	$24⅝	24½	24½	−20
Conwst B f	800	$14¼	14	14	− ¼
Co enerco	A14732	$6	5⅝	6	+ ⅛
Corby	1300	$19¼	19	19¼	
Corby B f	3000	$15½	15½	15½	+ ⅛
Cor Mark f	13000	290	280	280	−20
Cor Mrk A	10200	$13⅜	12⅞	13⅜	+ ⅜
Core Mrk w	30500	20	19	19½	−1½
Coronet C	1000	380	380	380	+ 5
Corp Food	1170	$37¼	36	36	− 1
Coscan D	345200	$10⅞	10¾	10⅞	— ½
Coscan w	1400	205	205	205	+ 5
Coseka R	74500	92	90	90	− 1
Counsel	3500	10	9¾	10	+ ⅜
Counsel w	1000	335	335	335	+ 20
Courvan o	5000	65	65	65	− 4
Coxheth o	66850	235	220	220	−10
Crain RL f	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
CLife I A	1800	$25¼	25½	25¾	
Crownx	2800	$17¾	17¾	17¾	
Crownx A	126901	$8⅜	8½	8½	
Crownx 1 p	1350	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Crownx 2 p	2800	$24⅜	24	24	— ⅜
Crownx A w	1300	290	280	290	+ 15
Crownx B	w11400	$14	13¾	13¾	— ¼
Cuvier o	34000	85	82	85	— 4
Cyberm B f	500	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Czar Res	19700	209	202	203	− 6
Dor Val o	45711	385	370	385	+ 5
Datatech o	109500	78	70	75	+ 6
Datel o	5000	82	82	82	+ 2
Davidson o	300	350	350	350	+15
Davis B f	1000	380	380	380	
Davis w	z150	60	60	60	
Dejour o	28600	53	50	53	+ 1
D Eldona o	1612	72	72	72	+ 1
Denison A p	3037	$7½	7½	7½	— ⅛
Denison B	112536	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Denison p	3100	23	23	23	— ⅛
Denison B p	1400	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Denison w	3900	64	61	61	
Derlan	3200	$14	13⅞	14	+ ⅛
Develcon	100	370	370	370	− 5
Devtek f	700	$9¾	9⅝	9⅝	
Dexleigh o	8500	239	233	239	
Dicknsn A	160150	$14⅛	13⅝	13⅝	— 1
Dicknsn B	2700	$16¼	16	16	
Dicon Sys	22300	$9	8½	9	+ ⅛
Discov W	6000	220	220	220	+10
Dofasco	138487	$27¾	27¼	27¼	+ ¼
Dofasco 4¾	100	559	59	59	
Dofasco 260	3280	$36	35½	36	
Doman A	9526	$7½	7½	7½	+ ⅛
Doman B f	20011	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
Doman 2 p	1800	$25⅝	25½	25½	− ⅛
Dome Pete	57430	116	114	115	
DPete A p	33550	$6¼	6	6⅛	− ⅛
Domega o	23760	$6¼	5⅞	6	− ¼
D Expl fo	12002	52	49	52	+ 3
Dom Sec	84550	$24	23¾	24	+ 1
D Textile	461	$19¾	19¾	19¾	— ½
Domtar	39731	$20¼	19¾	19¾	— ½
Domtar 225	4300	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
Domtar B	100	$23½	23½	23½	
Donohue	52700	$35⅝	35⅜	35⅜	— ⅛
Dover Ind	1600	517	16⅜	16⅜	+ ⅜
Dumagmi o	100	$12⅞	12⅝	12⅞	
Dmi w	700	440	430	440	
Dunde Pal o	266	92	92	92	
Dune A o	2700	50	50	50	− 5
Dunraine o	33700	124	120	122	+ 2
Du Pont A	800	$32	31⅝	31⅝	− ⅜
Duration o	20500	230	220	225	− 3
Dylex A	73269	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼
Dynamar	2000	28	28	28	− 2
Dynmic A f	900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Dynex A	1000	45	45	45	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	825	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Eagle P u	1800	$8½	8½	8½	— ¼
Eaglet o	45140	86	82	84	+ 4
Estmain o	2000	112	112	112	+ 1
Eastmag o	7075	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Echo Bay	105570	$37¾	37¼	37⅜	
Echo 1988 w	3900	$6½	6½	6½	
Echo 1989 w	2100	$6⅛	6	6	
Eclipse C	17100	305	290	290	−15
Eco Corp	1750	$11½	11	11	
Ego Res o	410400	273	258	261	+ 8
Eider A o	2000	78	78	78	+ 1
Elders A	5500	$24⅞	24¾	24¾	
Elcthm Y f	1100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Elite Ins o	1500	$9¼	9¼	9¼	
Emco	11500	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Emrld Lk	a10912	$10⅞	10⅝	10⅞	
Empire A f	8400	$16¼	16⅛	16⅛	
Encor	10029	$8⅜	8⅛	8¼	
Energx o	42700	130	125	125	
Enrpis C u	500	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Enrpis C B	600	$10¼	10¼	10¼	
Enfield	23600	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Enfield 1 p	1000	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Ennistel A f	3800	$5½	5⅜	5½	
Env Sat o	6900	$9¼	9	9	— ⅛
Env Sat w	12000	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Epic Data o	200	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Eplett D p	350	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅜
Equinox o	9100	405	380	405	+15
Equity Pres	5263	$6⅞	6¾	6¾	
Equity Svr	A59880	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
Equity Svr p	5800	$21½	21½	21¾	— ¼
Etac Sols	200	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Etac w	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Euro o	5800	100	100	100	
Evergren o	26000	15½	15	15½	
Exall o	8000	135	135	135	
Exall w	3000	25	25	25	− 5
Excel o	3181	207	201	201	− 9
Excel w	1285	24	24	24	
Excq Tec	900	325	310	325	+15
FCA Intl	2400	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
FCMI A of	230	220	220	220	
FCMI B o	210	230	230	230	
FPI Ltd	26830	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Fairfax f	800	$15½	15¼	15¼	
Fichnbrdge	652402	$29⅞	29½	29¾	
Far West	3000	275	275	275	− 5
Faraday R	1620	$5⅞	5¾	5

L'ACTUALITE BOURSIERE

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Abx	Ja	20 P	5	20	40	15
Abx	Ja	21¼	$17⅞	$17½	$17⅞	
Abx	Ja	21¼P	5	25	65	30
Abx	Ja	22½	$16	$16⅝		
Abx	Ja	22½P	10	30		4
Abx	Ja	23¾	$14⅞	$15¼		
Abx	Ja	23¾P	10	35		
Abx	Ja	25	$13¾	$14⅛	$15¼	8
Abx	Ja	25 P	15	40	130	10
Abx	Ja	26¼	$12⅝	$13		4
Abx	Ja	26¼P	25	50		
Abx	Ja	27½	$11½	$11⅞	$13½	22
Abx	Ja	27½P	45	70	$2	46
Abx	Ja	28¾	$10½	$10⅞	$10⅝	237
Abx	Ja	28¾P	55	80	95	10
Abx	Ja	30	$9⅝	$10	$10¾	33
Abx	Ja	30 P	85	105	120	50
Abx	Ja	32½	$7⅞	$8¼	$8	85
Abx	Ja	35	$4⅜	$4¾	$4¼	241
Abx	Ja	35 P	240	265	$2¼	80
Abx	Ja	37½P	355	380	385	9
Abx	Ja	40 P	$4¾	$5½	$4¾	5
Abx	Ap	27½	$12⅞	$13¼		
Abx	Ap	27½P	100	125	130	7
Abx	Ap	30	$11½	$13½	$7⅛	1
Abx	Ap	30 P	150	175	245	3
Abx	Ap	32½	$9⅝	$10	$10⅛	38
Abx	Ap	32½P	240	265		
Abx	Ap	35 P	340	365	$4½	3
Abx	Ap	37½	$7	$7⅜		
Abx	Ap	37½P	455	480		
Abx	Oc	16¼	$21⅛	$22	$9⅛	140
Abx	Oc	16¼P	1	10		30
Abx	Oc	17½	$20⅛	$20¾	$20¼	
Abx	Oc	17½P	1	10	15	84
Abx	Oc	18¾	$19½	$19½	$19⅜	2
Abx	Oc	18¾P	1	10	10	40
Abx	Oc	20	$17⅞	$18¼		20
Abx	Oc	20 P	5	15	50	79
Abx	Oc	21¼	$16⅜	$17	$10⅛	17
Abx	Oc	21¼P	1	15	55	80
Abx	Oc	22½	$15⅜	$15¾	$15½	113
Abx	Oc	22½P	1	20	50	174
Abx	Oc	23¾	$14⅛	$14½	$15⅜	17
Abx	Oc	25 P	1	20	5	45
Abx	Oc	26¼	$11⅜	$12	$13⅛	158
Abx	Oc	26¼P	1	25	100	54
Abx	Oc	27½P	1	25	15	34
Abx	Oc	28¾	$9¼	$9⅝	$9½	94
Abx	Oc	28¾P	1	25	110	14
Abx	Oc	30 P	5	25	35	77
Abx	Oc	32½P	5	30	45	180
Abx	Oc	35	390	415	54	181
Abx	Oc	35 P	55	80	75	123
Abx	Oc	40 P	$3	$3¼	360	20
Abx	Nv	35	$5	$5⅜	$5	1
Abx	Nv	35 P	165	190		
Abx	Nv	37½	$3¾	$4		
Abx	Nv	40	265	290	290	43
Abx	Nv	40 P	410	435		
Altenr	Mr	17½	465	490	$6½	49
Altenr	Mr	17½P	15	40	80	6
Altenr	Mr	20	270	295	385	102
Altenr	Mr	20 P	75	100	175	5
Altenr	Mr	22½	150	175	160	84
Altenr	Mr	22½P	52	$21¼	135	29
Altenr	Mr	25	70	95	145	55
Altenr	Mr	25 P	$3¾	$4	210	30
Altenr	Jn	20	320	345		
Altenr	Jn	20 P	105	130	100	40
Altenr	Jn	22½	205	230		
Altenr	Jn	22½P	240	265	235	60
Altenr	Jn	25	125	150		
Altenr	Jn	25 P	395	420		
Altenr	Dc	17½	410	435	55	5
Altenr	Dc	17½P	1	25	90	6
Altenr	Dc	20	52	$21¼	465	31
Altenr	Dc	20 P	40	65	30	50
Altenr	Dc	22½	75	100	100	384
Altenr	Dc	22½P	160	185	130	38
Altenr	Dc	25	10	35	30	382
Altenr	Dc	25 P	360	385	220	15
Agnico	Fb	32½	$5¼	$5¼	$8⅝	20
Agnico	Fb	32½P	150	175	140	25
Agnico	Fb	35	380	405	$4¼	45
Agnico	Fb	35 P	$2½	$2¼		
Agnico	Fb	37½P	$3¼	$4	270	10
Agnico	Fb	40	180	205	$3½	17
Agnico	Fb	40 P	$5⅜	$5⅞	$5¼	6
Agnico	Fb	42½	120	145	215	1
Agnico	Fb	42½P	$7¼	$7¾	$12½	10
Agnico	My	35	495	$5¼		
Agnico	My	35 P	$3	$3¼	320	5
Agnico	My	37½	380	405	460	32
Agnico	My	37½P	$4¼	$4½		
Agnico	Nv	27½	$8⅜	$8⅝		
Agnico	Nv	27½P	10	35	50	20
Agnico	Nv	30	$6⅜	$6⅝	$7	11
Agnico	Nv	30 P	25	50	60	99
Agnico	Nv	32½	385	390	390	66
Agnico	Nv	32½P	70	95	70	29
Agnico	Nv	35	270	$23¼	265	495
Agnico	Nv	35 P	160	185	165	32
Agnico	Nv	37½P	$3	$3¼		
Agnico	Nv	40	60	65	80	299
Agnico	Nv	40 P	485	$5½	485	14
Agnico	Nv	42½	25	30	120	103
Agnico	Nv	42½P	$7¼	$7¾		
Agnico	Nv	45	10	15	65	213
Agnico	Nv	45 P	$9¾	$10¼		
Alcan	Fb	37½	$11	$11⅜	$8¾	32
Alcan	Fb	37½P	45	60	110	92
Alcan	Fb	40	$9	$9⅜	$9⅛	64
Alcan	Fb	40 P	100	115	185	79
Alcan	Fb	42½	$7¼	$7⅝	$8¾	51
Alcan	Fb	42½P	175	190	155	75
Alcan	Fb	45	$5¾	$6⅛	$6½	412
Alcan	Fb	45 P	270	295	245	48
Alcan	Fb	47½P	380	405	345	24
Alcan	Fb	50	340	365	360	172
Alcan	Fb	50 P	$5	$5¼	465	43
Alcan	My	47½	$6	$6⅜	$5	
Alcan	My	47½P	470	495		10
Alcan	My	50	490	$5¼		
Alcan	My	50 P	$5⅝	56		
Alcan	Oc	40	$6⅞	$7¼	$7⅝	58
Alcan	Oc	40 P	1	20	20	28
Alcan	Oc	42½	465	490	55	716
Alcan	Oc	42½P	5	20	30	194
Alcan	Oc	45 P	65	80	70	463
Alcan	Oc	50 P	340	365	205	120
Alcan	Nv	35	$12⅛	$12½	$13⅜	792
Alcan	Nv	37½	$9¼	$10⅛	$11⅛	230
Alcan	Nv	37½P	15	30	25	260
Alcan	Nv	40	$7½	$7⅝	$8½	553
Alcan	Nv	40 P	$5½	$5¾	$6⅜	752
Alcan	Nv	42½P	90	110	70	451
Alcan	Nv	31⅜	$15¼	$15⅝	$15⅜	9
Alcan	Nv	31⅜P	1	15	53	50
Alcan	Nv	33⅜	$13½	$13⅞	$12⅛	30
Alcan	Nv	33⅜P	1	15	20	15
Alcan	Nv	35	$12⅛	$12½	$11⅞	16
Alcan	Nv	35 P	5	20	45	20
Alcan	Nv	36⅜	$10⅝	$11	$10¼	12
Alcan	Nv	36⅜P	10	35	90	10
Alcan	Nv	38⅜	$9	$9⅜	395	10
Alcan	Nv	38⅜P	15	40	305	15
Asama	Ja	10	$2	280	240	82
Asama	Ja	10 P	10	25	25	90
Asama	Ja	12½P	80	105	100	100
Asama	Ja	15	25	40	30	1043
Asama	Ja	15 P	280	320	260	24
Asama	Ja	17½	5	25	15	105
Asama	Ja	17½P	$5¼	$5⅝		
Asama	Ap	10	290	$3¼	265	130
Asama	Ap	10 P	25	45		
Asama	Ap	12½	145	170	120	279
Asama	Ap	12½P	105	125	120	90
Asama	Ap	15	55	70	45	110
Asama	Ap	15 P	280	320	340	67
Asama	Ap	17½	20	40	30	31
Asama	Ap	17½P	$5¼	$5⅝		
Asama	Oc	9	320	345	$2¾	6
Asama	Oc	9 P	1	15	30	20
Asama	Oc	10	$2¼	$2½	$4½	71
Asama	Oc	10 P	5	20	10	165
Asama	Oc	12½P	45	70	100	381
Asama	Oc	15	2	10	5	1428
Asama	Oc	15 P	265	$3	$3¼	79
Asama	Oc	17½	1	10	5	245
Asama	Oc	17½P	$5½	$5½		
BCE	Fb	37½	$2¾	$3	$3	181
BCE	Fb	37½P	35	55	75	79
BCE	Fb	40 P	125	150	165	191
BCE	Fb	42½	50	70	70	664
BCE	Fb	42½P	310	345	$4¼	61
BCE	Fb	45	25	40	40	302
BCE	Fb	45 P	$5½	$5⅝	$6⅛	25
BCE	My	42½	80	100	100	271
BCE	My	42½P	320	360	360	24
BCE	Nv	37½	240	265	240	20
BCE	Nv	37½P	5	25	20	9
BCE	Nv	40 P	85	110	100	381
BCE	Nv	42½P	$3	$3¼	$4¼	528
BCE	Nv	45	10	20	5	1655
BCE	Nv	45 P	$5⅛	$5¾	$5¼	
Bomb.	Ja	10	$2	205	255	428
Bomb.	Ja	10 P	15	40		
Bomb.	Ja	11¼	110	115	145	1009
Bomb.	Ja	12½P	150	165	150	187
Bomb.	Ja	13¾	35	55	70	743
Bomb.	Ja	13¾P	$2¾	280	260	170
Bomb.	Ja	15 P	40	65	45	20
Bomb.	Ja	16¼	90	115	120	219
Bomb.	Ap	12	160	165	145	463
Bomb.	Ap	13	80	95	95	141
Bomb.	Ap	13 P	185	210	$2	2
Bomb.	Oc	8½	$3	$3¼	$4¼	469
Bomb.	Oc	8½P		20		170
Bomb.	Oc	9	$2½	260	265	76

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Int. en en cours	Vol.	cours	Haut	Bas	Ferm.
feb	420p	15	578	3.50	3.40	3.50
Feb	440p	10	1365	6.50	6.50	6.50
Feb	460	7	874	29.00	28.00	29.00
Feb	480	3	1119	18.00	17.50	17.50
Feb	480p	15	151	24.50	24.50	24.50
Feb	500p	20	27	39.00	39.00	39.00
May	440	16	43	50.00	50.00	50.00
May	500	26	1365	20.50	20.30	20.30
Nov	420	16	984	47.00	47.00	47.00
Nov	440p	2	2637	3.40	3.40	3.40
Nov	460	44	5341	14.50	13.90	14.00
Nov	480	79	6246	6.00	5.10	5.50
Nov	500p	35	53	40.50	40.50	40.90
Nov	520	11	5601	1.70	1.30	1.70
Total		market:				299

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb	400	18	70.00	75.00
Feb	400p	316	1.50	2.50
Feb	420	395	52.00	57.00
Feb	440	730	39.00	43.00
Feb	460p	1432	13.00	16.00
Feb	500	1503	12.50	13.00
Feb	520	1532	6.00	8.00
Feb	520p	0	59.00	64.00
May	420	34	63.00	68.00
May	420p	86	4.50	6.50
May	440p	615	9.00	10.00
May	460	35	35.00	39.00
May	460p	91	16.00	19.00
May	480	378	26.50	29.50
May	480p	18	27.00	31.00
May	500p	12	42.00	46.00
Nov	370	38	92.00	97.00
Nov	370p	1638	0.00	70
Nov	380	19	82.00	87.00
Nov	380p	456	0.00	70
Nov	390	12	72.00	77.00
Nov	390p	445	20	1.20
Nov	400	328	62.00	67.00
Nov	400p	784	50	1.50
Nov	420p	1019	1.20	1.90
Nov	440	2002	26.00	29.00
Nov	460p	1527	9.00	10.50
Nov	480p	1027	24.00	27.00
Nov	500	3955	2.50	3.00
Nov	520p	0	59.00	64.00
open		interest:		46.859

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Cae	Mr	9	115	140	195	6
Cae	Mr	9 P	35	60		
Cae	Mr	10 P	85	95	70	87
Cae	Mr	11	45	60	55	123
Cae	Mr	11 P	180	205		
Cae	Jn	9 P	40	65		
Cae	Jn	10	90	115		
Cae	Jn	10 P	90	105	90	10
Cae	Jn	11	50	75		
Cae	Jn	11 P	190	215		
Cae	Dc	9	110	125	110	40
Cae	Dc	9 P	20	30		
Cae	Dc	10	45	55	50	92
Cae	Dc	10 P	90	105	65	156
Cae	Dc	11	20	25	30	1157
Cae	Dc	12	20	25	5	1770
Cae	Dc	12 P	$2¾	295	190	197
Cae	Dc	13	3	5	3	584
Cae	Dc	13 P	370	395	260	3
Cae	Dc	14	1	5	5	160
Cae	Dc	14 P	470	495	365	
Cascad	Mr	10 P	70	80	75	42
Cascad	Mr	11 P	125	150	135	28
Cascad	Mr	12	35	60	50	1002
Cascad	Mr	12 P	205	230	230	400
Cascad	Mr	13	25	45	30	439
Cascad	Mr	13 P	$3¼	330	310	698
Cascad	Jn	11	100	125	115	150
Cascad	Jn	11 P	135	160	130	40
Cascad	Dc	10 P	50	60	50	98
Cascad	Dc	11 P	120	140	125	227
Cascad	Dc	12	20	35	30	1052
Cascad	Dc	13	10	25	25	1227
Cascad	Dc	14	10	20	10	1067
Cascad	Dc	14 P	420	$4⅛	415	509
Cascad	Dc	15 P	55	$5¼	455	145
Camb.	Fb	22½	$5¼	$5⅝	$7⅜	67
Camb.	Fb	22½P	60	85		
Camb.	Fb	25	$3¾	$4	$3	27
Camb.	Fb	25 P	150	175	140	50
Camb.	Fb	27½	$2½	$2¾	$2½	60
Camb.	Fb	27½P	265	290	190	9
Camb.	Fb	30 P	410	435	370	30
Camb.	Fb	32½	95	120	140	87
Camb.	My	27½	$3½	$3¾	$4¼	14
Camb.	My	27½P	$3	$3¼	295	5
Camb.	My	30	255	280	395	25
Camb.	My	30 P	440	465		
Camb.	Nv	22½	440	465	$5½	10
Camb.	Nv	22½P	5	25	15	67
Camb.	Nv	25	255	280	230	116
Camb.	Nv	27½	125	150	150	162
Camb.	Nv	27½P	195	220	$2½	183
Camb.	Nv	30 P	365	390	415	132
Camb.	Nv	32½P	$5⅞	$6¼	490	11
Cominco	Mr	15	$6¾	$7	$6½	63
Cominco	Mr	15 P	5	20		
Cominco	Mr	17½	55	$5⅜	$5¼	252
Cominco	Mr	17½P	30	45	40	168
Cominco	Mr	20	345	355	$3½	575
Cominco	Mr	22½P	210	235	185	90
Cominco	Mr	25 P	410	435	440	90
Cominco	Jn	20	$4	$4¼	410	5
Cominco	Jn	20 P	125	150		
Cominco	Jn	22½	285	310	$3	5
Cominco	Jn	22½P	$2½	270		
Cominco	Dc	15	$6¼	$6⅝	$6½	68
Cominco	Dc	15 P	1	15	25	5
Cominco	Dc	17½	$4¼	$4½	35	409
Cominco	Dc	17½P	15	30	25	136
Cominco	Dc	25 P	385	$4¼	$3½	130
CIBC	Mr	20	190	215	210	2767
CIBC	Mr	20 P	70	80	75	21
CIBC	Mr	22½P	52	$21¼	180	207
CIBC	Mr	25	20	45	50	145
CIBC	Mr	25 P	$4¼	$4½	310	12
CIBC	Jn	20 P	90	100		
CIBC	Jn	22½P	210	235	190	5
CIBC	Dc	20	150	175	155	1684
CIBC	Dc	20 P	45	70	35	85
CIBC	Dc	22½P	175	52	160	731
CIBC	Dc	25	7	30	20	445
CIBC	Dc	25 P	415	440	$2½	10
Camp	Ja	16¼	$9¼	$9⅝		
Camp	Ja	16¼P	25	50		6
Camp	Ja	17½	58	$8½	$13⅜	25
Camp	Ja	17½P	25	50		
Camp	Ja	18¾	$6⅞	$7⅜		
Camp	Ja	18¾P	25	50		46
Camp	Ja	20 P	40	65		
Camp	Ja	21¼	$5	$5½	$5¼	4
Camp	Ja	21¼P	50	75		
Camp	Ja	22½	$4¼	$4⅜	$5½	
Camp	Ja	22½P	85	110		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Camp	Ja	25	290	315	$3¼	172
Camp	Ja	27½P	330	380	$3¼	30
Camp	Ja	30	130	140	145	118
Camp	Ja	30 P	$5⅛	$5⅝	285	5
Camp	Ap	25	390	$4	$6¼	173
Camp	Ap	25 P	230	280	$2½	3
Camp	Ap	27½	280	305	315	29
Camp	Ap	27½P	$4	$4¼		
Camp	Ap	30	190	215	340	43
Camp	Ap	30 P	$5½	$6	$5	7
Camp	Oc	16¼	$8¾	$9¼	$10¾	
Camp	Oc	16¼P	5	20		
Camp	Oc	17½	$7½	$8	$8	46
Camp	Oc	17½P	5	20		
Camp	Oc	18¾	$6¼	$6¾	$7½	
Camp	Oc	18¾P	5	20		10
Camp	Oc	20	$5¼	$5¾	$5¼	15
Camp	Oc	20 P	1	20	15	11
Camp	Oc	21¼	420	470	$6⅜	20
Camp	Oc	21¼P	5	25		24
Camp	Oc	22½	310	335	$7⅛	55
Camp	Oc	22½P	25	50	25	35
Camp	Mr	22½P	130	155	155	134
Camp	Mr	25	135	160	185	289
Camp	Mr	25 P	265	290	240	30
Camp	Mr	27½	60	85	110	41
Camp	Mr	27½P	470	495	$4	1
Camp	Jn	20	485	$5	$5½	8
Camp	Jn	22½	340	365		
Camp	Jn	22½P	230	255	230	4
Camp	Jn	25	$2½	$2¾	270	7
Camp	Jn	25 P	365	390		
Camp	Dc	19	405	430	430	128
Camp	Dc	19 P	15	25	45	48
Camp	Dc	20	320	345	365	531
Camp	Dc	20 P	15	40	40	11
Camp	Dc	22½P	100	110	120	120
Camp	Dc	25 P	$2¼	$2½	270	107
Camp	Dc	27½	15	40	85	25
Camp	Dc	27½P	460	485	265	20
BC Tel	Ja	25	150	175		
BC Tel	Ja	25 P	20	45		
BC Tel	Ja	27½	25	50	55	1113
BC Tel	Ja	27½P	180	205	165	38
BC Tel	Ja	30	5	35	50	30
BC Tel	Ja	30 P	435	460	390	1
BC Tel	Ap	25	175	92		
BC Tel	Ap	25 P	35	60		
BC Tel	Ap	27½P	180	205		
BC Tel	Ap	30	10	35		
BC Tel	Ap	30 P	460	485	54	2
BC Tel	Oc	27½	5	20	130	1260
BC Tel	Oc	27½P	155	180	60	10
BC Tel	Oc	30	5	10	30	290
BC Tel	Oc	30 P	410	435	720	200
Mcd		Mr 17	165	190		
Mcd		Mr 17 P	95	120		
Mcd		Mr 18	120	145		
Mcd		Mr 18 P	140	165		
Mcd		Mr 19	85	110		
Mcd		Mr 19 P	230	255		
Mcd		Mr 20	55	80		
Mcd		Mr 20 P	305	330		
Mcd		Jn 17	205	230		
Mcd		Jn 17 P	115	140		
Mcd		Jn 18	160	185		
Mcd		Jn 18 P	160	185		
Mcd		Jn 19	125	150		
Mcd		Jn 19 P	255	280		
Mcd		Dc 17	110	135		
Mcd		Dc 17 P	70	80		
Mcd		Dc 18	65	90		
Mcd		Dc 18 P	125	150	115	1
Mcd		Dc 19	35	60	65	11
Mcd		Dc 19 P	205	230	175	5
Mcd		Dc 20	20	45	25	30
Mcd		Dc 20 P	$3	$3¼		
Mcd		Dc 22½	25	50		
Mcd		Dc 22½P	$4¼	$5		
Mcd		Dc 25	10	25		
Mcd		Dc 25 P	$4¼	$5		
Brscn	A	Ja 35	$5½	$5⅝	$4½	163
Brscn	A	Ja 35 P	60	85	95	25
Brscn	A	Ja 37½	345	$3½	$4¼	92
Brscn	A	Ja 40	215	220	290	444
Brscn	A	Ja 40 P	$2¼	$2½	330	17
Brscn	A	Ja 42½	120	125	165	101
Brscn	A	Ja 42½P	$3¾	$4	$5	10
Brscn	A	Ap 40	320	345	415	17
Brscn	A	Ap 40 P	280	305	340	11
Brscn	A	Ap 42½	230	240	340	104
Brscn	A	Ap 42½P	415	440	55	54
Brscn	A	Oc 30		$9⅜	$9⅞	6
Brscn	A	Oc 30 P	5	30	45	26
Brscn	A	Oc 32½	$6¾	$6⅞	$7¼	19
Brscn	A	Oc 32½P	5	30	10	45
Brscn	A	Oc 35 P	5	30	50	62
Brscn	A	Oc 42½	20	30	40	100
Brscn	A	Oc 42½P	$3¼	$3½	365	5
Bmg.A		Ja 42½	$12⅛	$12⅝		
Bmg.A		Ja 42½P	245	270		
Bmg.A		Ja 45	$10⅝	$11⅛		
Bmg.A		Ja 45 P	335	$3¾		
Bmg.A		Ja 47½	$9¼	$9¾		
Bmg.A		Ja 47½P	430	465		
Bmg.A		Ja 50	$7⅞	$8⅜		
Bmg.A		Ja 50 P	$5⅜	$5⅞		
Bmg.A		Ja 55	$5¾	$6⅛		
Bmg.A		Ja 55 P	$8⅛	$8⅜		
Bmg.A		Ap 45	$12⅜	$12⅞		
Bmg.A		Ap 45 P	435	480		
Bmg.A		Ap 47½	$11⅛	$11⅝		
Bmg.A		Ap 47½P	$5⅜	$5⅞		
Bmg.A		Ap 50	$9⅝	$10⅛		
Bmg.A		Ap 50 P	$6½	$7		
Bmg.A		Ap 55	$7⅛	$8⅜		
Bmg.A		Ap 55 P	$9¼	$9¾		
Bmg.A		Oc 40	$4¾	$5¼	$6¾	10
Bmg.A		Oc 40 P	65	90		
Bmg.A		Oc 42½	$3	$3½		
Bmg.A		Oc 42½P	115	140		
Bmg.A		Oc 45	100	150		
Bmg.A		Oc 45 P	185	210		
Bmg.A		Oc 47½	35	60		
Bmg.A		Oc 47½P	$2¾	310		
Bmg.A		Oc 50	10	25		
Bmg.A		Oc 50 P	380	415		
Bmg.A		Oc 55	5	25		
Bk Mtl		Ja 30	$2¼	$2½	$2½	20
Bk Mtl		Ja 30 P	60	80	55	56
Bk Mtl		Ja 35	35	40	45	853
Bk Mtl		Ja 35 P	390	$4	$3	239
Bk Mtl		Ap 30	90	115		
Bk Mtl		Ap 30 P	130	155	120	23
Bk Mtl		Ap 32	170	190	170	71
Bk Mtl		Ap 33	P 230	255		
Bk Mtl		Ap 34	P 295	320	255	5
Bk Mtl		Oc 32½	25	30	25	3768
Bk Mtl		Oc 35	1	5	10	2622
Bk Mtl		Oc 37½	1	5	4	1161
Bk Mtl		Oc 37½P	$6¼	$6⅜	$5¾	18
Bk NS		Mr 15 P	35	50	40	5
Bk NS		Mr 17½P	210	235	130	74
Bk NS		Mr 20 P	$4½	470	335	10
Bk NS		Jn 15	240	265	270	15
Bk NS		Jn 15 P	55	80		
Bk NS		Jn 17½	90	115		
Bk NS		Jn 17½P	215	235		
Bk NS		Dc 15 P	20	45		
Bk NS		Dc 17½P	$2	215	190	339
Bk NS		Dc 20 P	$4½	465	$3¼	92
Bk NS		Dc 22½	1	10	55	30
Bk NS		Dc 22½P	$6⅝	$7⅛	340	5
Bowvy		Ja 15	465	$5⅛	$4	53
Bowvy		Ja 15 P	5	25		
Bowvy		Ja 17½	$2¾	310	240	84
Bowvy		Ja 17½P	30	55		
Bowvy		Ja 20	125	150	125	273
Bowvy		Ja 20 P	135	160	190	52
Bowvy		Ja 22½	45	70	30	114
Bowvy		Ja

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	1519	6943
Cda 9.5 Oct 01	1012	13293
Lac Minerals	959	21458
Royal Bk Cda	801	13626
Northern Tel	722	14909

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle		C	35⅛	Opt Vol		10
Fb $37½		265	290	275	5	15
Nv $37½		120	125	120	5	143
Alcan Aluminum		C	46⅞	Opt Vol		406
Fb $47½		445	470	485	20	174
My $45		$7¼	$7⅜	$7¾	5	21
$45	P	325	350	310	5	20
Oc $45		265	290	320	20	861
$47½		125	140	150	44	1531
$47½	P	165	180	160	100	221
$50		40	55	45	20	51
Nv $35	P	10	25	15	10	205
$40	P	25	40	25	4	394
$45		375	400	405	10	977
$45	P	155	170	150	83	429
$47½		245	265	280	40	483
$47½	P	260	285	245	5	202
$50		145	160	155	10	1149
$50	P	415	440	415	30	222
Amer Barrick		C	38	Opt Vol		167
Ja $20		18¼	18⅝	18⅝	5	5
$32½	P	155	180	180	72	36
$37½		$5	$5⅜	$5	5	98
$40		405	430	400	2	175
Ap $35		$8¼	$8⅝	$8⅝	5	40
$40		$5¾	$6	$5⅞	2	174
$40	P	$5⅝	$6⅛	$5⅝	2	[illegible]
Oc $23¾	P	1	20	20	4	11
$25		12⅞	13¼	13⅛	4	89
$27½		10⅜	10¾	10¼	5	130
$30		$8	$8⅜	$8¼	2	144
$32½		$5½	$6	$5½	5	269
$37½		225	245	225	10	452
$37½	P	150	175	160	2	129
$40		125	150	130	32	520
Nv $37½	P	275	300	310	10	12
Asamera Inc		C	12¼	Opt Vol		100
Ja $12½		75	85	85	10	1868
Oc $12½		20	35	35	90	3635
BC Forest Prod		C	22⅞	Opt Vol		329
Mr $22½		245	265	255	20	584
Jn $20	P	125	150	125	20	20
Dc $22½		160	185	160	274	497
$25		80	90	80	15	548
Bell Cda Ent		C	39½	Opt Vol		295
Fb $40		125	150	150	1	805
My $37½		350	375	365	11	25
$37½	P	65	90	75	10	12
$40		185	210	185	13	213
$40	P	165	190	185	25	95
Nv $40		70	90	80	110	1086
$42½		15	25	20	125	3921
Bk Nova Scotia		C	15⅝	Opt Vol		648
Mr $15		170	175	175	20	406
$17½		70	75	65	30	692
$20		30	35	40	20	385
Dc $15		125	135	125	8	148
$17½		30	35	35	70	6055
$20		1	10	10	500	1286
Bk Of Montreal		C	31⅞	Opt Vol		77
Ja $32½		115	120	115	20	1200
$32½	P	190	200	180	5	686
Ap $30		275	300	300	5	230
$31		215	240	245	5	20
$32	P	175	200	195	5	110
$33		130	155	130	2	71
$34		95	115	100	10	56
Oc $32½	P	125	130	115	20	861
$35	P	380	395	345	5	313
Bombardier B		C	11⅝	Opt Vol		148
Ja $11¼	P	75	80	75	20	495
$12½		80	85	75	10	2007
Ap $10		260	265	240	13	194
$11		205	210	185	4	540
$12	P	150	160	135	6	167
Oc $10		155	160	155	5	873
$12½		15	20	20	90	3728
Brascan Class A		C	39⅝	Opt Vol		154
Ja $37½	P	120	145	130	10	72
Oc $35		435	440	490	20	80
$37½		205	210	230	60	212
$37½	P	30	45	25	14	167
$40		70	85	60	30	317
$40	P	130	145	90	20	73
CAE Industries		C	9½	Opt Vol		31
Mr $10		90	95	90	11	206
Jn $9		135	160	160	10	10
Dc $11	P	180	195	170	10	249
Cambior Inc		C	26½	Opt Vol		40
Fb $30		160	185	160	3	44
$32½	P	$5⅞	$6¼	$6	10	21
Nv $25	P	80	105	90	5	72
$30		45	60	60	20	263
$32½		10	35	25	2	620
Campbell Rd Lk		C	46½	Opt Vol		35
Dc $40		$6	$6½	$6¾	4	192
$45		350	400	400	15	564
$45	P	235	285	265	16	95
Campeau		C	25⅜	Opt Vol		72
Ja $20		$6⅛	$6⅜	$6½	10	30
$25	P	190	215	200	13	81
$27½		190	215	200	49	125
Canadian Pacific		C	27½	Opt Vol		501
Fb $25	P	60	85	75	40	209
$27½		215	235	250	50	702
$30		115	125	130	2	1214
$30	P	275	325	260	20	360
My $27½	P	200	250	185	10	10
Oc $25		255	265	285	5	111
$27½		80	85	100	100	2752
$27½	P	50	75	30	60	131
$30		10	20	15	22	235
Nv $25		310	325	350	10	1098
$27½		130	135	135	130	5024
$30		40	45	55	52	4598
Cascades Inc.		C	9⅞	Opt Vol		112
Mr $10		120	135	130	10	308
$11		90	100	85	5	818
Jn $10		150	175	170	20	62
$10	P	90	100	100	2	84
Dc $10		70	85	65	30	137
$11		30	50	40	10	481
$12	P	215	225	225	20	1088
$13	P	320	325	300	2	693
$15		5	15	15	13	922
Cdn Imp'l Bank		C	21	Opt Vol		62
Mr $22½		80	100	95	7	672
Jn $20		250	275	270	15	313
$22½		120	140	120	16	130
Dc $22½		45	50	45	24	2416
Cdn Tire Corp		C	14⅛	Opt Vol		141
Mr $15		100	125	110	38	264
$16		65	90	65	10	22
Nv $15		60	65	60	10	1018
$15	P	50	70	50	10	75
Dc $15		80	85	80	28	4507
$15	P	75	90	75	2	349
$16		35	40	40	40	1043
$17		1	20	15	3	467
Cineplex		C	19½	Opt Vol		99
Mr $20		165	185	175	27	24
$21		95	110	100	25	21
Oc $20		20	40	30	10	226
Nv $20		25	50	50	20	35
Dc $20		80	90	90	5	610
$21		40	55	50	12	727
Cominco Ltd		C	21¼	Opt Vol		175
Mr $20	P	115	140	120	5	48
$22½		200	225	220	24	333
$25		125	135	130	20	211
Dc $20		240	265	260	10	816
$20	P	65	90	60	23	571
$22½		125	130	115	45	2090
$22½	P	190	200	190	28	559
$25		60	70	60	20	525
Dofasco Inc		C	27⅝	Opt Vol		215
Mr $27½		180	205	200	15	75
$32½		40	60	40	200	210
Dome Mines Ltd		C	23¼	Opt Vol		280
Ja $22½		230	255	245	60	569
Oc $15		$7½	$7¾	$8	50	1640
$17½		$5⅛	$5⅜	$5½	10	1007
$20		270	290	300	95	2301
$22½	P	75	90	75	20	159
$25		15	25	20	45	1540
Domtar Inc		C	20	Opt Vol		102
Fb $20		170	175	195	10	287
My $20		225	250	250	10	162
Nv $20		110	115	115	60	588
$20	P	80	100	70	10	155
$21¼		50	55	60	10	829
$22½		40	45	50	2	1144
Echo Bay Mines		C	37½	Opt Vol		28
Ja $35	P	250	270	250	4	56
$37½		450	495	450	2	100
Oc $35	P	60	100	60	2	94
$37½	P	105	150	120	20	80
Falconbridge		C	29¾	Opt Vol		140
Fb $30		260	295	300	20	791
Nv $30		135	155	135	120	2101
HemloGold		C	26	Opt Vol		50
Ja $22½		455	485	450	20	60
$22½	P	35	50	40	20	25
Nv $25		190	210	200	10	54
Imasco Ltd		C	33⅛	Opt Vol		55
Ja $35		95	105	125	20	651
$35	P	240	245	200	10	448
$37½		35	40	60	15	391
Oc $37½		1	9	5	10	2750
Imperial Oil A		C	76	Opt Vol		207
Fb $75		$5⅝	$6¼	$6⅜	5	80
Nv $65		11⅞	12⅛	12½	80	247
$65	P	40	50	40	80	245
$75		380	400	380	20	444
$80		170	175	190	20	970
$85		55	75	75	2	72
Inco Ltd		C	30⅛	Opt Vol		128
Fb $27½	P	120	135	120	18	80
$30		315	340	315	15	323
$30	P	225	250	245	25	215
$32½		205	225	210	15	34
Oc $30		100	115	110	10	129
Nv $25		$5½	$5¾	$5½	2	1392
$25	P	10	25	25	6	185
$27½		330	350	340	20	731
$30		180	195	195	12	417
$32½		85	100	100	5	20
Intl Corona Res		C	45⅞	Opt Vol		42
Nv $40		$8¼	$8½	$8¼	15	187
$40	P	200	250	245	1	114
$45		$5½	$6	$5⅜	7	490
$50		375	425	400	4	353
$52½		285	335	300	10	152
$55		200	250	250	5	521
Jannock		C	23⅝	Opt Vol		145
Mr $21		440	450	460	80	110
$25		245	270	255	20	83
Dc $22½	P	95	120	105	10	159
$25		150	170	150	35	281
Lac Minerals		C	19	Opt Vol		959
Mr $13⅝		$6½	$7	$6½	3	109
$15		$5½	$5¼	$5⅝	25	171
$15⅞		475	$5¼	475	20	151
$17½		375	400	400	15	291
$20		260	285	265	94	217
Jn $15		$6	$6½	$6¼	20	95
$19		375	410	395	1	8
Dc $13⅝		$5⅞	$6⅜	$5⅞	6	487
$13⅝	P	20	45	40	18	306
$14⅛		$5¼	$5⅝	$5⅝	10	926
$15	P	40	60	50	30	542
$15⅞		385	425	400	35	953
$15⅞	P	50	75	75	10	108
$16⅝		335	360	365	215	2017
$16⅝	P	70	90	80	30	171
$17½		280	300	300	185	1764
$17½	P	110	135	145	3	118
$20		190	210	200	239	285
Laidlaw B 150		C	20⅛	Opt Vol		6
Dc $18⅜		265	290	315	6	227
Laidlaw B		C	20¼	Opt Vol		227
Mr $19		310	335	350	17	836
$20	P	135	160	130	35	109
$21		200	225	275	10	551
$22	P	250	275	235	3	76
Jn $20		325	350	350	20	136
$21		275	300	275	20	111
$22		220	245	225	6	253
Dc $19	P	35	50	45	10	460
$20		170	195	200	9	1269
$20	P	80	105	75	17	776
$21		125	150	140	15	3156
$21	P	125	150	125	10	673
$22		90	95	90	55	1810
Magna Intl Cl.A		C	23⅝	Opt Vol		19
Mr $25		95	120	95	2	30
$27½		45	70	45	17	51
Mitel Corp		C	5¾	Opt Vol		422
Mr $5	P	10	25	25	2	52
$7		20	30	25	150	399
Dc $7		10	20	15	250	1503
$8	P	215	240	225	20	197
Moore Corp Ltd		C	32¼	Opt Vol		49
Fb $32½	P	120	145	130	10	83
Nv $32½		140	150	150	10	3566
$32½	P	65	90	75	15	493
$35		45	55	45	4	2101
$37½		5	15	10	10	233
National Bank		C	13½	Opt Vol		73
Fb $13		120	130	130	13	643
$15	P	160	185	150	10	150
$16	P	265	290	265	10	20
My $13		155	180	175	10	45
Nv $14		35	45	40	30	1964
Noranda Inc.		C	35⅛	Opt Vol		317
Fb $32½	P	120	145	120	10	88
$35	P	210	235	220	15	56
$37½		200	205	225	44	548
Nv $30		$6	$6½	$6	2	994
$32½		345	350	350	5	860
$32½	P	40	65	50	20	148
$35		210	215	225	101	3223
$35	P	130	155	150	15	192
$37½		90	95	95	105	2129
Northern Tel		C	29⅞	Opt Vol		722
Ja $27½		365	400	400	20	456
$27½	P	90	115	90	10	167
$30		230	250	245	269	1060
Oc $26¼		350	400	390	15	74
$27½		250	275	280	45	1186
$27½	P	5	20	10	10	350
$28¾	P	25	40	40	40	269
$30		85	95	90	145	2022
$30	P	90	115	90	50	709
$31¼		30	50	50	15	1946
Nv $30		160	185	175	63	586
$30	P	150	175	155	40	135
Nova Alta Corp		C	10½	Opt Vol		243
Fb $9		195	200	210	10	2779
$11	P	80	100	80	3	70
$12		30	40	30	10	340
My $10		160	165	160	60	415
$11		90	110	105	20	596
Nv $8		250	270	260	30	966
$9		165	175	160	40	5895
$10		85	95	85	70	4073
Numac Oil Gas		C	12⅝	Opt Vol		3
Nv $12½		70	95	55	3	70
Pac Wstrn Air		C	24⅛	Opt Vol		182
Ja $22½		285	310	310	20	505
$22½	P	50	75	50	1	100
$25		150	175	150	35	640
$27½		65	75	65	2	346
Ap $22½		365	390	365	10	114
Oc $25		35	50	50	114	2072
Pagurian A		C	10¾	Opt Vol		105
Mr $12½	P	200	225	205	5	340
Jn $10		215	245	210	50	65
$10	P	90	115	110	40	30
Dc $12½		40	50	40	10	486
Placer Dome		C	26½	Opt Vol		653
Mr $25		375	395	415	15	213
$25	P	165	175	165	20	438
$27½		255	275	290	25	1001
$30		165	175	185	21	846
Oc $25		175	195	190	20	392
$27½		45	55	60	32	1083
$27½	P	120	135	120	9	94
Nv $25		225	245	275	10	45
$25	P	60	70	60	10	102
$27½		100	115	110	32	90
$30		35	45	45	5	36
Dc $23¾		355	375	390	13	1366
$25		280	300	290	144	2450
$25	P	90	100	80	140	1205
$27½		150	160	160	124	2277
$27½	P	200	220	200	10	457
$30		70	80	85	23	1582
Power Corp Cda		C	16⅞	Opt Vol		295
Fb $16		195	200	185	10	4681
$17		110	120	110	17	1433
Nv $16		85	110	100	6	312
$17		50	75	65	250	2898
$18		25	30	30	5	4008
$18	P	135	140	140	2	1093
$19		25	30	30	5	2537
Power Financial		C	16⅝	Opt Vol		25
Fb $17½		115	140	120	5	5
$20		45	65	50	10	50
Nv $22½		5	20	10	10	137
Provigo Inc		C	10⅜	Opt Vol		11
Mr $10		115	140	140	7	7
Dc $14		1	25	20	4	11
Ranger Oil Cda		C	7¼	Opt Vol		690
Ja $7		85	110	95	500	824
$8		50	60	55	22	769
Ap $7		125	145	135	27	27
$7	P	50	70	55	20	20
$8		85	100	100	20	323
$9		50	60	55	35	349
Oc $7		50	55	65	6	1319
$8		10	15	10	25	7221
$8	P	50	75	60	10	395
$9		1	5	5	15	1906
$9	P	150	175	145	10	5
Royal Bk Cda		C	32¼	Opt Vol		801
Ja $30	P	35	55	55	3	44
$32½	P	125	150	120	20	250
Ap $30		360	390	385	3	3
$32½		225	250	230	54	337
$32½	P	175	190	190	26	270
$35		125	150	140	5	173
Oc $30		210	240	245	10	30
$32½		40	55	55	10	2275
$32½	P	50	75	60	20	354
Nv $32½		65	85	85	350	325
$32½	P	110	120	120	300	340
Seagram Co		C	99⅞	Opt Vol		228
Ap $100		$9⅝	$10⅛	$10⅜	20	398
Oc $95		$5½	$6	$5¾	10	471
$100		250	275	275	89	702
$100	P	230	255	190	29	420
$105		65	85	100	20	1133
Nv $100		435	460	450	20	180
$100	P	340	365	330	20	15
$105		230	255	245	20	60
Sears Canada		C	11⅝	Opt Vol		30
Fb $10		175	190	195	5	243
$12½		60	80	70	10	1737
My $12½		90	110	95	5	6
Nv $12½	P	100	115	115	10	266
Shell Canada A		C	44⅞	Opt Vol		118
Fb $47½		325	375	350	53	63
$47½	P	400	450	400	53	100
$50		215	265	215	2	23
Oc $45	P	100	125	100	10	28
Silver US		C	7,63	Opt Vol		75
Mr $8½		55	65	63	40	85
Dc $5		260	285	265	10	170
$8		25	45	25	20	601
$9½		5	20	15	5	127
Spar Aerospace		C	19¾	Opt Vol		7
Ja $17½	P	55	70	65	7	149
TD Bank		C	31⅞	Opt Vol		20
Mr $35		115	125	125	10	575
Jn $30	P	110	135	110	10	10
Transcda Pipe		C	17⅝	Opt Vol		23
My $18	P	105	125	110	3	48
Nv $19		5	15	15	20	1171
Videotron Ltee		C	14	Opt Vol		5
Nv $14		90	115	100	5	5
TSE 300 Index		C	195.48	Opt Vol		60
Oc $190		$6¾	$7¼	$7	3	10
$195		275	325	300	10	82
$195	P	175	200	150	10	105
$200	P	425	475	475	14	41
$205		25	50	25	4	182
Nv $195		$5	$5½	$5½	2	19
$195	P	425	475	425	5	30
$200		325	375	350	2	36
$205		200	250	225	5	55
$205	P	$9¾	$10¼	$9½	5	20
TSE 35 Index		C	207.01	Opt Vol		1519
Oc $205		415	435	415	92	215
$205	P	80	100	85	142	1143
$210		155	175	165	322	1037
$210	P	305	325	320	393	1391
$215		40	60	65	210	940
$220		10	25	25	130	570
Nv $205		$6¾	$7¼	$7⅜	5	10
$210		415	435	430	50	127
$215		220	240	235	70	228
$215	P	$7⅝	$8⅛	$7½	5	16
Dc $210	P	$5½	$5⅝	$5½	100	400
Cda 10.25 Feb 04		C	96⅜	Opt Vol		318
Oc $90		615	665	680	70	
$100	P	360	385	375	198	390
Dc $102½		25	50	30	10	50
$102½	P	$6¼	$6¾	$6¼	10	20
$105		10	30	25	30	280
Cda 10.25 Jun 92		C	98¼	Opt Vol		40
Oc $90		805	855	838	40	
Cda 8.75 Dc 91		C	93½	Opt Vol		30
Oc $94		10	35	35	10	1120
$96	P	235	260	260	20	95
Cda 9.5 Oct 01		C	91⅛	Opt Vol		1012
Mr $92½	P	340	365	325	1	233
$100		25	50	25	10	306
Jn $92½	P	400	425	385	2	3
$95		150	175	170	10	20
Oc $80		1090	1140	1114	10	4
$90		135	155	145	67	250
$90	P	35	45	30	28	83
$92½		25	45	40	20	1055
$95	P	165	190	165	72	992
$95	P	380	405	360	55	414
$97½	P	615	$6½	$6½	10	233
Nv $90		190	215	205	33	143
$90	P	100	125	105	42	52
$95		25	50	45	500	376
$95	P	420	445	400	20	107
Dc $90		215	240	260	19	104
$90	P	145	170	140	4	154
$92½		115	130	135	50	270
$92½	P	265	290	255	10	337
$100		5	15	10	8	487
$105	P	1365	1415	1370	41	61

Total contract volume 14261
Total open interest 539905

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $600 can. ($458 US) à l'offre et $602 can. ($459 US à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à $9.940 l'once et $319.58 le kilogramme, comparativement à $10.038 et $322.73 respectivement lors de la cotation précédente.

TORONTO

Suite de la page 17

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Un Corp p	220	$17⅝	17½	17⅝	
U Keno	12206	$13	12	12	—1½
Un Reef o	21600	243	232	240	
US Steel 1p	1300	$25⅝	25¼	25¼	
Un Tire	2034	110	109	110	+10
Un Tire 7p	3700	125	125	125	—10
Un Tri Star	100	275	275	275	+10
VGM Cap	400	425	410	425	+15
VS Serv	100	$16¼	16¼	16¼	
Value Inv	2100	$10⅛	10⅛	10⅛	—¼
Value p	4250	$25¼	25	25	—¼
Value w	8500	160	120	160	+20
Van Der	500	$7	7	7	
Varity C	8968	335	330	335	—5
Varity A p	100	$24½	24½	24½	—¼
Varity w	13000	75	72	72	—3
Vedron o	7000	390	385	390	+5
Ventech o	23600	$6¼	6	6	
V Hom At	1350	$8¼	8	8	+⅛
Vicerx R o	25600	$19⅝	19½	19⅝	
Videotrn f	1600	$14	13⅞	13⅞	—¼
Viner A f	7400	435	420	435	+25
Viner II w	5000	184	180	180	+5
Vior Minr o	4700	280	271	271	—9
Visway	300	$6	6	6	
Vitran A	500	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Vulcan Poc	4200	284	282	282	
W X					
WIC B f	500	$10	10	10	
Waddy o	3500	165	160	160	
Watrbord f	17914	$19	18¾	19	+¼
Wajax A	700	$16¾	16¾	16¾	+¼
Walwyn	15979	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛
Wrdair A f	1600	$14	13½	13½	—½
Wrdair B	700	$14⅞	14½	14⅞	—⅛
Warren o	53000	67	65	67	—1
Warington	16200	64	63	64	—1
Weldwod	700	$15	14¾	14¾	—¼
Wst Frasr	1100	$25½	25½	25½	—¼
Westar A p	2400	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Wcoast T	21370	$17⅛	17	17	
Wcoast 8¼ p	1900	$27¼	26⅞	27¼	+⅜
Wcoast 1 p	10600	$24¾	24¾	24¾	—½
Wstrn Corp	34560	460	425	425	—45
Wstrn Gld o	5600	$11	10⅞	10⅞	—⅛
Westfield	122625	400	385	395	+10
Westfort o	47500	48	45	45	+5
Westley o	6000	80	80	80	
Westmin	1300	$11⅝	11⅜	11⅜	—⅛
Westmin p	400	$22½	22⅛	22½	
Weston	3000	$41¼	41	41	—½
Wstn p	100	$24⅞	24⅞	24⅞	+⅜
Whart	11602	$9⅛	8⅞	8⅞	—¼
Whart p	700	$25	24⅞	25	+½
Whart w	1500	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Whonok A f	12499	$8⅛	8	8	—⅛
Whonok 1 p	3300	$8¼	8	8	—⅛
honock w	1050	275	275	275	—5
Wilanour o	16529	285	260	260	—30
Wilco o	36000	82	79	82	+3
Wilshir E o	10000	40	40	40	
Win-Eld o	1000	77	77	77	+2
Woodwd A	129902	$7	6¾	7	+⅜
WEaite A f	7400	$9⅞	9⅝	9⅞	+⅛
WEau II w	700	161	161	161	+1
X Cal o	3000	63	60	60	
Xerox Can	1150	$21	20¾	21	
Yorbeu A o	14000	155	150	150	—5
Ykshire 185	200	$20	20	20	
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	1071	$79¼	79¼	79½	
Scptr Deb	340	$100⅝	100¼	100¼	—⅜
Sceptre R u	2600	$317⅝	317⅝	317⅝	
W. Corp deb	1683	$95	94	94	—1
Partially Paid Shares					
Alied Lyns r	71150	$5⅛	5	5	—⅛
B Corp r	22300	$10¼	10	10⅛	—⅛
Bancshr r	300	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
British G r	1330	$37	36⅞	36⅞	—⅛
Flcnbr def	401500	$10½	10	10	—⅜
Flet CCan r	38500	$16½	16¼	16⅜	
RY Fin r	1600	$10⅝	10⅝	10⅝	—⅛
Partnership Units					
P Storage	400	$41	41	41	
P Storag II	500	$23	22½	22½	+½
P Storag 3	1100	$14¾	14⅝	14¾	
RyLepg C u	500	$24⅝	24⅝	24⅝	
Resale Restricted Trust Units					
C Income u	1640	$9	9	9	
Cincm 86 u	6100	$8½	8¼	8¼	—⅛
Cincm 87 u	4550	$8⅞	8⅞	8¼	—⅛
C Trust un	8289	$8½	8⅛	8½	
Enrpls Fd u	3200	$10	9¾	9¾	—⅛
FirstPr Tr u	12700	$20	19⅞	19⅞	
Gard Int u	1352	$7⅞	7¾	7¾	+⅛
Privatzn u	6900	$9¾	9½	9¾	+⅛
Privatzn w	47350	35	30	35	+5
Rnb Gold U	42675	47	46	46	—2
RT Enrgy u	7950	$11	10⅞	11	
Traded In US Funds					
Alcan B	900	$25¼	25¼	25¼	—⅜
Alcan D p	2000	$24¼	24¼	24¼	
C Bath 525	750	$51¾	51¾	51¾	
Imp Oil	2200	$58¼	58¼	58¼	+¾
IBM	1500	$151¾	150	150	—3½
PBech B of	200	$5	5	5	—¼
Ranger p	700	$26	26	26	
RvTrco D p	600	$26¼	26	26¼	+¼
St Joe Gold	2000	$14⅜	14⅜	14⅜	—1
Seco 3.22 p	100	$26¼	26¼	26¼	—¼
Stinbg 2875	400	$26¼	26¼	26¼	
Tex Can	100	$27½	27½	27½	+⅛

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

L'Association Culturelle Franco-TéNOise

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement social et communautaire

Ce concours s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) est l'organisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.T.F. intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu et principalement auprès des gouvernements fédéral et territorial.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur-général, l'agent(e) de développement social et communautaire (A.D.S.C.) participe à la mise en oeuvre du plan de développement de l'A.C.F.T. L'agent(e) travaille auprès des associations membres locales en les aidant à identifier leurs besoins et leurs priorités, et assure la formation des bénévoles. Il (elle) doit être capable de travailler avec initiative, autonomie et responsabilité.

TÂCHES:

- identification avec les associations membres des priorités et besoins en formation; répondre à ces besoins;
- travail de recherche sur des dossiers spécifiques à certaines communautés et sur des dossiers plus généraux;
- servir d'agent de liaison entre chacune des associations membres;
- travailler sur des dossiers jugés prioritaires par le comité exécutif;
- à l'occasion, travailler au plan socio-culturel et servir d'agent de liaison auprès de certains diffuseurs de culture.

QUALIFICATIONS:

- diplôme de premier cycle en sciences sociales ou humaines (préférablement en travail social ou en développement communautaire), et/ou expérience dans le travail de développement social et d'organisation communautaire ou d'animation;
- connaissance du milieu francophone minoritaire;
- connaissance du (ou intérêt au) contexte des T.N.O. et de la question autochtone;
- expérience en planification et en programmation;
- facilité à travailler avec des bénévoles et en équipe;
- maîtrise verbale et écrite des deux langues officielles;
- être prêt à travailler en dehors des heures normales, à voyager souvent, à séjourner et à travailler dans plusieurs communautés des T.N.O. sur de courtes périodes de temps;
- connaissance de l'appareil gouvernemental et du système politique;
- un excellent sens de l'organisation et la capacité de travailler sous un minimum de supervision.

TRAITEMENT ET ENTRÉE EN FONCTION:

26,000.00$ annuellement, plus allocation-logement de 4,200.00$. Le début du mandat est prévu pour la fin novembre 1987. Adresser votre demande accompagnée d'un curriculum vitae par courrier prioritaire, avant le **15 octobre 1987** à l'adresse suivante:

Directeur général
Association culturelle franco-TéNOise
Case postale 1325
Yellowknife, T.N.O.
X1A 2N9

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉROME

CONCOURS

"POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL"

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:

Centre hospitalier régional de 358 lits dispensant des soins généraux et spécialisés de courte durée et opérant un département de santé communautaire. Important programme de développement et de rénovation actuellement en cours lequel se traduira par une augmentation de la capacité d'hospitalisation de 65 lits, le développement de nouvelles activités et l'élargissement de programmes et services existants. L'établissement est situé à 50 kilomètres de Montréal au pied des Laurentides.

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

EXIGENCES:

- Formation académique: 2e cycle en administration ou l'équivalent.
- Expérience de 5 ans dans une fonction de direction (cadre supérieur).
- Une expérience appropriée du secteur des affaires sociales est considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux, classe 23. En révision compte tenu des projets en cours.

INSCRIPTION:

Faire parvenir votre offre de service accompagné de votre curriculum vitae, **avant le 30 octobre 1987, au:**

Président du Comité de sélection
Direction générale
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290, rue Montigny
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5T3

Prière d'inscrire sur l'enveloppe "Concours, Poste de directeur général"

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA VILLE DE TORONTO

est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) qualifié(e) pour

combler le poste suivant: cycle primaire y compris maternelle et jardin d'enfants à l'École publique Gabrielle Roy. ENTRÉE EN FONCTION: LE 1er NOVEMBRE 1987.

Les candidat(e)s doivent détenir les qualifications requises par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario pour enseigner dans une école de langue française. Ils/elles doivent aussi pouvoir s'exprimer en français comme s'il s'agissait de leur première langue.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent être adressées à:

Madame Ruth Lindsay,
Directrice
École Publique Gabrielle Roy
14, rue Pembroke
Toronto, Ontario
M5A 2N7

*Toutes les demandes doivent être reçues avant le **2 octobre 1987 à 15h00**.*

IL EST PRÉVU QUE LES CANDIDAT(ES) SÉLECTIONNÉ(E)S SERONT INTERVIEWÉ(E)S PAR UN COMITÉ.

Le Conseil scolaire de Toronto offre des chances égales d'emploi.
Tous/toutes les candidat(e)s qualifié(e)s peuvent postuler et seront considéré(e)s.

Canadore College
P.O. Box 5001
North Bay, Ontario
P1B 8K9

Chef bilingue / Enseignant/e

(Poste à temps plein)

Le département de l'hôtellerie jouit d'un statut tout à fait particulier au Collège Canadore. Grâce à notre cuisine fonctionnelle des plus modernes, à notre salle à manger munie d'un permis de consommation et à nos laboratoires d'alimentation, nos installations comptent parmi les meilleurs du Nord de l'Ontario.

Tâches: élaborer et enseigner des cours de Préparation et de Gestion des aliments, du niveau de base au niveau avancé.

Compétences requises: expérience acquise à titre de chef d'une entreprise commerciale d'alimentation (de préférence un hôtel offrant les services de banquets); expérience de l'enseignement collégial: un atout.

Exigence: une connaissance supérieure du français et de l'anglais est essentielle.

*Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de faire parvenir sa demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le **15 octobre 1987.***

«Chances égales d'embauche pour tous/toutes».

CALDWELL

Vice-président régional, hypothèques Développez un centre de profit clé au Québec

Cette société de fiducie offre un éventail complet de services financiers, privilégiant les hypothèques résidentielles et commerciales. Elle recherche une personne soucieuse de rentabilité.

Voici l'occasion rêvée de créer une entreprise à votre image dans le milieu québécois de la banque et de la fiducie. Relevant directement du président de cette société fort rentable, vous élargirez la clientèle par le biais de courtiers et d'agents, en plus de vous adresser directement au public par voie publicitaire et promotionnelle.

Si vous êtes autonome et voulez tirer parti de votre esprit d'entreprise, tout en prenant les grandes décisions au sein d'une institution financière canadienne, donnez libre cours à vos aptitudes techniques, commerciales et humaines dans le domaine hypothécaire. Projet 70717. Lieu: Montréal.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary	Dusseldorf	London	Montréal	Ottawa	Toronto	Vancouver	Zurich
265-8780	329391	834-7966	935-6969	238-3256	920-7702	669-3550	211-2750

CALDWELL

Division du crédit-bail d'un géant financier international

Implantée depuis 1975 et en expansion dans l'Est du Canada, cette banque Annexe B tient à développer son activité de financement d'équipement. Elle recherche donc une personne compétente et ambitieuse pour occuper le poste de . . .

Vice-président adjoint

Le titulaire montera des opérations de financements de 100 milles $ et plus, et supervisera le service de crédit tout en collaborant avec la division des financements spécialisés au niveau du marketing et de la comptabilité. Son secteur de prédilection, justifié par une compétence supérieure, est celui des mises en place d'opérations de financements.

Voici le tremplin tout désigné pour un poste de direction supérieure. Vos atouts : expérience du financement d'équipement ou du crédit-bail industriel et commercial, bilinguisme, diplôme universitaire et aptitudes administratives hors pair. Projet 70904.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary	Dusseldorf	London	Montréal	Ottawa	Toronto	Vancouver	Zurich
265-8780	329391	834-7966	935-6969	238-3256	920-7702	669-3550	211-2750

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 18

Option		Mois Prix		Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Total	P	Ap 30		100	125		
Total	P	Ap 30	P	$4½	$5		
Total	P	Oc 22½		310	360		
Total	P	Oc 22½	P	5	25		
Total	P	Oc 25		110	135	125	65
Total	P	Oc 25	P	40	65	50	52
Total	P	Oc 27½		30	50	40	483
Total	P	Oc 27½	P	$2	240	195	33
Total	P	Oc 30		5	30	60	80
Total	P	Oc 30	P	$4½	$5		
Total	P	Oc 32½		1	25	50	50
Total	P	Oc 32½	P	$7	$7½	$6⅝	
Total	P	Oc 35		6	30		
Total	P	Oc 35	P	$9½	$10		
Tr	Pip	Fb 17		130	155	125	279
Tr	Pip	Fb 17	P	40	65	45	10
Tr	Pip	Fb 18		80	100	95	337
Tr	Pip	Fb 18	P	80	105	85	54
Tr	Pip	Fb 19		45	70	50	193
Tr	Pip	Fb 19	P	140	165	115	20
Tr	Pip	Fb 20		20	40	40	77
Tr	Pip	Fb 20	P	$2½	$2¾	195	45
Tr	Pip	My 17		150	175	165	320
Tr	Pip	My 17	P	60	85		
Tr	Pip	My 18		110	130	130	25
Tr	Pip	My 19		60	85	60	4
Tr	Pip	My 19	P	160	185		
Tr	Pip	Nv 17		100	125	145	33
Tr	Pip	Nv 17	P	10	20	15	50
Tr	Pip	Nv 18		45	55	50	2635
Tr	Pip	Nv 18	P	50	75	75	182
Tr	Pip	Nv 19	P	115	140	150	56
Tr	Pip	Nv 20		7	25	45	1157
Tr	Pip	Nv 20	P	230	$2½	255	76
Tr	Pip	Nv 22½		1	25	25	265
Tr	Pip	Nv 22½	P	465	490	$3¾	12
TXO		Oc215	P	$6¾	$7¼	$5¾	217
TXO		Oc220	P	$11⅜	$11⅞	$13⅜	68
TXO		Oc225		5	10	195	19
TXO		Oc225	P	$16¼	$16¾	$14	
TXO		Nv205	P	240	260	180	67
TXO		Nv210	P	465	485	430	80
TXO		Nv220		105	125	150	83
TXO		Nv220	P	$11⅜	$11⅞	$13¾	10
TXO		Dc205		$8½	$9		
TXO		Dc205	P	315	335	$2½	272
TXO		Dc210		$5⅝	$6⅛	$7⅜	50
Video		Fb 14		140	165		
Video		Fb 14	P	85	110	75	41
Video		Fb 15		95	120	160	11
Video		Fb 15	P	115	140	125	160
Video		Fb 16		60	85	110	53
Video		Fb 16	P	195	220	195	109
Video		Fb 17		35	60	90	18
Video		Fb 17	P	290	315		
Video		Fb 18		40	55	55	30
Video		Fb 18	P	390	415		
Video		My 14		190	215		
Video		My 14	P	100	125	90	10
Video		My 15		145	170	240	20
Video		My 15	P	150	175	140	20
Video		My 16		105	130		
Video		My 16	P	210	235		
Video		Nv 14	P	40	65	60	10
Video		Nv 15		45	70		
Video		Nv 15	P	100	125	90	62
Video		Nv 16		25	50	50	54
Video		Nv 16	P	190	215	$2	35
Video		Nv 17		10	35	40	59
Video		Nv 17	P	290	315		
Video		Nv 18		5	25	60	64
Video		Nv 18	P	290	415		
Segrm		Ja 90		$12¾	$13¼	$13⅜	53
Segrm		Ja 90	P	50	75	90	25
Segrm		Ja 95		$9⅜	$9⅞	$9	260
Segrm		Ja 95	P	235	260	$2½	174
Segrm		Ja100		$6⅜	$6⅝	$6¾	167
Segrm		Ja100	P	$4½	$5	$5⅜	125
Segrm		Ja105		$4½	$4¾	$5	610
Segrm		Ja105	P	$7	$7½	$7⅜	72
Segrm		Ja110		240	265	235	254
Segrm		Ja110	P	$11	$11½	$11½	129
Segrm		Ap 95		$12⅛	$12⅝	$12⅜	35
Segrm		Ap 95	P	$3	$3½	460	6
Segrm		Ap100	P	$5⅝	$6⅛	$6	20
Segrm		Ap105		$6¾	$7¼	$7⅛	30
Segrm		Oc 85	P	5	5	50	35
Segrm		Oc 90		$9⅝	$10⅛	$10½	66
Segrm		Oc 90	P	2	15	5	65
Segrm		Oc 95	P	50	75	60	344
Segrm		Oc105	P	$6	$6½	$5½	333
Segrm		Oc110		5	25	35	403
Segrm		Oc110	P	$10⅜	$10⅞	$9⅝	42
Segrm		Nv 95		$7⅛	$7⅝	$7¾	25
Segrm		Nv 95	P	160	185	$2	5
Segrm		Nv105	P	$6⅜	$6⅞	$6¼	5
Wdwrd		Fb 6		85	110		
Wdwrd		Fb 6	P	20	45		
Wdwrd		Fb 7		40	45	40	5
Wdwrd		Fb 7	P	30	55		
Wdwrd		My 6		105	130	140	6
Wdwrd		My 6	P	30	55		
Wdwrd		My 7		60	85		
Wdwrd		My 7	P	50	75		
Wdwrd		Nv 5		170	195	145	20
Wdwrd		Nv 5	P	1	25		
Wdwrd		Nv 6		70	95	30	20
Wdwrd		Nv 6	P	10	35	50	40
Wdwrd		Nv 7		10	35		
Wdwrd		Nv 7	P	30	55		

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	5,000	8	—	—	—	—
Commerce	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9¼	9¾	10	10½
Commer. italienne	5,000	6	6¼	6¼	6½	7	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Lloyd's	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Épargne	3,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10¼
Montréal	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8½	9¼	9¾	10	10¼
Nationale	5,000	6	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¾	9¼	10¼	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Royale	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	8¾	9¼	9¾	10	10¼
Toronto-Dom.	5,000	6	6	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7½	7½	7¾	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6½	6¾	6¾	7	7½	1,000	9¼	9½	10	—	10¼
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6½	7	7½	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6¾	7	—	7½	500	9	9½	10	10¼	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½
Fiduciaires	5,000	7⅛	7¼	7½	7¾	8⅛	500	9¼	9⅝	10¼	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	8⅛	8⅛	8¼	8½	8½	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Fiducie Québec	5,000	6¾	7	7¼	7½	7¾	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	500	9¼	9¾	10	10¼	10½
Guaranty Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Montréal Trust	5,000	6½	6¾	7	7¼	7½	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Morguard Trust	10,000	7¾	7¾	8	8	8½	1,000	9¼	9⅞	10¼	10⅜	10⅝
Prêt et Revenu	5,000	7	8	7½	7¾	7¾	500	9⅜	9¾	10¼	10¼	10⅝
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7½	7¾	7¾	8	500	9¼	9¾	10⅛	10¼	10⅝
Trust Financial	5,000	8	8½	8⅝	8⅝	8¾	500	9¾	9¾	10¼	10¼	10½
Trust Général	5,000	6½	6¾	7¼	7½	7½	1,000	9¼	9¾	10¼	10¼	10½
Trust Morgan	5,000	7¾	8	8⅛	8⅛	8¼	500	9¼	9⅝	9⅝	9½	10⅛
Trust National	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	500	9	9½	10	10¼	10½
Trust Royal	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	10	10¼	10½

Compilation Fiducie du Québec —23 septembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

RENDEZ-VOUS

VOUS PLANIFIEZ UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT?

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire, d'un déjeuner-causerie ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique « rendez-vous » du DEVOIR.

Tous les vendredis, la rubrique « rendez-vous » regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez au:

842-9645 Francine Gingras

GRILLE DE PARUTION 1987

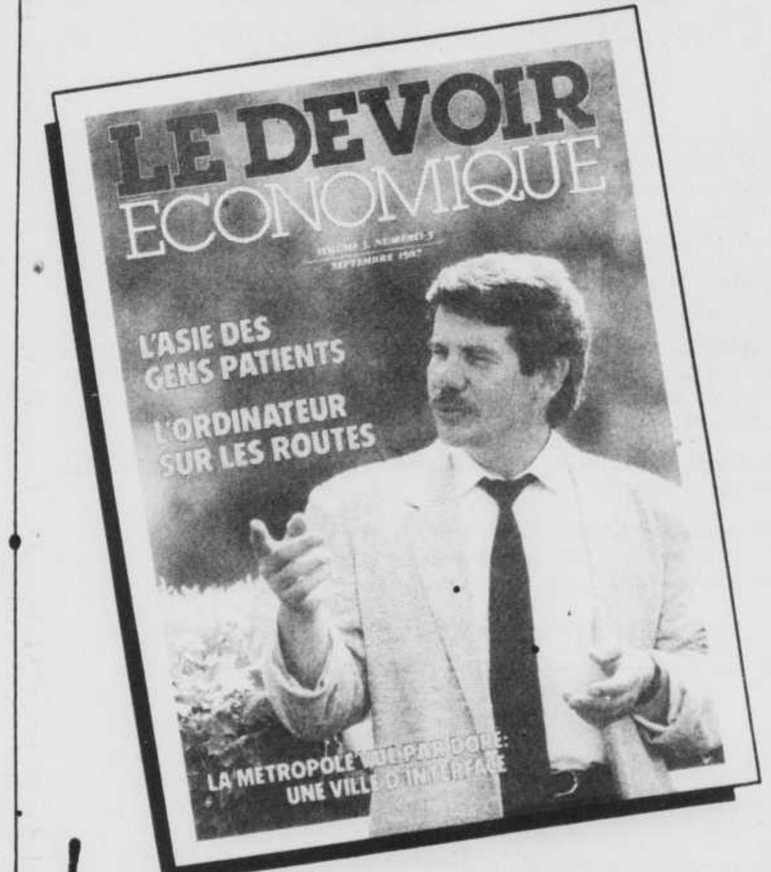

MAGAZINES

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE: 16 OCTOBRE
LES ASSURANCES

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE: 13 NOVEMBRE
COMMUNICATIONS & TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE: 11 DÉCEMBRE
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES '88

Pour information ou réservations publicitaires
(514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:
(514) 844-3361

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Propriétés à vendre 101

VUE SUR LE FLEUVE SECTEUR DE PRESTIGE REPENTIGNY
Maison très luxueuse, 8 pièces, 3 salles de bains, 2 bains tourbillon, foyer, suite des maîtres, cuisine entièrement équipée.
Directement du constructeur $350,000.
Pour visite: 557 du Chenal, Repentigny
654-1109
1-10-87

A OUTREMONT semi-détaché, 4 chambres, 1½ s/bain, sous-sol fini, jardin, garage, $289,000. 342-3437

BEACONSFIELD-SUD $395,000.
Cottage de style Georgian, impeccable. Situé dans Laurier Court. Près du lac, avec droit d'accès au lac. 4 grandes chambres à coucher, garage double, une nouvelle cuisine digne du plus grand chef, avec air-climatisé et plusieurs commodités. Pas d'agents. 694-8020

BORD DE L'EAU, Fabreville, canadienne, 6 chambres et plus, $165,000. Pas d'agent, 627-7279

CARRÉ ST-LOUIS: 3652, Laval. Maison victorienne, visite sur rendez-vous. 844-4636. Pas d'agents.

CARTIERVILLE Bungalow, s./d., chauffe. élec., garage, foyer, beaucoup d'extra. T. Leclerc. 651-9381. 651-6268. TRUST GÉNÉRAL COURTIER

COTTAGE LUXUEUX $235,000. Quartier Rosemont. Situé sur rue Albani. 256-4801

DUVERNAY EXCLUSIF
Propriété unique dans un croissant paisible. Superbement paysagée, assurant l'intimité. Verrière donnant sur piscine creusée. Pavé uni, gicleurs, système d'alarme, cuisine moderne, 4 chambres à coucher. $225,000. 662-2214

ILE BIZARD. 4 c.c., sous-sol fini, foyer, parqueterie, 2 toilettes, piscine hors-terre, cabane. Libre. 844-5156, 620-1851

ILE BIZARD: Cottage moderne (Mouette). Situé sur croissant, 4 c.c., s.familiale, s.manger, 3 s.bain, bain romain, foyer, piscine. Beaucoup d'extra. 626-5581

ILE DES SOEURS: Maison de ville. 4 chambres, foyer, vue sur fleuve, puits de lumière. 769-7963

L.D.R. duplex 2 X 5½, 1 X 3½, piscine, système d'alarme, etc. Faut voir! $167,000.00. 667-8277 après 5h.

LA CITIÈRE Laprairie, près golf, centre sportif, cottage de luxe, semi-détaché, foyer, garage. Imm. Leblanc: 632-4474.

LASALLE Bungalow s./dét., paysagé, avec logement au sous-sol. Bois franc partout, portes neuves, coin de rue, sur le plateau, belle terrasse. $200,000. Prix discutable. Pas d'agent. 761-6965

LONGUEUIL Domaine Bellerive. Bung. de luxe, 8 pièces, 4 c.c., cuisine ren., foyer, thermopompe. Idéal prof. Denis Noel. 651-5300. Montréal Trust crtr.

MAISON ANCESTRALE
LAVAL (Auteuil) Près Cité de la Santé. Entièrement rénovée selon les exigences du présent dans le respect du passé. 3 étages, terrain 18,500 pi.ca. $275,000. 625-0503

ST-ELIE: Domaine - lac. 103 arpents, érablière, plantation pins, eau de source. Comm. 744-1454. Gé Légaré. Le Permanent Crtr.

■ Propriétés à vendre 101

MILTON PARC: Unifamiliale Entièrement rénovée. Visite sur rendez-vous. 844-4636. Pas d'agents.

OTTERBURN PARK, près Mont St-Hilaire. Joli bungalow, 3 c.c., dans s-sol, salon double, grand balcon, etc... Sur lot de 9,800 pi.ca. Pas d'agents. $63,000. 679-2630 poste 617 ou 1-889-5237

OUTREMONT
Face au Parc Outremont, magnifique cottage, en pierre, détaché, 4 c.c., 3½ s. bain, s.s. fini, 5,400 p.c. terrain. Occupation 60 jours.
EXCLUSIF. Grand Prix Crtr. 487-3056

PRES D'OKA BORD DE L'EAU
Cottage. 4 c.c., piscine, marina. La tranquilité à 20 min. de Mtl.
BOISBRIAND Maison de prestige, style contemporain. 30 pièces, décorée par pro. De toute beauté! Près services. Prix interessants! Faut voir absolument! A Faubert: 682-0101. Re/Max 2000 crtr.

PROJET MIRAGE Laprairie, maison de ville, 6 pièces, pres du fleuve. Immeubles Leblanc: 632-4474

ROSEMÈRE split level neuf, 7 pièces, 3 c.c., salle familiale avec foyer, grand garage. Secteur tranquille. 430-1837

RUE DE MARSEILLE: 5½, $575.
Appeler entre 18h. et 21h.
355-3482

ST-CALIXTE: Bungalow 82.
3½ grandes pièces, chauffage électrique. Bord du Lac Siesta. M. Paquette. Trust Général Crtr. 374-6265

ST-LAMBERT élégant townhouse-condo, cuisine rénovée, foyer, garage, piscine. J. Bernaquez 465-1257 Le Permanent crtr.

ST-LAMBERT Parc Dulwich, marche au métro, écoles. 5 c.c., foyer, cuisine rénovée. 2 s./bains, s./s. fini, galerie grillagée, air climatisé, garage, cour ensoleillée, taxes basses. Occ.: 1er nov. 671-0433

STE-AGATHE SUD A vendre ou à louer. Très grande propriété, possibilité 10 c.c., très grand garage. Idéal pour centre d'accueil ou autre. Pour information. Après 20h., 472-4285

TERREBONNE
Split jumelé 1972, 3 chambres, 1½ s. bain, plancher marquetterie et tapis, chauffage central à l'huile, sous-sol, très chaleureux, combustion lente sur base en brique, $66,400. Taxes $879
471-7646

TRIPLEX DE LUXE à vendre, bains tourbillon, planchers céramique, garage double, nouvelle construction. Après 18h. 643-0872

VALCOURT S./d., 2 X 5½, chauff. élec. et bois, terre de 13 acres dont ¾ boisés, vue panoramique, 20 min. Orford et Bromont, ski de fond, chasse, randonnée. Idéal pour 2 couples ou famille. $40,000. 819-563-3419

■ Propriétés à louer 105

KIRKLAND cottage pour «executive», escalier circulaire, 9 ch., foyer, tapis, frais repeint, balcon neuf, garage double. $1,200. 365-2131 ou 697-0431

■ Propriétés demandées 109

URGENT! Demandons tous genres de propriétés, commerces, échanges. Merci! Poulin Crtr. 353-1310, 351-3816.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CASGRAIN 6224 à 30. Angle Bellechasse. 4 X 4½. $120,000. 272-7374

CENTRE EST Quadruplex, parfaite condition, 2 X 3½, 2 X 6½, revenus $17,280. Électrique locataires. 385-0853, 745-3067

■ Propriétés à revenus à vendre 113

courtier en immeubles
Cité Royale
24 Unités. Revenus: $ 96,000.
14 Unités. Revenus: $ 61,000.
25 Unités. Revenus: $ 97,000.
33 Unités. Revenus: $180,000.
Laval. Semi-commercial
15 magasins avec
39 appartements
Revenus: $360,000.
M. TUZI 327-7070
1-10-87

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A GRANBY 2 X 7 logements, stationnement. Revenus: $24,300. et $23,580. Prix: $185,000. chacun. Faut voir! Pas d'agent. 1-548-2119.

BOUL. PIE IX et St-Zotique. Quadruplex dét., revenus: $11,040., garage. $320,000. Pas d'agents. 721-6085

CENTRE-EST rue paisible, triplex, 7½, semi-détaché, rénové, cour gazonnée, revenus $17,000.00. Prix $179,000. 251-2606

HENRI-BOURASSA: Près métro. 26 App. - piscine, 4 garages. Revenus $93,000. Prix: $699,000. 843-5990

LAVAL — PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. ± 8. Inv. minimum $50,000. Un (35 log.) avec adm. requise. 381-8516, 668-5675

LONGUEUIL duplex pierre et aluminium, idéal pour propriétaire occupant. A voir! $124,900.00 — 679-6587

LONGUEUIL 12 logements, revenu $52,560. électrique locataires. Prix: $425,000. ferme. 676-0414

MONTRÉAL-NORD
2 X 5½, 1 X 3½, excellent état, électrique. Occupation octobre 87. Revenus: $14,500. Prix: $175,000. 324-8628, 329-0294

OUTREMONT, rue Laurier, 7,000 p.c., commercial plus 12 grands logements, possibilité condo, $2,700,000. Revenus $240,000/année. Hypothèque $900,000. à 11½%. Vente privée. 499-0558.

PLATEAU MONT-ROYAL
Rue Fabre. 1 X 7½, 4 X 4½, chauff. locataires. 2 garages. Revenus: $20,000. Prix: $250,000. Pas d'agents. 844-8438

QUÉBEC Près colline parlementaire, 14 logements, 7 X revenus, rénovés, chauffage locataires. Yolande Blais: 1-418-529-3204. **Fiducie Prêt et Revenu: 1-418-653-1236.**

QUÉBEC, 44 logements, $1,550,000.
Comptant: $450,000. Direct. proprio. Loués à 100%.
1-418-527-7706

RÉSIDENCES ANGUS
Quadruplex neuf, 2 X 4½, 1 X 3½. Revenus $1,565./mois. Garage double. Propriétaire occupant 7½. Prix à discuter, jour, 527-0334, Soir, 272-2478.

ST-EUSTACHE 16 X 4½, électrique locataires. Revenus: $67,260. Jour: 658-1879, soir: 658-4584

ST-EUSTACHE semi-commercial, 6 logements, 2 commerces, 7.2 fois les revenus, privé. 627-2793

ST-MICHEL duplex, 2 X 5½, 1 X 3½, garage double, $178,000. Pour vente rapide, 374-6944

VIEUX QUÉBEC Maison historique, mur brique intérieur, foyer, idéal professionnel. Yolande Blais: 529-3204. **Fiducie Prêt et Revenu. 1-418-653-1236.**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

STE-AGATHE; Suisse. Quadruplex
Lac, meublés, foyer. Revenus: $26,000. 672-6575 ou 1-819-326-1994

STE-THÉRÈSE EN HAUT 2 triplex 87, très luxueux, planchers béton. Revenu $34,000. Prix: $350,000. Pas d'agents. 622-2050.

TRIPLEX 87
Détaché. Quartier en expansion (Vimont), 2 X 5½, 1 X 3½, tous loués, garage double, plancher béton. Revenu $20,100. Demande: $235,000. négociable. 663-9631.

WOLFE/ONTARIO: 6 X 4½, renov. élec. loca. Rev. $21,850. Bon potentiel. $219,000. Pas d'agent. 277-7359

■ Copropriétés à vendre 118

JEANNE-MANCE/LAURIER 9½, r-d-c-, entièrement rénovée. $129,000. Libre. Matin: 274-8422. Soir: 526-2698

OUTREMONT: r-d-c. très éclairé, excellent état. Grand 5½, 2 c.c., près métro. $120,000. Soir: 342-0319

■ Condos à louer 121

ILE DES SOEURS: Nouveau condo, dans 6-plex. 2 chambres, verrière, foyer, tapis, m/m., garage. Libre immédiatement. 521-2135, soir: 387-5888

R.D.P. CONDO NEUF
Grand 4½, insonorisé, garage. $550-/mois. Novembre. Soir: 327-2600

■ Condos à vendre 122

ATTENTION
NOUVEAU SUR LE MARCHÉ!
6 condos, 4½, 5½, environ 950 pi.ca. A proximité de la montagne, près de la rue Laurier et des services. VISITE LIBRE dimanche 4 oct. de 14h à 16h. G. Lemay: 735-2761. Le Permanent courtier.
05-10-87

ILE PATON 7e étage, 5 pièces, vue sur la rivière, bon investissement. Immeubles Leblanc. 632-4474.

AU BORD DU LAC MAGOG
Site exclusif. Grand terrain paysager. Condo luxueux salon 10 X 17', cuisinette, salle à diner 10 X 17', chambre 12 X 11½. Cheminée, buanderie, remise, patio, stationnement à la porte. Ski, planche à voile, pêche, chasse. Frais de condo: $42. Du propriétaire. $75,000. 819-864-4962 ou Montréal 252-0557

CONDO NEUF
Domaine André Grasset
2 c.c., mezzanine, foyer, terrasse. $125,000. 351-3395 et 866-3045

CONDO RUE ST-HUBERT, près de Ste-Catherine, 4½ moderne, bon prix. Faut voir!
Julie Roberge, 327-7540.
Re/Max Excellence Inc. Crtr. 354-6240

CONDO — MARINA
Condominium de prestige. 4 unités par étage, situé Boul. Gouin. Vue sur l'eau. JEAN VACHON, 253-9546
TRUST GÉNÉRAL CRTR

ENSOLEILLÉ
Grand condo à Rosemont
Près parc, 2 c.c., rez-de-chaussée, cour, patio. Construction nov. 86. $106,000. 376-9139, 581-5039

ILE DES SOEURS Luxueux condo, sur cour, neuf et ensoleillé, en bordure d'étang. 2 c.c., foyer, mezzanine, terrasse, 1,250 pi.ca. Libre 1er octobre. Prix à discuter. Pour visiter: 661-6983 ou 697-3834

ILE DES SOEURS: Nouveau condo dans 6-plex. 2 chambres, verrière, foyer, tapis, m/m, garage. Libre immédiatement. 521-2135, soir: 387-5888

■ Condos à vendre 122

CÔTE DES NEIGES
5835, Pl. Decelles. Rue paisible, paysager. 3½ — 4½, près U. de M., hôpitaux, centres d'achats. 15 min. centre-ville. Prix: de $45,000. à $89,500. **Visite libre:** Sur semaine, de 16h30 à 19h., sam.-dim., 14h. à 16h30.
M. Langlais, 738-6764

DIRECTEMENT DU PROPRIO:
VENTE RAPIDE; Raison: transfert. Près métro Pie IX, foyer, air climat., stationnement, 5½ (2 c.c.), s.bain céramique, beaucoup de rangements. Construct. 3 ans. 2 balcons, 2 portes patio, très ensoleillé, tranquille. Valeur: $89,000. Frais condo: $35./mois. Prix: $75,000., non-négociable. 253-8440

ILE-DES-SOEURS Penthouse, 2050 pi.ca., vue sur le fleuve et ville. 3 chambres, 2 foyers, serre. Sobre et de bon goût. Détails: Huguette Godin, 672-6450. Montréal Trust courtier.

N.D.G. copropriété, entre 2 métros, haut duplex 8½, clair et ensoleillé, avec foyer. Diane Lécuyer sur semaine de 9h à 18h: 276-4699. PAs d'agents.

OUTREMONT Grand 8½ et grand 5½ rénovés, près parc Beaubien. Libres. Pas d'agent. 279-3153.

OUTREMONT: 6½, rez-de-chaussée, rénové, vue superbe. A pied du métro, rue Bernard, coin Stuart. $180,000.
274-1800

STE-ADÈLE
CONDO NEUF. 3 c.c., 2 s.bain, électroménagers, près pentes ski. $134,000. 492-1286, après 4.30h. P.M.

STE-ADÈLE
Condo de luxe. Adjacent pentes de ski, Chanteclerc, rue Morin jusqu'à Bourg du Lac.
(514) 229-7204
(514)229-2937
Entreprises Devnor Inc.

SUPERBE CONDO 4½ pièces, centre-ville, Les Floralies de la Montagne, stationnement intérieur, magnifique vue sur centre-ville, directement du propriétaire, 931-7518, 598-0841

VIEUX MONTRÉAL Près du fleuve, beaucoup d'espaces dégagés. Condos magnifiques. A $270,000. Jour: 845-7140, soirée: 626-2544

■ Chalets à louer 125

BEAU chalet suisse, près centres de ski, dans les Cantons de l'est. De nov. a mai. 937-9766.

LAC DU CERF 3½, chasse à l'arc et carabine. 682-7963

■ Chalets à vendre 129

CHALET À VENDRE face au lac. $12,000. Approximativement 1 acre. App. Cathy au 636-7990

■ Maisons de campagne à vendre 141

A 50 MIN. DE MTL pièce sur pièce, rénovée, flanc de montagne, ruisseau, 30 arpents. F. Potvin: 378-8461.

À L'ISLE-VERTE Maison ancestrale 10 pièces, terrain 100 X 205 pi.. Prix économique. Informations et visite: 1-418-862-9052

BUNGALOW 1974, brique-alum., 3 chambres, armoires chêne. Aussi atelier, entrepôt. Faillite. A vendre. $47,900. 322-4028.

DOMAINE AU LAC CARRÉ: 108 acres, 2 lacs. Maison 68 X 30', garage 16 X 32'. Inf. 819-688-3738, soir.

MAGNIFIQUE QUÉBÉCOISE: 3 c.c., beaucoup de cachet, grand terrain bien paysager. Sortie 55, Autoroute 10. France Langevin, 293-7846, 378-8461. Trust Général Crtr.

PRÈS EASTMAN Magnifique résidence sur 103,000 pi.ca. Foyer pierre des champs, très grande galerie, endroit privé, 2km. autoroute. Possibilité 80 acres additionnels. Zone blanche. Imm. Bromis, Jocelyne Lessard. 1-800-363-9267, 534-3888.

SOLIDE MAISON DE CAMPAGNE, 2 étages 4 c.c., 40,000 pi.ca. avec fleurs, arbres fruitiers, grand jardin. Endroit paisible. $45,000. France Langevin, 293-7846, 378-8461 Trust Général Crtr.

STE-CHRISTINE
50 min. de Mtl. Très belle maison ancienne, en brique, restaurée. Fleurs, arbres fruitiers, beau paysage. Petit bâtiment isolé et 15 arpents vallonneux. FAUT VOIR!
AUTRES FERMES ET MAISONS de campagne à vendre. Nicole Gauthier Enr. Crtr.
676-9647 ou 1-819-826-2862

VICEROY NEUVE: Toit cathédrale, 4 c.c., 1 km. de ski Morin Heights. $145,000. 767-2104, 1-226-6282

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME RÉGION DE QUÉBEC
Dans site enchanteur, grand domaine ancestral, 163 arpents. Vue sur le fleuve, maison et bâtiments impeccables. 1-418-286-6101.

L'AVENIR 40 minutes des pistes de ski de l'Estrie. Maison rénovée luxueusement, 125 acres, 60 cultivables, petit lac, 2 ruisseaux, érables et érablière, bons édifices. Machinerie et équipement complets. $125,000. négociable. Lundi au vendredi. 9h. à 4h. 527-9826

LAURENTIDES sortie 55, érablière 50 ans. Plan détaillé de l'ass. des tech. forestiers du Québec. 1,415,540 pi.ca. à .06c pi.ca. $84,932.00. 629-9028.

NOMININGUE Petite ferme avec maison, 2 bâtiments, 50 acres en boisé et culture. 5 min. du village. Prix à discuter. 1-819-278-4819.

ST-ANDRÉ-AVELIN, 71 âcres:
⅔ cultivé, le reste boisé. 2 ruisseaux. Maison ancienne, complètement rénovée, très bien entretenue et décorée. 30 X 41'. Tout le confort. 60 min. de Hull, doit être vue. $67,000. C. Gauthier, Richer Imm. Crtr. 819-983-2613 ou 2755

ST-HUGUES
Près de St-Hyacinthe. Maison de 6 pièces, avec terre de 80 arpents. Libre immédiatement. Agent s'abstenir. (514)445-2012.

■ Terrains à vendre 149

2,000,000 pi.ca. ST-LAZARE.
Près du Chemin St-Louis, Zone verte. $0.10 (condition). Joseph, 337-4900

ACTON-VALE terre à bois, environ 60 acres, avec érablière, excellent site pour chasse aux chevreuils, prix à discuter. 1-546-2604.

CTÉ CHARLEVOIX Ste-Mathilde du Cap à L'Aigle. Terrain boisé, 400 X 2050 pi.ca. Vue sur le fleuve. Si déboisé: $23,000. 1-418-665-3085, 1-418-665-7120.

ST-BASILE 200 pi. du Richelieu, 12,000 pi.ca. environnement de prestige. $15,000.00 à discuter. 649-2283, 649-4049.

STE-JULIENNE Magnifiques terrains boisés, très belle vue des environs. 33,000 pi.ca. (droit aquis), pour gens qui aiment le beau et la tranquilité. 1-839-2900.

TERRAIN 166 ARPENTS sans bâtisse, plus terrain cadastré 38,790 pi.ca. près de Sanair à St-Pie de Bagot. 514-548-5733, 514-548-2172.

TERRAINS COMMERCIAUX Sur Sherbrooke-Est. Aussi terrains au bord de l'eau, Boul. Gouin. 642-9780

■ Transactions immobilières diverses 153

ATTENTION: À vendre ou échanger
A.P.A.T. Duplex luxueux, piscine intérieure. Idéal pour professionnel. Bureau à même.
RECHERCHONS: Terre à bois, domaine ou: Qu'avez-vous à offrir pour $200,000.? Vicky Lavoie, 640-0228, 677-8916.
Imm. Constellation Crtr.

■ App. et log. à louer 160

TRUST GÉNÉRAL

ROSEMONT Triplex avec bachelor, chauffage locataire. Propriété en très bonne condition.
RUE FULLUM Près Sherbrooke, face au parc, 5 logements plus bureau au sous-sol. Idéal pour propriétaire occupant.
24 LOGEMENTS NEUFS Chauffage électrique, grandeur 3½, 4½. Revenu projeté: $138,000. par an.
VILLE D'ANJOU «Maison de ville» neuve, 3 chambres à coucher, terrain paysager, garage. Très joli quartier.
ALICE GAGNON
281-1515
Trust Général courtier
1-10-87

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873
1-10-87

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ App. et log. à louer 160

TORONTO:
SUITES MEUBLÉES
L'ALTERNATIVE ABORDABLE
Studios 1, 2 & 3 chambres à coucher
Suites luxueuses, économiques
POUR MOINS QU'UNE CHAMBRE D'HÔTEL
ENTIÈREMENT MEUBLÉES, TOUTES ÉQUIPÉES
• Location dans tout Toronto Métropolitain
416-466-9916
416-276-6132
(Édifice francophone)
Frais virés de l'extérieur

1-10-87

■ App. et log. à louer 160

À AHUNTSIC Métro Sauvé. Haut duplex rénové, non-chauffé. $575./mois. Après 18h.: 526-5511.

À LOUER Ville Mont-Royal 3½ avec garage, joliment décoré, 1er nov.$493./mois. 733-2808, 342-9671

À SOUS-LOUER Outremont (Bernard/de L'Épée), 4½ entièrement meublé, $600. Occ. immédiate, 843-5505.

AMHERST: 6½ moderne. Entrées lav./séch. Libre 1er. oct. Jour: 873-6770, 289-6817, après 17h. 849-4504

APP. luxueux dans Outremont
1ère fois à louer. 3½, bien éclairé, piscine, garage int., sauna, gardien sécurité. **Aussi charmant 3** pièces. Escompte âge d'or. Disponibles immédiatement. Inf: 277-5983

AUBAINE! Un mois gratuit!
N.D.G. Luxueux 4½, garage électrique. Meublé, tout compris: $760. Semi-meublé: $660. 352-4226.

BOUL. ST-JOSEPH 2 grands 6½, face au métro, emplacement lav./séch., cuisine et s/bain rénovées, garage et chauffage inclus. Prix $950.00/mois. Contacter Louise Daoûst: 845-5572 entre 9h. et 17h.

BROSSARD
DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon.
656-1759, 676-2685

C.D.N. Darlington. Grand 3½, peint, chauff., eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 739-2837, 342-2724.

C.D.N. face université de Montréal, meublé ou semi-meublé, chauffé, eau chaude, piscine intérieure, $460.00. 737-3998

C.D.N. — ROCKHILL
Bachelor 1½, très grand, avec garage. Libre immédiatement. 345-1961

CARRÉ ST-LOUIS Studio 800 pi.ca., 5 fenêtres sur parc. Chambre fermée, cuisinière, frigo, vaisselle, lav./séch. Tout compris. $750./mois. 843-6126

CARRÉ ST-LOUIS grand 3½, entièrement rénové, face au parc, $595. 845-1973 après 18h.

CONSTRUCTION NOUVELLE 4200 Beaubien est, 4½. Aussi magasin 1,000 pi.ca. 254-2575, 721-2128.

DULUTH EST, 950 Plateau Mont-Royal. 3½, tout payé. $390. Meublé, même prix, dernier étage, 4ème. 254-2052, 669-3914

EARNSCLIFFE: Près Snowdon. 6½, bas duplex, frais peint, install. lav./séch. au sous-sol, accès jardin. $700./mois. 489-9303, après 18h.

LASALLE, Bas duplex, 3 salles de bain, garage double, libre 1er novembre. $650. Après 14h.: 632-1018 ou 467-5068. Paul Laroche.

LOGEMENT À LOUER, 7 pièces. Pour professionnel, complètement remis à neuf, sur le Plateau Mont-Royal, Boul. St-Joseph. Appelez entre 8h. et 18h. 524-0521

LONGUEUIL rue Joliette, à 6 min. métro, 1 X 4½ à $355. Libre immédiatement — 1 X 4½, à $450. chauffé. Libre 1er nov. 670-8307.

MÉTRO LAURIER, 5½, en rénovation. Rez-de-chaussée, cour arrière, chauffage électrique. $500. 273-7418

MEUBLÉ — NDG magnifique 7½, complètement équipé, 2 foyers, jardin, boiseries. Court ou long terme
481-5459

N.D.G. 4869 Westmore. Bas de duplex, 5½, chauffé, jardin, meublé ou non. Prix à discuter. 483-3399, 482-4805.

N.D.G. Beau 4½, boiseries, équipé, chauffé, près métro Villa Maria. $495. 861-5668 jour, 484-4298 soir.

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT Woodbury. Grand 5½, chauffé, ascenseur, concierge. Vacant. $790. 843-3731.

OUTREMONT: Wiseman et Lajoie. App. chouette, 1,600 pi.ca. chauffé, garage, 2 c.c., 6 électroménagers, 1er nov. $1,200./mois. 272-9271

OUTREMONT: À sous-louer 1er. nov. Au 936 Ave. Outremont. 6½, rez-de-chaussée. $800. non-chauffé.
271-9595

PLATEAU MONT-ROYAL rue Chabot, 2e étage, grand 5½, entièrement rénové, entrée lav./séch., $550.00/mois. libre. 523-3271.

PLATEAU MONT-ROYAL
Rez-de-chaussée, 6½ rénové à aires ouvertes, $650./mois, 274-4972.

PRINCE ARTHUR, colonial, appartements de luxe neufs, 3½, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, air climatisé inclus, $550/mois, 845-5751.

ROSEMONT spacieux 4½, complètement rénové, 2 c.c., chauffage électrique, entrée lav./séch. 725-7140.

ROSEMONT: 6½. Idéal pour professeur. 4 stationnements, garage. Oc-cupation. nov. 374-6265

RUE LIÉBERT 5½, chauffé, ménage frais fait, stationnement arrière. 1er mois gratuit. 354-1894.

RUE ST-DENIS: Métro Sherbrooke. Rénové, 2 c.c., très propre, très clair, terrasse, stationnement. $600./mois.
937-8667, 844-0856

SNOWDON: Haut duplex 8 pièces, 4 c.c., 2 s.bain, près métro. $755 non-chauffé. Références. Libre 1er oct. 481-1296, sem. après 6h. P.M.

TÉTREAULTVILLE Près métro Honoré-Beaugrand. Grand 5½, bas duplex, chauffage électrique, cour, garage, planchers fini au cristal. $605./mois. Novembre. 352-0481.

TRÈS GRAND 3½ neuf, luxueux, moderne, verrières, alarme, semi-meublé prix spécial, 641-3401, 462-0249.

V.M.R.: 7½, bas duplex, rénové, 3 c.c. + s-sol, chauffé, garage, grand jardin. octobre. $ à négocier. 341-4679

VILLE MONT-ROYAL. Beau 4½, haut triplex, très bien situé, près des services. 341-1854

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

■ À louer hors frontières 167

PARIS 9ème. App. 2 c.c. meublé, équipé neuf. 6,000Fr./mois + charges. Libre 1er. déc. au 1er. avril.
276-9817

■ Chambres et pensions à louer 169

OUTREMONT grand studio, balcon et s./b. privée dans immense app., 15e étage, face à la montagne, accès cuisine, dame seulement, références, $375., 277-9224.

■ Bureaux à louer 251

À MONTRÉAL-NORD Pie-IX + Monselet, 400 à 5,500 pi. ca., subdivision sur demande, prix spécial 2 mois gratuits, prestigieux, 331-7739, 331-5291.

3818, ST-LAURENT
2,700 pi.ca. Idéal pour professionnels.
843-8809 — 845-6673

ÉDIFICE NEUF
CENTRE PROFESSIONNEL
3131, Bélanger/Boul. St-Michel
15,000 pi.ca. subdivisable. Idéal: avocat, notaire, médecin, dentiste. Occupation sept. 1987. Tarif raisonnable.
721-4465 — 374-2700
DÉVELOPPEMENT CANTOR

A QUI LA CHANCE?
Espace à louer, situé au centre des affaires, près Palais des Congrès, de Justice, métro, air climatisé, ascenseur, tapis. 931-3914 ou 725-2681.

A1 - CARRÉ ST-LOUIS
Métro Sherbrooke, 200 à 1,000 p.c. sur Carré St-Louis disponibles, loyer raisonnable, 844-5961.

ANJOU
5,200 pi.ca. ou 10,400 pi.ca. Bureaux climatisés. Occupation 1er. octobre. $4.85 pi.ca., 661-5069

BEAVER HALL 1075, 4 à 6,000 pi.ca. Entrée privée. Pour medecin, dentiste, professionnel, commerce, etc... $10. le pi.ca. M. Ettinger. 843-3650, soir: 487-3597.

■ Bureaux à louer 251

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE
425, avenue Viger ouest
• espace à bureau à sous-louer
• 7875 pi.car.
• accès facile par métro et autoroute
• stationnement extérieur et intérieur à proximité
• climatisation centrale, chauffage, électricité
• taxes diverses en sus
• occupation immédiate
• taux compétitif.
Renseignement:
Donald-P. Côté
(514) 397-4504

01-10-87

CENTRE MÉDICAL DE L'EST
Bureaux pour médecins,
30 boul. St-Joseph est,
Chauffés, air climatisé, pharmacie, rayons-X, laboratoire
738-4725
courtiers protégés

1-10-87

HENRI-BOURASSA
Coin St-Denis
Face au métro. 2,500 pi. ca. $9.50 pi.ca. chauffé, air climatisé central. Locaux modernes. Peut être subdivisé.
385-1105

03-10-87

BUREAU À LOUER 1,125 pi.ca. rénové, Vieux Montréal, 777 de la Commune ouest, murs en pierre, poutres apparentes, air climatisé, stationnement. 252-1830.

BUREAU DE PRESTIGE
POUR PROFESSIONNELS
385 BOUL. ST-JOSEPH OUEST
Tout rénové, luxueux, boiseries en chêne et en acajou, 2,200 pi.ca. Aussi 1,300 pi.ca. en logement et bureau au 2ième étage.
387 BOUL. ST-JOSEPH OUEST
495-8540.

BUREAU DE PRESTIGE
POUR PROFESSIONNEL
Le Jardin des Professions
Duverney — Laval
Espace de bureaux meublés à partager, + possibilité service: Secrétariat. Recherchons de préférence, Comptable Agréé (C.A.) ou personne pratiquant la comptabilité. Peut être disponible à compter du 1er. octobre.
384-2440

BUREAUX À PARTAGER
Montréal-Nord: Meublés, réceptionniste, stationnement. $395./mois, incluant: électricité, chauffage, cliatisation et autres avantages.
324-4171

BUREAUX Centre-ville. 2 X 400 pi. ca. Consultants, graphistes. $8.00/pied. Appeler: 845-0233.

CENTRE-VILLE McKay/De Maisonneuve, 4614 pi.ca., peut être divisé, près métro, excellent pour professionnels. 931-2313.

CENTRES PROFESSIONNELS
LAJEUNESSE 250-1,700 p.c., près métro H.-Bourassa, climatisé, chauffé, 2e étage.
HOCHELAGA 1,500-3,000 p.c., près métro H.-Beaugrand, climatisé, 2e étage, 353-5839.

ESPACE (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine, entre Drummond et de la Montagne. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 pi.ca., vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve.
282-0141, Irvain Jozsés

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

LE DEVOIR
ANNONCES CLASSEES
Doublez à moitié prix!
Publiez une annonce classée au tarif régulier (minimum deux jours) et doublez le nombre de vos parutions en ne payant que **moitié prix pour les jours supplémentaires.**
286-1200

■ Ordinateurs 371 ■ Ordinateurs 371

À VENDRE
ORDINATEUR POUR APPLICATIONS IMMOBILIÈRES
Incluant équipement et logiciel suivant:
1) Équipement:
1 Ordinateur (CPU) Nova 3. 256 KB MOS Memory
2 CDC 64 MD Disc Drives
2 8 Ports MUX avec toutes les options
6 Écrans avec claviers
1 Imprimante Data 300 LPM
2) Logiciel:
— Comptabilité générale avec système de consolidation à plusieurs niveaux
— Comptabilité Immobilière incluant Registre des Loyers (Rent Roll), calcul escalation, distribution automatique des coûts, dossiers des locataires et immeubles et plusieurs autres options.
Support préliminaire d'installation et de service disponible.
Appeler: (514) 489-4976

01-10-87

■ Bureaux à louer 251

MÉTRO BERRI, maison complète, prestigieuse sur 3 étages avec ou sans loft, 2,000 à 3,000p.c., libres, 678-1209, 842-2808.

MÉTRO JEAN-TALON
7082, ST-DENIS
R.D.C., 8 pièces, renové
388-7548 — 1-227-6820

OUTREMONT bureaux pour professionnels, possibilité secrétariat, disponible immédiatement. 495-3989.

PROFESSIONNEL: Métro Beaugrand. $225. à $850./mois, chauffés. 1 mois gratuit. 654-1112

RUE VIGER bureau à louer, rez-de-chaussée. Superficie totale, 3,850 pi. car. 725-9184. Jacynthe Laflamme.

ST-HIPPOLYTE
DANS LES LAURENTIDES
Nouveau centre professionnel et commercial. Locaux climatisés. Idéal pour clinique médicale et autres professionnels.
1-224-5179 ou 1-563-3223

ST-LAMBERT Très bien situé dans un nouveau complexe, jusqu'à 8,000 pi. car. Léonard 694-2700. Les Immeubles Transtate Ltée.

ST-LAURENT Oblique Mont-Royal, 500 à 5,000 pi. car., neufs, luxueusement aménagés, climatisés, chauffés, éclairés. Pas de clause escalatoire. Disponibler 1er octobre 87. $10./pi. car., 499-0558.

ST-ZOTIQUE & PAPINEAU
1200 pi.ca., 4 bureaux, réception, tapis mur à mur, 2 toilettes. $600./mois, chauffé. 8h. à 16h.: 374-8190.

VILLE ST-LAURENT Bureau chauffé, climatisé, 289 pi.ca. $375./mois Inf.: 748-6904 entre 9h. et 5h. sur semaine.

■ Espaces commerciaux à louer 259

AHUNTSIC Promenades Fleury, 2,000 pi.ca. demi sous-sol — 1,000 pi.ca. 1er plancher — air climatisé central, construction 1987. D. Bélanger crtr, 353-7979.

ANGLE ST-ZOTIQUE et Marquette, locaux libres, 2 X 800 pi.ca., possibilité 1 X 1600 pi.ca., cave 8 pi. 725-7140.

BEAUBIEN EST 175, environ 2,000 pi. car., possibilité de diviser en 2, $750./mois, M. Beaubien, 455-0752, 497-7883.

CENTRE DU CARREFOUR STE-JULIE 801 Abbé Théoret, Ste-Julie. Locaux commerciaux à louer, air climatisé, 1,140 p.c. et 2,280 p.c. 332-2755.

DE MARSEILLE, 7960
760 pi.ca. très bien situé, près métro. Idéal dépanneur, bureau, petit atelier.
273-1035 — 354-2005

ESPLANADE 6640, 5,000 pi. car. $1,500/mois, chauffé. Jour: 273-5447, soir 455-5913.

LOCAL 1500 pi.ca. près Plaza St-Hubert, 400 amps, $600.00 chauffé. 273-9299, 645-5179.

LONGUEUIL pour tous genres de commerces ou bureaux, 1,000 pi. car. rénové, aménagement selon vos besoins. 646-5427.

NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL
Ste-Julie. 1,200 pi.ca. Près bureau poste. 649-2846.

STE-JULIE
Local à louer, 750 pi.ca. $750.
649-2401, 649-0121

■ Espaces industriels à louer 268

A ST-LÉONARD, 3,600 à 14,400 pi.ca.
Neufs. Libres.
326-4432, 648-9495

ENTREPÔT 12,000 pi.ca., à vendre ou à louer. Secteur Lavaltrie. Quai de déchargement + 1,000 pi. de bureau. 80,000 pi. de terrain. Bien situé. App.: A.E. Barbeau Crtr. 849-2451.

■ Propriétés commerciales 269

CANTONS DE L'EST Motel 8 unités avec s./manger, capacité 125 personnes. Seul dans un rayon de 25 milles. Aucune offre raisonnable refusée. Marco Fontaine: 1-375-5571. Re/Max courtier.

FARNHAM, édifice semi-commercial pour moins de 7X les revenus. Faites une offre. Faut vendre! Aussi dans l'est, motel 8 unités avec salle à manger, cause maladie. Marco Fontaine 375-5571, RE/MAX AVANT GARDE courtier.

■ Locaux à louer 275

LOCAUX NEUFS 1,000 pi.ca., à St-Eustache. Façade sur 640 et boul. Industriel. Inf.: 700 boul. Industriel, suite 1, St-Eustache. 473-2555.

MONTREAL EST 98 Marien, bon local ou bureau, 750 pi. ca. 337-3866.

■ Commerces à vendre 283

RE/MAX MLS
LAVAL: Bâtisse et terrain commercial. Près du Pont Cartierville.
VALLEYFIELD: Terrain, près du centre-ville, face au lac. Idéal pour: condos — bâtisse commerciale — garage.
RAYMOND GAGNON
371-8878 ou 371-4174
RE/MAX DEFI INC. CRTR.

1-10-87

■ Commerces à vendre 283

RESTAURATEURS ET FUTURS RESTAURATEURS
Vous aimeriez vous lancer dans le domaine de la restauration et/ou améliorer vos revenus.
LES CONSULTANTS EN RESTAURATION RICHMAN
Ceux-ci vous guideront dans votre:
a) aménagement et décoration
b) élaboration de menus
c) étude de marché
d) négociation de bail
e) financement
f) construction
g) formation de personnel
Pour bâtir votre avenir consultez dès aujourd'hui nos
PROFESSIONNELS EN RESTAURATION
G. Richie
Michel Houle
861-4972

1-10-87

■ Commerces à vendre 283

RE/MAX Diane Brière
rés. 363-1992

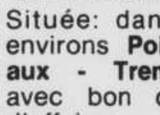

BRASSERIE
Située: dans les environs **Pointe - aux - Trembles,** avec bon chiffre d'affaires.
Qui sera mon nouveau propriétaire?
RE MAX action inc.
(514) 364-3222

1-10-87

■ Commerces à vendre 283

À IBERVILLE restaurant, bar-salon, salle à manger et salle de réception. 1-346-7077.

À L'ILE AUX GRUES 60 km. à l'est de Québec, auberge et pourvoirie à l'oie blanche. Bateau bar-restaurant à vendre en bloc ou séparé. Informations: 1-418-248-0129.

À VENDRE
BOUTIQUE
DE CADEAUX VARIÉTÉS IMPORTATIONS
VOUS DONNANT LE RÉSEAU DE FOURNISSEURS À L'ÉTRANGER. VENDRAIT INVENTAIRE À MOITIÉ DU PRIX DE REVIENT.
383-6320

(PÂTISSERIE FRANÇAISE)
Henri-Bourassa et C-Colomb. Bonne clientèle. Après 14h. 384-8861

ALIMENTS NATURELS
Joli commerce, 3 ans, chiffre d'affaires $150,000. et plus. $37,000 plus inventaire, 255-3704.

ATELIER D'USINAGE
Bien équipé. À vendre.
735-1411.

BÂTISSE COMMERCIALE: 18,000 pi.ca. Idéal pour Centre d'Accueil. Éligible aux subventions. Capacité 31 chambres. Y. Guindon, 697-3684 Le Permanent Crtr. 694-6770

CORDONNERIE Boutique de cuir « Tandy », gros chiffre. Laurentides. 1-819-326-1001, 1-819-322-6712.

DANS LES CANTONS DE L'EST
Commerce de location de Vidéo-cassettes. + bungalow brique, 3 c.c., bon achalandage, commerce bien établi, offrant beaucoup de possibilités. Informez-vous. France Langevin, 293-7846, 378-8461. Trust Général Crtr.

MAGASIN de meubles usagés à vendre ou à échanger pour propriété, situé sur la rue St-Hubert, 598-0867 ou 598-0868.

MAGASIN DE FLEURS RENOMMÉ
Situé dans quartier le plus prestigieux du centre-ville, Mtl. Clientèle de choix.
(514)287-1530

ORFORD — AUBERGE 40 chambres
S.manger et bar-salon. construction neuve. Piscine intérieure. Possibilités énormes. Comptant exigé: 10%. Vue sur Orford. Courtier Affilié, Imm. Normand Lapointe Inc. Crtr. 819-565-2612, 819-569-7795

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT À VENDRE
Bonne occasion. Coin Mont-Royal et Mentana. 844-9054 entre 12h et 17h.

■ Offres d'emploi 407 ■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel
Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.
Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.
Salaire plus commission
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.

J.N.O.

AVIS DE RECHERCHE
RÉCEPTIONNISTE, parfaitement bilingue, ayant de l'entregent et une bonne présentation, EST RECHERCHÉE, pour un emploi permanent, dans une Maison de Production de films.
La prime est un salaire intéressant et des bénéfices marginaux appréciables.
Si vous connaissez cette personne, veuillez appeler :
SERGE ALARY
288-6475
Entre 9h et 11h p.m.

01-10-87

■ Commerces à vendre 283

ST-DENIS: Près Duluth. Très belle boutique: cadeaux et décoration. Très connue, $99,000., incluant inventaire. France Rosenthal, 527-6720, 271-2131 Re/Max Outremont Inc. Crtc.

VALCOURT - RÉSIDENCE STE-ANNE
Résidence pour personnes agées. Très bel emplacement. Agent s'abstenir. 1-514-532-2282.

■ Magasins à louer 299

OUTREMONT Magasin à louer. Près Laurier. Mme Schwartz. Jour: 271-9022. Soir: 274-9094.

■ Photos, cinés et accessoires 367

HASSELBLAD 500cm. ELM, 80mm., 50mm., 100mm., 25mm. Accessoires. André, 386-5237

■ Ordinateurs 371

LOGICIEL WORD PERFECT version française 4.1, $425.00. Soir après 18h. 384-3880

MAC INTOSH
Désirons rencontrer personne,
En vue d'échanger des idées et programmes. Très bons logiciels. Claude.
270-7662

ORDINATEUR EPSON Equity 1, neuf, avec 2 lecteurs de 360K et mémoire de 640K ainsi qu'une imprimante EPSON LX pour: $1,995. J. Dalcourt: 582-1331.

SHARP: PC-7000 (compatible IBM). Portatif, double disque, 384K (possibilité de mémoire additionnelle), imprimante avec support pivot, sac de transport, logiciels et disquettes. Meilleure offre. 687-5090

■ Instruments de musique 375

ACCORD DE PIANO
Par technicien diplômé, Stockli Musique 1-800-267-1714. Sans frais.

CLAVECIN ZUCKERMANN Modèle concert, type Flamand, trois jeux plus luth, 5 octaves. $4,000. 1-435-3096

MAGNIFIQUE PIANO LUDWIG acajou ouvré, reconditionné, $1,800.00. 678-1441.

OPÉRA: Importante collection disques + coffrets. Parfait état. $5./disque. Sur rendez-vous: 287-1530

ORGUE ÉLECTRONIQUE BALDWIN. Modèle Marquee, valeur $13,000., laisse pour $8,000. 374-9827

PIANO À QUEUE Bluthner 6' 3" (Quartet), noir laqué. Pour connaisseur, $15,000. 622-0656

PIANO À QUEUE 6', Kimball, Brun, reconditionné, $6,500., négociable.
689-2653

PIANO À QUEUE: Franz Wirth 5'0" noir, avec banc. Parfait état. 355-3601

PIANO BABY GRAND noir, comme neuf. $5,000. 598-7659, 270-7736

PIANO D'APPARTEMENT Très bon état. $2,200. Après 4h.: 332-0401.

PIANO D'APPARTEMENT, BELL (Lesage) En parfait état, $1,800.
279-7764

PIANO DROIT LINDSAY avec banc, très bon état, mécanisme refait. $2,000.00. 468-3801.

PIANO droit GRAND, ébène, son complet. Excellente condition, négociable, 487-9816.

PIANO MÉCANIQUE à vendre. Antiquité 56 ans, reconditionné, brun, avec banc. (1) 347-8485

PIANO MORRIS: Mécanisme refait à neuf, couleur noyer, $1,350., négociable. Après 18h. 474-0711

SUPERBE Chickring en chêne blond avec banc, 6' 6", sonorité exceptionnelle. Meuble impeccable. 418-397-5057.

VIOLON allemand, entier, à vendre. En excellente condition. Jour: 252-3427, soir: 663-0194.

■ Bois de foyer 383

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu. sec. $55./corde. 4 cordes et + : $50. Livré et placé. 292-3100.

BOIS DE POÊLE érable ou hêtre, 2 mois de séchage. $40.00 livré. 474-0951, 492-6888.

J.R. DU NORD Bois de foyer, livraison rapide. Aussi pose de pierre de brique. Tél.: 453-5001.

■ Antiquités 391

2 HAUT-RELIEFS sur cuivre 15 X 17, de M. et Mme Robert Bourassa des années 70, signé A. Hernandez. $1,200. (1) 562-2618.

ANTIQUITÉ Noyer naturel. Lit avec tête de 6 pieds sculptée et matelas neuf. $300. 989-9582.

ENCAN D'ANTIQUITÉS tous les 1er dimanche de chaque mois à 11h30 a.m., au 390 Principale, St-Thomas d'Aquin (près de St-Hyacinte, sortie 130-N de l'Autoroute 20). Seront vendus le 4 octobre, plusieurs meubles canadiens et victoriens de collection. Pour informations ou si vous voulez vendre des meubles ou vaisselles par encan, contactez Sylvain Gélineau encanteur au 1-796-2886 ou 1-375-5510. Ne manquez pas les encans tous les jeudis de 15h45 à 18h30.

LIVRES DE COLLECTION DU 19e siècle. La Fondation des paroisses du diocèse de Mtl. $300. Testament du 19e siècle. $250. 581-7922

■ Antiquités 391

POÊLE ANTIQUE 1927 marque «Héros de l'Islet», très bonne condition. Fonctionnel, $3,200. (514) 375-0121.

SALLE À MANGER antique
Au-delà de 150 ans, style Georgien, noyer, comprenant: table, vaisselier, buffet, 6 chaises. Prix: $8,000.
1-418-328-3133

UNIQUE! lit d'époque, fer et laiton, 1850. $795.00 ferme. Idéal pour collectionneur. 727-2094.

■ Artisanat 392

VITRAUX ET PEINTURE sur verre
Pour vos fenêtres et la maison. Modèles personnalisés. 670-1275

■ Oeuvres d'art 395

3 LANTERNES, 1 porte murale «1963» Jean-Paul Mousseau. Tableaux Marcel Ferron, Fernand Leduc. Sur rendez-vous seulement 277-9224.

DEUX SÉRIGRAPHIES
(La Poule d'Eau) Signées Jean-Paul Lemieux, numérotées 199/200,"LA Chasse Au Canard et La Route Enchantée" (Manitoba). $2,850. Après 18h: M. Voyer, 353-3412

■ Animaux 397

AIREDALE: Chiots de race. Enregistrés, tatoués, pédigree certifié, tempérament superbe. 467-9239

PYTHON
Bormis, 12 pi., femelle, bon pour le show. $350.00. 620-3398.

QUARTER-HORSE Pur sang, jument. Parfaitement saine, 16 mains, anglais, western, 11 ans. $1,600.
(514) 467-3810

■ Offres d'emploi 407

AMBASSADE récrute immédiatement secrétaire dactylographe, français/anglais, ayant bonne expérience. Contacter M. Feki: 237-0330 entre 9h. et 15h. du lundi au vendredi.

PERSONNEL demandé avec voiture. $300./semaine. Pour information: Frédéric, 593-4441.

REPRÉSENTANT(E) Recherché(e) Pour firme en informatique. Expérience. Envoyer C.V. à STRATÉGE, C.P. 46, Succ. F, Mtl. H3J 2K8.

TRAVAIL sur la route. Salaire de base. Aucune expérience. Avec automobile. Information: Frédéric, 593-4440.

■ Secteur Ventes 459

CONSEILLER(ERE)
Domaine écologique + santé, vente d'appareil d'utilisation d'eau, fabrique au Québec. Produit exclusif. Entraî-nement et formation. Salaire + boni. 521-3568.

■ Hospitalier, santé, médical 467

PHARMACIEN(NE) LICENCIÉ(E)
Demandé(e). Temps plein ou partiel, bilingue de préférence. Excellentes conditions. 481-8758, 483-1402

PHARMACIEN(NE)
Plein/partiel, expérience, bilingue. M. Courval, 681-1634, 1-457-2410.

TECHNICIEN(NE) prothèse, orthèse, non-fumeur, région de Hull.
819-568-3333

■ Personnel de bureau 471

SECRÉTAIRE BILINGUE
Avec formation ou expérience en domaine juridique. Peut traduire de l'anglais au français. Sténo. un grand avantage. 875-4860

■ Personnel de métier 475

POSEURS DE CÉRAMIQUE peintres et tireurs de joints. De 9h. à 5h.
937-9340

■ Emplois demandés 497

PRÉPOSÉE AUX BÉNIFICIAIRES cherche emploi auprès des personnes âgées. Références et expérience. 721-6267.

■ Offres de service 499

BUR-O-TEXTES SECRÉTARIAT
super compétitif
670-3029.

HOMME D'AFFAIRES AVERTI
COURRIER RICHARD ENR.
Service rapide, 8h. A.M. à 6h. P.M.
688-8430

MONSIEUR SOLUTION
achète tout genre d'immeubles. Afin de négocier votre problème. 594-3154.

POUR UN TEXTE sans faute de forme et d'orthographe. Je rédige, corrige et révise. **Aude Nantais, 521-4370**

TRAITEMENTS DE TEXTES
SUZANNE BUCKLEY
Services professionnels, PME. Étudiants, 491-1020 ou 435-8646

■ Cours 510

ADULTES ANALPHABÈTES
Orthopédagogue donnerait cours de base en lecture, écriture et mathématiques. Session: 28 sept. au 4 déc. 87. Inf.: 631-1576

CASCADEUR
École Jean Lysight. Dernière chance! Cours débutent samedi le 3 octobre. Inf.: 514-256-0099.

■ Cours 510

COURS DE PIANO PRIVÉ
PROFESSEUR, 2ième prix du Conservatoire Royal de Bruxelles; demi-finaliste au Concours International de Piano Monza; boursier du Concours Printemps Français 1987. 485-2601

COURS DE PIANO
débutant ou avancé
270-4651

COURS de piano. Professeur affilié à l'École Vincent d'Indy. Outremont. Marie-Claude. 270-4861

COURS DE PIANO — Chant — Flûte à bec — Guitare. Théorie, solfège, histoire musique. Tout âge. 277-4853

COURS PRIVÉS en mathématiques, secondaire I à IV. Expérience 8 ans. Références disponibles. Libre samedi, dimanche. Madeleine: 739-5416

DICTION: VOIX
COURS. Diction, pose de voix, respiration, assurance. 10 ans d'expérience. 738-5790

FRANÇAIS — MATHÉMATIQUES
$8./heure. Christiane, après 18h. ou samedi matin: 329-1788.

FRANÇAIS, LATIN, MATHS.
Cours privés et semi-privés. Tous les niveaux. Expérience. 277-2990

LES JOYAUX DU POTIER
Cours de poterie et céramique. Atmosphère amicale et sans prétention. Rythme de chacun respecté. 6699, L-Hémond. 727-2942

PIANO — FLÛTE Prof. d'expérience Vincent d'Indy. Débutants et intermédiaires. 722-5701, 672-9702

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491

AUBAINE
Cherchez-vous le meilleur déménageur de piano d'appart.? Équipé, assuré. Inf. 489-5189, E. Kagan

COURTES ET LONGUES DISTANCES
471-5226, 326-0003

DÉMÉNAGEUR RAISONNABLE
Local et longue distance. Toronto chaque semaine. 747-2222

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider. 524-0328, 324-7465

■ Camionnage, transport 555

PERMIS DE TRANSPORT petit colis, Montréal au port d'entrée de Lacolle, USA. Vente ferme $20,000. 594-3154.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

AAA BON PRIX!
Ferais tous genre de travaux. Spécialités: peinture, joint, gyproc, menuiserie. Service 7 jours/sem. 598-1513.

ATTENTION
Entrepreneurs en tous genres. Peinture intérieure et extérieure, pose de gypse, tireurs de joints. Aussi prenons ouvrage d'incendie.
647-4657 ou 448-0986

BAS PRIX Creusage de cave, gyproc, tire joints, pavé uni, ouvrage ciment, sablage plancher. 483-6519

CONSTRUCTION Rénovation, résidentiel et commercial, rallonge, portes, fenêtres, finition sous-sol, peinture. 676-9019. Habitation R. Girard Inc.

NETTOYAGE DE TAPIS
A la vapeur et au shampooing.
SPÉCIAL tapis, 2 pièces $39.95. SUPER SPÉCIAL: divan-fauteuil 4 places $29.95 Mtl. et env. 448-0981

PAYETTE Transport, déménagement, entreposage. Spécialité: Piano. Tél. 252-0216.

PLATRIER LATRUELLE ENR.
G. Dagenais, joints, pose, gyproc. Enlevons tapisserie. 355-4333

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES A bon prix! Travail garantie, 5 ans d'expérience. Mur - plancher - céramique. 722-2796

RÉPARATIONS de plâtre et joints de gyproc, moulures. 322-9047.

SABLAGE de plancher, remis à neuf. Spécialité bois mou. Finition cristal. Ouvrage garanti. 387-7795, 329-0186.

■ Voyages 563

SIPINIPI organise un voyage aux Iles Gallapagos. Départ 31 octobre. Retour 14 novembre. Inf.: 276-9690.

■ Santé 570

CLAUDE D. LUC
PSYCHOTHÉRAPIE GESTALT
766-4884 après 21h.
(1ière consultation gratuite)

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
Chez-soi. Service de consultation à votre domicile ou bureau. Rick Blatter, B.Ed. EECP, conseiller en santé et en conditionnement physique. Heures de bureau. Samedi matin 5h30 à 13h30. 625-1352

MASSOTHÉRAPIE
Et soins esthétiques complet pour homme et femmes. Inf.: 271-2928, 271-8483.

TRAITEMENTS: Massages thérapeutiques (sérieux). Méthode japonaise et suédoise. 325-4111

■ Peintres, peinture 571

111 PEINTRE PROFESSIONNEL 111
ESTIMATION GRATUITE
649-8859

AAA BON PRIX!
Ferais tous genre de travaux. Spécialités: peinture, joint, gyproc, menuiserie. Service 7 jours/sem. 598-1513.

PEINTURE Intérieure/extérieure, balcon, réparation. Bon prix. 15 ans d'expérience, ouvrage garanti. 325-8898, 324-7640.

■ Garderies, gardiennes 575

ANJOU Garderais sur semaine à la semaine, enfants 1 an et plus. 354-9371

ANJOU, GARDERAIS Enfants à la maison. 3 à 5 ans. Du samedi au jeudi, de 8h. à 5h. 352-0173

GARDERAIS enfants chez-moi. Près métro Joliette. Cour clôturée. Appels sérieux. 522-1921.

POUPONNIÈRE ROSELYNE ENR.
Service de garderie à l'horaire de la mère au travail. A la semaine. Tout est fourni, sauf la nourriture. Soins maternel pour bébés naissants à 12 mois. Les plus petits ont la Chambre Royale, les plus grands ont des chambres fermées. Une chambre d'isolation pour maladie courante. Ouvert 7 jours/semaine.
ANJOU — 353-0569

■ Occasions d'affaires 591

ACHETEZ CONDO
Cabarete, Rep. Dominicaine
$ $ BON RENDEMENT $ $
Plus séjour 6 sem.
466-7062, 849-6838

ATTENTION INVESTISSEURS
Un investissement dans les Caraibes vous intéresse! La République Dominicaine est l'endroit rêvé! Projet résidentiel, condos, maisons, commerces. West Indies Investment: 276-6473. Lucie.

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

GROSSISTES & DÉTAILLANTS
Je suis un vendeur d'expérience et je couvre le territoire des Maritimes et de Terre-Neuve depuis 20 ans.
Je vous recherche vous, grossistes, et vous, détaillants, qui voulez élargir votre territoire. Ai des relations amicales et personnalisées avec la plupart des acheteurs de: magasins à rayon, magasins généraux et des grossistes dans les grandes et petites villes. Excellentes références sur demande.
GAR MELTZER, 55 Goodrich, St-Jean, Nouveau Brunswick, E2K 4A5. Tel.
(506)657-4768

OPPORTUNITÉ
Projet exceptionnel en marketing international, revenu infini. Personne sérieuse seulement. Pour rendez-vous:
1-229-5227

PESOS DOMINICAINS à échanger contre argent canadien ou américain, à taux avantageux. 255-3597.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Pour investisseur. Villa condo, excellente occasion. 682-8115, 326-9071

RESTAURANT + TERRASSE + BAR Cherche: Cuisinier-actionnaire. $15,000. minimum. Banlieue nord de Mtl. Site exceptionnel, quartier en plein essor. Demandez le Gerant. 492-2921

RÊVE POUR CRÉATEUR
Partiellement rénové, volume pour y vivre et travailler: 3,000 pi.ca., puits de lumière. A vendre, ST-URBAIN près Laurier. 334-9899

TROIS-RIVIÈRES centre-ville, immeuble commercial, béton, 30,000 pi. car., locataire 3-A, revenu garanti $148,000.
336-9947

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BAYLINER 1982 Cobra 260 H.P., avec remorque, 23½ pieds. Bonne condition. 373-0346

BAYLINER 2855, Sunbridge 1987, 125 heures,tout équipé, hivernage payé, financement facile. $68,000. discutable. Jour: 273-0040, soir et week-end: 737-1801

CAMPION TOBA COMMAND BRIDGE 26 pi., fibre de verre, cabine fermée, toit camper neuf, 160h. de marche, complètement équipé, excellente condition. $30,000. 684-0703

MARINA GAGNON & FILS
À VOIR
Wellcraft Carver. Modèle 88
Plusieurs usagés en inventaire.
875-8080 (Mtl) ou 1-291-3336

ODAY 27 pieds
Liste d'équipement sur demande.
613-632-7411, 613-632-3433

PLANCHES À VOILE ! ! !
AVONS toutes les marques: Planches de compétition, neuves ou usagées. Pas de taxe d'importation. Livraison rapide. Contacter: Windsurfing Toronto. 1-800-387-0924

■ Automobiles à vendre 695

ALFA ROMEO MILANO gold, 1987, 12,000km, garantie 5 ans.
1-819-533-2056

BESOIN URGENT
Autos — Pick-Up — Van. MICHEL TRUDEAU AUTOS, 5555, Iberville, Mtl.
526-0408

BMW 318i 84, 2 portes, «mags», couleur bronzite, 154,000 km, condition A-1, après 5h au 659-1853.

CADILLAC Sédam de Ville, 1986, 29,800 km., bourgogne, $22,800. Jour. 581-4840 et 585-5294.

CHRYSLER NEW YORKER: 84,toute équipée, 55,000km. Pan d'or, parfaite condition. $11,500. 667-1933

FIERO 2M4 1984, blanche, 79,000 km., jamais sortie l'hiver, A-1, $6,000.00. 593-9587 après 18h.

FIERO 84, 46,000km. $7,000.
Mlle. Lambert, 765-8682 ou 761-3639

FIREBIRD 1986, T-Top, garantie 2 ans, intérieur de luxe, radio AM/FM-cassette. 5 vit., 12,000km. $14,000.
691-3054

HONDA CIVIC 1986
balance garantie Honda
AUTOS MÉTRO SUD 691-9811

HONDA Prélude, 86, blanc, 5 vit., garantie 45,000 km. $12,800. 1-372-9086.

I.D. 19 1972, tout juste importée d'Europe $5,500, pièces et service. CITROEN CHAMBLY, 658-3863.

MAZDA 323 DX 86, 5 portes, 5 vitesses, radio AM/FM Cassette. 70,000km. $6,800. 694-8090

MAZDA RX-7: 1986. Modèle de base, A-1, 24,000 milles, 8 pneus, $14,000. Impeccable. 935-3548

MERCEDES 1985, 300 SD, turbo, diesel, entièrement équipée. Parfaite condition. 89,000 km. 648-3148

MERCEDES 300 D Turbo 83. Impeccable; $23,500. Entretien fait par Mercedes Autos Alizé. 659-7733

MERCEDES BENZ 300 E 87, 14,000km, couleur argent métallisé. Prix: $57,900. Concessionnaire Robert, 514-347-7567

MERCEDES BENZ 280 SE, 1973, 4 s.l., toit ouvrant. Restauration par professionnel. 340-1034

MERCEDES Classiques importées. $5,000., + Comme neuves. Refaites. Économique, fiable. Plus-value et standing. M. Robert. 766-8979

NISSAN PULSAR SE 1987
balance garantie 5 ans
AUTOS MÉTRO SUD 691-9811

PEUGEOT 505, 1980, 112,000 km. $2,400. 678-5707

PORSCHE 911 cabriolet 1987, blanche, 6,000 km., 282-1420, du lundi au vendredi.

PORSCHE 944: 1985½, couleur champagne, int. cuir brun, 40,000km. seu-lement $29,500. ou balance de loca-tion possible. contactez Rene.
656-9000 bur., ou 761-2582, rés.

RENAULT Alliance 83, manuelle, beige, excellente condition. $3,200. 684-6995

RENAULT FUEGO 84, très propre, pneus et garniture de freins neufs, 47,000km. garantie spéciale 5 ans ou 100,000km. 473-2290

SUBARU GL. 85, 5 vitesses, 4 portes, 62,000 km., radio Am/Fm. Excellente condition. $7,200. 525-0068, 933-7805.

TOYOTA CRESSIDA 1982
$6,800.00
Entre 18h. et 22h. 272-9489.

TOYOTA TERCEL 86, 5 portes, 5 vit., radio AM/FM-cassette. Balance de garantie. 35,000km. $7,700. 387-5604

TRANS AM 85, moteur 305, grise, 60,000km. aut., air., Soir: 692-3042. Jour: 429-4611, local 241

AVIS PUBLICS

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Solange Monteforte, commis de cafétaria, résidant au 9102, Nobel, St-Léonard, (Québec) H1P 2Y5 et faisant autrefois affaires sous la raison sociale de « S.M. Luminaire et cadeau Enr. » au 749, Boul. Taschereau, Greenfield Park (Québec) J4V 2H9.

AVIS EST par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 10 septembre 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 octobre 1987 à 9 heures 30 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, Boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, salle no.1 ou 2., Montréal, (Québec).

Daté de Longueuil, le 16 septembre 1987.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALLETTE, BENOIT & COMPAGNIE LTÉE.
370, Chemin Chambly, bureau 300
Longueuil (Québec) J4H 3Z6
Tél.: (514) 651-1260.

AVIS est par les présentes donné que JEAN-PIERRE WILSON, sans emploi, demeurant et domicilié au 8121 rue Casgrain, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JEAN-PIERRE WHITTAKER.

Montréal, le 28 septembre 1987
Mes Thibaut, Gendron & Ass.
400 est, rue Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3

AVIS EST par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de CONSTRUCTION ET RÉNOVATION MORTAISE INC., en faveur de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, en date du 19 juin 1986, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistremnt de Chambly, le 25ième jour de juin 1986 sous le numéro 711943.

---

loto-québec

Appel d'offres

APPELS D'OFFRES N° 87-510

ACQUISITION D'UN TERRAIN OU D'UN ÉDIFICE PERMETTANT L'INSTALLATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE ENTRE 2 400 ET 2 880 M² (26 000 ET 31 200 P²)

Cette demande s'adresse aux propriétaires ou agents immobiliers

Pour le 2 novembre 1987, avant 11h00, heure locale

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition au montant de 20 000 $.

Le site proposé doit être localisé dans un rayon minimum de cinq (5) km et un maximum de quinze (15) km du siège social de Loto-Québec situé au 500, rue Sherbrooke Ouest. Le terrain et l'édifice, s'il y a lieu, doivent être à l'usage unique de Loto-Québec et ne peut faire partie d'un ensemble à multiples occupants.

Ce site doit être situé dans un environnement calme et sécuritaire, à proximité des transports en commun, doté de l'infrastructure électrique (H.Q.) et de communication (Bell) apte à permettre l'installation d'un centre de traitement.

Si une proposition est présentée par un courtier, un agent d'immeuble ou un autre mandataire pouvant prétendre au paiement d'une commission pour ses services, telle commission doit être payée par le proposant. Loto-Québec n'encourre aucune responsabilité pour telle commission.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Charles-Henri Tremblay au numéro (514) 282-8000, poste 2405.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 30 septembre 1987

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

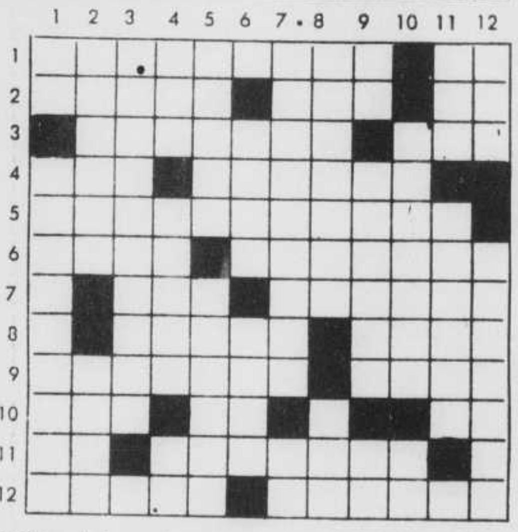

Horizontalement

1—Jeune fille en uniforme de fantaisie qui parade dans des fêtes. — Cobalt.
2—Variété allotropique de l'oxygène. — Nom usuel du thymus du veau. — Marque l'alternative.
3—Sabre incurvé en deux sens opposés. — Ce qui forme un obstacle infranchissable
4—Fait quelque chose, s'occupe. — Alimentation artificielle effectuée au moyen d'une sonde introduite dans l'estomac.
5—Mouvement de ce qui voltige.
6—Capitale de la Norvège. — Ensemble des phénomènes cosntitués par la dégradation du relief.
7—Époque. — Transpire.
8—Ce qui demeure d'une quantité dont on a retranché une partie. — Qui ne varie pas.
9—Relatif aux flancs. — Lu de nouveau.
10—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Ancienne note de musique. — Éminence.
11—Éminence. — Partie du bréviaire qui contient seulement l'office du jour.
12—Toucher à fleur d'eau. — Veste courte s'arrêtant à la taille.

Verticalement

1—Molybdène. — Être voisin de, être proche.
2—Veine qui établit la communication entre les deux veines caves. — Mollusque bivalve commun dans les mers.
3—Commerce du joaillier.
4—Possèdent. — Exerça le métier de torero. — Cinq-cent-un.
5—Eu une réaction contre qqch. — Petite embarcation légère.
6—Parie. — Costume de scène de la danseuse académique.
7—Action de traverser la mer. — Rubidium.
8—Oiseau d'un type très primitif de l'Amérique du Sud. — Fille de Cadmus.
9—Du verbe être. — Dernière poche de l'estomac des oiseaux. — Aluminium.
10—Chacune des trois membranes entourant les centres nerveux. — Chemin de halage.
11—Joint la tête aux épaules. — A quoi il ne manque rien.
12—Patrie d'Abraham. — Genre de nymphéacées dont une espèce est le lotus sacré des hindous.

Solution d'hier

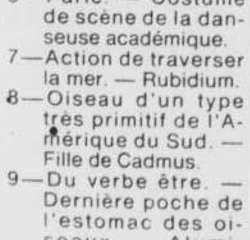

2434-8286 QUÉBEC INC.
Avis est, par les présentes, donné que la compagnie **«2434-8286 QUÉBEC INC.»** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 21 septembre 1987
Les procureurs de la compagnie de GRANDPRÉ, DESLAURIERS, avocats

---

PRENEZ AVIS que MOHAMMAD TAHVILDARI-YEKTA domicilié au 863 Duluth est, Montréal, H2L 1B5 s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MICHEL YEKTA.
Montréal, le 10 septembre 1987

PRENEZ AVIS que Guy Lesage Transport 1468 Graham Bell à Boucherville, détenteur du permsi M-300039, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son système de transport en faveur de: Déménagement Lacombe Québec Inc.
Le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des règles de pratique et 41 de la Loi des transports.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 30 septembre 1987.
2ème parution: 1er octobre 1987.

AVIS EST donné que: Fernand Renaud, 13692, Cherrier, Pointe-Aux-Trembles, Qc. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M512175-001A, région 10, à: François Bourdeau, 1169, Lesage App. 2, St.-Vincent-de-Paul, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 30 septembre 1987
2ème parution: le 1er octobre 1987
S.P.T.Q. LTEE.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 3925858, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée «la Banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à SALTON APPLIANCES (1985) CORPORATION(ci-après «le client»), 825 Tecumseh, Pointe-Claire, Québec, Entreprise De Petits Appareils Électriques, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 26 avril, 1985 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3585195.
Fait ce 17ième jour de septembre 1987
La Banque Toronto-Dominion
Directeur

Transport Mario Lalande enrg., Mirabel, dossier numéro 4-M-512286-001A demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10 pour transporter de la neige, durant la période du 1-11-87 au 1-04-88.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère publication: 30 septembre 1987
2ème publication: 1er octobre 1987

Jean Lalande Transport, Mirabel, dossier numéro 6-M-511393 demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10 pour transporter de la neige, durant la période du 1-11-87 au 1-04-88.
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère publication: 30 septembre 1987
2ème publication: 1er octobre 1987

AVIS AUX CRANCIERS DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné que la société 113930 Canada Inc. a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution et qu'à cette fin elle a obtenue un certificat d'intention de dissolution daté du 25 août 1987.
Donné à Montréal, le 24 août 1987.
ANDRÉE LAROCQUE
Présidente

AVIS est donné que, FRANCINE NADON, domiciliée et résidant au 3688, Jonathan, Fabreville, Laval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de FRANCINE FRASER.
LAVAL, ce 10 septembre 1987
SASSEVILLE BELISLE & CENTOMO

AVIS est donné que, SPILIOS (SPILIS) MPAMPALIS (BABALIS), domicilié et résidant au 4505, Descageux, Chomedey, Laval, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de PHILLIP MPAMPALIS (BABALIS).
LAVAL, ce 10 septembre 1987
SASSEVILLE BELISLE & CENTOMO

AVIS EST donné que: TERMIX INC., 530 Concorde, App. 8, Laval, Qc, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511218-003A, région 10, à: Fabien Lavoie, 1241, Notre-Dame, St.-Rémi, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: le 30 septembre 1987
2ème parution: le 1er octobre 1987
S.P.T.Q. LTEF

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées	1 (à la baisse)
Herbe à poux	7 (à la baisse)
Arbres	0 (stable)
Autres	3 (à la baisse)
Risques d'allergies	**moyens**

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube.
Source: ***Centre de recherches écologiques de Montréal.***

LA MÉTÉO

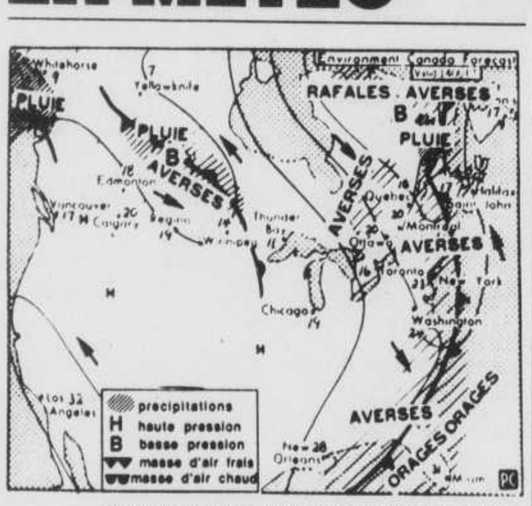

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un vigoureux front froid balayant la province produira des averses et des orages sur son passage. Il atteindra le Bas-du-fleuve en soirée. Des vents frais du nord-ouest se lèveront après le passage du système et donneront des températures nettement sous les normales saisonnières, demain. Il y aura quelques averses par endroits, surtout sur les régions de l'est.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 80 %. Demain: ciel variable et froid.

LEVER DU SOLEIL 6 h 50
COUCHER: 18 h 37

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés. Max.: 10. Risque de précipitations: 40 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et froid.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et la Lièvre: un peu de pluie ou de bruine en matinée. Nuageux avec éclaircies et quelques averses par la suite. Vents modérés. Max.: 16. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et froid.

Laurentides, La Tuque: plutôt nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 18. Risque de précipitations: 80 %. Demain: ciel variable et froid.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Risque d'orages en matinée. Vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ciel variable et froid.

Trois-Rivières et Drummondville: plutôt nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 80 %. Demain: ciel variable et froid.

Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 80 %. Demain: plutôt nuageux et froid.

Estrie-Beauce: plutôt nuageux. Averses ou orages débutant en mi-journée. Vents modérés. Max.: 20. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux et froid.

Lac St-Jean: nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 17. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec éclaircies et froid.

Saguenay, Réserve des Laurentides: nuageux avec averses ou orages. Vents modérés. Max.: 18. Risque de précipitations: 90 %. Demain: possibilité d'averses de pluie ou de neige.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux et brumeux. Quelques averses ou orages en après-midi. Max.: 20. Risque de précipitations: 70 %. Demain: quelques averses.

Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Max.: 15. Risque de précipitations: 70 %. Demain: possibilité d'averses.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: nuageux avec quelques averses, surtout en après-midi. Max.: 15. Risque de précipitations: 70 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Secteur à l'estde Natashquan: plut nuageux et brumeux. Vents modérés. Max.: 12. Risque de précipitations: 20 %. Demain: pluie.

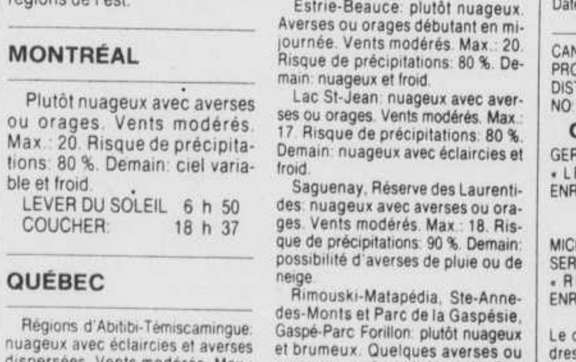

LA PARTICIPACTION, ÇA PERFECTIONNE
PARTICIPACTION

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 août 1987 par lequel COURTIER EN ALIMENTATION PROCAN LTEE. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 11 septembre 1987 sous le numéro 3928014. Bamique de Montréal, le 17 septembre 1987.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 3925860, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée «la Banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à TOASTESS INTERNATIONALE CORP. (ci-après «le client»), 815 Tecumseh, Pointe-Claire, Québec, Appareils Mé-nagers, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 17 septembre, 1981 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3226142.
Fait ce 17ième jour de septembre 1987
La Banque Toronto-Dominion
Directeur

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 3925862, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée «la Banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à LES PRODUITS MAISON JASCOR INC./JASCOR HOME PRODUCTS INC. (ci-après «le client»), 825 Tecumseh, Pointe-Claire, Québec, Appareils Ménagers Électrique, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 17 décembre, 1986 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3813688.
Fait ce 17ième jour de septembre 1987
La Banque Toronto-Dominion
Directeur

AVIS est donné que M. André Ethier, 211 - boul. Fiset à Sorel, Qué. détenteur du permis M-502458 D-002 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de PIERRE SÉGUIN TRANSPORT INC., 5855, Auclair, Brossard, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 septembre 1987
2ième parution: 1 octobre 1987.

AVIS VOUS EST DONNÉ que Express A.G.D. Verchères Inc., 50, Calixa-Lavallée, Verchères, détenteur du permis M-300024, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transporter par contrat de l'entrepôt de Semences Gros-Bec Inc., situé au 1350A, Newton à Boucherville, vers tout point du Québec, incluant toutes les frontières pour le compte de ladite expéditrice et retour avec marchandises destinées à l'entrepôt, conformément aux dispositions des règles de pratiques et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 septembre 1987
2ème parution: 1er octobre 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-01809-879

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
DANIELLE BÉLANGER,
Partie demanderesse
c.
KHALED alias JACK HAMNADI,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à KHALED alias JACK HAMNADI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et bref a été remise au greffe à l'intention de KHALED alias JACK HAMNADI.
Lieu: Montréal
Date: 3 septembre 1987
RONALD CHASSÉ

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-164858-874

COUR SUPÉRIEURE

LINDA GLENN,
Partie demanderesse
-VS-
ROGER LAUZON,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ROGER LAUZON, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est, rue St-Antoine, suite 1.100 à Montréal dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de ROGER LAUZON.
Lieu: Montréal
Date: 17 septembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023284-875

COUR PROVINCIALE

GERMAIN POULIOT,
« LES TOITURES G. POULIOT ENRG. »,
Partie demanderesse
VS
MICHEL GOMES,
SERGE GUERNON,
« RÉNOVATIONS DOUBLE G ENRG. »,
Partie défenderesse

Le défendeur Serge Guernon, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'dun débat contradictoire.
Montréal, ce 24 septembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Pierre Denis Girard
1336 Ste-Hélène
Longueuil.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 août 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à WALKER INDUSTRIES LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 11ième jour de septembre 1987, sous le numéro 3927992.
Le 21ième jour de Septembre, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 3925859, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée «la Banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à LEWYT CORPORATION CANADA LIMITED (ci-après «le client»), 825 Tecumseh, Pointe-Claire, Québec, Appareils Ménagers, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 7 janvier, 1981 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3146826.
Fait ce 17ième jour de septembre 1987
La Banque Toronto-Dominion
Directeur

AU DÉFENDEUR: JEAN PLOUFFE
Votre épouse, Jo-Anne Plouffe, a déposé une requête portant le numéro 5938-03920, au bureau d'enregistrement de la Cour Suprême de la Colombie-Britanique, Vernon, B.C., demandant le divorce. Les biens ont été divisés entre les parties d'un commun accord. L'enfant né de ce mariage, portant le nom de CHANTAL NANON NATALIE CAROLINE CRAWFORD-PLOUFFE est née le 27 juillet 1977. Ne sachant pas ou vous demeurez, la Cour vous avise par cette requête. Les motifs de divorce sont déclarés dans la requête. Le défendeur peut porter opposition. Les procédures que vous devez prendre et le temps qui vous est alloué sont inscrits au dos de l'avis de la requête. Une copie de la requête et de l'avis vous sera postée au bureau d'enregistrement de la Cour Suprême, 3001, 27e Rue, Vernon, Colombie-Britannique. A défaut de déposer une réponse audit bureau d'enregistrement et de prendre d'autres mesures (au dos de la requête), dans un délai de 21 jours de la date de la publication du présent, vous ne serez plus en droit.
S.R. SMITH
Régistraire Municipal.

PRENEZ AVIS que la requérante, TRANSPORT INTRABEC (1986) INC. détentrice du permis Q-300316, laquelle détenait les certificats 039 et 040, qui furent annulés suite à une erreur cléricale s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir les autorisations suivantes:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - RAYON - CONTRAT
De Grand'Mère à tous points situés dans un rayon de 150 milles de ladite municipalité pour le transport de marchandises et retour, pour le compte de Consolidated Bathurst Newsprint Ltd.
La requérante demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 85 des Règles de pratique que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit s'adresser à la Commission des Transports du Québec, au 585 est, boul. Charest, à Québec, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
Durée: 364 jours.
1ère parution: 30 septembre 1987.
2ième parution: 1 octobre 1987.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
1180 rue Drummond, ste: 730
Montréal, Qc.
H3G 2S1.

AVIS est donné que G. LECUYER TRANSPORT INC., 98, rue Roy, Delson, Qué. détenteur du permis M-504947 D-001 région 10 s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de PIERRE SÉGUIN TRANSPORT INC., 5558, Auclair, Brossard, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 30 septembre 1987
2ième parution: 1 octobre 1987.

PRENEZ AVIS que suite à diverses réorganisations administratives, messieurs Gérard Potvin et Michel Laplante ont acquis des actions additionnelles du capital-actions de Trans-Ali Inc., détentrice du permis numéro Q-302,680 et que suite à diverses fusions et réorganisations internes, Aligro Inc. a également acquis diverses actions du capital-actions de Trans-Ali Inc.
La liste des anciens et nouveaux actionnaires est disponible à la Commission des transports du Québec.
Le permis de Trans-Ali Inc. est un permis qui autorise globalement le transport de marchandises générales pour le compte de Aligro Inc. et ses filiales.
La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 30 septembre 1987.
Deuxième publication: 1er octobre 1987.
Me GUY SIROIS,
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS.
Procureurs de la requérante.

PRENEZ AVIS que conformément à l'article 44 de la Loi sur les transports et à l'article 31 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec,
TRANSPORT THIBODEAU INC., détentrice du permis Q-300269, donnera avis à la Commission des transports du Québec de son intention d'acquérir toutes les actions émises de A. PROULX TRANSPORT INC., détentrice du permis M-300680.
A cette occasion, A. PROULX TRANSPORT INC. demandera à la Commission des Transports du Québec le maintien du permis ci-haut mentionné lequel l'autorise généralement à donner un service de transport de marchandises entre divers points du Québec situés entre Montréal et Hull, y compris ces deux points, de même qu'extra-provincialement entre ces mêmes points du Québec et la région d'Ottawa, Ontario.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transport du Québec que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
ME GILLES J. BÉLANGER,
MARTINEAU WALKER,
Psrocureurs de la requérante
Première parution: 29 septembre 1987.
Deuxième parution: 30 septembre 1987.

---

la fierté a une ville
montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général de la Ville a approuvé, le 4 septembre 1987, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 avril 1987 — 87-02482 lui déléguant ce pouvoir, les descriptions de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelle située au nord-est de la rue Mackay et au nord-ouest de la rue Sainte-Catherine, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Antoine) dans la division d'enregistrement de Montréal.

«une partie du lot originaire mille six cent quatre-vingt-dix-sept (1697 ptie) de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par une partie du lot 1701A (ruelle), vers le sud-est par des parties du lot 1696, vers le sud-ouest par la rue Mackay (montrée à l'originaire) et vers le nord-ouest par le lot 1697-4.»

Cette ruelle est montrée sur le plan B-175 Saint-Antoine du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

AVIS PUBLIC
1er AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le Secrétaire général de la Ville a approuvé, les 15 et 21 septembre 1987, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 8 avril 1987 — 87-02482 lui déléguant ce pouvoir, les descriptions de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le 15 septembre 1987

— Partie nord de la ruelle nord-sud 184-21 de douze pieds de largeur, située au sud de la rue Hochelaga, entre les rues Arcand et Jetté étant formée de:

la partie nord-ouest du lot 184-21 (ruelle) du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 184-28 et les lots 184-29 à 184-32 inclusivement, vers le sud-est par la partie résiduaire du lot 184-21 (ruelle), vers le sud-ouest par une partie du lot 184-16 et les lots 184-17 à 184-20 inclusivement et vers le nord-ouest par le lot 184-33 (ruelle), tous les lots ci-avant énumérés étant du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe.

— Partie de la rue Labelle située au nord-est de la rue Berri et au sud-est du boulevard Dorchester, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques) dans la division d'enregistrement de Montréal;

partie de la rue Labelle, montrée à l'originaire mais sans numéro cadastral, de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par les lots 416-1, 417-1, 418-1-1, 420 et par une partie des lots 418-1 et 418-2, vers le sud-est par la rue de La Gauchetière, montrée à l'originaire, vers le sud-ouest par les lots 1281, 422, 423, 424, 425, 426, 427 et par une partie du lot 428, vers le nord-ouest par le boulevard Dorchester montrée à l'originaire.

Cette partie de la rue Labelle est montrée sur le plan L-68 Saint-Jacques du Service des travaux publics.

Le 21 septembre 1987

— Avenue Kinkora située au nord-est de la rue Mackay et d'une ruelle située au nord-est de la rue Mackay entre l'avenue Kinkora et le boulevard Dorchester, étant respectivement une partie du lot 1565 et une partie du lot 1565-19 (ruelle) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal;

une partie du lot originaire mille cinq cent soixante-cinq (1565 ptie) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) faisant partie de l'avenue Kinkora, de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest par les lots 1565-22, 1565-13, 1565-14, 1565-15, 1565-16, 1565-17 et 1565-18, vers le nord-est par une partie du lot 1575, vers le sud-est par les lots 1567-6 et 1567-2 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1565 faisant partie de la rue Mackay,

une partie du lot dix-neuf de la subdivision du lot originaire mille cinq-cent soixante-cinq (1565-19 ptie (ruelle) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-ouest par une partie des lots 1565-21 et 1565-20, vers le nord-est par le lot 1565-12 (ruelle), bornée vers le sud-est par le lot 1565-22, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 1565-19 (ruelle) faisant partie de la rue Mackay.

L'Avenue Kinkora et la ruelle sont montrées sur le plan M-381 Saint-Antoine du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 23 septembre 1987

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 3925861, LA BANQUE ROYALE DU CANADA (ci-après appelée «la Banque») a rétrocédé et transféré de nouveau à TOASTESS INC. (ci-après «le client»), 815 Tecumseh, Pointe-Claire, Québec, Manufacture d'Appareils Ménagers, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 7 janvier, 1981 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3146825.
Fait ce 17ième jour de septembre 1987
La Banque Toronto-Dominion
Directeur

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'Etat Civil (L.R.Q., c. C-10)

AVIS

Johanne BERGERON
Avis est donné que Johanne BERGERON, sans emploi, domiciliée au 282A Rang L'Annonciation à OKA, district de Terrebonne, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JOAN BERGERON.
La seule personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est Johanne Bergeron, la requérante, qu'elle seule peut en être affectée.
Signé à Montréal,
Ce dix-huitième jour
de septembre 1987
ME ROGER CÔTÉ
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

---

la fierté a une ville
montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

Je soussigné, greffier, donne avis que la ville de Montréal a donné ou aliéné, autrement qu'à l'enchère ou par soumission publiques, les biens immobiliers suivants au cours du mois d'août 1987:

Biens immobiliers — ventes

EMPLACEMENTS	ACQUÉREUR/PRIX
lot 76-312 du cadastre de la Paroisse de Rivières-des-Prairies, situé du côté est de la 62e Avenue, entre le boulevard Perras et la 4e Rue —	Messieurs Michel Perreault et Réal Hétu — 6 000,00 $
partie du lot 108-87 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située à l'angle nord-ouest du boulevard Perras et de la 42e Avenue —	Construction Jorman Inc. 1,00 $
partie du lot 73 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, située au sud de la rue Chevalier —	Messieurs Dominic Nero, Joseph Farinacci et madame Maria Gargiso — 1,00 $
partie du lot 332-306 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située au nord-ouest de la rue Legendre et au nord-est de la rue Christophe Colomb —	Monsieur Réal Labelle — 1,00 $
partie du lot 325-325 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Monsieur Jean-Guy Savard — 75,00 $
partie des lots 325-340 et 325-325 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe située dans le quatrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Messieurs Jacques Dupuis et François Hachey — 252,00 $
partie des lots 325-340 et 325-325 du cadastre de Longue-Pointe situé dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Madame Juliette Morin — 392,00 $
partie du lot 325-340 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Monsieur Erwin Emil Haas — 100,00 $
partie des lots 325-340 et 325-355 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Madame Simone Létourneau et monsieur Raynald Dulac — 168,00 $
partie du lot 325-340 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Monsieur Paul Dulac — 50,00 $
partie du lot 325-355 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Messieurs Roland Leclerc et Fernand Leclerc — 86,00 $
partie du lot 325-355 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quatrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Monsieur Réal Pard — 80,00 $
partie du lot 325-355 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située dans le quadrilatère borné par les rues de Marseille, Lyall et les avenues Pierre de Coubertin et Haig —	Monsieur Denis Labbé — 105,00 $
partie du lot 10-2094 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis, située à l'angle nord-ouest des rues Dante et Casgrain —	Monsieur Pierino Albanese et madame Angelina Marra — 1,00 $
partie des lots 404-778 et 404-777 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au sud-ouest de la rue Paul Pau et au nord-ouest de la rue de Forbin Janson —	Monsieur Pierre Morissette — 1,00 $
partie des lots 375 et 356 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située au nord de la rue Jarry, à l'est de la rue d'Hérelle —	94181 Canada Ltée — 94181 Canada Ltd — 94180 Canada Ltée — 94180 Canada Ltd — 756 760,00 $
partie du lot 199-1041 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, située entre les 20e et 21e Avenues, au sud-est de la rue Saint-Zotique —	Monsieur Mario Piasente et madame Maria Terésa Foligno — 1,00 $
partie du lot 160-396 du cadastre de la Paroisse de la Rivière-des-Prairies, située à l'est de la 6e Avenue et au sud de la 4e Rue —	Monsieur Riccardo Leuci et madame Maria Perugini — 1,00 $
partie du lot 160-396 du cadastre de la Paroisse de la Rivière-des-Prairies, située à l'est de la 6e Avenue et au sud de la 4e Rue —	Monsieur Francesco Ciricillo et madame Giovanna Morrone — 1,00 $
partie du lot 160-396 du cadastre de la Paroisse de la Rivière-des-Prairies, située à l'est de la 6e Avenue et au sud de la 4e Rue —	Madame Micheline Lebrun et monsieur Michel Gagnon — 1,00 $
partie du lot 106 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située du côté est du boulevard Rodolphe Forget et au nord-ouest du boulevard Perras —	Commission des écoles catholiques de Montréal — 537 488,24 $
partie des lots 1721 et 1721-50 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, situé au nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Lacasse et Thérien —	Société de développement de Montréal — 18 000,00 $
lot 425 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situé sur le côté nord de l'avenue Marco Polo à l'ouest de la 26e Avenue —	Vanadev Inc. — 130 360,00 $
lots 2204-1, 2204-2 et 2205-2 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, situés du côté ouest de la rue Bérard, entre les rues Sainte-Émilie et Saint-Ambroise —	Société municipale d'habitation de Montréal — 3 075,00 $
lots 141, P143, P144, 144-1-P1 etc. du cadastre du Village d'Hochelaga, situés sur le côté ouest de la rue Alphonse-D. Roy, au sud de la rue Sainte-Catherine —	Gestion Ladec Inc. — 3,03 $ le pied carré (± 28 425 pieds carrés)
partie des lots 363-117 et 362-57 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située du côté ouest de la 19e Avenue, au nord de la rue Jarry —	155927 Canada Inc. — 484 296,01 $
partie des lots 363-117 et 362-57 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située au nord de la rue Jarry, à l'ouest de la 19e Avenue —	Les Portes Unies St-Michel Inc. — 445 694,27 $
partie des lots 355-224 et 356 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située au nord-ouest de la rue Jarry et au nord-est de la 15e Avenue —	Les Entreprises Ernesto Monaco Inc. — 87 500,00 $
lot 93-28 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situé au nord-est de la 1ère Avenue et au sud-est de la rue Prince-Albert —	Les Entreprises Canabec Inc. — 1,00 $
partie du lot 93-56 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au nord-est de la 1ère Avenue et au sud-est de la rue Prince-Albert —	Monsieur Gilles Gauthier et madame Thérèse Robert — 1,00 $
partie du lot 58-153 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au sud de la 70e Avenue —	Monsieur Léo Gagnon — 1,00 $
partie du lot 58-153 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au point de rencontre des 70e et 71e Avenues —	Monsieur Fernand Larose — 1,00 $
partie des lots 362-57 et 360-1 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, située au nord de la rue Jarry, à l'est de la 17e Avenue —	Monsieur David Fishman — 3,50 $ le pied carré (± 123 524 pieds carrés)

Bien immobilier — cession par bail emphytéotique

EMPLACEMENTS	ACQUÉREUR/PRIX
emplacements en tréfonds de la rue Saint-Jacques (sans désignation cadastrale), situés entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean — durée 75 ans —	Les Promotions Immobilières Canadev Corp. — rente annuelle 2 122,00 $ avec clause d'indexation
emplacement situé à l'angle nord-est des rues Lionel-Groulx et Vinet — durée 52 ans —	Société municipale d'habitation de Montréal — rente mensuelle de 16,00 $ par logement avec clause d'indexation
lot 317 du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, situé à l'angle sud-est des rues Masson et Chapleau — durée 50 ans —	rente annuelle de 1 800,00 $

Hôtel de Ville
Montréal, le 22 sept 1987

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

Son gouvernement devra porter l'entière responsabilité des erreurs médicales commises par des médecins résidents et internes, accablés par l'épuisement.

Robert Bourassa
Premier ministre du Québec

La santé n'est pas sa priorité.

Dans les hôpitaux universitaires, les médecins résidents et internes du Québec sont astreints à des horaires inhumains. En effet, le gouvernement les oblige à travailler jusqu'à 32 heures d'affilée et à faire des semaines de 80 à 100 heures. Cette pratique affecte leurs réflexes et leur jugement.

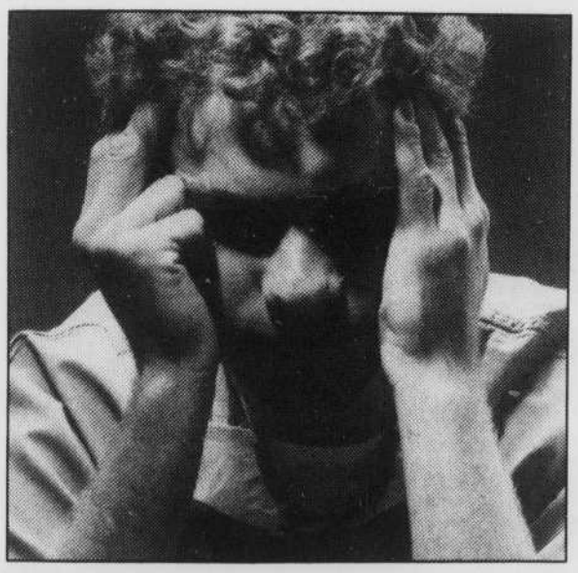

Non seulement cette surcharge de travail est-elle dangereuse pour les médecins résidents et internes, mais elle représente un risque évident pour la clientèle des hôpitaux.

Ici, le gouvernement du Québec oblige encore les médecins résidents et internes à effectuer plusieurs fois par semaine des périodes de travail d'au moins 24 heures sans dormir.

C'est seulement après le décès injustifiable d'une jeune personne de 18 ans que les politiciens de l'État de New York ont réagi aux horaires dangereux des médecins résidents et internes.

M. Bourassa, qu'attendez-vous pour agir?

Qui se préoccupe de la protection des patients?

La Fédération des médecins résidents et internes du Québec demande, entre autres, au gouvernement la mise en place d'un mécanisme pour contrer les abus et le non-respect des horaires de garde.

La FMRIQ a déjà fait des concessions majeures quant à la question de la rémunération. Mais ce qui est en jeu actuellement, c'est la qualité de vie des professionnels et la qualité des soins que la population reçoit.

Il y va de l'intérêt de tous!

Voici quelques-uns des hôpitaux où les médecins résidents et internes travaillent jusqu'à 100 heures par semaine:

Hôpital Ste-Justine
Hôpital du Sacré-Coeur
Hôpital Notre-Dame
Hôpital Général de Montréal
Hôpital Reine-Élizabeth
Centre hospitalier universitaire de Laval
Hôpital Christ-Roi
Hôpital Laval
Hôtel-Dieu de Québec
Hôpital du Saint-Sacrement
Hôpital St-Vincent-de-Paul
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital St-Luc
Hôtel-Dieu de Montréal
Hôpital Général Juif
Hôpital Royal Victoria
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Hôpital de l'Enfant-Jésus
Hôpital St-François d'Assise
Hôtel-Dieu de Lévis
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
Hôpital de Sherbrooke

FMRIQ

Fédération des médecins résidents et internes du Québec

SPORTS

La confiance et l'union règnent chez les Islanders

GUY ROBILLARD

UNIONDALE (PC) — Les Islanders de New York misent sur leurs performances lors des dernières séries éliminatoires et principalement sur leur victoire de 3-2 remportée à la quatrième période supplémentaire contre les Capitals de Washington pour relancer une équipe qui a terminé au neuvième rang du classement général 1986-87.

« Cette seule soirée nous a fait progresser de trois ans, affirmait récemment le directeur-gérant Bill Torrey. Avant ce match, les vétérans (Michael Bossy, Bryan Trottier, Denis Potvin, Billy Smith, Ken Morrow, Tomas Jonsson, Brent et Duane Sutter) pouvaient parler des quatre coupes Stanley remportées de 1980 à 1983, mais les jeunes n'avaient pas vécu cette époque et il y avait comme deux cliques. Mais là, l'équipe est de nouveau unie ».

« La confiance gagnée par ces jeunes qu'on a souvent dû utiliser à cause de blessures va nous aider grandement cette saison. De plus, l'entraîneur Terry Simpson a maintenant fait accepter ses théories aux plus jeunes comme aux plus vieux », ajoutait Torrey.

Contre les Capitals, les Islanders étaient devenus la quatrième équipe à combler un déficit de 3-1 lors d'une série éliminatoire et ils sont venus bien près de jouer le même tour aux Flyers de Philadelphie, qui les ont éliminés lors du match décisif. Ces deux séries n'ont pu que renforcer l'attitude mentale d'une jeune équipe déjà fière et dotée d'une tradition gagnante.

Michael Bossy ne jouera peut-être jamais plus au hockey, mais les Islanders ont trouvé un nouveau leader en Pat LaFontaine, dont le talent a éclos la saison dernière. Non seulement a-t-il marqué 38 buts (38-32-70), mais c'est lui qui a marqué le but vainqueur contre les Capitals.

Bryan Trottier, l'âme de cette équipe, n'est certes pas fini à 30 ans, lui qui a trouvé le moyen d'accumuler 87 points (23-64) la saison dernière et d'en ajouter 13, dont huit buts, en 13 rencontres éliminatoires. Il a marqué trois buts à ses trois premiers matches pré-saison.

Denis Potvin est aussi toujours là à la défense, de même que les gardiens Kelly Hrudey et Billy Smith qui, à 36 ans, n'a accordé que deux buts à ses deux premières sorties printanières.

Il y aura peu de changements chez les Islanders et le reste de l'équipe sera composé des vétérans mentionnés plus haut et de plus jeunes comme Mikko Makela, Alan Kerr, Pat Flatley, Rich Kromm, Bob Bassen et Ari Haanpaa à l'attaque, Steve Konroyd, Gerald Diduck, Gord Dineen à la défense.

LNF: Upshaw veut empêcher la tenue des matchs de fin de semaine

NEW YORK (AP) — Le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de football, Gene Upshaw, a révélé hier à Chicago qu'il allait faire « le nécessaire » pour empêcher la tenue des matchs des briseurs de grève en fin de semaine.

Upshaw va d'abord lancer un appel de solidarité aux grévistes et va tenter d'obtenir de l'aide des autres organismes syndicaux pour y parvenir. « Nous allons faire ce qui est nécessaire pour empêcher la tenue de ces rencontres », a dit Upshaw.

Upshaw a fait cette remarque lundi soir à l'issue d'une rencontre de trois heures en compagnie de représentant de huit équipes, réunis dans un hôtel de Chicago.

À un certain moment, Upshaw a supposé que l'Association pourrait faire appel à une injonction mais a ajouté qu'il ne pouvait pas discuter de questions légales en rapport à la grève.

« Nous sommes prêts, à titre de groupe de joueurs, à faire la grève aussi longtemps qu'il le faudra. La procédure des propriétaires est définitivement une atteinte aux droits du travail. Pas seulement pour les joueurs de la LNF. Et nous avons l'appui de beaucoup d'organisations syndicales en ce sens ».

« J'ai discuté avec le président de l'AFL-CIO (Lane Kirkland) il y a deux jours. Il m'a assuré son aide, peu importe les gestes à poser, dans le but de nous seconder au cours de notre bataille. Ce genre d'avenue a également été exploré avec d'autres dirigeants syndicaux aux États-Unis ».

« Il n'y a aucun doute dans mon esprit, le conseil exécutif de la LNF a pour mission de briser l'Association des joueurs. Leur façon de procéder est bien simple. À mon avis, il a voulu nous faire changer de position sur certains points de la négociation, et si nous ne le faisions pas, il nous accuserait publiquement de ne pas vouloir négocier de bonne foi ».

« Et si nous faisions des concessions sur l'autonomie des joueurs, il nous ferait comprendre que leur position était immuable ».

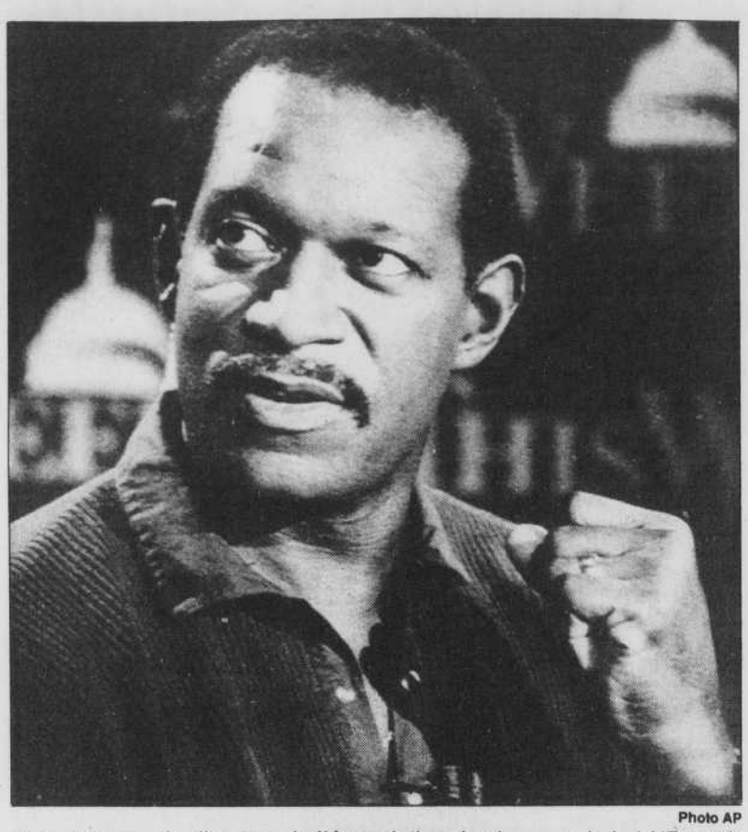

Photo AP

Gene Upshaw, le directeur de l'Association des joueurs de la LNF, a déclaré qu'il allait faire tout ce qui lui était possible pour empêcher la tenue des matchs des briseurs de grève en fin de semaine.

Lundi soir, Upshaw a quelque peu changé sa position sur le fait que les prochaines négociations devraient être télévisées. Il a avancé lundi soir que si les négociations devaient reprendre et que le syndicat devait présenter une nouvelle proposition, il aimerait mieux que la rencontre soit faite à huis clos.

Finalement, le conseil exécutif de la LNF doit se rencontrer aujourd'hui à New York. Malgré toute cette activité en parallèle à la véritable négociation, les deux parties sont demeurées fermes sur le litige le plus important de ce dialogue — l'autonomie des joueurs.

Le porte-parole du conseil de direction, John Jones, a révélé hier que pour espérer une reprise des négociations, le syndicat devra reconsidérer sa position.

« Je pense que Jack Donlan a clairement indiqué que la tenue d'une rencontre simplement sur le principe de se rencontrer ne vaut pas grand chose. Quand l'Association aura revisé ses positions, alors nous pourrons entamer de nouvelles discussions ».

L'homme mystérieux

Le commissaire de la LNF, Pete Rozelle, garde le contact avec les joueurs et les propriétaires mais il n'est pas prêt à s'asseoir à la table de négociation pour mettre fin à la grève.

« Je serai peut-être utile si les deux parties se rapprochent, a-t-il déclaré lors d'une entrevue publiée dans le *Dallas Morning News*. Mais je ne veux pas m'identifier comme un héros potentiel. Ça ne plairait pas aux joueurs et aux propriétaires ».

Rozelle s'est limité, jusqu'à maintenant, à réunir les deux parties. Le commissaire a révélé qu'il a convaincu Gene Upshaw, le directeur-exécutif de l'Association des joueurs de la LNF, lors d'un entretien qui a duré quatre heures à Washington, à assister à une réunion des propriétaires qui a eu lieu à Chicago, le 10 septembre.

Il a également reconnu qu'il était l'homme mystérieux auquel Gene Upshaw a fait référence lorsqu'il a annoncé, la semaine dernière, que les joueurs allaient débrayer lors d'une entrevue réalisée à la mi-temps du match opposant les Patriots de la Nouvelle-Angleterre aux Jets de New York, le 21 septembre.

Rozelle et Upshaw ont eu un entretien dans un hôtel de New York, le jour suivant. Le commissaire a alors organisé une rencontre entre Upshaw et Jack Donlan, le directeur-exécutif du Conseil de gestion de la LNF, à Philadelphie. Cette rencontre, qui a duré trois jours, n'a pas été fructueuse.

Rozelle estime, par ailleurs, qu'il lui est impossible de prévoir à quel moment la grève pourrait se terminer. À long terme, il en craint les effets.

« La grève de 1982 a eu un impact négatif durant trois ans. Elle a affecté le contrat de télévision », a-t-il indiqué.

Schmidt veut obtenir plus de $2.1 millions par année

PHILADELPHIE (AP) — Mike Schmidt estime que sa moyenne de .296, ses 34 circuits et ses 109 points produits constituent le leadership que recherchent les Phillies de Philadelphie, contrairement à ce que dit le président de l'équipe, Bill Giles.

« Préféreraient-ils un frappeur de .250, victime de 150 retraits au bâton, mais qui a la langue bien pendue ? », a-t-il demandé.

Schmidt a révélé, dimanche, à l'occasion de son 38e anniversaire, qu'il est fatigué d'entendre dire qu'il est instable et qu'il n'assume pas un leadership adéquat.

Il semble que Giles et Schmidt chargent leurs canons en vue des négociations, le mois prochain, pour le renouvellement du contrat du joueur de troisième but. Schmidt a déclaré qu'il n'acceptera aucune diminution de son salaire qui s'élève à $2.1 millions par année. Il aimerait même obtenir davantage.

« Je pense que je mérite une augmentation », a-t-il dit en faisant référence à ses performances qui le placent, cette saison, parmi les cinq meilleurs joueurs du circuit. Il estime qu'il a connu une saison à sa mesure.

« Ma moyenne se situe dans les .290 depuis deux ans et demi. Et ma production est une des cinq meilleures de la Ligue nationale », a-t-il dit.

Schmidt, un des trois joueurs de la Ligue nationale à avoir été choisi le joueur par excellence à trois reprises, a connu une saison qui pourrait encore lui valoir le titre. Il ne s'attend cependant pas à l'emporter.

« Je pense que je mérite d'être considéré parmi les cinq premiers mais je ne serai pas démoralisé si je ne gagne pas. Il y a sept ou huit joueurs qui ont atteint de nouveaux sommets à l'offensive. Ils connaissent la meilleure saison de leur carrière », a-t-il souligné.

Il mentionne les noms de Howard Johnson et Darryl Strawberry, des Mets de New York; Andre Dawson, des Cubs de Chicago; Tony Gwynn, des Padres de San Diego; son coéquipier Juan Samuel, Dale Murphy, des Braves d'Atlanta, ainsi que Tim Wallach et Andres Galarraga, des Expos.

En ce qui a trait aux négociations, Schmidt a indiqué qu'il pensera à la retraite si Giles n'est pas sérieux. Il pense que les négociations pourraient aller jusqu'à l'arbitrage.

« Je pense qu'ils auraient de la difficulté à amener des éléments négatifs. Je pense que je mérite une augmentation peu importe mon salaire actuel », affirme-t-il.

Schmidt n'a pas parlé des négociations même s'il n'a pas ménagé les mots pour répondre à Giles. Il a également commenté une remarque attribuée à John Felske, son ex-gérant, selon lequel les Phillies n'auront jamais de leader tant que Schmidt ne prendra pas sa retraite.

« Dire que nous l'emporterions si nous avions un leader est absolument ridicule », a-t-il dit.

Ben Johnson est accueilli en héros à Toronto

■ Il promet de faire encore mieux aux JO de Séoul

TORONTO (PC) — L'homme le plus rapide sur terre a été accueilli chez lui hier, entouré par les membres de sa famille et des amis, et a pris temps de prédire d'autres exploits pour l'année prochaine.

Ben Johnson, recordman du 100 mètres des derniers Championnats mondiaux de Rome, a depuis lors le statut de superstar en sol européen, grâce à un style rarement déployé par un Canadien, encore moins par un spécialiste de l'athlétisme du Canada.

Âgé de 29 ans, Johnson n'a ni plus ni moins abaissé la marque vieille de quatre ans de la spécialité par un dixième de seconde. Un exploit extraordinaire pour ce sport, considérant que les progrès sont d'ordinaires comptabilisés au centième de seconde — soit dix fois moins.

Hier, c'était au tour des Torontois d'honorer Johnson et son 9.83 sur la piste du Colisée romain. Une foule estimée par le service policier à 10,000 personnes sillonnait le défilé organisé en son honneur. Le but de chacun d'entre eux: lui serrer la main, lui demander son autographe ou lui chanter son appréciation.

Le sprinter de cinq pieds 10 pouces et de 172 livres, revêtant un survêtement noir et gris et portant des lunettes teintées qui recouvraient la moitié du haut de son visage, tentait désespérément de faire son chemin sur Bay Street, assis à l'arrière d'une décapotable rouge et paraissait inconfortable sous les feux de la rampe. Mais il avait réussi à réchauffer la foule au moment où il a atteint l'estrade, élevée pour la circonstance devant l'Hôtel de ville de Toronto.

« Je voudrais simplement vous dire que je suis heureux d'être de retour à la maison, a-t-il d'abord lancé à la foule qui le réclamait depuis un certain temps. La saison a été très longue ».

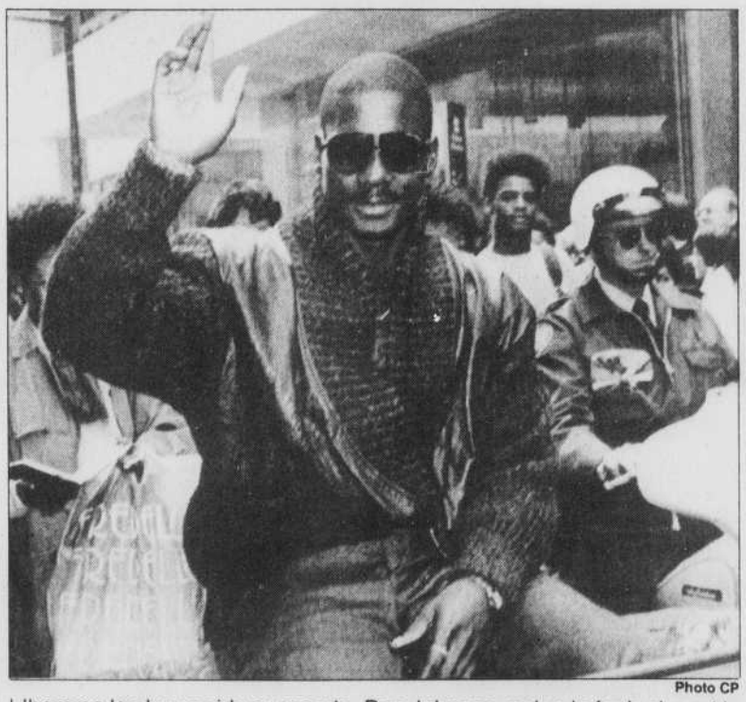

Photo CP

L'homme le plus rapide au monde, Ben Johnson, salue la foule durant le défilé en son honneur, hier à Toronto. Il a promis de nouveaux exploits au cours de la prochaine année.

« L'entraînement a été long et ardu. Je suis à l'étranger depuis bientôt deux mois. Alors je suis heureux de refouler le sol canadien ».

« L'an prochain, j'espère être en mesure de faire encore beaucoup mieux aux Jeux olympiques de Séoul ».

Plus tard, Johnson a révélé qu'il était capable d'enregistrer de meilleurs chronos que celui de Rome.

« Sur le premier mètre de la course de la finale, j'ai failli tomber. J'avais enregistré un si bon départ que j'ai cafouillé et j'ai perdu quelques dixièmes de seconde. Mon but pour l'an prochain est de courir la distance en 9.78 ».

Même si Johnson prévoit prendre un repos de cinq semaines avant de se redonner à l'entraînement — « Je ne peux pas m'entraîner, je veux reposer mon corps pour l'an prochain » — et ne participera pas à une course avant le 7 janvier, à Ottawa, il est en effet prévisible que toute l'excitation entourant son record ne s'estompera pas de sitôt.

Le ministre fédéral des Sports, M. Otto Jelinek, a annoncé hier son intention d'organiser une réception en son honneur le mois prochain et même les douanes canadiennes ont eu leur petit mot à dire hier. Après avoir mis pied à terre à Vancouver au retour de Tokyo, Johnson a été « séquestré » durant deux heures et demie par les douaniers, puisque le médaillé d'or a déclaré un tas de cadeaux et de prix. Récompense: Johnson a dû déverser $1,900 en taxe d'accise pour tout son attirail.

« Je pensais qu'il allait taxer ma médaille d'or », a dit Johnson, lundi soir.

BASEBALL

Ligue nationale

Lundi

Cincinnati 6, Atlanta 5
New York 1, Philadelphie 0
Houston 11, Los Angeles 5
San Francisco 5, San Diego 4

Hier

Cincinnati 5, Atlanta 4
Montréal à St. Louis
Chicago à Pittsburgh
New York à Philadelphie
Los Angeles à Houston
San Francisco à San Diego

Aujourd'hui

New York, Gooden (15-7) à Philadelphie, Rawley (17-11), 19 h 35
Chicago, Sutcliffe (18-9) à Pittsburgh, Bielecki (2-3), 19 h 35
Atlanta, Coffman (1-3) à Houston, Scott 816-13), 20 h 35
Montréal, Perez (6-0) à St. Louis, Forsch (11-6), 20 h 35
Cincinnati, Browning (8-13) à San Diego, Hawkins (3-9), 22 h 05
San Francisco, Krukow (4-6) à Los Angeles, Belcher (4-1), 22 h 35

Ligue américaine

Lundi

Milwaukee 6, Toronto 4
New York 9, Boston 7
Baltimore 3, Detroit 0
Minnesota 5, Texas 3
Seattle 5, Kansas City 1

Hier

Boston à New York
Baltimore à Detroit
Milwaukee à Toronto
Californie à Chicago
Minnesota au Texas
Seattle à Kansas City
Cleveland à Oakland

Aujourd'hui

Boston, Clemens (18-9) à New York, Leiter (17-11), 19 h 35
Baltimore, Mesa 80-3) à Detroit, Terrell 816-10), 19 h 35
Milwaukee, Nieves (13-8) à Toronto, Stieb 813-8), 19 h 35
Californie, Reuss 84-4) à Chicago, Dotson (10-12), 20 h
Seattle, Morgan (12-16) à Kansas City, Jackson 88-18), 20 h 35
Minnesota, Straker (8-9) au Texas, Witt (7-10), 20 h 35
Cleveland, Akerfelds (2-5) à Oakland, Stewart (19-12), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	91	64	.587	—
NEW YORK	90	67	.573	2
MONTRÉAL	**88**	**67**	**.568**	**3**
PHILADELPHIE	78	79	.497	14
PITTSBURGH	75	81	.481	16 ½
CHICAGO	74	81	.477	17

Section Ouest

SAN FRANCISCO	86	70	.551	—
CINCINNATI	80	77	.510	6 ½
HOUSTON	74	82	.474	12
LOS ANGELES	69	87	.442	17
ATLANTA	67	89	.429	19
SAN DIEGO	64	92	.410	22

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	96	61	.611	—
DETROIT	93	63	.596	2 ½
MILWAUKEE	88	69	.561	8
NEW YORK	86	70	.551	9 ½
BOSTON	74	82	.474	21 ½
BALTIMORE	65	91	.417	30 ½
CLEVELAND	60	96	.385	35 ½

Section Ouest

MINNESOTA	85	72	.541	—
KANSAS CITY	78	79	.497	7
OAKLAND	77	79	.494	7 ½
SEATTLE	74	82	.474	10 ½
CALIFORNIE	73	83	.468	11 ½
TEXAS	73	83	.468	11 ½
CHICAGO	72	84	.462	12 ½

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	401	104	67	14	.259
Candaele	440	120	22	1	.273
Daugherty	7	0	1	0	.000
Engle	80	19	13	1	.238
Fitz'ald	279	68	36	3	.244
Foley	266	60	28	5	.301
Galarraga	534	165	89	13	.309
Johnson	77	18	12	1	.234
Law	430	118	56	12	.274
Nichols	140	39	20	4	.279
Raines	504	166	67	18	.329
Reed	193	39	19	1	.202
Rivera	31	5	1	0	.161
Romano	2	0	0	0	.000
Wallach	566	168	117	24	.297
Webster	565	161	62	15	.285
Win'gham	331	80	40	4	.242

Buts volés: Raines 50; Webster 32; Winningham 28; Law, Wallach 9; Candaele, Galarraga 7; Foley 6; Brooks, Johnson 4; Fitzgerald 3; Nichols 2; Engle 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	7-0	87.1	12	55	1.24
Heaton	12-10	187.1	97	104	4.66
Hesketh	0-0	24.0	8	23	3.00
Lea	0-1	1.0	4	1	36.00
Martinez	11-3	137.2	52	79	3.40
McClure	6-1	50.2	20	31	3.55
McGaffigan	5-2	115.0	30	94	2.35
Parrett	6-5	60.1	27	56	4.03
Perez	6-0	58.1	16	45	2.47
Sebra	6-15	174.1	83	153	4.28
Smith	10-8	144.1	70	93	4.36
St.Claire	3-3	63.0	30	40	4.29
Tibbs	4-4	78.0	43	51	4.96
Youmans	9-8	116.1	60	94	4.64

Victoires préservées: Burke 16; McGaffigan 11; St. Claire 7; Parrett 6; McClure 5; Hesketh 1.

HOCKEY

Ligue nationale

Lundi

Boston 6, Islanders 3
Pittsburgh 6, New Jersey 5

Hier

Winnipeg à Rangers
Hartford à **Québec**
Calgary vs E.O. Canada
Edmonton à Detroit
Boston à Philadelphie
Montréal à Islanders
E.O. USA a Minnesota
Vancouver à Los Angeles

Ce soir

New Jersey à Pittsburgh
Vancouver à Rangers
Québec à Toronto
Minnesota vs E.O. Canada
Islanders à Buffalo
E.O. USA à St. Louis
Edmonton à Philadelphie
Chicago à Calgary
Winnipeg à Los Angeles

Jeudi

Québec à Philadelphie
Pittsburgh à Hartford
Minnesota à Rangers
Buffalo à New Jersey
Boston à Islanders
Detroit à St. Louis
Chicago à Edmonton

Vendredi

Montréal à Pittsburgh
Philadelphie à Boston
Toronto à Buffalo
Winnipeg à Vancouver
Calgary vs E.O. USA
Hartford à Washington

Samedi

Philadelphie à **Québec**
Winnipeg à Vancouver
Washington à Hartford
Islanders à **Montréal**
St. Louis à Calgary
Detroit à Toronto
E.O. USA à Los Angeles
Chicago à Minnesota

Dimanche

Boston à **Montréal**
Pittsburgh à **Québec**
Minnesota à Chicago
St. Louis à Edmonton

Lundi

E.O. Canada à Winnipeg
(Fin des matchs hors-concours)

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Dimanche

Vict'ville 5, Hull 4
Laval 5, Verdun 2
Drum'ville 6, Shawinigan 5
Chicoutimi 5, Granby 3

Lundi

Laval 4, St-Jean 2

Hier

Chicoutimi à Shawinigan
Drum'ville à T-Rivières
Hull à Verdun

Ce soir

St-Jean à Granby

Vendredi

T-Rivières à Chicoutimi
Laval à Drum'ville
Hull à Granby
Verdun à St-Jean
Shawinigan à Vict'ville

Dimanche

Shawinigan à Chicoutimi
Drummondville à Granby
T-Rivières à Hull
Laval à St-Jean
Victoriaville à Verdun

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	4	3	0	1	18	12	7
ST-JEAN	5	2	2	1	20	17	5
GRANBY	5	2	2	1	25	20	5
VERDUN	5	2	2	0	26	33	4
HULL	5	0	5	0	20	36	0

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	5	3	2	0	30	27	6
DRUM'VILLE	5	3	2	0	30	27	6
T-RIVIÈRES	4	2	1	1	21	17	5
VIC'VILLE	4	2	2	0	21	20	4
CHICOUTIMI	4	2	2	0	18	20	4

Champions de la section Ouest de l'Américaine

Les Twins ont su relever le défi

ARLINGTON (AP) — Le 6 août dernier, les Twins du Minnesota sont rentrés à Minneapolis après un voyage à l'étranger au cours duquel ils ont conservé un piètre dossier de 4-9. Leur gérant Tom Kelly leur a alors lancé un défi: celui de lui prouver qu'ils avaient assez de courage pour se relever et remporter le championnat de la section Ouest de la Ligue américaine.

Les joueurs ont relevé le défi et lundi soir, ils se sont assurés du championnat de la section en battant les Rangers du Texas 6-3.

« Avant la série suivante contre Oakland, nous avons tenu une importante réunion d'équipe », a dit le voltigeur Randy Bush. TK (Kelly) a parlé très brièvement, mais il a été très clair.

« Nous venions de connaître un voyage très difficile et il nous a mis au défi. Nous avons alors balayé la série de quatre matches contre les Athletics et tous savent ce qui s'est passé par la suite ».

Joe Niekro, un vétéran de 42 ans, a vu beaucoup de gérants à l'oeuvre au cours de sa carrière de 21 saisons dans les ligues majeures. Il mentionne que Kelly, qui à 37 ans est le plus jeune gérant des ligues majeures, est le meilleur meneur d'hommes qu'il a vu à l'oeuvre.

« Tom Kelly a réussi à nous empêcher de céder à la panique après ce voyage à l'étranger, a dit Niekro. Il nous a dit que nous avions déjà connu des périodes creuses et qu'il nous avait vus remonter la pente et qu'il nous fallait le faire encore si nous voulions être dans la course ».

« J'ai joué pendant plusieurs années et Tom Kelly est le gérant le plus aimable que j'ai vu. Il est encore jeune et il apprend son métier. Il prend souvent de drôles de décision et il n'est peut-être pas le meilleur gérant sur le plan technique, mais pour ce qui est de diriger les gens, je n'ai jamais vu qui que ce soit de son calibre ».

À l'étranger, les Twins n'ont pas conservé une très bonne fiche, mais ils espèrent avoir changé tout cela en s'assurant le championnat à l'étranger.

« Nous n'avons pas si mal joué à l'étranger. C'est tout simplement que nous n'avons pas remporté beaucoup de victoires sur la route », a ajouté Niekro, qui s'est montré solide en lançant pendant six manches et un tiers lundi.

Quant au voltigeur Kirby Puckett, il a ajouté son grain de sel: « J'espère que cela a fait disparaître tous les doutes. Nous pouvons remporter de gros matches à l'étranger. C'est une sensation incroyable ».

Les Twins ont remporté le championnat de la section en 1969 et 1970. Ils ont remporté le championnat de la ligue une seule fois, soit en 1965 quand ils alignaient Harmon Killebrew et Tony Oliva. Ils avaient ensuite plié l'échine en sept matches face aux Dodgers de Los Angeles en Série mondiale.